

ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE 2023

D'APRÈS LES STATISTIQUES D'ACCUEIL 2022
DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE



PAUVRETÉS :

LES FEMMES

EN PREMIÈRE LIGNE



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
RECOMMANDATIONS DU SECOURS CATHOLIQUE	12
PAUVRETÉS DES FEMMES EN FRANCE EN 2022	18
UNE FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ ET UNE AGGRAVATION DE LA PRÉCARITÉ DES FEMMES	24
FEMMES ET TERRITOIRES	52
PAUVRETÉ DES FEMMES ET ENFANTS : LE PARADOXE DES MÈRES	72
QUATRE PROFILS DE LA PRÉCARITÉ AU FÉMININ	92
ENTRETIEN AVEC CYNTHIA FLEURY	108
PROFIL GÉNÉRAL	114
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES RENCONTRÉS	116
EMPLOI, CHÔMAGE ET INACTIVITÉ	128
RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE	138
ANNEXES	151



SOURCES STATISTIQUES ET ANALYSES : Raphaël Badaoui, Raphaël Quartier, Mathilde Nugue, Pascale Novelli, département Analyse des Pauvretés et des Territoires, Isabelle Chort, Professeure de sciences économiques à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pierre Gravoine, doctorant Cifre. **Résumé exécutif :** Jean Merckaert, directeur Action et Plaidoyer France Europe, Daniel Verger, responsable département Accès digne aux revenus, travail, prestations sociales.

Regards du Secours Catholique : Nathanaël Caillaux, Daphné Chamard, Jasmine Cozig, Sonia Devaux, Mariam Guerey, Génesis Guzman, Philippe Lefilleul, Aurélie Mercier, Martine Millier, Sophie Rigard. **Entretien :** Cécile Leclerc-Laurent, Jean Merckaert. **Animation des textes collectifs :** Thomas Colombel, Sophia Dlimi, Laurence Potié, Raphaël Quartier (Maison des familles de Grenoble), Raphaël Badaoui, Olivia Cadillon, Chantal Grasswill, Aurélie Mercier (Sauzé-Vaussais), Véronique Bazin, Philippe Lefilleul (Belley). **Correction-révision :** Claire Bélet, Anne Mars, Le Champ rond. **Maquette :** Véronique Bliard, Guillaume Seyral, direction de la communication - Pôle production éditoriale. **Iconographie :** Elodie Perriot. **Photo de couverture :** Elodie Perriot / SCCF. **Fabrication :** Sandrine Rautier - direction de la communication. **Impression :** Wagram éditions. **Tirage :** 10 000 exemplaires. **Date de publication :** novembre 2023.



© G. KERBAU / SCSF

VÉRONIQUE DEVISE,
PRÉSIDENTE NATIONALE

© E. PERRIOT / SCSF

ADELAÏDE BERTRAND,
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

ÉDITORIAL

L'état de santé d'une société se mesure au sort qu'elle réserve aux plus pauvres de ses membres. Mais peut-être la situation des femmes qui vivent dans la pauvreté est-elle plus révélatrice encore : voilà ce que suggère notre « État de la pauvreté 2023 ».

La parole collective de ces femmes livre un premier enseignement fort : notre société a de la chance. La chance de pouvoir s'appuyer sur des femmes qui, malgré l'adversité, se battent au quotidien, avec courage, s'interdisant de baisser les bras. Elles ne le font pas tant pour elles-mêmes que pour les autres. « *Quand je prends du temps pour moi, j'ai l'impression d'être égoïste* », témoigne l'une d'elles, démentant ainsi l'idée que l'être humain n'agirait que dans son intérêt propre. Dans une quête de dignité indissociable de celle de leurs proches, ces femmes témoignent d'un dévouement total, jusqu'à sacrifier leurs besoins vitaux : « *Même si je ne mange pas, l'essentiel, ce sont mes enfants.* »

Nos chiffres sont révélateurs d'une inégalité entre hommes et femmes qui ne faiblit pas. Si les femmes sont devenues majoritaires à pousser la porte de notre association (57,5 % en 2022, contre 51 % en 1989), ce n'est pas un hasard : elles sont plus exposées à la pauvreté. Celles qui travaillent sont moins bien payées, plus souvent à temps partiel subi, et leurs carrières hachées se traduisent par de faibles retraites. D'autres voudraient bien travailler, mais leur situation administrative les en empêche. Si les femmes font davantage appel au Secours Catholique, c'est aussi parce que, neuf fois sur dix, ce sont elles qui assument la charge des enfants quand les couples se séparent. Elles encore qui portent majoritairement la charge mentale de tous les jours, des courses, des conduites, des repas, des papiers, des soins... le tout avec un budget impossible à boucler, qui transforme le quotidien en source d'angoisse permanente.

« *Ça prend de l'énergie de toujours aider les autres, tout le temps* », rapporte une femme de Sauzé-Vaussais (79). Contre toute évidence, 62 % des femmes que nous rencontrons sont considérées comme « inactives » si l'on s'en tient aux catégories statistiques. Le problème, c'est que la dichotomie actifs / inactifs structure les représentations, mais aussi les politiques publiques. Aux premiers, on devrait la reconnaissance, la rémunération décente, la protection. Aux seconds d'âge actif, l'obligation de se justifier en permanence. C'est ainsi que des femmes aux vies brisées par la maladie, l'exil ou les violences, des femmes nuit et jour au chevet d'enfants, d'anciens, de personnes en situation de handicap, ou encore surinvesties dans le quartier ou les associations, sont maintenues dans l'extrême pauvreté. C'est le cas de 81 % des femmes « inactives » rencontrées.

Outre que tout miser sur l'emploi est illusoire pour vaincre la pauvreté, cela amène notre société à maltraiter celles qui, hors de l'emploi, prennent soin des liens vitaux, des liens sociaux.

Avec l'inflation, la pauvreté frappe plus durement encore. Et si, face à cette épreuve qui nous concerne tous, nous décidions collectivement de nous tenir aux côtés des personnes en galère, et avec elles, de tourner enfin le dos à la pauvreté ? ■



Chaque année, le Secours Catholique publie en novembre son rapport « État de la pauvreté », fondé sur un appareil unique de remontées statistiques fournies par les bénévoles de l'association à partir du profil des personnes rencontrées dans l'année. L'ensemble de ces remontées permettent de présenter une image précise de la pauvreté en France à travers le prisme des ménages accompagnés par l'association et de pointer les caractéristiques récurrentes de la pauvreté dans notre pays ainsi que les évolutions marquantes.

En 2022, au Secours Catholique-Caritas France, 59 700 bénévoles répartis dans près de 2 400 lieux d'accueil ont rencontré 1 027 500 personnes. Ce sont 552 400 adultes et 475 100 enfants qui ont ainsi été accompagnés.

Le recueil d'information annuel, réalisé *via* les fiches statistiques extraites d'un échantillon représentatif des dossiers d'accueil, concerne 49 250 ménages en 2022. Il permet l'étude des situations de pauvreté des personnes rencontrées cette même année.

Ce rapport comprend deux grandes parties fondées sur les statistiques collectées par l'association : un dossier thématique qui porte cette année sur les conditions de vie des femmes rencontrées par l'association et le profil général qui compte 16 fiches décrivant les caractéristiques sociodémographiques, les situations face à l'emploi ainsi que les ressources et conditions de vie des ménages rencontrés.

Divers regards viennent croiser et éclairer les analyses fondées sur l'enquête statistique annuelle utilisée dans ces deux parties :

- celui de femmes, par le biais de textes d'analyse collective par le vécu de la part de trois groupes de femmes rencontrées au cours de l'année 2023 à Belley (01), à Grenoble (38) et à Sauzé-Vaussais (79) ;
- les regards du Secours Catholique, qui intègrent des constats de terrain, des exemples d'actions mises en œuvre et des propositions concrètes ;
- le regard de Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste, professeure au Conservatoire des arts et métiers de Paris, qui réagit au rapport et partage des pistes de réflexion ;
- le regard théologique d'Elena Lasida, économiste, théologienne et professeure à l'Institut Catholique de Paris, membre du conseil d'administration de la fondation Jean Rodhain.

Ces contributions sont précédées d'un résumé exécutif qui intègre les recommandations du Secours Catholique.

Enfin, un glossaire, une description précise des données collectées et des tableaux de bord complémentaires se trouvent en annexe. Les principales infographies y sont également reprises.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Oui, la pauvreté s'aggrave en France. Et elle touche en premier les femmes. C'est en substance ce que montre le rapport « État de la pauvreté 2023 ».

Depuis bientôt trente ans, le Secours Catholique publie chaque année une photographie de la pauvreté dans notre pays, telle que la dessine le million de personnes rencontrées par l'association l'année précédente. Pour la seconde année consécutive, l'analyse quantitative est éclairée par celle, qualitative, forgée par des groupes de personnes qui ont cette expérience de la précarité – essentiellement des femmes – issus de Belley (01), Grenoble (38) et Sauzé-Vaussais (79). Le grand entretien avec la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury comme les « Regards » du Secours Catholique et de l'économiste et théologienne Elena Lasida viennent compléter le tout.

Sans surprise, dans un contexte de forte inflation sur l'alimentation (+ 6,8 % en 2022) et l'énergie (+ 23,1 %), nos statistiques montrent une nette aggravation de la pauvreté en 2022, et tout porte à croire que cette dégradation se poursuit en 2023, comme en atteste la forte hausse du nombre de personnes faisant appel à l'aide alimentaire des associations.

UNE PAUVRETÉ QUI S'AGGRAVE

Parmi les personnes accueillies par le Secours Catholique, en tenant compte de l'inflation qui érode le pouvoir d'achat, le niveau de vie médian a baissé de 7,6 % en un an. Il s'établit à 538 euros par mois en 2022 (contre 579 euros en 2021 en euros constants 2022), soit 18 euros par jour pour subvenir à tous ses besoins dont le logement... une mission impossible. C'est moins de la moitié du seuil de pauvreté (que nous estimons à 1211 euros en 2022) !

Nos chiffres 2022 donnent à voir une aggravation de la pauvreté dans notre pays, corroborant ainsi les données de l'Insee. 95 % des personnes que nous rencontrons vivent sous le seuil de pauvreté (à 60 % du revenu médian). Les trois quarts (74 %) vivent même en situation d'extrême pauvreté (sous le seuil de 40 % du revenu médian), contre 65 % en 2017.

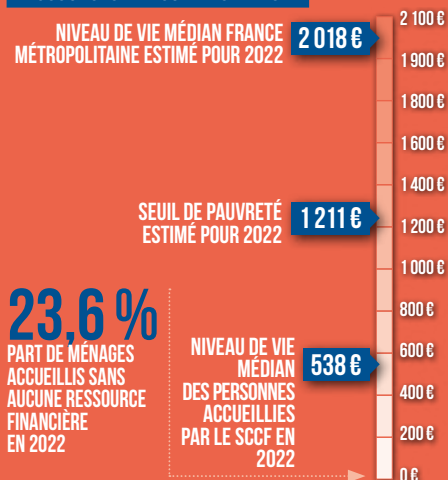
Ressources en berne

Le fléchissement des revenus recouvre diverses réalités, suivant le rapport à l'emploi et aux prestations sociales. La part des personnes dites « inactives » continue d'augmenter, pour atteindre 61 % en 2022 (contre 44 % en 2012), 40 % de ces « inactifs » se voient simplement interdire l'accès au marché du travail du fait de leur statut administratif, au point que 23,6 % des ménages rencontrés n'ont aucune ressource financière (+ 2 points en un an). Mais ce sont aussi des chômeurs (passés de 37 % des personnes rencontrées en 2012 à 22 % en 2022) qui, découragés, ont glissé vers l'« inactivité ». Du reste, le chômage s'installe dans la longue durée pour une part croissante des chômeurs rencontrés (60 % en 2022 contre 52 % en 2012).

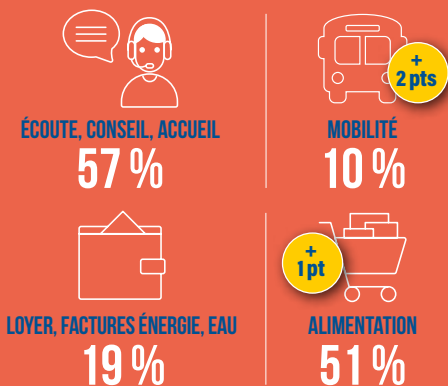
En 2022, les personnes au chômage ont vu leur situation se dégrader notablement, avec une baisse de 40 euros du niveau de vie médian mensuel en un an seulement. La réforme de l'assurance chômage entrée en vigueur en octobre 2021 n'y est sans doute pas étrangère.

Les prestations sociales continuent de manquer en bonne partie leur cible : le non-recours aux droits est en nette hausse, alors même que l'ampleur du phénomène et la nécessité de le combattre ne font plus débat. Ainsi, 24 % des personnes que l'on rencontre touchent le RSA, mais plus d'un tiers des personnes qui y sont éligibles ne l'ont pas perçu en 2022 (au moins 33 % en 2022 contre 29 % en 2021). Le taux est particulièrement élevé chez les

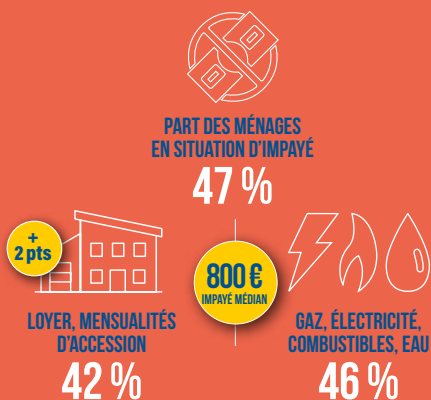
RESSOURCES MENSUELLES EN 2022



BESOINS EXPRIMÉS EN 2022



NATURE DES IMPAYÉS EN 2022



hommes seuls (au moins 39 % pour le RSA) et chez les étrangers. Il est à craindre que les pressions renforcées sur les allocataires du RSA, assorties de sanctions nouvelles, telles que prévues dans la loi « plein-emploi », n'aboutissent à éloigner de leurs droits une part accrue des personnes en situation de pauvreté.

Parmi les ménages rencontrés, même ceux combinant revenus du travail et prestations sociales ont un niveau de vie médian (798 euros) inférieur au seuil d'extrême pauvreté (estimé à 807 euros pour 2022). Il n'est donc pas toujours suffisant de travailler pour sortir de l'extrême pauvreté. Encore faut-il avoir un travail digne, des horaires suffisants et un salaire décent. Or, parmi les personnes en emploi que rencontre le Secours Catholique, 63 % occupent des emplois précaires (CDD, temps partiels, etc.), contre 28 % en France. Cela suggère que beaucoup d'emplois précaires ne permettent pas de s'en sortir, surtout en période d'inflation.

L'étau se resserre

Quand les revenus se tassent et que le coût de la vie augmente, les conséquences pour les petits budgets sont très concrètes. Ce sont d'abord des privations, le plus souvent invisibles aux yeux de la société : se priver de loisirs, de transports, de chauffage, de relations sociales, de nourriture.

Vient ensuite l'appel à l'aide, celle de l'entourage, celle des associations. La demande adressée le plus souvent aux bénévoles du Secours Catholique reste l'écoute (57 % des ménages), tant il est difficile d'affronter seul toutes ces difficultés. La demande d'aide alimentaire vient sitôt après (51 %) et a augmenté d'un point depuis 2021. Ce sont ensuite les demandes d'aide au paiement des factures de loyer et d'énergie qui sont les plus fréquentes (19 %).

Bien qu'ils cherchent autant que possible à éviter cette situation, 47 % des ménages rencontrés sont confrontés à des impayés, un chiffre qui se stabilise à un niveau élevé, lié surtout aux dépenses de logement (loyer et énergie). Ces ménages sont aux trois quarts français, pour moitié locataires du parc social et globalement un peu moins pauvres, mais ils ont des difficultés à faire face aux charges incompressibles qui augmentent. Le fait d'être parent isolé diminue la capacité à faire face aux imprévus et accroît ainsi le risque de basculer dans l'endettement.

Autre effet tangible de la paupérisation : la part de ménages en logement précaire repart à la hausse (32,9 % en 2022 contre 31 % en 2021), après avoir stagné durant la crise du Covid. Les difficultés à trouver un logement touchent particulièrement les étrangers : 6 sur 10 vivent en logement précaire. Depuis dix ans, l'évolution la plus significative reste la hausse de 15 points de la part de ménages vivant en hôtel, pension ou centre d'hébergement, alimentée en partie par la baisse (-10 points) de la part de ceux vivant à la rue, dans un squat ou abri de fortune.

Les visages évolutifs de la pauvreté

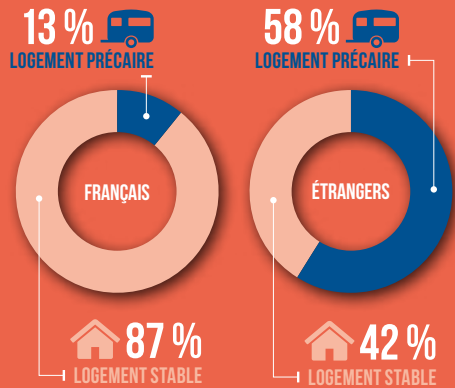
Tout en confirmant la diversité des visages de la pauvreté, notre rapport 2023 marque des évolutions notables.

1. La population rencontrée par le Secours Catholique est plus jeune, en moyenne, que la population française, mais depuis une décennie, elle a tendance à vieillir, et de façon plus marquée encore que le reste de la société (parmi les Français rencontrés par l'association, la part des plus de 60 ans est passée de 6 % à 13 % en dix ans).
2. De plus en plus de jeunes adultes se trouvent en situation de grande fragilité : 85 % des 15-25 ans rencontrés par l'association vivent dans un ménage sous le seuil d'extrême pauvreté (+ 3 points en un an). Or les jeunes adultes n'ont toujours pas droit au RSA quand ils vivent une telle fragilité. Ce serait pourtant une façon de les sécuriser, à l'image de ce qu'ont fait d'autres pays européens.
3. Pour la première fois depuis dix ans, la proportion d'étrangers diminue parmi les personnes accueillies (49,5 % en 2022, soit près de 1 point en moins que l'année précédente), malgré la réouverture des frontières post-Covid et la guerre en Ukraine, qui ont contribué à une hausse de la part d'étrangers arrivés récemment en France. Mais les conditions de vie des étrangers continuent à se dégrader et plus de la moitié d'entre eux sont sans ressources.

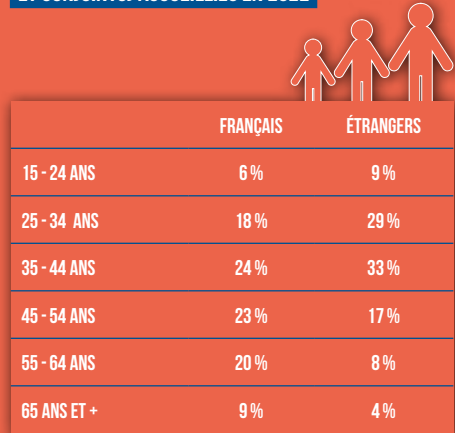
Lorsqu'on regarde les types de ménage rencontrés, le podium confirme à quel point le fait d'être seul adulte dans le ménage est un élément de vulnérabilité :

1. les mères isolées (un quart des ménages rencontrés) ;
2. les hommes seuls (un autre quart, majoritairement inactifs ou au chômage) ;
3. les femmes seules (20 %), majoritairement françaises (à 72 %) et plus âgées (âge médian de 56 ans pour les Françaises).

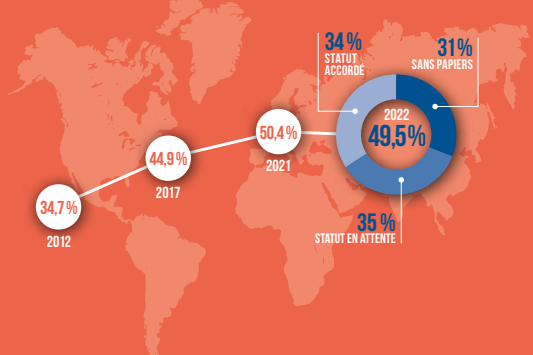
SITUATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT EN 2022



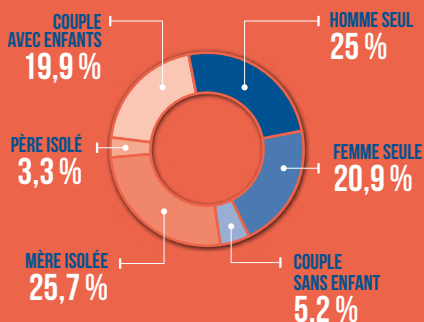
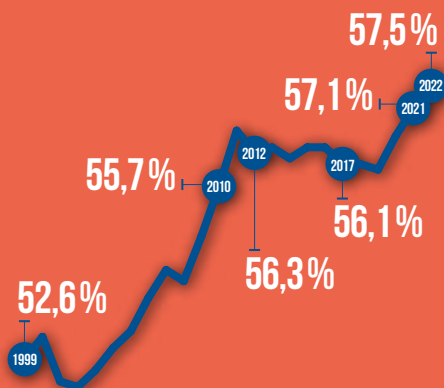
ÂGE DES PERSONNES (PERSONNES DE RÉFÉRENCE ET CONJONTS) ACCUEILLIES EN 2022



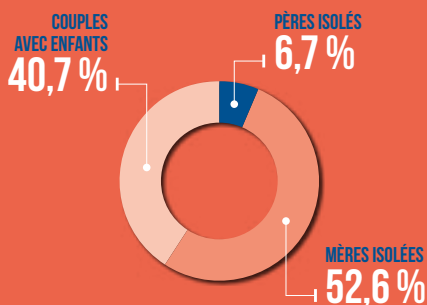
PART DES ÉTRANGERS ET STATUT LÉGAL EN 2022



TYPES DE MÉNAGES ACCUEILLIS EN 2022

ÉVOLUTION DE LA PART DE FEMMES PARMIL
LES PERSONNES ACCUEILLIES DE 1999 À 2022

STRUCTURE DES MÉNAGES AVEC ENFANTS



FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ

En 1989, les femmes représentaient 51 % des adultes rencontrés par le Secours Catholique. En 2022, cette part est de 57,5 % – et même de 60 % des adultes de nationalité française. Les premières victimes de la pauvreté sont donc les femmes, et surtout les femmes avec enfants. Voilà l'autre enseignement majeur du rapport « État de la pauvreté 2023 ». Quelques pistes peuvent être avancées pour tenter d'expliquer le phénomène.

Ruptures conjugales et charge d'enfants

Les ruptures conjugales, les traumatismes sont une des raisons majeures pour lesquelles des personnes se tournent vers les associations. 22 % des femmes seules et des mères isolées rencontrées au Secours Catholique mentionnent ainsi une séparation, un abandon ou un divorce récent.

Parmi ces « accidents de la vie », « tous types d'unions confondus, la propension à se séparer n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies », est-il rappelé dans la revue de la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales). Or, le plus fréquemment, du fait de la façon dont la société tend à répartir les rôles entre hommes et femmes, ce sont les femmes qui subissent davantage le poids des ruptures conjugales et qui assument, trop souvent seules, la charge des enfants. « Quand j'étais seule, c'était une angoisse : j'avais peur de ne plus avoir de sous, comment j'aurais fait pour mes enfants s'il leur avait manqué quelque chose ? » s'interroge une femme de Grenoble.

La pauvreté des femmes se conjugue fréquemment avec la charge des enfants. 94,4 % des enfants connus du Secours Catholique vivent dans une famille où se trouve une femme, qu'elle soit ou non leur mère. Plus de la moitié des ménages avec enfants (52,6 %) sont des mères isolées ; 40,7 % sont des couples avec enfants ; seuls 6,7 % sont des pères isolés.

Les mères isolées sont majoritairement jeunes (les deux tiers ont moins de 43 ans), de nationalité française (63 %). La pauvreté qui les touche (leur niveau de vie médian est de 583 euros/mois) montre que les mesures prises en leur faveur ne sont pas suffisantes. Pourtant, elles se démènent pour trouver des solutions. Elles sont plus souvent actives que d'autres catégories de ménages,

mais les revenus qu'elles tirent de leur emploi (pour un quart d'entre elles) ou du chômage ne suffisent pas à subvenir aux besoins de leurs enfants.

Prendre sur soi pour appeler à l'aide

Nos statistiques sont fondées sur les fiches remplies, le plus souvent, à l'occasion des demandes d'aide qui sont adressées au Secours Catholique. Il est possible que cela introduise un biais. Le soin, l'amour des enfants amènent les parents qui en ont la charge, donc davantage les femmes, à ravalier leur orgueil pour solliciter l'aide des associations. Les ménages avec enfants s'adressent d'ailleurs au Secours Catholique avec des demandes spécifiques : de l'aide alimentaire, de l'habillement, de l'accompagnement éducatif et scolaire. Bref, tout ce qui va permettre aux enfants de ne pas trop souffrir de la pauvreté.

« Même si je ne mange pas, l'essentiel, ce sont mes enfants. » Les femmes de la Maison des familles de Grenoble témoignent ainsi des privations endurées pour éviter que leurs enfants ne subissent trop les conséquences de la pauvreté. Elles soulignent la charge mentale que représente l'éducation des enfants dans une situation de grande précarité. Il n'y a jamais de repos, de répit, il faut toujours calculer, recompter, s'ajuster, répondre aux urgences et ne pas s'énerver. *« Voir mes enfants contents, c'est ce qui me donne la force de continuer à m'occuper de tout, même si je suis fatiguée et que je n'ai pas le temps. »* Un combat quotidien.

Les demandes d'aide varient suivant les territoires, car les vulnérabilités n'y sont pas les mêmes. Plus de la moitié des femmes rencontrées vivent dans des grands centres urbains (51 %, contre 38 % de la population générale). En milieu rural, elles font moins appel à l'aide alimentaire, mais demandent davantage de l'aide pour faire face aux dépenses d'énergie. Ainsi, les demandes d'aide des femmes liées au logement, à l'eau ou à l'énergie y ont augmenté de 4 points en un an pour atteindre 37 % en 2022. Sur cette même période, la proportion de femmes vivant en zone rurale concernées par des impayés relatifs à l'énergie ou à l'eau est passée de 55 % à 57 %, alors qu'elle a légèrement baissé dans les grands centres urbains.

En creux, la surreprésentation des femmes parmi les adultes rencontrés dit peut-être aussi quelque chose de la construction sociale des genres. Il en faut, de l'humilité, pour reconnaître que l'on a besoin d'aide. Or la sociologie

nous enseigne qu'une conception dominante chez les hommes, et notamment les pères de famille, fait d'eux les « pourvoyeurs de revenus ». Appeler au secours comme demander des prestations sociales peut alors être vécu, plus encore chez les hommes que chez les femmes, comme un aveu d'échec ou de disqualification sociale. Plus vulnérables, les femmes sont aussi l'objet de politiques publiques qui tendent à un peu mieux les protéger que les hommes. Ainsi, parmi les personnes seules françaises rencontrées par le Secours Catholique, être une femme protège globalement mieux contre la précarité du logement (89,5 % des femmes seules françaises vivent en logement stable contre 70,9 % des hommes seuls français), la présence d'enfants apportant aux parents une protection renforcée, qu'ils soient père ou mère (94 % des mères isolées françaises vivaient en logement stable en 2022). Chez les personnes étrangères en revanche, le fait d'être une femme ne garantit pas l'accès à un logement stable.

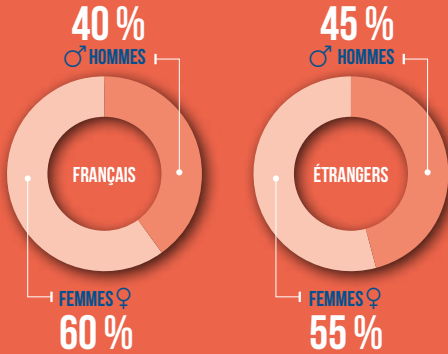
Une population étrangère qui se féminise

À partir de 2019, c'est parmi les étrangers que la proportion de femmes a progressé le plus (de 52,5 % en 2019 à 55,4 % en 2022). L'arrivée des personnes fuyant la guerre en Ukraine n'a fait que renforcer ce phénomène en 2022 : en effet, trois quarts des personnes de nationalité ukrainienne accueillies récemment sont des femmes, le plus souvent avec enfants.

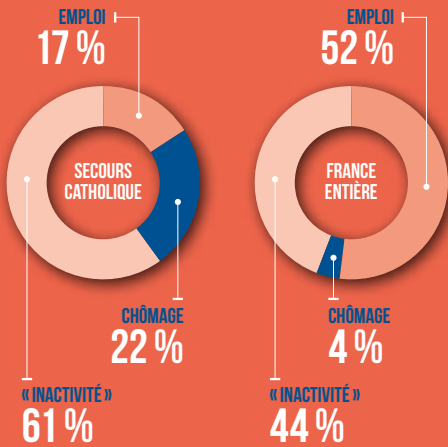
Les femmes de nationalité étrangère sont particulièrement touchées par le mal-logement (55 % en 2022, contre 40,9 % en 2012). Si l'on inclut l'ensemble des femmes, elles sont près de 3 sur 10 à ne pas avoir de logement stable, soit beaucoup plus qu'il y a dix ans (18,1 % en 2012). C'est-à-dire que faute d'accès à un logement, une majorité des femmes étrangères que nous rencontrons, même si elles ont des enfants, vivent aujourd'hui dans des hébergements d'urgence ou des logements très précaires. Et cela peut s'éterniser : parmi l'ensemble des personnes concernées, la durée médiane en hébergement ou logement précaire (camping, hôtel, squat...) est de plus d'un an et demi en 2022, contre cinq mois en 2012. Quand on vous dit que la pauvreté s'aggrave en France...

Ces femmes étrangères, souvent d'âge actif, sont maintenues dans la misère, ainsi que leurs enfants, tant que leur statut administratif précaire ne leur permet pas

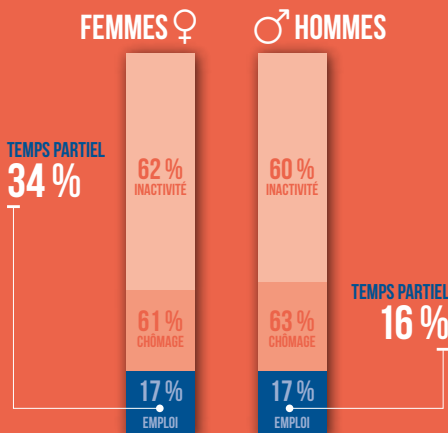
SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2022



STATUT D'ACTIVITÉ / « INACTIVITÉ » EN 2022



SITUATIONS D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE



de travailler, alors même qu'elles le souhaiteraient et que c'est une des meilleures manières de s'intégrer et de préparer l'avenir.

Toutes actives, mais inégalement rétribuées

Difficile de ne pas voir, enfin, dans la féminisation de la pauvreté, le résultat de la plus forte précarité de leur situation économique. Depuis une dizaine d'années, le taux de pauvreté des femmes en population générale est plus élevé d'environ 1 point que celui des hommes (15,0 % des femmes vivaient sous le seuil de pauvreté en 2019 contre 14,1 % des hommes).

Les femmes accompagnées par le Secours Catholique sont autant en emploi que les hommes (17 %), mais beaucoup plus en temps partiel (34 % contre 16 % pour les hommes). Or ces emplois à temps partiel, le plus souvent subis, ne permettent pas de sortir de la pauvreté. 62 % des femmes sont considérées comme « inactives » au regard du marché du travail. Ce terme laisse songeur quand on voit la somme des activités de leurs journées, entre charge des enfants, recherche d'une alimentation pas trop onéreuse, soins à apporter à un parent âgé ou à un enfant handicapé (et parfois soins pour soi), participation à la vie du quartier ou à des associations, démarches administratives... « *Je n'ai aucun temps à moi* », constate Mme L., aidante et membre du groupe de Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres) : « *Nous nous rendons bien compte que notre santé passe en second.* » Ces femmes effectuent ainsi « un boulot de dingue », pour reprendre le titre du rapport que nous avons récemment publié avec Aequitaz ! Et dire qu'au lieu de reconnaître à leur juste valeur toutes ces contributions discrètes mais vitales à la société, certains traitent ces femmes de fainéantes, ou de personnes qu'il faudrait « remobiliser » !

Parmi les « inactives » au sens statistique, on trouve également les retraitées. Après un parcours professionnel souvent erratique chez les femmes d'âge actif, la retraite ne pèse pas lourd, et les femmes seules en particulier peinent à faire face à leurs charges. « *J'ai travaillé vingt-cinq ans à temps plein mais aussi à temps partiel, j'ai élevé neuf enfants, mon mari est décédé à 52 ans, une de mes filles est lourdement handicapée et je ne m'en sors pas. Alors, je fais encore de la couture pour les autres* », témoigne ainsi une femme du groupe de Belley (Ain). En matière de revenus, vivre avec des enfants (seule ou en couple) limite le risque de ne percevoir aucune

ressource, quels que soient la nationalité et le statut administratif, mais cela accroît le risque de vivre sous le seuil d'extrême pauvreté. Par exemple, parmi les personnes françaises, 67,8 % des femmes avec des enfants vivent sous le seuil d'extrême pauvreté contre 50,8 % des femmes françaises sans enfants. Même si les ressources mensuelles sont, en moyenne, plus élevées pour les ménages avec enfants, leur niveau de vie (qui tient compte de la taille du ménage) est toujours plus faible en moyenne... Même s'ils reçoivent des allocations familiales, elles ne suffisent pas à compenser les charges liées aux enfants. Inversement, parmi les quelques femmes rencontrées vivant avec un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté, on retrouve principalement des femmes vivant sans enfants.

EN PREMIÈRE LIGNE DE LA PAUVRETÉ, AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE

Dans ce rapport « État de la pauvreté 2023 », nous avons étudié de façon plus approfondie les situations vécues par quatre types de ménage, recouvrant la situation de 85 % des femmes rencontrées.

Les jeunes femmes éloignées de l'emploi (7 % du total)

Elles ont moins de 40 ans, sont plus souvent en couple (44 %) et avec des enfants à charge (77 %). Leurs principales ressources sont des prestations sociales qui les rendent plus vulnérables aux ruptures de perception et qui ne leur permettent pas d'atteindre un niveau de vie suffisant (631 euros de revenu médian), aussi 63 % de ces jeunes femmes demandent-elles de l'aide alimentaire. Elles accumulent de multiples problématiques (accès au logement social, séparation, handicap...) exacerbées par la charge de jeunes enfants.

Les femmes étrangères exclues du marché du travail (29 %)

Elles sont majoritairement sans droit au travail (74 %). Elles vivent souvent dans des grandes agglomérations (9 sur 10 dans des pôles de plus de 50 000 habitants), sont relativement jeunes (61 % ont moins de 40 ans) et souvent en couple (47 %). 67 % sont sans ressources et la quasi-totalité vivent sous le seuil d'extrême pauvreté. 72 % n'ont pas accès à un logement stable. Elles connaissent des situations de grande précarité structurelle, souvent du fait de leur statut administratif,

qui les exclut de l'emploi et des mécanismes de solidarité nationale (protection sociale) alors qu'elles sont en âge de travailler. Des femmes de Grenoble témoignent : « Parfois, j'ai l'impression d'être bloquée dans une routine et de ne pas exister » ; « Je ne peux pas travailler, je n'ai pas le droit, c'est vraiment difficile et la route est semée d'obstacles. »

Les femmes « actives » (38 %)

D'âge actif (88 % ont entre 25 et 65 ans), près de la moitié sont des mères seules (47 %), un quart ont connu une séparation récente ou un abandon. En emploi ou au chômage, elles ont des revenus un peu moins faibles que les autres femmes rencontrées (712 euros de revenu médian) mais des charges trop importantes (28 % demandent une aide pour régler des factures, 62 % sont en situation d'impayé). « On voit arriver l'argent sur notre compte mais tout part très vite. » La relative stabilité de leur situation ne leur permet pas de compenser la précarité de leur emploi, présent ou passé, qui ne leur garantit pas des revenus suffisants pour faire face à leurs charges et aux accidents de la vie.

Les femmes plus âgées isolées (11 %)

En grande majorité, ces femmes de 55 ans et plus sont de nationalité française (89 %) et vivent seules. Elles résident plus souvent dans des communes rurales. Elles perçoivent des revenus moins faibles que les autres profils (912 euros de revenu médian) et ont des situations plus stables, sur le plan du logement notamment. Mais ces femmes rencontrent souvent des problèmes de santé et des situations de précarité singulières, notamment dues à l'isolement. Ainsi, cette femme de Belley (Ain) : « Je n'ai pas le droit à un logement social, je gagne trop, [mais] pas assez pour aller dans un autre logement, [alors que] mon logement n'est plus adapté car j'ai du mal à y rentrer avec mon déambulateur. » Ces femmes, souvent seules, n'ont pas les ressources pour faire face aux charges qu'elles doivent supporter.

« Ce qui nous pèse, c'est la solitude. C'est [elle] qui fait que nous ne pouvons pas compter sur grand monde quand il y a un souci. » Ces femmes du groupe de Belley disent bien, aussi, les difficultés d'une vie loin des grandes villes et des services publics. Le pouvoir de vivre n'est pas qu'une question de ressources, mais aussi une question de lien, de reconnaissance. ■

RECOMMANDATIONS DU SECOURS CATHOLIQUE

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI PRENNE SOIN

Ce qui nous rend vraiment humain, c'est la relation à l'autre, l'attention portée à ce qui l'anime, à ce qui l'ébranle : l'entraide, la tendresse, les rires partagés, le soin particulier apporté à celui ou celle qui traverse des épreuves. Notre rapport en témoigne : les femmes sont en première ligne de cette société du prendre soin. Malmener celles qui le font malgré les violences, les ruptures, la misère, l'exil, c'est mettre à mal notre humanité, et la fraternité pourtant inscrite dans notre devise nationale.

Ce n'est pas une fatalité. Le Secours Catholique comme les associations de solidarité se tient aux côtés des personnes en difficulté, et appelle toutes celles et ceux qui ont du temps, du cœur, de l'argent à nous rejoindre. Pour autant, l'aggravation de la pauvreté à l'œuvre dans notre pays le rappelle : les associations n'ont ni les capacités, ni la vocation de suppléer les défaillances de l'action publique. Quand 16 % des Français disent ne pas manger à leur faim¹, la seule réponse ne peut pas être d'augmenter l'aide alimentaire. Contraindre des millions de mères de famille à quémander un colis pour nourrir leurs enfants, ce n'est pas une société qui prend soin. N'apporter de réponse qu'à une personne sur deux qui appelle le 115 pour avoir un toit où dormir, pas davantage.

Une société qui prend soin, c'est d'abord une société qui protège et valorise le soin, mais aussi les personnes qui le prodiguent – et donc avant tout les femmes, même si on peut le regretter. Or que demandent ces femmes ?

1. Consommation et modes de vie, Crédoc, mai 2023.

POUVOIR DORMIR SANS CRAINTE

Savoir où loger ce soir, mais aussi demain et les mois qui viennent : c'est la base. Même si les femmes restent un peu mieux protégées contre le sans-abrisme, le nombre de femmes et d'enfants à la rue augmente, en dépit des promesses gouvernementales². Et les situations précaires, en hébergement ou à l'hôtel, s'éternisent.

Garantir un toit à chacune suppose :

► **d'adapter le parc d'hébergement à la réalité des besoins, le temps nécessaire à la fluidification des parcours résidentiels.** Le gouvernement a renoncé à supprimer 6 000 places en 2024, c'est un soulagement mais ce sont au moins 20 000 places supplémentaires qu'il faudrait créer, tout en améliorant les conditions de vie en hébergement d'urgence, et en renforçant les dispositifs d'aller-vers et d'accompagnement des personnes en situation de grande exclusion (accueils de jour, équipes mobiles...).

Et, pour désengorger le parc d'hébergement, de :

► **régulariser la situation administrative des personnes exilées,** qu'elles travaillent dans des métiers en tension sans être déclarées³, qu'elles soient bloquées en hébergement ou à l'hôtel avec leurs enfants ou qu'elles relèvent d'un motif légal d'admission au séjour dont la situation n'est jamais examinée faute de moyens dans les préfectures. Toutes ont besoin de perspectives d'intégration et pourraient sortir du dispositif d'hébergement « par le haut ». En 2022,

notre pays a démontré sa capacité à accueillir dignement les Ukrainiens, il devrait, *a minima*, permettre à toutes les femmes, enfants, hommes étrangers qui arrivent en France après un exil éprouvant, de trouver du répit ;

► **investir fortement dans le développement d'une offre locative vraiment sociale,** en donnant les moyens aux bailleurs sociaux de remédier à l'effondrement des constructions de logements HLM et en inscrivant dans une loi de programmation une trajectoire pluriannuelle de hausse de l'offre très sociale dans le parc public et privé. Un logement décent, c'est aussi un logement bien isolé : la hausse des moyens pour la rénovation thermique au profit des ménages modestes est bienvenue. Reste à savoir si la réduction du reste à charge suffira à les embarquer dans la rénovation performante de leur logement, sachant que l'avance des frais reste un obstacle.

VOIR SES CONTRIBUTIONS À LA SOCIÉTÉ RECONNUES

Permettre à chaque personne qui le souhaite d'accéder à un emploi est un cap fédérateur pour notre pays. Encore faut-il que ces emplois soient choisis, qu'ils respectent la dignité des personnes, et que les personnes les plus éloignées de l'emploi en bénéficient. Or le projet de loi de finances 2024 prévoit une stagnation du financement des Territoires Zéro chômeurs de longue durée, ce qui interdit l'extension d'un modèle qui a pourtant fait ses preuves et même toute nouvelle embauche !

Mais structurer toute la politique sociale autour du plein emploi est une impasse : l'accès à l'emploi ne peut pas être une perspective de court terme pour un nombre significatif de personnes, que la vie les ait trop abîmées, qu'elles soient

2. Selon les chiffres Unicef-FAS diffusés le 30 août 2023, 2 323 enfants dont 578 de moins de 3 ans étaient à la rue, soit 2,5 fois plus qu'en janvier 2022, parmi les 6 860 personnes laissées sans solution au 115 (un numéro que deux tiers des personnes sans-abri ont renoncé à appeler).

3. Assouplir les possibilités d'autorisation de travail est une orientation positive du projet de loi immigration, mais la discrimination prévue selon la nationalité est injustifiable.

privées d'accès au travail ou qu'elles soient déjà trop occupées à prendre soin de leurs proches.

Dès lors il faut :

► **reconnaître l'activité des « inactifs »**. Derrière une terminologie statistique inadaptée se joue la stigmatisation des personnes durablement privées d'emploi et, singulièrement, des allocataires du RSA, alors même qu'elles mènent souvent des activités domestiques, de garde d'enfants ou petits-enfants, d'aidant familial, de bénévole, essentielles à la société⁴. Il revient aux responsables politiques de reconnaître et de valoriser pleinement ces activités invisibles et pourtant vitales ;

► **ne pas réserver le bénéfice des politiques sociales à la condition d'un emploi :**

- pour s'occuper d'un proche dépendant, les personnes en emploi peuvent demander un « congé proche aidant » indemnisé. Une personne privée d'emploi n'y a pas droit : rien ne justifie pareille inégalité ;
- il est essentiel pour les parents, qu'ils soient en emploi ou non, d'avoir des temps de répit et pour leurs enfants des temps de socialisation, comme en atteste l'expérience des Maisons des familles développées par le Secours Catholique et les Apprentis d'Auteuil. On pense particulièrement aux mères isolées. Le Service public de la petite enfance devra donc être véritablement universel et sans condition d'emploi ni de statut administratif ;
- en dehors des motifs déjà prévus par la loi (reprise d'activité de chômeurs de longue durée), l'exercice ou l'accès à une activité professionnelle ne saurait devenir un critère de priorité dans l'attribution de logements sociaux (comme le suggèrent certaines propositions

du rapport de préfiguration de France Travail), au risque d'exclure plus encore des publics très vulnérables (ménages prioritaires DALO, personnes sans domicile, femmes victimes de violences...);

- dupliquer les mesures de mobilité solidaire conditionnées à l'insertion professionnelle au profit de tous ceux qui en ont besoin pour accéder aux droits, à la santé et aux services ;
- avec les 15 heures d'activité imposées aux allocataires du RSA, la loi « plein emploi » marque un nouveau renoncement à garantir à chacune et chacun le minimum pour vivre. Le Secours Catholique attend des responsables politiques qu'ils prennent soin de leurs concitoyens les plus démunis, qu'ils leur fassent confiance. L'octroi d'un revenu vital ne doit souffrir d'aucune contrepartie.

SUBVENIR À SES BESOINS VITAUX ET À CEUX DE SES PROCHES

Pouvoir subvenir à ses besoins essentiels, et plus encore épargner à ses enfants les affres de la pauvreté : voilà ce que demandent des femmes en précarité pour pouvoir garder la tête haute. Voilà aussi une promesse constitutionnelle : « La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. »

Une société qui prend soin se doit d'y répondre, et notamment de :

- **garantir une rémunération décente aux personnes en emploi**, ce qui suppose que la précarité et l'émiettement de l'emploi subis par trop de femmes, en particulier, soient mieux régulés et mieux compensés ;
- **assurer des « moyens convenables d'existence » (Préambule de la Constitution) aux personnes sans emploi**. Ce qui suppose d'indexer

4. Secours Catholique et AequitaZ, Un Boulot de dingue, 2023.

les minimas sociaux sur le Smic et de revaloriser et d'étendre le RSA, de sorte qu'il permette *a minima* à tout adulte en situation régulière de sortir de l'extrême pauvreté (807 euros⁵ par mois pour une personne seule en 2022). Le RSA ne représente plus guère que 40 % du Smic contre 50 % à la création du RMI ;

► **combattre le non-recours aux prestations sociales.** Engagé de longue date sur le sujet, le Secours Catholique se réjouit que le gouvernement en fasse une priorité. Nous suivons de près la réforme « Solidarité à la source⁶ » et sommes engagés pour que l'expérimentation « Territoires zéro non-recours » fasse ses preuves. Cependant : le non-recours continuera de progresser si la stigmatisation des allocataires se poursuit (ex. : loi plein-emploi) et si les services sociaux ne sont pas plus présents et accessibles, en proximité, partout en France ;

► **développer une offre de mobilité adaptée aux territoires.** En milieu rural et périurbain, les questions de mobilité sont prépondérantes et les solutions, parfois inadaptées aux besoins des ménages les plus vulnérables. Les services de transports en commun doivent être adaptés (fréquence, interconnexions, sièges enfants, tarifs...) aux contraintes de déplacement en milieu rural (et notamment celles des femmes souvent en temps partiel et sans voiture, faute de permis ou de ressources) ;

► **prendre toutes les mesures permettant aux parents en précarité de garantir à leurs enfants :**

- l'accès à une alimentation saine, par la généralisation de la tarification sociale dans les

cantines, avec un soutien renforcé de l'État aux collectivités,

- l'accès à un logement correctement chauffé, par un chèque énergie de 759 euros pour les 3,8 millions de ménages en précarité énergétique (coût : 2,1 milliards d'euros pour le budget 2024),
- l'accès aux vacances, aux loisirs et à la culture, car rien ne saurait justifier que des enfants soient privés de ces dimensions essentielles à leur épanouissement. « La Nation » ne garantit-elle pas « à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs » (préambule de la Constitution) ?

Bâtir une société qui prend soin de chacune et chacun, des relations qui nous lient, de la planète qui nous fait vivre : voilà un horizon rassembleur. Le Pacte des solidarités annoncé le 18 septembre 2023 n'y suffira pas, tant s'en faut. Mais rien n'empêche de revoir l'ambition à la hausse. Le Secours Catholique reste prêt à y contribuer. ■

5. Estimation du Secours Catholique.

6. Nos points de vigilance : le risque de multiplier les trop-perçus ou les ruptures de droits, le risque d'appauvrissement de certains allocataires en cas de fusion de certaines prestations, le risque de déshumaniser davantage la relation à l'administration.

LE CONTEXTE INFLATIONNISTE EN 2022

Il est impossible d'aborder l'état de la pauvreté en France en 2022 sans situer le contexte économique, marqué par le retour de l'inflation.

APRÈS DES ANNÉES DE FAIBLE INFLATION, LES PRIX À LA CONSOMMATION ONT FORTEMENT AUGMENTÉ EN 2022

Toutes catégories de dépenses confondues, l'inflation a atteint 5,2 % en 2022, alors qu'elle n'était que de 1,6 % en 2021. Ces hausses de prix ont impacté davantage les ménages les plus pauvres, d'une part car ils dépensent la quasi-totalité de leur faible revenu, d'autre part car la hausse des prix a été particulièrement marquée pour deux catégories de biens qui pèsent plus lourd dans les dépenses des ménages pauvres : l'alimentation et l'énergie. Comme le montre le graphique 1, les 10 % des ménages français ayant le niveau de vie le plus faible ont supporté un des taux d'inflation les plus élevés, or la quasi-totalité des ménages rencontrés par le Secours Catholique se situent dans le 1^{er} décile de niveau de vie.

Conséquence directe de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières faisant suite à la guerre en Ukraine et à la reprise économique post-Covid-19, la hausse des prix alimentaires a atteint 6,8 % en 2022. Les prix des produits frais, en particulier, ont augmenté de 7,7 % entre 2021 et 2022, et pour ces produits la hausse avait même commencé plus tôt : en moyenne annuelle, entre 2019 et 2022, ils ont augmenté au total de 17,7 %.

L'inflation contraint ainsi nombre de ménages, notamment parmi les plus pauvres, à réaliser des arbitrages, renonçant à consommer certains produits alimentaires devenus inaccessibles. Elle affecte ainsi la quantité et la qualité de l'alimentation des populations les plus précaires, et contribue à la hausse de l'insécurité alimentaire en France avec des conséquences sanitaires de court et long termes¹.

La revalorisation des minima sociaux (de 1,8 % entre avril 2021 et avril 2022, et évaluée à 5,6 % entre le 1^{er} avril 2022 et le 1^{er} avril 2023)² ainsi que celle du Smic (de 5,9 % entre janvier 2021 et mai 2022 et de 6,2 % entre mai 2022 et mai 2023) protègent pour partie les ménages modestes des conséquences de l'inflation. Elles ont été complétées en 2022 par d'autres mesures ponctuelles visant à limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie, certaines ciblant les ménages modestes (chèque énergie exceptionnel, remise carburant à la pompe, bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie). Toutefois, ces mesures ne compensent pas entièrement l'impact négatif de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages les plus précaires, ainsi que le suggèrent les données recueillies par le Secours Catholique.

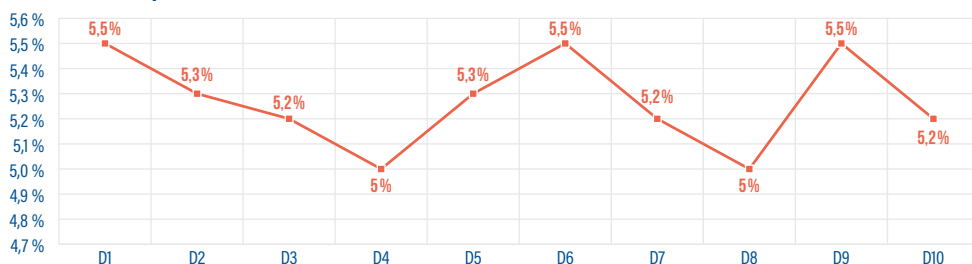
Signe des difficultés croissantes des ménages les plus pauvres face à la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, au sein de la population accueillie, les demandes relatives aux dépenses d'électricité, de gaz ou de combustible et celles liées à l'alimentation sont en hausse de 1 point entre 2021 et 2022. De même, les demandes relatives à la mobilité (véhicule et transport) sont en hausse de 2 points. La part des demandes relatives aux vêtements est aussi en hausse de plus de 1 point, suggérant une réallocation du budget des ménages entre les différents postes de consommation et un renoncement à l'achat de vêtements du fait de la hausse des prix alimentaires.

UNE HAUSSE DE LA PART DES MÉNAGES SANS RESSOURCES ET UN NIVEAU DE VIE RÉEL³ EN BAISSÉ

Parmi les ménages dont la personne de référence est française, la part de ceux n'ayant aucun revenu a augmenté de 1 point entre 2021 et 2022 (5,5 % en 2022). Pour les ménages étrangers, l'augmentation dépasse 4 points : 50 % sont sans ressources en 2022, un niveau jamais atteint jusqu'à présent.

GRAPHIQUE 1

Taux d'inflation par décile de niveau de vie en 2022 (en %)



Source : Insee.

Champ : Population générale.

Lecture : En 2022, l'inflation subie par les 10 % des ménages au niveau de vie le plus faible s'élève à 5,5 %.

Le niveau de vie médian des ménages français accueillis ayant des ressources non nulles atteignait en 2022 750 euros par mois alors qu'il s'élevait à 739 euros en 2021. Pour ces ménages, la hausse du revenu médian entre 2021 et 2022 s'établit à 1,5 %, bien en deçà de l'inflation. Ces ménages ont donc vu leur pouvoir d'achat reculer significativement : en euros constants, c'est-à-dire en prenant en compte la hausse des prix, leur revenu médian a baissé de 3,5 % en 2022.

Quant aux ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère, pour ceux (50 %) qui disposent d'un revenu, le niveau de vie médian s'établit à 464 euros en 2022, soit à peine plus d'un cinquième du niveau de vie médian en France. En 2021, leur niveau de vie médian était de 454 euros, il a donc augmenté de 2,2 %, soit moins vite que l'inflation. En euros constants, le niveau de vie médian de ces ménages a, de fait, baissé de 2,7 % en 2022.

L'INFLATION A PÉNALISÉ PLUS FORTEMENT LES FEMMES, EN PARTICULIER LES ÉTRANGÈRES

Sans que cela ait un lien direct avec l'inflation, la proportion d'adultes de nationalité française sans aucune ressource, tout en restant relativement faible, a fortement progressé aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En 2022, 8,5 % des hommes français et 3,6 % des femmes françaises rencontrés vivent dans un ménage n'ayant aucune ressource financière.

La très grande précarité a également augmenté dans les ménages étrangers, plus fortement pour les femmes que pour les hommes. En 2022, 47,3 % des femmes étrangères rencontrées et 50,5 % des hommes vivent

dans un ménage sans aucune ressource, une proportion en hausse par rapport à l'année précédente. L'arrivée de femmes ukrainiennes suite à l'invasion russe a contribué à cette hausse, mais même sans cet élément, la proportion de femmes sans ressources a augmenté de 9 % entre 2021 et 2022.

Pour les adultes vivant dans un ménage ayant des ressources, on observe un effet de l'inflation plus marqué pour les femmes, surtout celles de nationalité étrangère, que pour les hommes. En tenant compte de la hausse des prix entre 2021 et 2022, le niveau de vie réel médian des hommes français vivant dans un ménage ayant des ressources a baissé de 3,7 %, celui des femmes françaises, de 4 %. Parmi les adultes de nationalité étrangère vivant dans un ménage ayant des ressources, les hommes ont vu leur niveau de vie réel médian se maintenir (+0,6 %), alors qu'il a baissé de 2,6 % pour les femmes. Celles-ci, avec un revenu médian de 450 euros par équivalent adulte⁴ en 2022, représentent de loin la catégorie la plus précaire. ■

1. L'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » (Crédoc, *Consommation et modes de vie*, n°329, mai 2023) montre qu'en France, la proportion de personnes déclarant ne pas avoir assez à manger a augmenté de 7 points entre 2016 et novembre 2022 (passant de 9 à 16 %, dont 4 points en cinq mois seulement entre juillet et novembre 2022). Sur la même période, 45 % des personnes interrogées déclarent ne pas pouvoir toujours manger les aliments qu'elles souhaiteraient (41 % en 2016). Le Secours Catholique avait pu mesurer l'intensité de cette insécurité alimentaire parmi les personnes rencontrées durant la crise Covid, dans son rapport « État de la pauvreté », 2021.

2. www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16506.

3. Le niveau de vie réel désigne le niveau de vie corrigé de l'inflation.

4. L'échelle d'équivalence utilisée ici est celle de l'Insee : le premier adulte du ménage représente 1 unité de consommation (UC), les autres membres de plus de 14 ans représentent chacun 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans représentent chacun 0,3 UC.

PAUVRETÉS DES FEMMES EN FRANCE EN 2022

En 2009, le Secours Catholique consacrait le dossier thématique de son rapport statistique à la question de la pauvreté féminine. Près de quinze ans plus tard, nous revenons sur la pauvreté, ou plutôt sur les pauvretés des femmes. Ce pluriel vise à rendre compte des manifestations diverses de la pauvreté féminine en fonction de la nationalité, de l'âge, du territoire, mais aussi des dimensions multiples de la pauvreté : de la pauvreté monétaire, qui concerne la quasi-totalité des femmes rencontrées, à l'accès au marché du travail dont sont privées la majorité des femmes étrangères faute de statut légal stable, en passant par la précarité du logement, plus marquée pour les étrangères et les femmes sans enfants.

Depuis 2009, des évolutions de fond se poursuivent, au premier rang desquelles la féminisation de la pauvreté, déjà observée à l'époque. Mais celle-ci ne peut être isolée d'une autre tendance majeure, à savoir l'accroissement de la proportion d'étrangers parmi les personnes accueillies. C'est parmi ces derniers que la proportion de femmes a le plus fortement augmenté au cours de la dernière décennie.

...





UNE FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ ET UNE AGGRAVATION DE LA PRÉCARITÉ DES FEMMES	P. 24
FEMMES ET TERRITOIRES	P. 52
PAUVRETÉ DES FEMMES ET ENFANTS : LE PARADOXE DES MÈRES	P. 72
QUATRE PROFILS DE LA PRÉCARITÉ AU FÉMININ	P. 92

... Se superposant à ces tendances de fond, nous voyons aujourd'hui l'impact des chocs qui se sont succédés ces dernières années. La pandémie de Covid-19 est une parenthèse qui semble aujourd'hui refermée mais qui a coïncidé avec la fin d'une période de stabilisation, voire de légère baisse de la pauvreté des personnes accueillies par le Secours Catholique⁵. Puis sont arrivées la reprise de l'inflation et la guerre en Ukraine. Depuis 2019, au sein de la population accueillie par le Secours Catholique, nombre d'indicateurs se sont dégradés, particulièrement pour les femmes. Ces résultats confirment les craintes des observateurs quant à l'impact de la pandémie sur les inégalités hommes-femmes dans le monde⁶ et montrent que la France ne fait pas exception⁷.

À première vue, même si plus de femmes sont accueillies par le Secours Catholique, leur situation semble moins précaire que celle des hommes. Comme observé dans les années précédentes, les femmes rencontrées en 2022 sont moins souvent que les hommes sans aucune ressource financière, elles vivent moins souvent en dessous du seuil d'extrême pauvreté (soit 40 % du niveau de vie médian), et ont plus fréquemment accès à un logement stable. En revanche, dans toutes ces dimensions, l'écart entre hommes et femmes s'est réduit : depuis 2019 les femmes ont connu une plus forte dégradation de leur situation que les hommes.

Par ailleurs, les femmes rencontrées font face à des vulnérabilités spécifiques : elles sont plus souvent que les hommes à la tête de familles monoparentales, les ruptures conjugales sont plus fréquemment pour elles une circonstance de leur venue dans les accueils, elles sont plus éloignées du marché du travail et sont davantage victimes de violences.

DEPUIS 2019 LES FEMMES ONT CONNU UNE PLUS FORTE DÉGRADATION DE LEUR SITUATION QUE LES HOMMES.

Le dossier thématique est organisé en quatre parties ponctuées de regards thématiques du Secours Catholique :

- la première section présente les principaux traits de la pauvreté des femmes et retrace son évolution dans ses différentes dimensions – démographie, logement, ressources, activité ;
- la deuxième section interroge la dimension régionale des inégalités hommes-femmes et les spécificités de la précarité féminine dans les différents territoires ;
- la troisième section porte plus particulièrement sur les mères : ayant plus souvent que les hommes la charge d'enfants, les femmes sont aussi, dans une certaine mesure, protégées par la présence d'enfants dans leur ménage contre certaines des formes les plus extrêmes de précarité ;
- la quatrième section présente en détail les caractéristiques de quatre profils représentatifs de femmes accueillies par le Secours Catholique en 2022. ■

5. Voir plus loin graphique 14.

6. UN Women, « From Insights to Action: Gender Equality in the Wake of Covid-19 », 2020.

7. D. Joseph et O. Trostianski, « Crise sanitaire et inégalités de genre », *Les Avis du CESE*, mars 2021.



REGARD DU SECOURS CATHOLIQUE

LA PRÉCARITÉ DES FEMMES LIÉE AU RÔLE QUE LA SOCIÉTÉ LEUR ASSIGNE

Cette année, le rapport « État de la pauvreté 2023 » du Secours Catholique s'est concentré sur la situation socio-économique que vivent les femmes que nous rencontrons sur l'ensemble du territoire. Ce choix, né du constat que la population que nous accueillons est très majoritairement féminine, répond aux missions de notre association : renforcer le pouvoir d'agir des personnes rencontrées, éveiller à la solidarité en donnant à connaître la réalité de ces personnes, et s'attaquer aux causes de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion.

Afin de le faire efficacement, nous reconnaissons que le genre est une dimension importante à prendre en compte. « *En tant qu'outil théorique, le genre se réfère aux rapports de pouvoir issus de la construction sociale du "masculin" et du "féminin"* »¹. En effet, être identifié comme personne de genre masculin ou féminin fait peser des préconceptions et des attentes sociales différentes sur les individus. Ainsi, dans notre société, la force physique, la capacité d'abstraction ou encore le sens de l'orientation sont généralement considérés comme des attributs masculins, attributs « positifs » et valorisés. En opposition, on associe communément

l'empathie, la vulnérabilité, les compétences relationnelles et émotionnelles à des attributs féminins.

Ces préconceptions répandues ont une influence forte sur la vie des individus et sur les rapports de domination à l'œuvre. Dès l'enfance, les petites filles sont encore trop souvent encouragées à se plier à des injonctions, comme si elles seules devaient être douces et empathiques, tandis qu'il est davantage accepté des petits garçons qu'ils expriment de la colère et de l'agressivité. Le genre influence ensuite les choix d'études, de carrière, la vie affective et parentale, la santé et la vieillesse des hommes et des femmes. Ainsi, les femmes vont davantage se tourner vers des métiers ou des activités non rémunérés, en lien avec le soin des autres, des enfants, des personnes âgées, vers l'éducation. Ce sont aussi les métiers les moins bien valorisés et rémunérés... En outre, parmi les femmes rencontrées dans nos accueils, à l'image de la société², celles en emploi ont plus souvent des contrats précaires que les hommes³.

Par ailleurs, les femmes assument encore seules ou de manière majoritaire un ensemble de responsabilités au quotidien : la charge

domestique⁴, les temps dédiés aux tâches ménagères dans le foyer étant encore très inégalitaires entre les femmes (3 heures par jour) et les hommes (1 h 45 par jour)⁵ ; la charge parentale : les mères s'occupent davantage de leurs enfants que les pères, et assument davantage les tâches les moins valorisées comme surveiller les devoirs ou emmener les enfants chez le médecin, tandis que le temps parental des pères est plus souvent celui du jeu et du divertissement⁶ ; la charge mentale, c'est-à-dire le fait de planifier la vie du foyer, les rendez-vous médicaux, les vacances, etc. ; mais aussi la charge émotionnelle, qui implique de gérer les conflits, de faire en sorte que tout le monde se sente bien, et même la charge contraceptive, qui suppose de prendre en charge la contraception, de la renouveler, etc.

Cette charge liée à la parentalité est plus lourde encore à assumer quand s'y conjugue la précarité, comme en témoignent les trois textes collectifs du présent rapport. Une femme de Grenoble raconte : *« C'est difficile quand mes enfants comparent leur situation à celle des autres à l'école et me demandent pourquoi ils n'ont pas une maison comme les autres. »* L'arrivée en France peut aussi être l'occasion d'une prise de conscience, comme pour cette femme albanaise : *« Ils ont tout décidé pour moi. Je suis très en colère contre [mon père] car j'ai perdu vingt ans de ma vie [...]. Ici, beaucoup de femmes n'osent pas dire qu'elles font tout à la maison. Moi, j'ai le sentiment d'être abusée, et pour mon mari c'est normal. »* Une femme de Belley explicite, elle, ses stratégies de contraception : *« Je prenais la pilule chez la voisine pour ne plus avoir de gosses. »* Ainsi, la construction genrée de la société influence les parcours des femmes rencontrées de leur naissance jusqu'à leur fin de vie et impacte leurs conditions de vie.

Par ailleurs, le genre est toujours en interaction avec d'autres caractéristiques sociales telles que la classe sociale, l'âge, l'orientation sexuelle, l'origine, le handicap, etc., et les expériences des individus

sont façonnées dans des contextes sociohistoriques particuliers. Le concept d'intersectionnalité⁷ est utilisé par les sciences sociales afin de qualifier et de comprendre les interactions entre les différentes discriminations que peuvent subir les personnes. Par exemple, une femme blanche, jeune, valide et habitant en ville ne vivra pas les mêmes discriminations et oppressions qu'une femme blanche, âgée, handicapée, vivant en milieu rural, qui elle-même aura un vécu différent d'une femme noire, âgée, valide, vivant en ville.

Conscients de la complexité et de la diversité des réalités auxquelles sont confrontées les femmes en situation de pauvreté, nous avons croisé, dans ce rapport, différentes caractéristiques, ce qui permet de dégager des profils parmi les femmes rencontrées. C'est en abordant l'ensemble des composantes de la vie des femmes en situation de pauvreté – les situations et/ou ruptures conjugales, la parentalité, l'accès au logement et les conditions d'habitat, le statut migratoire, la situation professionnelle, les spécificités territoriales, etc. – que nous espérons parvenir à une compréhension plus juste de leurs réalités et des différentes formes d'injustice et de violence auxquelles elles sont exposées. ■

1. F3E, Fiche « Comprendre le genre : de la notion à la démarche », 2022.

2. Insee, « Femmes et hommes : une lente décreue des inégalités », 2022.

3. Voir section 1.7.

4. Insee, « Sur le terrain des tâches domestiques, l'homme est sur le banc des remplaçants », 2023.

5. Insee, Enquête « Emploi du temps », 2010.

6. Christine Barnet-Verzat, « Focus. Le temps des mères, le temps des pères », *Informations sociales*, 153/3, 2009, p. 108-111.

7. Au départ, l'intersectionnalité faisait référence à une catégorie juridique créée dans le contexte américain de 1989 par Kimberlé Crenshaw pour dénoncer et confronter les différentes formes de discrimination et de violence auxquelles la population noire était confrontée. Au fil du temps, ce concept s'est popularisé au sein des sciences sociales et des mouvements sociaux.

1. UNE FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ ET UNE AGGRAVATION DE LA PRÉCARITÉ DES FEMMES

1.1. LA FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ SE POURSUIT...

En 2009, le rapport du Secours Catholique présentait une étude de la pauvreté au féminin⁸ et pointait la féminisation croissante de la pauvreté. Près de quinze ans plus tard, le constat est toujours d'actualité : les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté que les hommes. En 2022, elles représentent 57,5 % des adultes dans les ménages rencontrés par le Secours Catholique, soit un pourcentage jamais atteint jusqu'à présent. Dans la population générale, leur part s'établit à 51,6 % (données Insee, 2019). Les femmes sont donc largement surreprésentées dans les accueils. Leur vulnérabilité à la pauvreté se reflète aussi dans les statistiques concernant la population générale : d'après les derniers chiffres produits par l'Insee, datant de 2019, le taux de pauvreté monétaire (au seuil de 60 %) est plus élevé pour les femmes (15 %) que pour les hommes (14,1 %). Si la population rencontrée par le Secours Catholique était représentative de la population pauvre telle que mesurée par l'Insee, elle devrait compter à peine plus de 53,1 % de femmes. Or plus de 95 % des personnes accueillies

en 2022 sont pauvres au sens monétaire, sans que l'on note une différence entre hommes et femmes. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cet écart constaté entre la part des femmes dans la population accueillie et au sein de la population pauvre au niveau national. Tout d'abord, une partie des personnes rencontrées par l'association (étrangers sans statut légal stable, sans domicile fixe) ne sont pas représentées dans les statistiques nationales. Ensuite, il est possible que les hommes soient plus éloignés des services sociaux et moins enclins que les femmes à demander de l'aide lorsqu'ils sont dans le besoin. Les hommes seuls sont moins fréquemment que les femmes seules entrés en contact avec l'association par l'intermédiaire des services sociaux (74 % contre 65 % pour les femmes, en 2022). Enfin les chiffres de l'Insee correspondent à l'année 2019 et ne permettent pas encore de prendre la mesure des effets de la pandémie qui peuvent avoir aggravé les inégalités de genre.

Jusqu'au début des années 2000, la pauvreté touchait de façon assez indiscriminée les hommes et les femmes, leurs parts respectives parmi les personnes accueillies étant proches de celles au sein de la population générale. De 51 % en 1989⁹, la part des femmes est passée à 52,6 % dix ans plus tard, pour atteindre 55,7 % en 2010. Cette féminisation de la population accueillie par le Secours Catholique se retrouve aussi en partie au niveau national. Selon l'Insee¹⁰, la part des femmes parmi les personnes pauvres (au seuil de 60 % du niveau de vie médian) est passée de 52,7 % en 1999 à 54,5 % en 2010. Mais à partir de 2010, les évolutions divergent : alors que la tendance à la féminisation de la population accueillie par l'association se poursuit en 2011 et que la proportion de femmes reste sur un plateau élevé (autour de 56 %) jusqu'en 2019, au niveau national, la proportion de femmes parmi les personnes pauvres recule entre 2010 et 2012 avant de se stabiliser autour de 53 % jusqu'en 2019. Les ruptures de séries dans les données Insee en 2010 et 2012 peuvent en partie expliquer ces écarts.

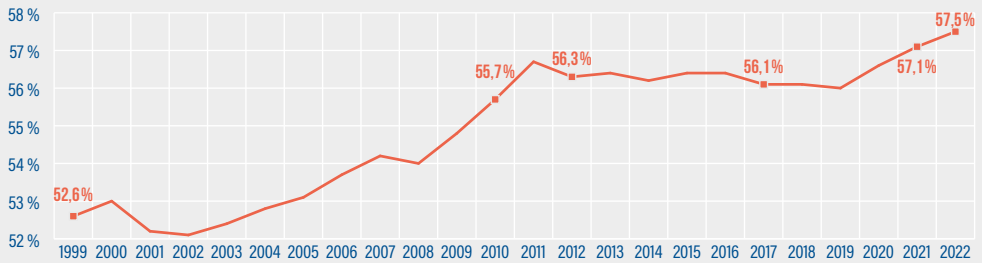
9. Pour la plupart des graphiques et tableaux de ce rapport, les années de comparaison présentées sont : 2012, 2017, 2021 et 2022. Dans la section 1, les graphiques relatifs à des évolutions dans le temps commencent à l'année 2010, date à partir de laquelle les données sont comparables. Lorsque des données antérieures à 2010 sont mentionnées, elles font référence à des données soit archivées, soit présentées dans d'anciens rapports sur l'état de la pauvreté en France du Secours Catholique.

10. Insee, « Chiffres clés. Pauvreté selon le sexe et le seuil », Données annuelles de 1996 à 2019, www.insee.fr/fr/statistiques/3567016.

8. Secours Catholique, Statistiques d'accueil 2008, « La pauvreté au féminin », 2009.

GRAPHIQUE 2

Évolution de la part des femmes (1999-2022)



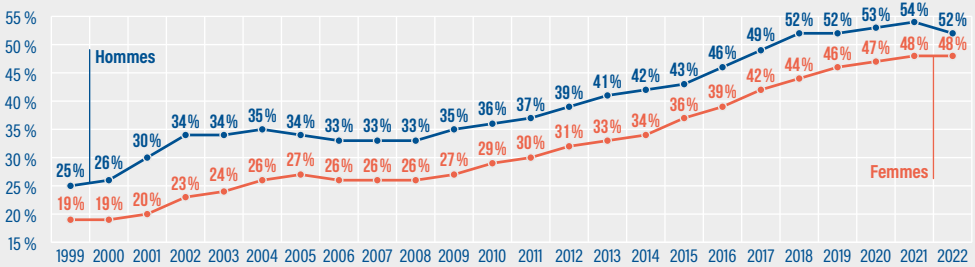
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : En 2022, 57,5 % des adultes (personnes de référence et conjoint[e]s éventuel[le]s) rencontrés par le Secours Catholique sont des femmes.

GRAPHIQUE 3

Évolution de la proportion d'étrangers parmi les adultes rencontrés par genre (1999-2022)



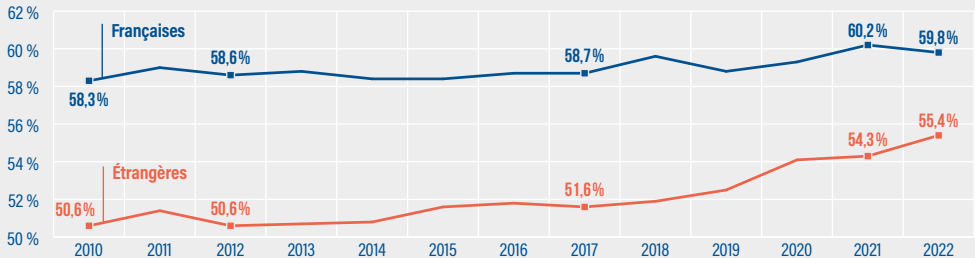
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : En 2022, 48 % des femmes adultes dans les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont de nationalité étrangère.

GRAPHIQUE 4

Évolution de la proportion de femmes rencontrées par nationalité (2010-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : En 2022, 55,4 % des adultes de nationalité étrangère dans les ménages rencontrés par le Secours Catholiques sont des femmes.

La proportion de femmes a augmenté à nouveau fortement à partir de 2019. Notre rapport 2022¹¹, qui analysait l'impact de la pandémie sur la pauvreté, montrait une hausse de la proportion de femmes seules accueillies entre 2019 et 2021. La crise sanitaire a ainsi fragilisé certaines femmes et a contribué à la féminisation de la population rencontrée dans les accueils. Mais une dynamique spécifique aux populations d'origine étrangère explique aussi cette tendance.

1.2. ... EN LIEN AVEC LA HAUSSE DE LA PART D'ÉTRANGERS ACCUEILLIS PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Parmi les adultes rencontrés en 2022, 48 % des femmes et 52 % des hommes sont de nationalité étrangère (graphique 3). Il s'agit là de la poursuite d'une tendance majeure observée dans les dernières décennies. En 2010, seules 29 % des femmes – et 36 % des hommes – étaient de nationalité étrangère. En 2015, c'était 7 points de plus, aussi bien pour les femmes que pour les hommes (36 % des femmes étaient de nationalité étrangère, 43 % des hommes).

Dans le rapport du Secours Catholique de 2009 précédemment cité, la nationalité n'apparaissait pas comme un point essentiel de l'analyse. En 2022, cette dimension est incontournable et explique en partie l'augmentation de la part des femmes dans les accueils.

Comme le montre le graphique 4, dans les années récentes, la féminisation observée de la pauvreté apparaît liée à la progression de la part des personnes de nationalité étrangère. La tendance est la même pour les femmes de nationalité française et étrangère entre 2010 et 2019, dont la proportion augmente légèrement. En revanche, à partir de 2019, la féminisation de la pauvreté s'accroît plus parmi les étrangers : la proportion de femmes dans ce groupe passe de 52,5 % en 2019 à 55,4 % en 2022, soit 3 points d'augmentation en trois ans. Parmi les adultes de nationalité française, la part des femmes augmente aussi, mais de manière moins marquée, passant de 58,8 % en 2019 à 59,8 % en 2022. La féminisation de la population étrangère rencontrée rejoint une tendance observée au niveau national, liée aux changements

observés dans les parcours et histoires migratoires au cours des dernières décennies. Entre 1990 et 2020, la part des femmes dans la population immigrée¹² en France est passée de 48 % à 51,5 %¹³. Néanmoins, la féminisation est plus forte parmi les étrangers accueillis par le Secours Catholique que parmi la population immigrée en général : la pauvreté et la précarité touchent davantage les femmes que les hommes au sein de la population étrangère en France.

Concernant l'origine des personnes étrangères par grande catégorie de pays, très peu de différences sont observées entre hommes et femmes. Dans le graphique 5 qui représente l'évolution de l'origine géographique des femmes étrangères (en cinq grandes catégories), quelques tendances se dégagent sur la période : le Maghreb ne contribue plus qu'à hauteur de 21 % en 2022 contre 27 % en début de période. La part de femmes étrangères en provenance de pays membres de l'Union européenne (UE) a été divisée par deux sur la période (de 10 % en 2010 à 5 % en 2022) parmi les femmes adultes rencontrées par le Secours Catholique. Parallèlement, la part des pays européens hors UE et, dans les dernières années, des pays d'Afrique subsaharienne, a augmenté. Alors que la part des femmes d'Afrique subsaharienne était stable – autour de 30 % – de 2010 à 2018, elle a crû à partir de 2019 pour atteindre 38 % en 2021 (36 % en 2022). Les autres provenances restent relativement marginales (entre 8 et 10 % des femmes étrangères accueillies) et stables.

Si l'on compare les régions d'origine des femmes étrangères rencontrées par le Secours Catholique aux origines des immigrés (hommes et femmes confondus) en France dans les statistiques fournies par l'Insee¹⁴, des différences fondamentales apparaissent. Ainsi, les immigrés en provenance de pays membres de l'UE d'une part, d'Asie et d'Amérique d'autre part, ne sont que marginalement représentés dans les populations qui fréquentent les permanences d'accueil du Secours Catholique alors qu'ils représentent en moyenne 50 %

11. Secours Catholique – Caritas France, « État de la pauvreté en France », 2022.

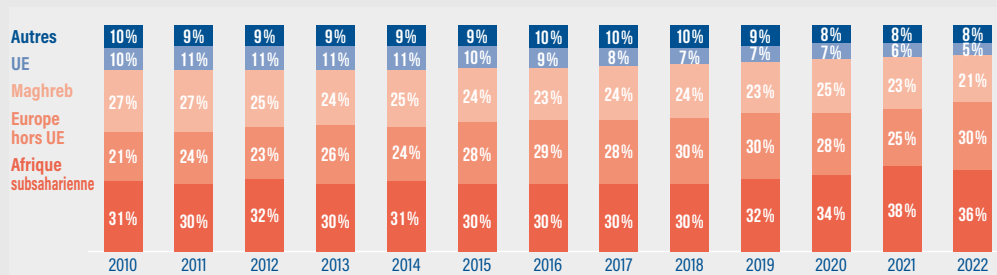
12. L'Insee définit une personne immigrée comme une personne de nationalité étrangère née à l'étranger et vivant en France (www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328).

13. « Femmes et hommes, l'égalité en question », *Insee références*, 2022.

14. Insee, « Répartition des immigrés par groupe de pays de naissance », données annuelles de 2006 à 2022, www.insee.fr/fr/statistiques/2381755.

GRAPHIQUE 5

Évolution de l'origine des femmes étrangères (2010-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes adultes de nationalité étrangère.

Lecture : En 2022, 21% des femmes de nationalité étrangère dans les ménages rencontrés par le Secours Catholique viennent d'un pays du Maghreb.

TABLEAU 1

Évolution de la répartition par origine et par genre des étrangers (2012-2022) – 10 principaux pays d'origine

	2012		2021		2022	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Algérie	14,6 %	13,3 %	12,5 %	13,3 %	12,4 %	12,0 %
Maroc	8,3 %	9,0 %	7,7 %	7,6 %	7,3 %	7,2 %
Roumanie	6,4 %	5,6 %	6,4 %	6,6 %	6,0 %	6,7 %
Kosovo	5,5 %	5,1 %	6,2 %	5,7 %	5,7 %	6,5 %
RDC	4,6 %	4,9 %	5,5 %	5,2 %	5,1 %	5,1 %
Tunisie	4,5 %	4,6 %	4,1 %	4,7 %	4,5 %	5,0 %
Arménie	4,5 %	4,5 %	4,1 %	4,2 %	4,1 %	4,7 %
Russie	4,2 %	3,6 %	3,3 %	4,0 %	3,7 %	4,0 %
Guinée	3,0 %	3,6 %	3,3 %	3,3 %	3,4 %	3,7 %
Géorgie	2,7 %	3,1 %	3,2 %	3,2 %	3,4 %	3,1 %
Total top 10	58,3 %	57,3 %	56,3 %	57,8 %	55,6 %	58,0 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de nationalité étrangère.

Lecture : En 2022, 12% des femmes étrangères rencontrées par le Secours Catholique sont de nationalité algérienne. Il s'agit du premier pays d'origine pour les femmes étrangères en 2022.



© CHRISTOPHE HARGOUES / SCOF

des immigrés présents en France entre 2010 et 2021 (environ 30 % pour les pays de l'UE y compris le Royaume-Uni, près de 20 % pour l'Asie, l'Amérique et l'Océanie cumulées).

Par ailleurs, d'après les données de l'Insee, la part des étrangers en provenance des pays du Maghreb est plutôt stable, autour de 29 %, contrairement à la baisse observée parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique. Les pays d'Afrique subsaharienne, eux, représentent une part croissante des immigrés en France (de 13,0 % en 2010 à 18,3 % en 2021), mais la hausse est régulière sur la période dans les données de l'Insee, alors qu'elle est concentrée sur les années récentes dans les données du Secours Catholique. Les étrangers rencontrés en 2022 en provenance d'Afrique subsaharienne sont plus jeunes (avec un âge médian de 34 ans) que ceux provenant du Maghreb (43 ans pour les hommes, 40 ans pour les femmes), et ils sont arrivés en France plus récemment. Plus de la moitié d'entre eux sont en France depuis moins de quatre ans (contre cinq ans et quatre mois pour les étrangers venant du Maghreb) et 71 % n'ont pas de statut légal stable (59 % pour les étrangers provenant

du Maghreb). Le fait qu'ils s'adressent davantage au Secours Catholique peut s'expliquer par leur arrivée plus récente et des conditions d'accueil durcies qui accentuent leurs difficultés à obtenir un statut légal stable.

Enfin, d'après les données Insee, une tendance à la hausse est observée pour les pays européens non membres de l'UE : leur part passe de 4,8 % en 2010 à 6 % en 2021. Dans les données du Secours Catholique, la part des pays non UE est en forte augmentation (de 21 % en 2010 à 30 % en 2022). La hausse de 5 points entre 2021 et 2022 est en partie expliquée par la guerre en Ukraine (voir l'encadré « Conflit en Ukraine et accueil des femmes ukrainiennes au Secours Catholique en 2022 »).

Les principaux pays d'origine diffèrent assez peu pour les hommes et les femmes, à quelques exceptions près (tableau 1). Ainsi, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, l'Algérie vient en tête quelle que soit l'année considérée, et l'Albanie a supplanté le Maroc à la deuxième place ces dernières années. Les principaux écarts entre hommes et femmes

concernent deux pays en guerre, l'Afghanistan et l'Ukraine. L'Afghanistan, qui était la 9^e origine la plus fréquemment rencontrée pour les hommes en 2021, n'apparaissait qu'à la 24^e place pour les femmes (moins de 1 % des femmes étrangères accueillies contre 3,3 % des hommes). Le décalage s'accroît encore en 2022 puisque le pays représente la 6^e origine pour les hommes, avec 4,5 % des hommes étrangers rencontrés, alors que pour les femmes il est à la 19^e place (1,1 % des femmes)¹⁶.

En 2022, reflet du conflit récent, l'Ukraine apparaît en 3^e place des origines les plus fréquentes pour les femmes : 6,7 % des femmes étrangères accueillies cette année par le Secours Catholique sont ukrainiennes, contre 2,8 % des hommes.

16. En 2021 (resp. 2022) la situation des femmes en République démocratique du Congo (RDC) explique sans doute qu'elles sont surreprésentées par rapport aux hommes, en 7^e (resp. 8^e) position. Toutefois, l'écart reste faible : le pays est à la 11^e place en 2021 et à la 12^e place en 2022 pour les hommes (avec une proportion stable de 2,7 % des étrangers accueillis).

CONFLIT EN UKRAINE ET ACCUEIL DES FEMMES UKRAINIENNES AU SECOURS CATHOLIQUE EN 2022

En 2022, 6,7% des femmes étrangères accueillies sont originaires d'Ukraine, mais elles sont 25 % parmi les personnes étrangères arrivées en France depuis moins d'un an. C'était le cas de 1 % d'entre elles l'année précédente. Ces arrivées sont directement liées au conflit en Ukraine. Les trois quarts sont des femmes, accompagnées d'enfants pour plus de deux tiers d'entre elles. Leur âge médian s'établit à 42 ans, un quart ont moins de 35 ans, et 15 % d'entre elles ont 60 ans ou plus. L'âge moyen des enfants les accompagnant est de 11 ans.

Ces Ukrainiennes rencontrées par le Secours Catholique arrivent en France dans une situation matérielle précaire. Elles ont pu bénéficier à leur arrivée de conditions d'accueil plus favorables que les femmes d'autres nationalités, notamment en ce qui concerne l'accès à un logement grâce à la création de places spécifiques au public ukrainien dans le cadre d'un dispositif exceptionnel et à la solidarité de particuliers (38% sont logées chez des proches ou dans un réseau de solidarité). Ainsi, aucune ne se trouve à la rue ni dans des squats, situation vécue par plus d'une primo-arrivante non ukrainienne sur dix en 2022. Démonstration est ainsi faite que notre pays est capable de conditions d'accueil beaucoup plus dignes que celles qu'il offre d'ordinaire aux personnes exilées.

Neuf femmes ukrainiennes sur dix sont « inactives » et 72% n'ont aucune ressource financière au moment de la rencontre avec les équipes du Secours Catholique. Elles ont en revanche bénéficié d'un statut légal temporaire donnant des droits quasi équivalents à ceux du statut de réfugié. L'obtention de ce document de séjour temporaire permet de percevoir une allocation financière contrairement aux demandeurs originaires d'autres pays qui reçoivent la même allocation mais avec un délai de 45 jours à compter de la délivrance du document de séjour. Ainsi, les trois quarts des femmes ukrainiennes primo-arrivantes rencontrées en 2022 ont un statut légal stable. Il s'agit bien là d'une mesure dérogatoire car, parmi les femmes arrivées depuis moins d'un an en provenance de pays autres que l'Ukraine, seules 12% ont un statut légal stable et 70% sont en attente d'une décision de l'administration. Ainsi, contrairement aux autres personnes d'origine étrangère, leur faible participation au marché du travail n'est pas due à une absence de droits. En revanche, 82% d'entre elles ne parlent pas français (contre 46% des immigrées récentes non ukrainiennes), ce qui, en lien avec leur arrivée récente, peut expliquer en partie leur éloignement de l'emploi et leur absence de ressources.

Leur répartition sur le territoire diffère de celle des migrantes et réfugiées d'autres nationalités : elles sont beaucoup plus fréquemment rencontrées dans les accueils en Bourgogne-Franche-Comté, et moins à Paris.

Ayant fui de manière précipitée un pays en guerre, les femmes ukrainiennes arrivées en 2022 se tournent plus fréquemment que les primo-arrivantes d'autres pays vers le Secours Catholique pour un accompagnement global (32% contre 10%), et expriment plus souvent des demandes liées à l'alimentation (54% contre 49%).

15. Cour des Comptes, rapport « L'accueil et la prise en charge par l'État des réfugiés d'Ukraine en France en 2022 », février 2023.

REGARD DU SECOURS CATHOLIQUE

FEMMES EXILÉES À CALAIS

Plusieurs milliers de personnes exilées sont bloquées à la frontière franco-britannique. Beaucoup imaginent qu'il ne s'agit que de jeunes hommes. Pourtant, nous rencontrons quotidiennement de plus en plus de femmes, voire des familles entières qui, après avoir quitté leur pays, sont sur les routes de l'exil à la recherche d'un avenir meilleur.

Dès 2010, le Secours Catholique de Calais a proposé un accueil spécifique aux personnes vulnérables rencontrées sur les campements ou dans les squats, permettant en particulier aux femmes de s'échapper pour quelques heures de cette « prison sans barreaux » comme dira l'une d'entre elles.

Après la destruction du bidonville en 2016, et alors que le Secours Catholique ouvrait un nouvel accueil de jour dans le cœur de la ville, un espace en non-mixité a été maintenu.

POURQUOI UN ESPACE D'ACCUEIL NON MIXTE À CALAIS ?

Dans un contexte de grande précarité, alors que les campements des personnes exilées sont détruits toutes les quarante-huit heures par les forces de l'ordre, les femmes sont particulièrement vulnérables.

L'accès à l'hébergement est extrêmement limité et inadapté (trois nuits maximum *via* le 115 ou départ loin de Calais dans un centre d'accueil et d'examen des situations – CAES –, hébergement chez des citoyens en cas d'urgence et s'il y a de la place), les toilettes, lorsqu'elles existent, sont partagées avec les hommes, l'accès à des serviettes hygiéniques est difficile, il n'y a pas de laverie permettant de laver son linge, l'accès aux douches gérées par l'État ne leur est pas réservé, etc.

Par ailleurs, la volonté farouche de la grande majorité de ces femmes, en provenance du Soudan, d'Éthiopie, d'Afghanistan, du Niger, de Syrie, du Liban, ou encore du Cameroun, d'Irak, de Guinée, du Koweït, du Congo et parfois d'Europe de l'Est, de se rendre en Grande-Bretagne, les rend particulièrement vulnérables à la violence en général et à l'emprise des réseaux de passeurs en particulier.

48 %

DES FEMMES RENCONTRÉES
PAR LE SECOURS CATHOLIQUE
SONT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE.

Sur le terrain, nous constatons quotidiennement que les femmes exilées ne sortent que très peu de leurs tentes et qu'elles cherchent souvent à réduire au maximum leurs relations avec les personnes étrangères à leur cercle familial. Plusieurs d'entre elles nous parlent des violences qu'elles ont eu à subir sur leur parcours ou à Calais.

Face à ces constats et observations, nous avons décidé de formaliser l'ouverture d'un accueil de jour en non-mixité.

UN ESPACE QUI RÉPOND AUX BESOINS DES FEMMES EXILÉES

Ouvert depuis 2017, cinq après-midi par semaine, pour les femmes seules ou avec enfants, cet espace a vocation à offrir un lieu de repos et de convivialité. Entre septembre 2021 et septembre 2022, 832 entrées de femmes et 384 entrées d'enfants ont été comptabilisées. Aujourd'hui, nous pouvons compter sur une trentaine de bénévoles femmes mobilisables avec des missions d'accueil, d'interprétariat, de lessives, d'animations et de suivi social ou d'information. Cet accueil est ouvert en étroite collaboration avec plusieurs associations agissant localement, parmi lesquelles le Refugee Women Center, Project Play, la Croix-Rouge ou Utopia56. Les équipes sont également en lien avec La Vie active qui gère l'accès aux douches ouvertes par l'État et avec laquelle il a pu être organisé un passage de navette spécifique pour les femmes.

Ce lieu est organisé avec les femmes elles-mêmes pour leur permettre de se sentir en confiance et en sécurité et d'ouvrir la parole : avec le temps et le repos, beaucoup de femmes nous racontent leur détresse, leur crainte de dormir dehors et l'ensemble de leurs difficultés dues aux conditions de vie déplorables à Calais. Petit à petit, cela permet aux bénévoles de leur donner des informations fiables sur les services existants – ceux de l'État et ceux des associations –, sur la demande d'asile, sur la prévention en santé ou en santé sexuelle. En fonction de leurs besoins, les femmes peuvent aussi être orientées vers les services pertinents (hébergement, soins, matériel, etc.).

Outre ces actions à destination directe des personnes exilées qui cherchent à franchir la frontière, l'équipe du Secours Catholique a aussi à cœur de créer des événements qui permettent aux femmes de toute origine, calaisiennes ou exilées de passage à Calais, de se rencontrer et d'échanger.

Ces temps d'échange lors de maraudes, de l'accueil de jour ou des événements permettent d'ajuster nos actions et de construire avec les femmes des espaces d'expression et d'interpellation nourrissant ainsi notre plaidoyer.

Enfin, face à ces situations de détresse, le Secours Catholique demande que les droits fondamentaux des personnes migrantes soient respectés. Cela implique la fin des expulsions de terrain quasi quotidiennes mais également de développer la possibilité pour les personnes, et en particulier pour les femmes, de trouver des espaces de répit leur permettant de se poser, de se reposer, d'accéder aux services de base et à une information juste, complète et impartiale leur permettant de prendre des décisions éclairées sur la suite de leur parcours. ■

1.3. UNE SURREPRÉSENTATION DE FEMMES D'ÂGE ACTIF

La majorité des femmes rencontrées par le Secours Catholique sont des femmes relativement jeunes, d'âge actif. Des différences en fonction de la nationalité apparaissent dans le graphique 6 : la distribution par âge des Françaises est plus étalée. Ainsi près des deux tiers (65 %) des étrangères ont entre 25 et 45 ans, contre 43 % des Françaises. 40 % des femmes françaises rencontrées ont 50 ans ou plus, alors que ce n'est le cas que de 7 % des femmes étrangères ; près de 10 % ont plus de 60 ans, contre moins de 4 % pour les femmes d'origine étrangère.

L'âge médian des femmes rencontrées par le Secours Catholique tend à augmenter : il s'établit à 41 ans en 2022 contre 38 ans en 2010. Une évolution similaire est observée chez les hommes accueillis, dont l'âge médian passe de 39 à 42 ans sur la même période. Ce glissement correspond au vieillissement observé dans la population générale : sur la même période, l'âge médian en France est passé de 37 à 40 ans pour les hommes et de 40 à 43 ans pour les femmes. Les hommes accueillis par le Secours Catholique sont un peu plus âgés que dans la population générale, alors que les femmes accueillies sont un peu plus jeunes. Pour les femmes, l'écart par rapport à la population générale s'explique en partie par la différence d'âge en fonction de la nationalité. Pour les femmes de nationalité française rencontrées par le Secours Catholique, l'âge médian se situait à 39 ans en 2010, il est de 45 ans en 2022. Les femmes étrangères sont plus jeunes, avec un âge médian qui n'augmente que de deux ans, passant de 35 à 37 ans sur la même période.

En revanche, la part des femmes âgées accueillies par le Secours Catholique est nettement plus faible que leur part dans la population générale, y compris pour les femmes françaises.

1.4. LE POIDS DES RUPTURES CONJUGALES ET LA CHARGE DES ENFANTS

62 % des femmes rencontrées sont le seul adulte de leur ménage, alors que ce n'est le cas que pour 51 % des hommes. En 2008, c'était le cas de 60 % des femmes et de 53 % des hommes selon le rapport du Secours Catholique de 2009 précédemment cité. Parmi elles, comme le montre le graphique 7, on trouve des femmes

seules (28 % des femmes rencontrées) et des mères isolées ayant à charge un ou plusieurs enfants (34 % des femmes rencontrées). Le pourcentage de femmes seules a tendance à augmenter : en 2008, elles représentaient 24 % des femmes accueillies. Au niveau national aussi la proportion de femmes seules a augmenté, passant de 20,2 % en 2009 à 22,7 % en 2020, mais la hausse est plus forte parmi les personnes accueillies. Alors qu'au niveau national, c'est parmi les catégories les plus jeunes (de 15 à 39 ans) que la proportion de personnes vivant seules a le plus augmenté, parmi la population accueillie, la hausse est plus marquée pour les femmes de plus de 65 ans. Chez elles, la part des femmes seules est passée de 24 % à 35 %, mais elles restent sous-représentées parmi les personnes accueillies : en France, 43,5 % des femmes de 65 ans ou plus vivaient seules. Alors que la proportion d'hommes seuls est très importante – 45 % des hommes rencontrés par le Secours Catholique sont dans cette situation –, chez les femmes, la structure familiale la plus représentée reste la situation de mère isolée.

Si l'on s'intéresse aux circonstances particulières mentionnées lorsque les personnes demandent l'aide du Secours Catholique, pour les femmes seules (avec ou sans enfants), la catégorie « abandon, séparation, divorce récent » vient en tête et est mentionnée par 22 % d'entre elles, alors qu'elle n'est citée que par 12 % des hommes. Les femmes seules ou mères isolées d'origine française rencontrées sont 27 % à faire mention de l'une de ces circonstances, contre 15 % des étrangères.

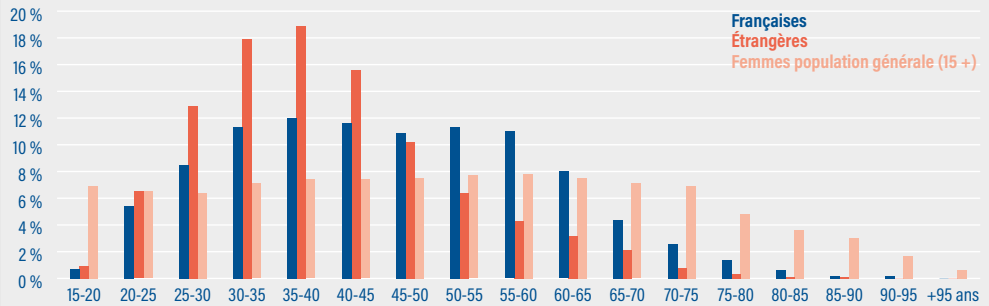
En outre, seules 18 % des femmes françaises rencontrées vivant seules avec un ou plusieurs enfants perçoivent une pension alimentaire, un chiffre relativement stable au cours de la dernière décennie (17 % en 2012). Cette proportion chute à 5,5 % pour les mères isolées étrangères¹⁷. Selon une étude réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) en 2021¹⁸, en France, 29 % des pères solvables, c'est-à-dire avec des ressources supérieures à 700 euros par mois, n'ayant pas la garde de leurs enfants ne versaient pas

17. Les pères isolés sont minoritaires parmi les personnes rencontrées et ils ne bénéficient que dans de très rares cas d'une pension alimentaire (5,5 % pour les Français, moins de 1 % pour les étrangers).

18. Drees, *Études & Résultats*, n° 1179, janvier 2021.

GRAPHIQUE 6

Distribution par âge selon la nationalité (2022)



Source : Secours Catholique ; Insee.

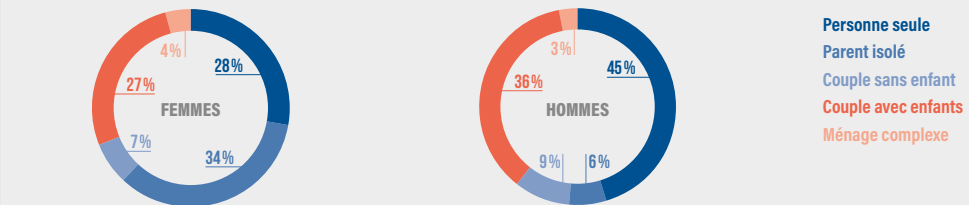
Champ : Femmes adultes.

Lecture : En 2022, 5,4 % des femmes françaises dans les ménages rencontrés par le Secours Catholiques ont entre 20 et 25 ans. Les 20-25 ans représentent 6,5 % de la population française de plus de 15 ans.

Note : Les barres en beige représentent la pyramide des âges des femmes dans la population française métropolitaine au 1^{er} janvier 2022 (Insee). Pour les âges les plus jeunes, la comparaison est limitée par le fait que la population rencontrée par le Secours Catholique est composée des femmes adultes uniquement, c'est-à-dire personne de référence du ménage ou, le cas échéant, du conjoint(e) de la personne de référence. Elle exclut les enfants d'un ménage car nous n'avons pas l'information sur le sexe de ces enfants. Ainsi, les 15-20 ans sont sous-représentées dans notre échantillon, mais si l'on inclut les enfants dans la pyramide des âges (sans distinction de sexe), il apparaît au contraire que les 15-20 ans sont surreprésentées dans la population accueillie par le Secours Catholique par rapport à leur poids dans la population générale.

GRAPHIQUE 7

Structure des ménages selon le genre (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : 27 % des femmes et 36 % des hommes adultes dans les ménages rencontrés par le Secours Catholiques vivent en couple avec un ou des enfants.

Note : Les ménages complexes sont des ménages composés de plusieurs adultes (autres que conjoint) et éventuellement d'enfants.

TABLEAU 2

Structure des ménages dans lesquels vivent les femmes adultes, selon la nationalité (2022)

	Françaises	Étrangères	Femmes population générale (2018)
Femme seule	35 %	20 %	10 %
Mère isolée	37 %	33 %	10 %
Couple sans enfants	7 %	6 %	26 %
Couple avec enfants	17 %	36 %	48 %
Ménage complexe	4 %	5 %	6 %

Source : Secours Catholique, Insee.

Champ : Femmes adultes.

Lecture : En 2022, 17 % des femmes françaises et 36 % des femmes étrangères rencontrées par le Secours Catholiques vivent en couple avec un ou des enfants. C'est le cas de 48 % des femmes adultes dans la population générale (données Insee de 2018).

de pension alimentaire à leur ex-conjointe. Mais cette étude exclut de son champ les ruptures d'unions libres qui représentent la moitié des séparations de couples avec enfants mineurs et qui ne sont pas encadrées par la loi. Par ailleurs, en dessous et autour du seuil de solvabilité retenu, le taux de non-versement de pensions est considérablement plus élevé. Plus de 80 % des parents non gardiens ayant un revenu mensuel inférieur à 700 euros ne versent aucune pension à leur ex-conjoint. Le taux de non-versement atteint encore 65 % pour les parents non gardiens dont les ressources sont comprises entre 700 et 1 000 euros. À la lumière de ces statistiques nationales, les femmes françaises séparées rencontrées par le Secours Catholique, avec un taux de perception de pension alimentaire de 18 %, ne font donc pas exception : leur situation est comparable à celle des femmes séparées d'un homme à faibles ressources.

L'ensemble de ces statistiques confirme la vulnérabilité particulière des femmes à des ruptures familiales. Les femmes seules, avec ou sans enfants, sont aussi deux fois plus nombreuses que les hommes seuls à mentionner le décès récent d'un proche (2,7 % contre 1,3 %).

Autre marqueur particulièrement sensible des inégalités entre hommes et femmes, 5,1 % des femmes seules et mères isolées accueillies – 4,2 % des Françaises et 6,8 % des étrangères – font état de violences subies¹⁹, contre 1,9 % des hommes. La proportion de femmes seules et de mères isolées mentionnant avoir subi des violences a tendance à augmenter : en 2010, elles étaient 2,8 % pour les Françaises et 4,3 % pour les étrangères à faire état de violences comme circonstance liée à leur venue dans les accueils. Les femmes seules et mères isolées font plus fréquemment mention de violences subies que les femmes en couple (1,4 % des Françaises et 2,4 % des étrangères en couple rencontrées en 2022). La tendance à la hausse observée sur la période, notamment chez les Françaises, peut refléter l'évolution de la société, moins tolérante à l'égard des violences, qui permettrait aux femmes de verbaliser davantage les violences subies. Mais la forte augmentation observée en 2022 marque une rupture qui est difficilement explicable par une évolution des mentalités et suggère plutôt une hausse réelle des

violences subies par les femmes. Cette augmentation de la mention de violences entre 2021 et 2022 s'observe aussi pour les femmes en couple, et les hommes, bien que ces derniers soient moins nombreux que les femmes à en faire état.

Les femmes d'origine française et étrangère diffèrent également par le type de structure familiale dans laquelle elles sont insérées. La proportion de femmes seules est beaucoup plus importante chez les femmes françaises, et inversement les femmes étrangères sont deux fois plus fréquemment en couple avec des enfants. Ces différences reflètent en partie les différences d'âge commentées ci-dessus, mais pas uniquement. Parmi les femmes de 25 à 45 ans, la proportion de femmes seules chez les Françaises (15,8 %) se rapproche de celle observée chez les étrangères (12,8 %), en revanche les Françaises sont beaucoup plus fréquemment des mères isolées (50,7 % contre 36,7 % pour les étrangères), et moins souvent en couple.

Si l'on compare la structure familiale des femmes rencontrées par le Secours Catholique avec les derniers chiffres disponibles sur l'ensemble de la population²⁰ on remarque une forte surreprésentation des femmes seules et des mères isolées parmi les femmes rencontrées. L'absence de conjoint peut être un facteur de vulnérabilité.

En 2022, 64 % des femmes rencontrées vivent dans un ménage avec enfants, contre 44 % des hommes. Environ un tiers d'entre elles vivent avec un seul enfant (36 %), un autre tiers (32 %), dans un ménage avec deux enfants, et les 32 % restantes vivent dans un ménage comptant trois enfants ou plus. La proportion de femmes avec un seul enfant est plus élevée de 8 points pour les femmes françaises (40 % contre 32 % pour les femmes d'origine étrangère).

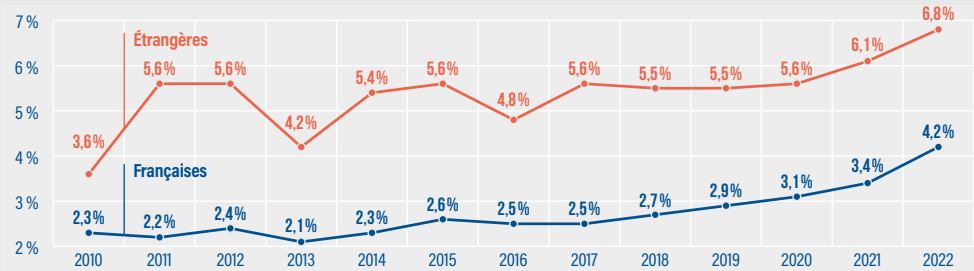
La proportion de femmes avec enfants rencontrées par le Secours Catholique a eu tendance à fléchir depuis 2010 : 66 % en 2019 contre 69 % en 2010. Dès lors qu'un enfant est présent dans un ménage accueilli, il y a presque systématiquement une femme dans ce ménage. En 2022, 94,4 % (92 % en 2008) des enfants connus du Secours

19. Le questionnaire ne précise pas le type de violences subies.

20. Insee, France. *Portrait social*, 2021.

GRAPHIQUE 8

Proportion de femmes seules ou mères isolées mentionnant avoir subi des violences, par nationalité (2010-2022)



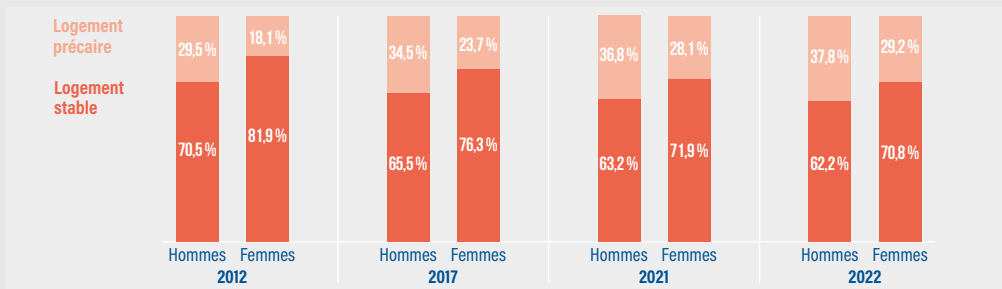
Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes seules et mères isolées.

Lecture : En 2022, 6,8% des femmes seules et mères isolées étrangères et 4,2% des femmes seules et mères isolées françaises rencontrées mentionnent avoir subi des violences.

GRAPHIQUE 9

Évolution de la répartition par type de logement selon le genre (2012-2022)



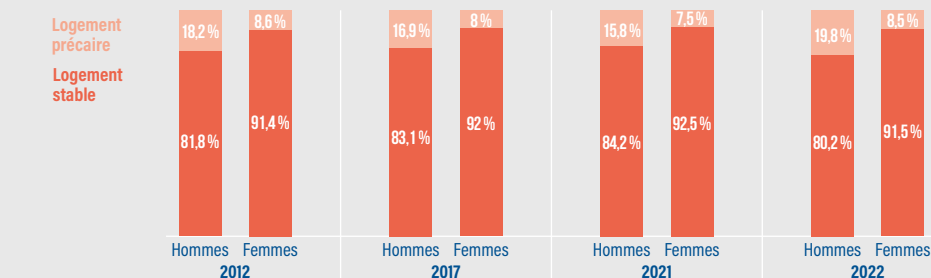
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 70,8% des femmes vivent en logement stable contre 62,2% des hommes.

GRAPHIQUE 10

Évolution de la répartition par type de logement selon le genre parmi les personnes de nationalité française (2012-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes de nationalité française rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 91,5% des femmes françaises vivent en logement stable contre 80,2% des hommes français.

Catholique vivaient dans une famille où se trouvait une femme, que celle-ci soit ou non leur mère, qu'elle ait ou non un conjoint.

1.5. UNE DÉGRADATION DES SITUATIONS PAR RAPPORT AU LOGEMENT

Près de trois femmes sur dix rencontrées par le Secours Catholique en 2022 n'ont pas de logement stable (29,2%). C'est certes moins que les hommes (à 37,8% dans cette situation), mais la situation des femmes s'est dégradée encore plus fortement que celle des hommes depuis 2012, date à laquelle 18,1% d'entre elles n'avaient pas accès à un logement stable (graphique 9). La dégradation continue de la situation par rapport au logement, depuis lors, s'explique en grande partie par l'évolution du profil des ménages accueillis : les femmes étrangères représentent 47,6% des personnes accueillies en 2022 contre 31,4% en 2012. Or l'accès à un logement stable est fortement lié à la nationalité et au statut légal de la personne de référence : 86,6% des ménages dont la personne de référence est française vivent dans un logement stable en 2022 (un pourcentage qui évolue peu depuis 2012), c'est le cas de 69,2% des ménages dont la personne de référence est étrangère et au statut légal stable et de 22,5% des ménages dont la personne de référence est étrangère et au statut légal instable.

La distinction par nationalité dans les graphiques 10 et 11 permet de mettre en évidence les évolutions différenciées dans l'accès au logement. Parmi les personnes de nationalité française rencontrées au Secours Catholique, 91,5% des femmes et 80,2% des hommes vivent en logement stable en 2022 (graphique 10). Inversement, parmi les personnes françaises rencontrées vivant en logement précaire, les hommes vivent plus souvent que les femmes dans la rue ou dans des abris de fortune.

Quant aux personnes de nationalité étrangère, la part de femmes en logement instable augmente très fortement puisqu'elle passe de 40,9% en 2012 à 55% en 2022 (graphique 11). La part d'hommes étrangers en logement instable est, quant à elle, stable sur la période. Elle atteint 57,6% en 2022, un chiffre proche de celui observé chez les femmes étrangères. Cela confirme que le Secours Catholique a vu dans ses accueils une part croissante de femmes étrangères aux conditions de vie extrêmement précaires. Cependant, même si la part de personnes en

logement instable est proche entre les femmes et les hommes étrangers, les types de logement varient : ainsi, les femmes étrangères sont plus souvent logées chez des amis, des membres de leur famille et en centre d'hébergement que les hommes qui, eux, vivent plus souvent dans la rue, dans un squat ou dans un abri de fortune.

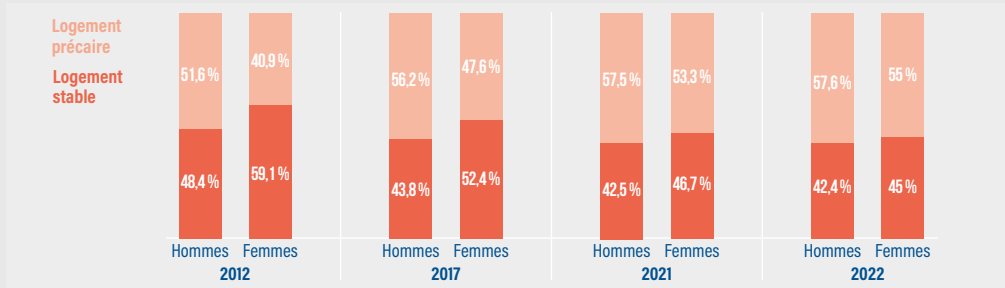
Autre indicateur de la situation de mal-logement en France, le temps passé dans un logement instable est en forte hausse depuis 2012. En effet, parmi l'ensemble des ménages en logement instable, la durée médiane passée dans le logement était d'environ cinq mois en 2012, huit mois en 2017, et dépasse un an et demi en 2022. Le graphique 12 montre la durée médiane, en mois, en logement précaire au fil du temps et selon le type de ménage. On observe ainsi que les situations d'habitat précaire sont de moins en moins temporaires pour l'ensemble des ménages. Néanmoins, en raison de la proportion relativement importante de ménages étrangers au statut légal précaire parmi les couples avec enfants et les mères seules, la hausse apparaît particulièrement rapide et forte pour ces types de ménage. La moitié des couples avec enfants en logement précaire sont dans cette situation depuis au moins deux ans et demi. C'est un peu moins de deux ans pour les mères isolées. Ainsi, les ménages avec enfants, parmi lesquels les femmes sont plus souvent présentes, sont installés dans des situations de plus en plus durables de précarité du logement. Les effets de cette précarité du logement sur les enfants de ces ménages sont multiples : difficultés du suivi de la scolarité, difficultés dans la socialisation des enfants avec leurs camarades...

Le graphique 13 montre que l'inégalité homme-femme relative à la stabilité du logement s'estompe lorsque la présence d'enfants au sein du foyer est prise en compte. En restreignant la comparaison aux ménages avec enfants, 93,3% des femmes françaises vivent en logement stable, contre 91,6% des hommes, soit un écart de moins de 2 points. Pour les personnes étrangères, l'écart s'inverse même : les hommes avec enfants sont plus souvent en logement stable que les femmes avec enfants.

Comme développé dans la section 3, cela suggère que, globalement, la stabilité du logement n'est pas tant conditionnée par le genre que par la présence d'enfants : c'est en partie parce qu'une plus forte

GRAPHIQUE 11

Évolution de la répartition par type de logement selon le genre parmi les personnes de nationalité étrangère (2012-2022)



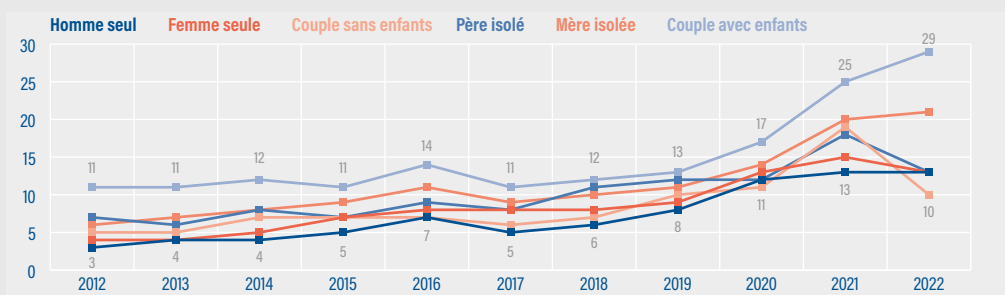
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes de nationalité étrangère rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 45 % des femmes étrangères vivent en logement stable contre 42,4 % des hommes étrangers.

GRAPHIQUE 12

Durée médiane - en mois - passée dans le logement précaire selon le type de ménage (2022)



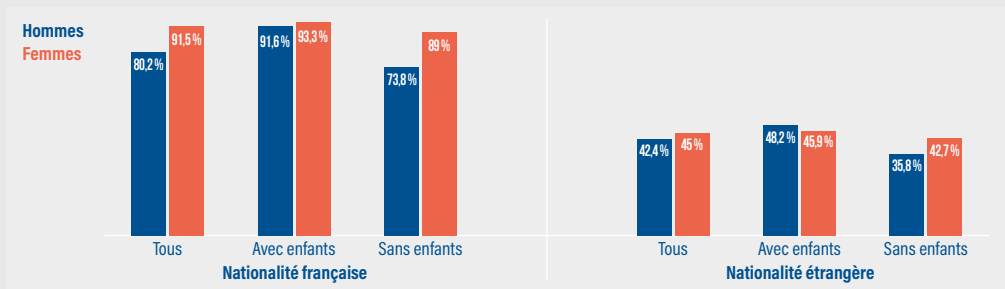
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique en 2022 en logement précaire.

Lecture : En 2022, la durée médiane passée en logement précaire par les couples avec enfants est de 29 mois contre 11 mois en 2012.

GRAPHIQUE 13

Part des adultes vivant en logement stable selon la nationalité, le genre et la présence d'enfants (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 93,3 % des femmes françaises vivant avec des enfants sont dans un logement stable, contre 45,9 % des femmes étrangères vivant avec des enfants.

proportion de femmes vivent avec des enfants qu'elles sont plus souvent en logement stable que les hommes. Finalement, pour les personnes françaises, être une femme protège globalement contre la précarité du logement ; la présence d'enfants semble apporter aux parents une protection renforcée contre l'instabilité du logement, pour les femmes comme pour les hommes. Néanmoins, parmi les personnes étrangères, ni le fait d'être une femme, ni celui d'avoir des enfants ne garantissent l'accès à un logement stable mais cela ne fait qu'atténuer une situation globale de grande précarité face au logement.

1.6. UNE AGGRAVATION DE LA PAUVRETÉ, SURTOUT POUR LES ÉTRANGÈRES

Bien que la pauvreté soit multidimensionnelle, elle est le plus souvent définie par rapport au niveau de vie et aux ressources disponibles. Chez les personnes accueillies par le Secours Catholique, un premier indicateur, indépendant des questions de mesure du niveau de vie, est la part des personnes sans ressources.

En 2022, 21,6 % des femmes rencontrées par le Secours Catholique vivent dans un ménage sans ressource financière (aucun revenu du travail ou transfert déclaré). Cette part est inférieure à celle des hommes, qui sont 27,3 % dans cette situation de dénuement extrême.

Mais tendancielle sur la période 2010-2022 (graphique 14), la hausse a été plus marquée pour les femmes (+ 120 %, passant de 9,8 % à 21,6 %), avec un bond de 2 points entre 2021 et 2022, contre une hausse de 57 % (passant de 17,3 % à 27,3 %) pour les hommes.

Cette hausse, tout comme le rapprochement entre hommes et femmes, est entièrement due à l'augmentation de cette précarité extrême parmi les populations d'origine étrangère. Ainsi que le montre le graphique 15, la part des femmes françaises vivant dans un ménage sans ressources, même si elle a légèrement augmenté entre 2021 et 2022, reste relativement stable sur l'ensemble de la période, autour de 3,6 %.

En revanche, la part de personnes étrangères vivant dans un ménage sans ressources a fortement augmenté. Elle est passée de 27,6 % à 47,3 % chez les femmes et de 36,3 % à 50,5 % chez les hommes.

Cette évolution pourrait être interprétée comme résultant d'une précarité extrême transitoire pour des étrangers récemment arrivés en France et se tournant vers le Secours Catholique dans l'attente d'une stabilisation de leur situation. Or la durée de présence en France de ces étrangers sans ressources a augmenté entre 2010 et 2022 : elle était déjà en moyenne d'un peu plus de trois ans en 2010, contre quatre ans et trois mois en 2022. Plus parlant encore, en 2022, 84 % des femmes et 83 % des hommes sans ressources rencontrés par le Secours Catholique sont en France depuis plus d'un an, contre 71 % des femmes et 62 % des hommes dans la même situation en 2010.

Ces chiffres révèlent en creux les difficultés durables rencontrées par les étrangers arrivant en France et, du fait du durcissement des conditions de régularisation de leur situation, la dégradation de leur insertion sur le marché du travail au cours de la période.

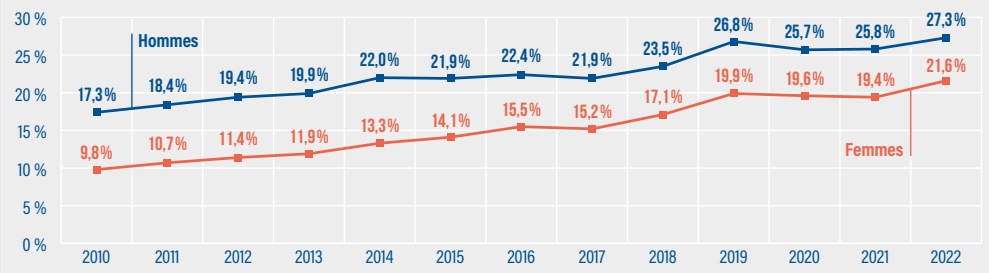
Sans surprise au vu de ce qui précède, la part des personnes étrangères vivant dans des ménages ayant un niveau de vie inférieur à 40 % du niveau de vie médian a augmenté. Les femmes sont, en moyenne, un peu moins affectées par la pauvreté extrême que les hommes, mais dans les années récentes, le taux d'extrême pauvreté des femmes étrangères a rattrapé celui des hommes étrangers.

Concernant les personnes de nationalité française, on observe peu de différences entre hommes et femmes, et deux sous-périodes marquées : de 2010 à 2018, la proportion d'adultes ayant un niveau de vie inférieur à 40 % du niveau de vie médian a tendance à baisser, alors que sur la période récente elle remonte fortement, et plus encore pour les femmes que pour les hommes, sous l'effet combiné depuis 2020 de la crise sanitaire et de l'inflation : 60,3 % des femmes françaises accueillies sont en dessous du seuil d'extrême pauvreté en fin de période, soit 10 points de plus qu'en 2018.

Entre 2012 et 2022, la répartition entre les types de ressources perçues évolue peu pour les ménages dont la personne de référence est française ou étrangère au statut légal stable. Les seules évolutions notables, observées chez tous les types de ménage, sont la baisse de la part de ménages ne percevant que des transferts

GRAPHIQUE 14

Évolution de la part des personnes vivant dans un ménage sans ressources (2010-2022)



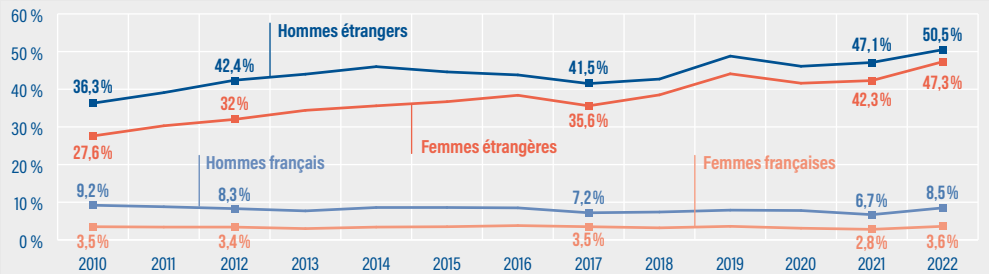
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : En 2022, 27,3 % des femmes et 21,6 % des hommes rencontrés par le Secours Catholique vivent dans un ménage qui n'a aucune ressource.

GRAPHIQUE 15

Évolution de la part des personnes vivant dans un ménage sans ressources financières par nationalité (2010-2022)



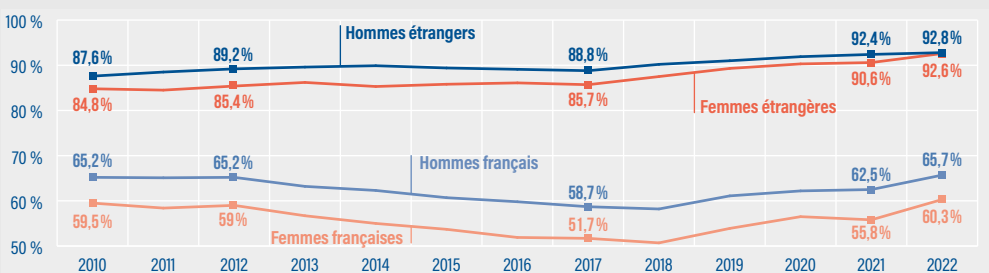
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : En 2022, 47,3 % des femmes étrangères et 50,5 % des hommes étrangers rencontrés par le Secours Catholique vivent dans un ménage qui n'a aucune ressource.

GRAPHIQUE 16

Évolution de la part des personnes vivant dans un ménage sous le seuil d'extrême pauvreté (niveau de vie < 40% du niveau de vie médian) par nationalité (2010-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : En 2022, 92,6 % des femmes étrangères et 92,8 % des hommes étrangers rencontrés par le Secours Catholique vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 40 % du niveau de vie médian.

INFLATION, NIVEAU DE VIE ET MESURE DE LA PAUVRETÉ

Bien que l'inflation ait un impact direct sur les dépenses et que le niveau de vie soit calculé à partir des ressources, l'inflation affecte indirectement la mesure de la pauvreté et du niveau de vie. En effet, pour analyser l'évolution de la pauvreté au cours du temps, les ressources financières des ménages sont converties en euros constants en divisant les montants monétaires en euros courants par l'indice des prix à la consommation. Une hausse de l'indice des prix, si elle est supérieure à la hausse des revenus, fait donc mécaniquement baisser le niveau de vie réel, c'est-à-dire corrigé de l'inflation. Par ailleurs, le revenu médian, qui sert à calculer le seuil de pauvreté, évolue lui aussi en fonction de l'inflation, des revalorisations des salaires et des prestations sociales. La définition du seuil de pauvreté la plus communément adoptée en France, comme dans la plupart des pays européens, s'appuie sur le niveau de vie médian : sont considérés comme pauvres les ménages dont le niveau de vie – c'est-à-dire le revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation – est inférieur à 60 % du niveau de vie médian²¹. À supposer que le niveau de vie médian évolue au même rythme que l'inflation, hypothèse que nous avons faite en l'absence de données sur les revenus pour 2021 et 2022²², le seuil de pauvreté sera mécaniquement réévalué et augmentera dans les mêmes proportions que l'indice des prix à la consommation²³. Sous cette hypothèse, si les ressources financières des ménages les plus pauvres évoluent moins vite que l'inflation, celle-ci va entraîner une hausse du taux de pauvreté. Cette hausse peut être transitoire s'il ne s'agit que d'un décalage temporel dans l'ajustement à l'inflation des plus faibles ressources (prestations sociales, salaire minimum, réévalués à échéances fixes) ou permanente si la hausse des prix mène à un décrochage des revenus les plus faibles par rapport aux revenus plus élevés et à une augmentation de l'inégalité de la distribution des revenus en France. Les fiches statistiques collectées par le Secours Catholique en 2023 et 2024 permettront ainsi de mieux quantifier l'impact de l'inflation sur la pauvreté et de distinguer les effets de décalage temporel de l'ajustement des ressources d'évolutions plus structurelles dans la distribution des revenus.

21. Insee, « L'essentiel sur... la pauvreté », 12 juin 2023, www.insee.fr/fr/statistiques/5759045#onglet-3.

22. Les dernières données de revenu diffusées par l'Insee portent sur 2020.

23. Le seuil de pauvreté publié par l'Insee à partir de l'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) pour 2020 est de 1 132 euros par mois pour une personne seule (Insee, *Insee analyses*, n° 77, octobre 2022). En faisant l'hypothèse que le niveau de vie médian a augmenté au même rythme que l'indice des prix à la consommation, nous calculons un seuil de pauvreté à 1 151 euros en 2021 et 1 211 euros en 2022.

et la hausse de la part de ménages qui ne perçoivent que des revenus du travail, ou alors seulement des revenus classés dans la catégorie « autres » (y compris les revenus informels). On peut noter ainsi une hausse globale dans les accueils du Secours Catholique de la part de ménages percevant des revenus du travail, tant pour les hommes que pour les femmes. Cela souligne la précarisation des conditions de vie des hommes et des femmes « en activité », au sens statistique (en emploi ou en recherche d'emploi), dont les revenus ne suffisent pas à couvrir l'ensemble de leurs charges et qui n'ont pas d'autre option que de solliciter l'aide des associations.

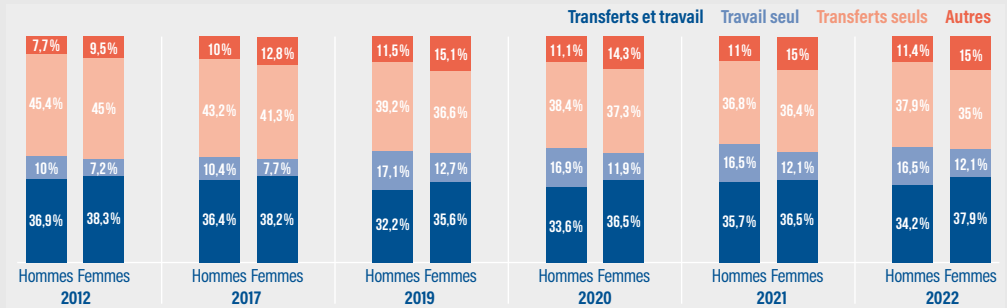
La répartition entre les types de ressources est relativement similaire pour les hommes et les femmes mais une proportion plus importante d'hommes ne perçoit que des revenus du travail : 16,5 % des hommes

contre 12,1 % des femmes de nationalité française en 2022 et 14,5 % des hommes contre 10,6 % des femmes de nationalité étrangère au statut légal stable. Plus globalement, la part de personnes vivant dans un ménage percevant des revenus du travail (avec ou sans transferts) est similaire pour les hommes et les femmes français (environ 50 %), elle est d'environ 44 % pour les hommes et de 40 % pour les femmes de nationalité étrangère au statut légal stable.

Quels que soient le genre, la nationalité et le statut administratif, la part de personnes percevant des allocations familiales, parmi les personnes vivant dans un ménage avec enfants et percevant des transferts, diminue au cours du temps avec toutefois un léger rebond durant la crise du Covid-19. La distinction selon le genre permet de mettre en évidence, parmi les

GRAPHIQUE 17

Évolution du type de ressources perçues selon le genre parmi les adultes de nationalité française (2012-2022)



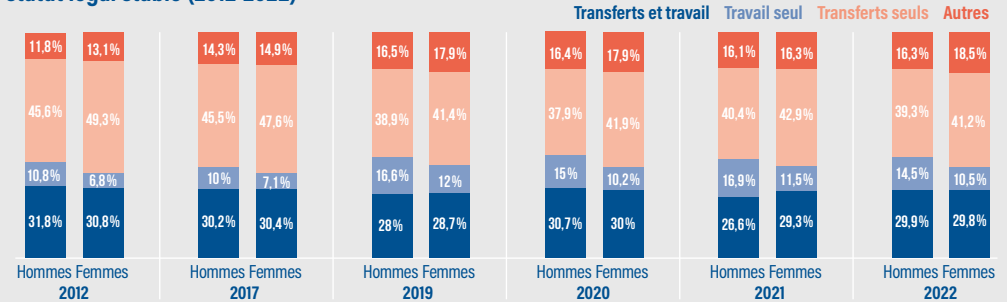
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes français rencontrés par le Secours Catholique, vivant dans un ménage qui déclare percevoir des ressources.

Lecture : En 2012, 45% des femmes françaises déclaraient percevoir uniquement des transferts contre 35% en 2022.

GRAPHIQUE 18

Évolution du type de ressources perçues selon le genre parmi les adultes de nationalité étrangère au statut légal stable (2012-2022)



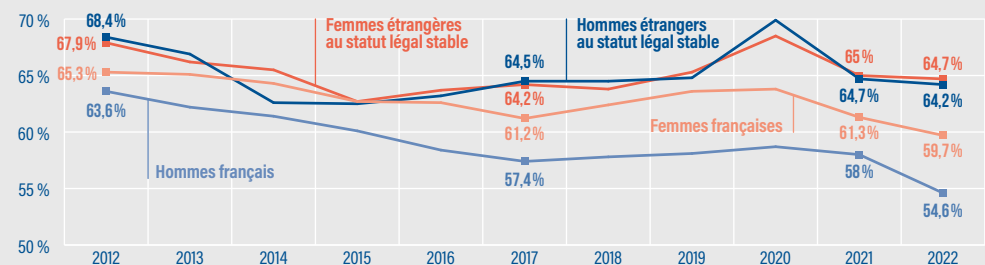
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes étrangers au statut légal stable rencontrés par le Secours Catholique, vivant dans un ménage qui déclare percevoir des ressources.

Lecture : En 2012, 49,3% des femmes étrangères au statut légal stable déclaraient percevoir uniquement des transferts contre 41,2% en 2022.

GRAPHIQUE 19

Évolution de la part de personnes vivant dans un ménage percevant des allocations familiales



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes français et étrangers au statut légal stable rencontrés par le Secours Catholique, vivant dans un ménage avec enfants et qui déclarent percevoir des transferts.

Lecture : En 2022, 59,7% des femmes françaises vivant dans un ménage avec enfants perçoivent des allocations familiales contre 54,6% des hommes français.



© SÉBASTIEN LE CLEZIO / SCDF

personnes de nationalité française, une part toujours plus importante de femmes que d'hommes vivant dans un ménage percevant des allocations familiales (59,7% de femmes contre 54,6% d'hommes en 2022). Pour les personnes étrangères au statut légal stable, les proportions sont quasiment les mêmes pour les hommes et pour les femmes, mais elles sont plus élevées (environ 65 %) que celles observées chez les Français.

Les femmes seules rencontrées par le Secours Catholique, qu'elles soient françaises ou étrangères au statut légal stable, ont un niveau de vie plus élevé que les hommes seuls (graphique 20). Cet écart s'observe également entre les pères et les mères isolés. Les pères isolés étant en proportion beaucoup moins nombreux que les mères isolées à percevoir des allocations familiales (22 % des pères isolés français contre 55 % des mères seules françaises par exemple), cela pourrait suggérer que dans l'ensemble, les hommes, notamment français, accèdent moins bien à leurs droits que les femmes. En effet, parmi l'ensemble des ménages dont la personne de référence est une femme, le taux de non-recours aux allocations familiales est de 27,4 % contre 44,9 % pour les ménages dont la personne de référence est un homme (voir fiche

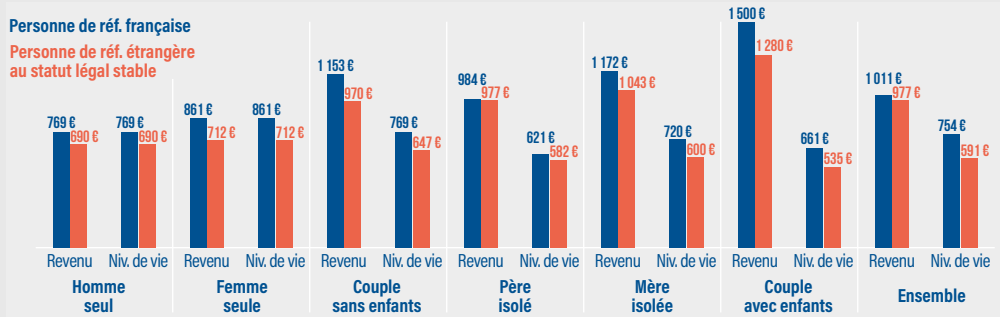
3.4 du profil général). La littérature suggère par ailleurs une perception genrée du recours aux prestations sociales et particulièrement aux prestations de soutien familial. En effet, selon Barbara Lucas les hommes et notamment les pères de famille suivraient davantage un modèle de « pourvoyeur de revenus » et pourraient ainsi percevoir le fait de demander une prestation familiale comme une disqualification sociale et comme un éloignement de leur identité professionnelle caractérisée par l'indépendance, l'autonomie et la force. Les mères auraient, quant à elles, de multiples identités : maternelle, professionnelle et citoyenne, et justifieraient le recours aux prestations sociales comme une solution, parfois temporaire, afin d'assurer le quotidien de leurs enfants, au centre de leurs préoccupations, et comme un moyen, à terme, de s'émanciper²⁴.

La part de personnes vivant dans un ménage en logement stable qui fait face à des impayés reste élevée (autour de 60 % en 2022), mais diminue au

24. B. Lucas *et al.*, « Le non-recours aux prestations sociales à Genève. Quelles adaptations de la protection sociale aux attentes des familles en situation de précarité ? », rapport de recherche, Genève, École de travail social et Haute École de santé, 2019.

GRAPHIQUE 20

Revenu et niveau de vie médians selon la nationalité, le statut légal et le type de ménage (2022)



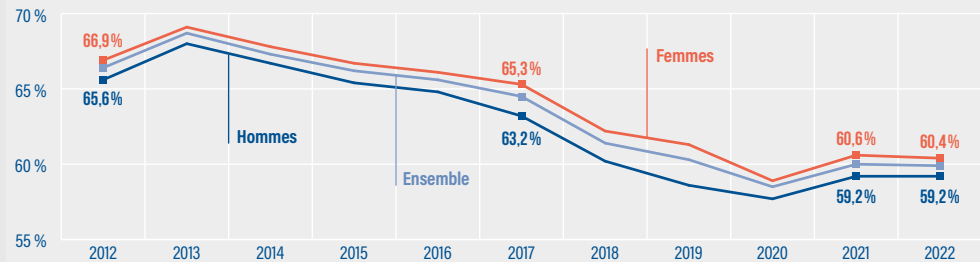
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique en 2022 ayant des ressources mensuelles.

Lecture : En 2022, le revenu mensuel médian (somme des ressources mensuelles) des couples français sans enfants est de 1153 € tandis que leur niveau de vie (par unité de consommation) médian était de 970 €.

GRAPHIQUE 21

Évolution de la part de personnes, vivant en logement stable, en situation d'impayé selon le genre



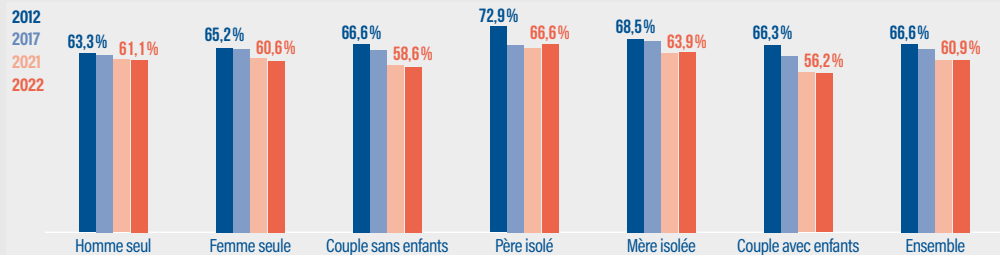
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes vivant en logement stable, rencontrés par le Secours Catholique entre 2012 et 2022.

Lecture : En 2022, 60,4% des femmes vivent dans un ménage en situation d'impayé contre 59,2% des hommes.

GRAPHIQUE 22

Existence d'impayés par type de ménage parmi les ménages en logement stable (2012-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique entre 2012 et 2022 vivant en logement stable.

Lecture : En 2022, 60,9% des ménages rencontrés en 2022, vivant en logement stable, sont en situation d'impayé.

cours du temps. On observe en effet une baisse d'environ 6 points, aussi bien pour les hommes que pour les femmes vivant en logement stable. Malgré l'inflation grandissante depuis la fin de l'année 2021, on ne constate pas une hausse de la part des ménages en situation d'impayé en 2022 (graphique 21), on peut néanmoins penser que d'autres postes de dépenses, comme l'alimentation, ont sans doute fait l'objet de sacrifices accrus (voir fiche 3.5). Le graphique 21 montre également que les femmes vivent plus souvent dans un ménage en situation d'impayé que les hommes : l'écart est faible mais persistant depuis 2012. Plus précisément, on constate que ce sont les parents isolés qui sont le plus dans cette situation : 66,6 % des pères isolés et 63,9 % des mères isolées en logement stable font face à des impayés en 2022. Ces ménages sont plus vulnérables à ce risque d'impayés, car ils ne peuvent pas compter sur les ressources d'un conjoint ou d'une conjointe, tandis qu'un certain nombre de dépenses sont incompressibles en raison de la présence d'enfants. Ils font alors face à des arbitrages impossibles, comme choisir entre payer le loyer ou la facture d'électricité pour pouvoir se chauffer.

1.7. UN ÉLOIGNEMENT CROISSANT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

LE RÔLE DU GENRE ET DU STATUT ADMINISTRATIF

Les femmes participent en moyenne moins que les hommes au marché du travail : sur l'ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique en 2022, l'écart est de 3 points. Les femmes ont un taux d'emploi équivalent à celui des hommes mais sont moins fréquemment au chômage et plus fréquemment « inactives » – au sens statistique, s'entend, car le terme est impropre quand on mesure combien la vie de ces « inactives » est remplie. Si l'on compare à la population générale²⁵, le « taux d'activité » des femmes rencontrées par le Secours Catholique est très faible : seules 38 % des femmes accueillies sont actives, occupées ou non, contre 67,6 % dans la population générale. Parmi les femmes de 15 à 64 ans accueillies par le Secours Catholique, 18 % sont en emploi, alors que cette part dans la population générale s'élève à 62,2 %.

LA PROGRESSION GÉNÉRALE DE L'« INACTIVITÉ »

Au cours des dix dernières années, la part des hommes et femmes en emploi parmi les personnes accueillies est restée stable, autour de 17 %. En revanche, la part des personnes au chômage a reculé, au profit de l'« inactivité » (graphique 23). Cette forte augmentation de la part des « inactifs » témoigne d'un éloignement croissant du marché du travail. Les femmes rencontrées sont plus fréquemment « inactives » que les hommes, mais du fait d'une augmentation plus rapide de l'« inactivité » masculine parmi les personnes rencontrées, l'écart s'est réduit depuis dix ans.

Néanmoins, comme le montre le graphique 24, cette hausse de l'« inactivité », bien que manifeste dans toutes les catégories de la population, masque des différences importantes en fonction de la nationalité des personnes et surtout de leur statut de résidence en France. L'accès au marché du travail des étrangers est en effet fortement conditionné à l'obtention d'un statut légal stable.

La hausse de l'« inactivité » pour les personnes françaises est particulièrement forte à partir de 2017. En cinq ans, l'« inactivité » a augmenté de respectivement 12 et 8 points pour les hommes et femmes d'origine française. En ce qui concerne les Françaises, la moitié exactement sont en « activité » (22 % en emploi, 28 % au chômage), soit 4 points de moins que les hommes français rencontrés par le Secours Catholique (21 % en emploi, 33 % au chômage). La proportion d'actives baisse à 40 % pour les étrangères avec un statut régulier (18 % en emploi, 22 % au chômage), soit 11 points de moins que pour les hommes de même statut (21 % en emploi, 29 % au chômage).

Sans surprise, les étrangères sans statut régulier ont très peu accès au marché du travail (4 % d'entre elles sont en emploi) ou au chômage (2 %). Elles sont massivement rejetées dans l'« inactivité » non classique²⁶ du fait de leur statut, de même que les hommes étrangers sans statut régulier (5 % d'entre eux sont en emploi, 3 % au chômage). Pour les étrangers sans statut régulier, la hausse de l'« inactivité » est plus marquée entre 2010 et 2016, en

25. Insee, chiffres de 2020.

26. En plus de l'« inactivité classique », qui regroupe en majorité des retraités, des étudiants, des personnes en inaptitude au travail pour des raisons de santé ou au foyer, sont accueillies des personnes qui n'ont pas le droit de travailler et des personnes très éloignées de l'emploi. On classe ces dernières dans une catégorie que l'on appelle « inactivité non classique » ou en « autre inactivité ».

TABLEAU 3

Situation d'activité selon le genre (2022)

	Hommes	Femmes
Emploi	17 %	17 %
Chômage	24 %	21 %
« Inactivité » classique	21 %	26 %
Autre « inactivité »	38 %	36 %

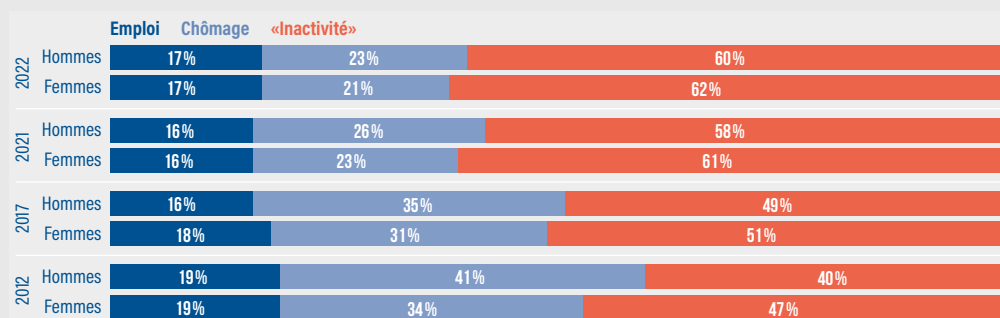
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes.

Lecture : En 2022, 24 % des hommes et 21 % des femmes dans les ménages rencontrés par le Secours Catholique sont au chômage.

GRAPHIQUE 23

Évolution des situations d'activité selon le genre (2012, 2017, 2021, 2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 17 % des hommes rencontrés sont en emploi.

TABLEAU 4

Situation d'activité des femmes selon la nationalité (2022)

	Françaises	Étrangères avec statut régulier	Étrangères sans statut régulier
Emploi	22 %	18 %	4 %
Chômage	28 %	22 %	2 %
« Inactivité » classique	36 %	24 %	4 %
Autre « inactivité »	14 %	36 %	90 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes adultes.

Lecture : En 2022, 22 % des femmes françaises dans les ménages rencontrés par le Secours Catholiques sont en emploi.

raison d'un report des chômeurs vers l'« inactivité »²⁷. Alors qu'en 2010, 14 % des femmes et 15 % des hommes étrangers sans statut régulier étaient au chômage, ils ne sont plus que 2 et 3 % respectivement en 2022.

Pour les femmes comme pour les hommes, la part croissante de l'« inactivité » est donc due à une progression simultanée de la part des personnes sans droit au travail, des personnes éloignées de l'emploi et, dans une moindre mesure, des retraités.

Dans le détail, la part des femmes sans droit au travail est inférieure à celle des hommes, mais d'autres types d'« inactivité » sont plus présents dans la population féminine. Les femmes au foyer ou en congé parental par exemple, dont la proportion baisse au cours de la période, représentent encore 11 % des femmes « inactives » en 2022 (contre 29 % en 2012). Ces motifs d'« inactivité » sont sept fois plus fréquents pour les femmes que pour les hommes. À l'inverse, les hommes sont plus fréquemment « inactifs » que les femmes en raison d'inaptitudes liées à leur santé : en 2022, ce motif concerne 20 % des hommes « inactifs » et 17 % des femmes.

Ces différences se retrouvent quel que soit le statut administratif des personnes mais celui-ci est un facteur explicatif majeur de l'« inactivité » des personnes étrangères. 83 % des femmes et hommes étrangers au statut légal instable sont sans droit au travail. Il y a dix ans, la part d'hommes dans cette situation était plus élevée que celle des femmes (87 % contre 83 %), qui étaient plus souvent classées dans la catégorie « au foyer ».

Concernant les étrangers au statut administratif stable, la part d'étudiants est nettement plus importante pour les hommes que pour les femmes (13 % et 5 % en 2022).

DES TYPES D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE DIFFÉRENTS POUR LES HOMMES ET LES FEMMES

Alors que la part des personnes en emploi est similaire entre les hommes et les femmes (près de 17 %), les formes d'emploi diffèrent entre ces deux populations. La part de personnes en temps partiel est supérieure,

ALORS QUE LA PART DES PERSONNES EN EMPLOI EST SIMILAIRE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (PRÈS DE 17 %), LES FORMES D'EMPLOI DIFFÈRENT ENTRE CES DEUX POPULATIONS.

peu importe le genre, parmi les personnes en emploi rencontrées par l'association par rapport à celle de l'ensemble des salariés de France (26 % contre 17 % en 2022). Pour autant, parmi ces personnes, les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès à un emploi à temps plein prennent des formes similaires à celles constatées dans la population générale. En 2022, la part de femmes à temps partiel (34 %) est plus de deux fois supérieure à celle des hommes (16 %). Depuis 2017, cet écart s'est réduit de 4 points en raison d'une stagnation de la proportion d'hommes à temps partiel et de la baisse de la part de femmes exerçant cette forme d'emploi. À l'inverse, la proportion d'hommes en CDI est supérieure de 7 points à celle des femmes et la part des intérimaires et des saisonniers est aussi plus importante dans la population masculine (22 % contre 13 %). On observe peu d'évolution de ces proportions et des écarts entre les femmes et les hommes dans les types d'emploi occupés au cours de la dernière décennie.

En ce qui concerne les personnes au chômage, les proportions de chômeurs indemnisés et non indemnisés sont plus importantes parmi les hommes que parmi les femmes depuis 2012 dans la population accompagnée par l'association. Ces proportions ainsi que l'écart entre hommes et femmes tendent à se réduire depuis dix ans.

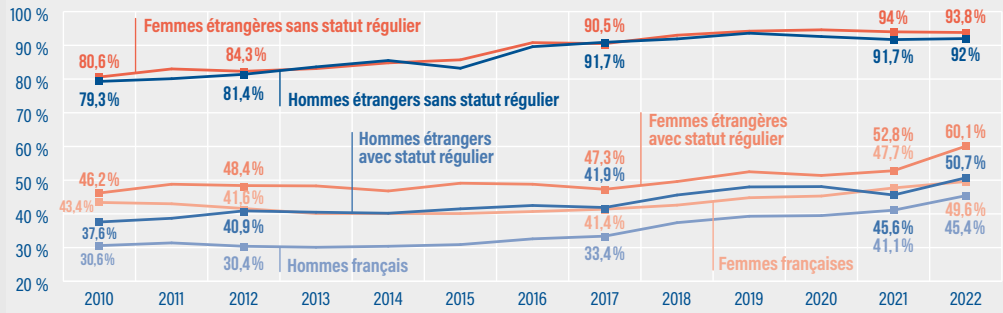
Parmi ces personnes en situation de chômage, il n'existe pas de différence importante dans la part de chômage indemnisé entre hommes et femmes. On observe une hausse de la part du chômage indemnisé sur la période, qui reflète une tendance à ne se déclarer chômeur ces dernières années que si l'on est indemnisé.

Ces observations diffèrent en fonction de la nationalité des personnes rencontrées. Parmi les Français, la part de femmes au chômage indemnisé était inférieure à celle des hommes depuis 2012, cette tendance s'est inversée

²⁷ Ce phénomène peut être dû à une évolution dans l'enregistrement statistique par les bénévoles du Secours Catholique du statut des étrangers n'ayant pas droit au chômage.

GRAPHIQUE 24

Évolution de la proportion d'« inactifs », par sexe et nationalité (2010-2022)



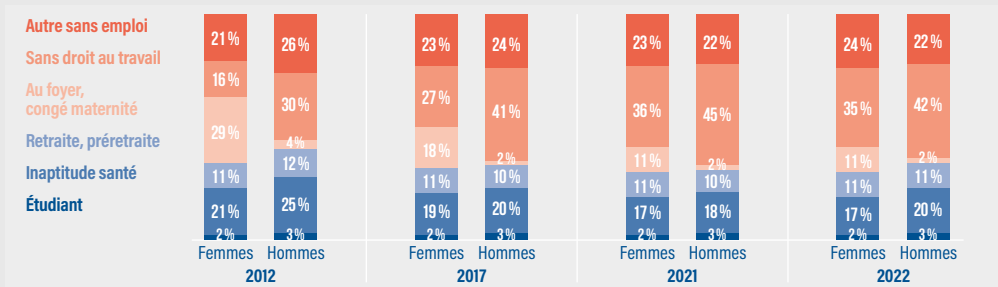
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique entre 2010 et 2022.

Lecture : En 2022, 93,8 % des femmes étrangères sans statut régulier sont « inactives ».

GRAPHIQUE 25

Évolution des formes d'« inactivité » selon le genre (2012, 2017, 2021, 2022)



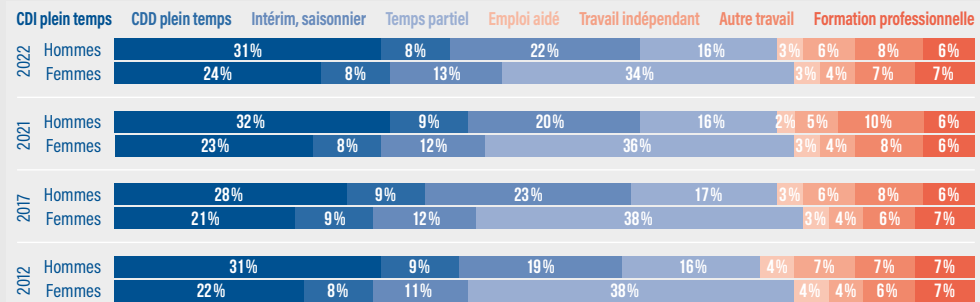
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes en situation d'« inactivité » rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 42 % des femmes rencontrées en situation d'« inactivité » sont sans droit au travail.

GRAPHIQUE 26

Évolution des types d'emploi selon le genre (2012, 2017, 2021, 2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes en emploi rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 31 % des hommes en emploi rencontrés occupent un CDI à temps plein.

en 2022 (47 % des femmes au chômage perçoivent des indemnités contre 45 % des hommes). Parmi les étrangers, qui sont dans leur très grande majorité en situation de chômage sans droits reconnus (76 %), ce sont toujours les femmes qui sont le moins souvent indemnisées (23 % contre 26 % des hommes).

La durée pendant laquelle les individus sont au chômage caractérise aussi leur situation. En 2022, la part de chômeurs de longue durée, c'est-à-dire depuis plus d'un an, est légèrement supérieure parmi les femmes rencontrées par le Secours Catholique (60,5 %) que parmi les hommes (59,5 %), mais cette statistique agrégée masque des différences selon la nationalité. Comme le montre le graphique 27, la durée moyenne de chômage a fortement augmenté depuis 2020, quels que soient le genre et la nationalité. En revanche, alors que jusqu'en 2019 les femmes au chômage l'étaient depuis plus longtemps que les hommes, la situation s'est détériorée davantage pour les hommes français que pour les femmes françaises. Pour eux, la durée moyenne de chômage dépasse trois ans en 2022.

UNE SITUATION D'ACTIVITÉ DES FEMMES INDÉPENDANTE DU TYPE DE MÉNAGE, MAIS CONDITIONNÉE AU STATUT DE RÉSIDENCE

Les femmes seules ou mères isolées, qui sont le seul adulte de leur ménage (62 % des femmes rencontrées), ont une situation sur le marché du travail qui diffère de celle des femmes en couple. On note pour ces dernières une participation moindre au marché du travail et une part plus importante de l'« inactivité non classique » (autre que retraite, au foyer ou en congé maternité, en étude, en incapacité liée à la santé)²⁸.

Une analyse croisée avec la nationalité et le statut administratif montre que ces différences s'expliquent en grande partie par la différence de structure des ménages observée entre les femmes françaises et les femmes étrangères, et par l'accès extrêmement réduit des femmes étrangères sans statut stable au marché du travail et à l'activité en général.

En effet, les femmes étrangères, notamment sans statut régulier, sont beaucoup plus souvent en couple

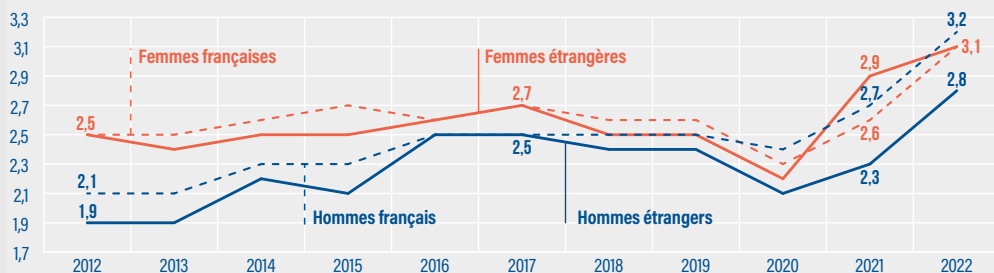
que les femmes françaises rencontrées par le Secours Catholique. Or ces femmes ont un accès restreint au marché du travail du fait de leur situation irrégulière. Si l'on compare la situation sur le marché du travail des femmes françaises seules et en couple, on n'observe que très peu d'effet de la structure familiale sur la participation des femmes au marché du travail. La seule différence dans cet échantillon concerne la proportion légèrement plus faible de femmes en couple se déclarant au chômage (25 % contre 29 % pour les femmes qui ne sont pas en couple), qui se traduit par un « taux d'inactivité » plus élevé de 3 points pour les femmes en couple.

Parmi les femmes de nationalité étrangère au statut régulier, le type de ménage joue de manière plus importante sur le fait d'être en emploi : la proportion de femmes en emploi est supérieure de 4 points pour celles qui vivent sans conjoint. Comme les Françaises, elles sont un peu plus souvent au chômage (24 % contre 21 %) et moins souvent « inactives » lorsqu'elles sont sans conjoint. Pour elles, le fait de vivre en couple est un facteur d'éloignement de l'emploi.

28. Voir section 3.

GRAPHIQUE 27

Évolution des durées de chômage selon le genre et la nationalité (2012-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes en recherche d'emploi rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, les femmes françaises au chômage rencontrées sont dans cette situation depuis trois ans en moyenne.

TABLEAU 5

Situation d'activité des femmes selon le type de ménage (2022)

	Seule adulte dans le ménage	En couple
Emploi	18 %	14 %
Chômage	23 %	16 %
« Inactivité » classique	28 %	22 %
Autre « inactivité »	31 %	48 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes adultes rencontrées par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 18 % des femmes vivant seules sont en emploi contre 14 % des femmes vivant en couple.

TABLEAU 6

Situation d'activité des femmes selon le type de ménage et le statut de résidence (2022)

	Française		Étrangère avec statut régulier		Étrangère sans statut régulier	
	Seule adulte dans le ménage	En couple	Seule adulte dans le ménage	En couple	Seule adulte dans le ménage	En couple
Emploi	22 %	23 %	19 %	15 %	4 %	3 %
Chômage	29 %	25 %	24 %	21 %	3 %	2 %
« Inactivité » classique	36 %	36 %	23 %	26 %	4 %	4 %
Autre « inactivité »	13 %	16 %	34 %	38 %	89 %	91 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes adultes rencontrées par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 22 % des femmes adultes françaises vivant seules sont en emploi, contre 19 % des femmes étrangères dont le statut légal est stable et vivant seules.

REGARD DU SECOURS CATHOLIQUE

RECONNAÎTRE LES CONTRIBUTIONS VITALES À LA SOCIÉTÉ

Le présent rapport « État de la pauvreté de 2023 » confirme l'aggravation de la situation de nombreux ménages touchés par la crise du Covid, l'inflation et certains effets de la politique gouvernementale (réforme de l'allocation chômage, affaiblissement du pouvoir d'achat du RSA, non-régularisation des étrangers vivant depuis longtemps en France). Cela se traduit par une hausse de la proportion de personnes accueillies vivant dans la pauvreté extrême. Beaucoup d'entre elles sont des femmes privées d'emploi. Parmi les femmes accueillies par le Secours Catholique, 17 % seulement sont en emploi.

Les autres ne sont pas « inactives » pour autant. Comme l'écrivent dans ce rapport les femmes du groupe de la Maison des familles de Grenoble : « *Certaines d'entre nous ont le droit de travailler en France, tandis que d'autres sont bloquées par leur statut administratif. Cependant, nous sommes toutes actives, soit parce que nous travaillons, soit parce que nous suivons une formation, cherchons du travail ou faisons du bénévolat.* » Cette prise de

conscience est particulièrement nécessaire en ces temps de stigmatisation des personnes privées d'emploi et, parmi elles, des allocataires du RSA.

Comme l'indiquait Albert Camus, « mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde ». À cette aune, ne faut-il pas reconsidérer les catégories de la statistique publique « actif » / « inactif » ? Le Secours Catholique a mené avec AequitaZ une recherche avec des personnes hors emploi pour

rendre visible tout le travail utile à la société (et parfois même vital) qu'elles effectuent, loin des lumières médiatiques. Cette recherche a été publiée en septembre 2023 sous le titre « Un boulot de dingue ». Ce sont surtout des femmes qui y ont participé. Or que nous disent-elles ? « *Chacun est actif. Chacun contribue à sa façon. Il n'y a pas à le demander.*

Encore moins à l'obliger. Il faut surtout le reconnaître, nous faire confiance et nous apporter de la sécurité car notre société a besoin de ces contributions. Elles sont essentielles. »¹

L'engagement quotidien des personnes – notamment de celles qui vivent la précarité – dans l'entraide, le soin et la solidarité est une

71%

DES BÉNÉVOLES DU SECOURS CATHOLIQUE
SONT DES FEMMES.

réalité indéniable. Ce « boulot de dingue » réalisé par les aidants, les bénévoles, les « sans travail », les femmes dites « au foyer » n'est pas anecdotique. Cette « protection sociale rapprochée »² dont parle Robert Castel apparaît même comme un maillon essentiel pour faire face, comme société, aux difficultés de la vie. Elle devient encore plus vitale face aux crises sanitaires, économiques ou climatiques qui adviennent.

Le Secours Catholique témoigne de l'engagement et de l'activité des personnes que nous rencontrons dans nos accueils. Malgré la charge mentale que représente la grande pauvreté, surtout pour les mères seules avec enfants, celles-ci se démènent pour faire en sorte que leurs enfants ne souffrent pas trop des budgets épuisés bien avant la fin du mois, pour les aider à grandir. Elles se chargent des nombreuses démarches administratives à faire pour elles et leurs proches, des soins de santé à donner, elles veillent sur un parent âgé ou sur un enfant handicapé, sans que ce rôle de proche aidant soit valorisé. Et elles participent à la vie de leur quartier, à des associations. Nous savons combien le Secours Catholique doit à l'engagement de tant d'entre elles (71% des bénévoles du Secours Catholique sont des femmes), qui donnent de leur temps, elles qui en ont si peu de libre, et qui agissent bénévolement au service des autres.

Toutes ces activités sont vitales pour la société et mériteraient d'être mieux reconnues, visibilisées et valorisées. Mises bout à bout, ces activités sont loin d'être marginales. C'est tout un pan de notre économie qui, quand on tente de l'estimer avec les indicateurs de richesse classiques (le PIB, le nombre d'emplois), est éloquent ! Les 13 millions de bénévoles en France, dans diverses organisations, accomplissent le travail de 680 000 équivalents temps plein, par exemple. On compte près de 10 millions d'aidants. On estime à 40 milliards le nombre d'heures annuelles de travail domestique (au moins autant que le travail rémunéré). Si l'activité parentale et domestique

était déléguée à des professionnels, le PIB augmenterait d'un tiers ! Ce n'est vraiment pas rien et ce travail est très largement pris en charge par des femmes.

Cela résonne avec ce que disent les femmes de la Maison des familles de Grenoble : « *Nous n'arrivons pas à prendre un peu de temps pour nous. Il peut quand même nous arriver de faire garder nos enfants par des amis proches ou par des membres de la famille, mais c'est toujours en cas de nécessité, par exemple si nous avons des rendez-vous importants, comme à la préfecture, à la CAF ou chez le médecin.* »



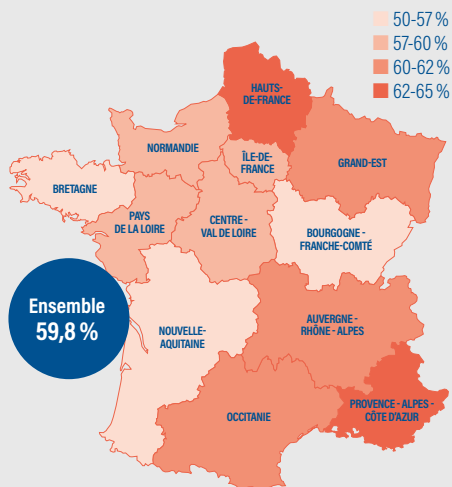
Le rapport « Un boulot de dingue » donne des pistes, à approfondir, pour valoriser ce travail invisible et davantage sécuriser les personnes. Par exemple une reconnaissance qui passe par l'octroi de trimestres de retraite. Avec d'autres, le Secours Catholique continuera à s'emparer de cet enjeu. La création d'une mission parlementaire sur le sujet nous semblerait justifiée. ■

1. Extrait d'un texte collectif écrit durant le Carrefour des savoirs.

2. Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

CARTE 1

Proportion de femmes parmi les personnes françaises accueillies par région (2022)



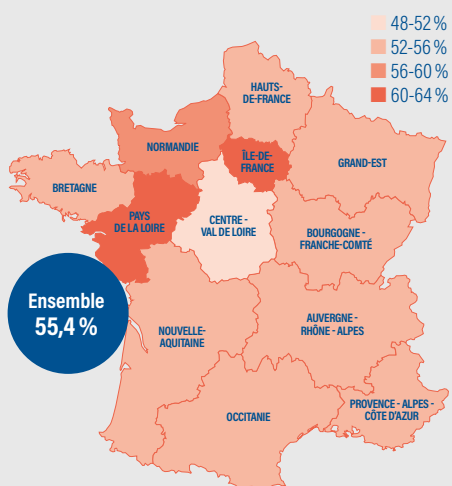
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes, France métropolitaine.

Lecture : En 2022, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 61,8 % des personnes françaises accueillies sont des femmes.

CARTE 2

Proportion de femmes parmi les personnes étrangères accueillies par région (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes, France métropolitaine.

Lecture : En 2022, dans la région Pays de la Loire, 63,4 % des personnes étrangères accueillies sont des femmes.

2. FEMMES ET TERRITOIRES

2.1. LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PAUVRETÉ FÉMININE

La pauvreté féminine est inégalement répartie sur le territoire national²⁹. La répartition géographique des femmes d'origine étrangère et des femmes françaises diffère également, c'est pourquoi il est important de croiser ces deux dimensions.

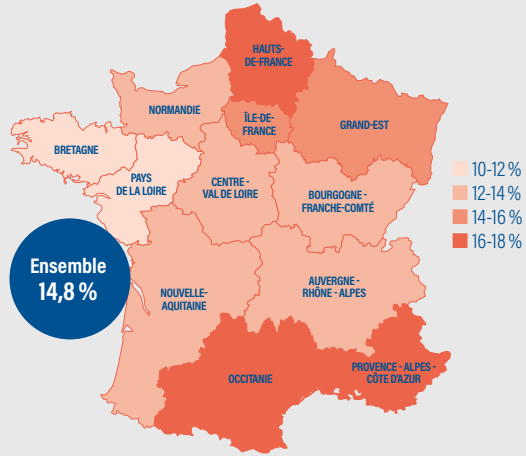
DANS LES RÉGIONS OÙ LE TAUX DE PAUVRETÉ EST LE PLUS ÉLEVÉ, LES FEMMES FRANÇAISES SONT EN PREMIÈRE LIGNE ET SONT SURREPRÉSENTÉES DANS LES ACCUEILS.

En 2022, c'est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) que la proportion de femmes parmi les adultes français accueillis est la plus élevée : elle atteint 64,6 %, soit près de 5 points de plus que la moyenne nationale (59,8 %). Plus généralement, parmi les adultes de nationalité française, on trouve une proportion de femmes accueillies supérieure à la moyenne nationale dans le quart sud-est de la France (Occitanie, Paca, Auvergne-Rhône-Alpes), dans le nord et l'est de la France (Grand-Est, Hauts-de-France). Les régions Hauts-de-France, Paca et Occitanie sont aussi celles où le taux de

29. L'analyse exclut la Martinique, la Guadeloupe, La Réunion et la Corse du fait du faible nombre d'observations pour ces territoires.

CARTE 3

Taux de pauvreté par région (2018)



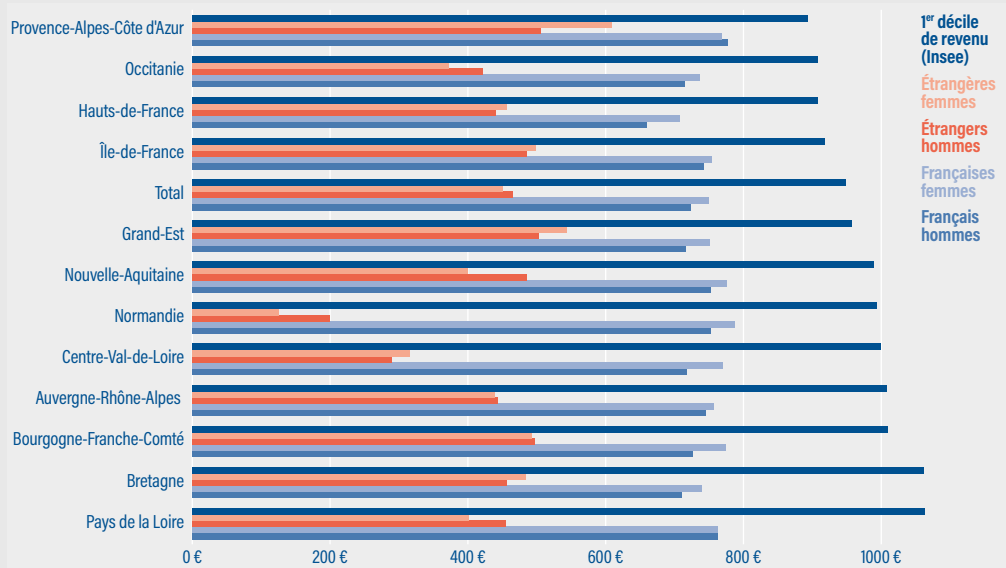
Source : Insee.

Champ : France métropolitaine.

Lecture : En 2018, dans la région Hauts-de-France, le taux de pauvreté (seuil à 60 % du niveau de vie médian) était de 18 % contre 14,8 % à l'échelle nationale métropolitaine.

GRAPHIQUE 28

Niveau de vie médian par région et nationalité (2022)



Source : Secours Catholique - Insee

Champ : Adultes, France métropolitaine.

Lecture : En 2022, dans la région Paca, le niveau de vie médian des femmes de nationalité française s'établit à 769 € mensuels, alors que le 1^{er} décile de revenu (données Insee de 2018) est à 894 €.

pauvreté dans la population générale est le plus élevé (respectivement 18 %, 17,3 % et 17,2 %, soit 2 à 3 points de plus que le taux métropolitain de 14,8 %)³⁰.

Parmi les adultes de nationalité étrangère, la proportion de femmes est supérieure à la moyenne nationale (55,4 %) dans les Pays de la Loire et en Île-de-France. Elle est particulièrement faible dans la région Centre-Val-de-Loire (48,5 %), soit 7 points de moins que la moyenne nationale.

EN ÎLE-DE-FRANCE, LES PERSONNES ÉTRANGÈRES SONT SURRÉPRÉSENTÉES DANS LES ACCUEILS, ET LA PROPORTION DE FEMMES ÉTRANGÈRES EST LA PLUS ÉLEVÉE.

La région Île-de-France est de loin celle où la proportion de personnes étrangères parmi les adultes rencontrés par le Secours Catholique est la plus importante : plus de quatre personnes rencontrées sur cinq sont de nationalité étrangère. Certes, dans la population générale, c'est en Île-de-France que la proportion de personnes immigrées est la plus élevée : elle atteint par exemple 20 % à Paris, 22,7 % dans le Val-de-Marne, ou 31,6 % en Seine-Saint-Denis³¹. Mais ces pourcentages sont bien en deçà de ceux du Secours Catholique en Île-de-France, où les personnes étrangères sont largement surreprésentées.

30. Insee, *Revenus et patrimoine des ménages*, 2021, chiffres de 2018.

31. Insee, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*. Insee références, 2023.

2.2. UNE DIMENSION RÉGIONALE DES INÉGALITÉS HOMMES-FEMMES PLUS MARQUÉE POUR LES ÉTRANGÈRES

Parmi les adultes rencontrés par le Secours Catholique en 2022, la proportion de femmes étrangères vivant dans un ménage sans ressources est de 47,4 %. La proportion de femmes françaises sans ressources est bien moindre (3,6 %). Les femmes accueillies se trouvent moins fréquemment que les hommes sans aucune ressource, une moyenne qui masque des différences importantes selon les régions. C'est en Île-de-France que la proportion d'hommes et de femmes sans ressources est de loin la plus élevée pour les adultes de nationalité française. Pour les étrangers, hommes et femmes sont plus fréquemment sans ressources en Bourgogne-Franche-Comté et en Bretagne, deux régions où le taux de pauvreté est relativement bas (voir carte 3). En Bourgogne-Franche-Comté ce chiffre élevé s'explique en partie par l'arrivée de femmes ukrainiennes : si l'on excepte ces dernières, la proportion d'étrangères sans ressources est ramenée à 50,3 %, soit une proportion similaire à celle de l'Île-de-France. En Bretagne, en revanche, l'arrivée d'Ukrainiennes n'explique qu'un peu plus de 1 point de la part de personnes sans revenus (54,1 % hors Ukrainiennes).

Pour les adultes vivant dans un ménage aux ressources non nulles, le niveau de vie médian des personnes accueillies est assez peu corrélé au niveau de vie des populations

TABLEAU 7

Proportion de personnes étrangères accueillies selon la région et le genre (2022)

	Hommes	Femmes
Auvergne-Rhône-Alpes	59,7 %	52,7 %
Bourgogne-Franche-Comté	51,0 %	48,8 %
Bretagne	34,1 %	31,1 %
Centre-Val-de-Loire	60,9 %	50,7 %
Grand-Est	54,2 %	45,9 %
Hauts-de-France	43,0 %	34,3 %
Normandie	53,1 %	52,0 %
Nouvelle-Aquitaine	38,5 %	34,7 %
Occitanie	54,6 %	47,1 %
Pays de la Loire	42,8 %	46,8 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64,9 %	53,5 %
Île-de-France	81,0 %	82,1 %
Total	52,3 %	47,8 %

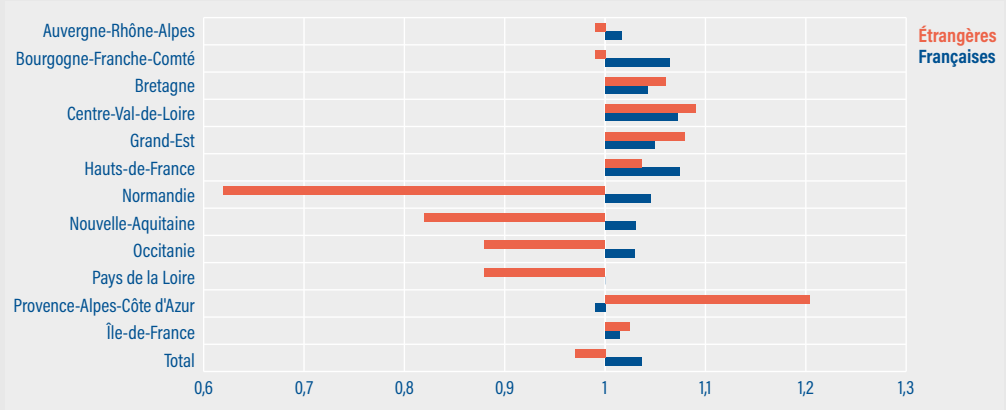
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes, France métropolitaine.

Lecture : En 2022, 59,7 % des hommes accueillies en région Auvergne-Rhône-Alpes sont étrangers.

GRAPHIQUE 29

Niveau de vie médian des femmes par rapport à celui des hommes, par région et nationalité (2022)



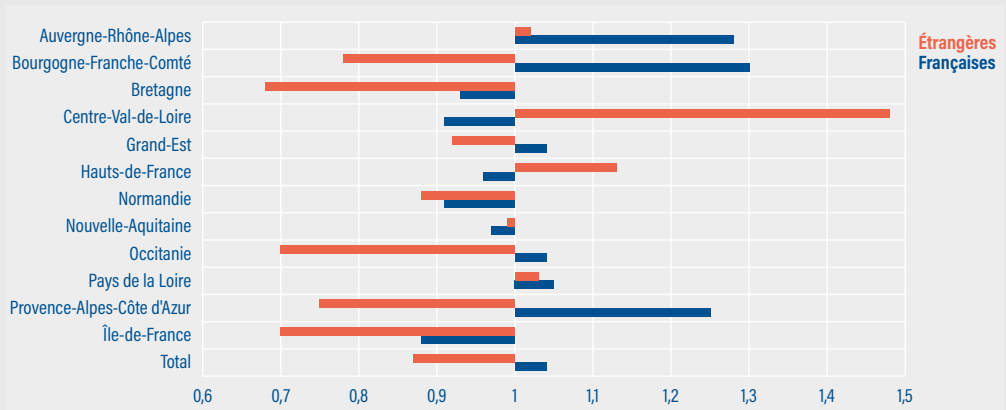
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes vivant dans un ménage avec des ressources, France métropolitaine.

Lecture : En 2022, dans la région Paca, le niveau de vie médian des femmes étrangères rencontrées par le Secours Catholique vaut 1,2 fois celui des hommes étrangers, c'est-à-dire qu'il est supérieur de 20 % à celui des hommes étrangers.

GRAPHIQUE 30

Taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes, par région et par nationalité (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes vivant dans un ménage avec des ressources, France métropolitaine.

Lecture : En 2022, dans la région Île-de-France, le taux d'emploi des femmes étrangères rencontrées par le Secours Catholique vaut 0,7 fois celui des hommes étrangers, c'est-à-dire qu'il est inférieur de 30 %.

TABLEAU 8

Proportion de personnes sans ressource financière selon la région et la nationalité (2022)

	Français		Étrangers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Auvergne-Rhône-Alpes	5,9 %	1,8 %	41,4 %	42,2 %
Bourgogne-Franche-Comté	16,7 %	6,8 %	57,0 %	57,1 %
Bretagne	8,6 %	3,9 %	57,1 %	55,4 %
Centre-Val-de-Loire	5,2 %	0,9 %	27,4 %	23,9 %
Grand-Est	5,5 %	3,8 %	58,0 %	52,9 %
Hauts-de-France	5,1 %	2,5 %	55,9 %	51,5 %
Normandie	3,9 %	1,4 %	43,0 %	37,0 %
Nouvelle-Aquitaine	9,4 %	3,7 %	53,3 %	44,7 %
Occitanie	10,0 %	5,1 %	34,5 %	34,6 %
Pays de la Loire	8,3 %	1,9 %	53,0 %	49,7 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,7 %	4,9 %	24,0 %	25,6 %
Île-de-France	22,3 %	9,1 %	46,7 %	50,1 %
Total	8,5 %	3,6 %	50,5 %	47,4 %

Source : Secours Catholique.
Champ : Adultes, France métropolitaine.
Lecture : En 2022, 22,3 % des hommes français accueillis en Île-de-France sont sans ressource financière, contre 9,1 % des femmes françaises.

les plus pauvres dans les différentes régions (données Insee de 2018). Ainsi, si on classe les régions par niveau croissant du revenu des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile), la région Paca arrive en tête. Or dans cette région, le niveau de vie mensuel médian des hommes (777 euros) et des femmes (769 euros) de nationalité française rencontrés par le Secours Catholique est supérieur au niveau de vie mensuel médian des hommes et femmes rencontrés dans l'ensemble de la France. De même, en Paca, le niveau de vie médian des femmes étrangères (609 euros) est très supérieur à sa valeur au niveau national (450 euros) parmi les femmes étrangères accueillies.

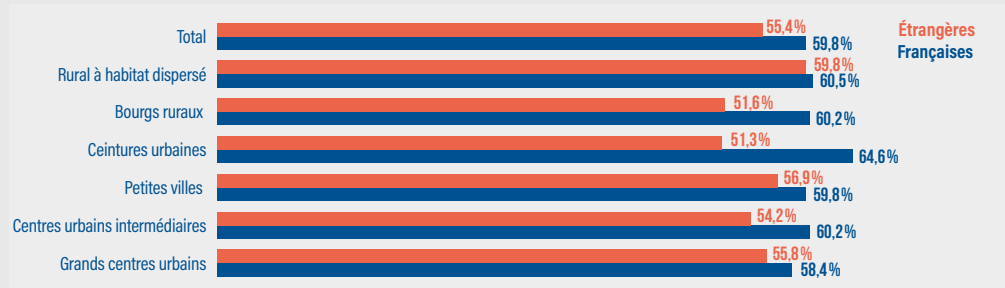
Sur l'ensemble des régions, le niveau de vie des femmes françaises accueillies vivant dans un ménage ayant des ressources est supérieur à celui des hommes français, tandis que l'inverse est observé pour les étrangères. Dans de nombreuses régions, les inégalités hommes-femmes sont plus marquées pour les étrangères que pour les Françaises. En Nouvelle-Aquitaine, le niveau de vie médian des femmes étrangères est inférieur de 18 % à celui des hommes. La différence atteint 38 % en Normandie. À l'inverse, en région Paca, le revenu médian des femmes étrangères dépasse de 20 % celui des hommes. Ces femmes sont en France depuis plus longtemps que les étrangères rencontrées dans d'autres régions : la moitié des femmes étrangères accueillies en région Paca sont en France depuis plus de huit ans, contre cinq ans pour celles installées dans d'autres régions.

Les inégalités hommes-femmes sont moins prononcées pour les personnes de nationalité française. À l'exception de la région Paca, dans toutes les régions, les femmes françaises accueillies par le Secours Catholique vivent dans des ménages dont le niveau de vie médian est supérieur à celui des hommes, et cette différence ne dépasse pas 8 %.

Les inégalités hommes-femmes en matière d'accès à l'emploi ont aussi une dimension régionale plus forte pour les étrangers que pour les personnes de nationalité française accueillies. Ces inégalités sont aussi plus marquées que les inégalités de niveau de vie, notamment pour les Français. Pour eux, les prestations sociales permettent de lisser les niveaux de vie, ce qui est moins le cas pour les étrangers, qui, en fonction de leur statut administratif, ne peuvent pas toujours en bénéficier. Pour les personnes de nationalité française, c'est en Île-de-France que les femmes sont le plus défavorisées dans l'accès à l'emploi avec un taux d'emploi inférieur de plus de 10 % à celui des hommes. À l'inverse, en Bourgogne-Rhône-Alpes, le taux d'emploi des Françaises dépasse de 30 % celui des Français accueillis par le Secours Catholique. Pour les étrangères, l'écart au détriment des femmes est de plus de 30 % en Bretagne et en Occitanie. En région Centre-Val-de-Loire, au contraire, le taux d'emploi des femmes dépasse presque de moitié celui des hommes (graphique 30).

GRAPHIQUE 31

Part des femmes par nationalité et densité de population de la commune (2022)



Source : Secours Catholique.

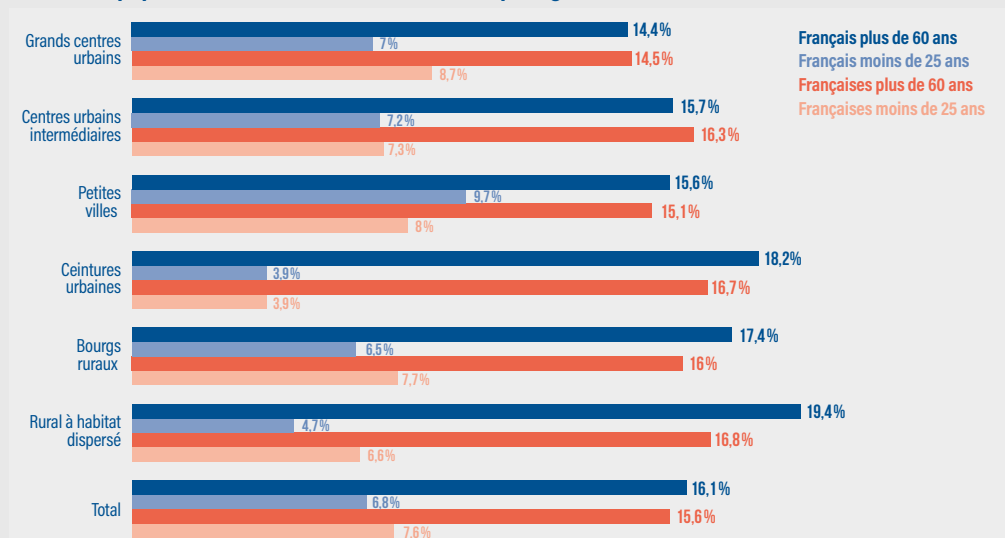
Champ : Adultes, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 59,8 % des adultes de nationalité française rencontrés sont des femmes (ligne « Total »). 64,6 % des adultes français vivant dans des communes de ceintures urbaines sont des femmes.

GRAPHIQUE 32

Densité de population de la commune et structure par âge (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 19,4 % des hommes adultes de nationalité française rencontrés en milieu « Rural à habitat dispersé » ont plus de 60 ans.

2.3. PLUS DE PRÉCARITÉ EN MILIEU URBAIN, MAIS UNE SURREPRÉSENTATION DES FEMMES EN SITUATION DE PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

Les personnes que le Secours Catholique a rencontrées et pour lesquelles des données ont été collectées en 2022 vivent en grande majorité en milieu urbain, dans des communes densément peuplées : c'est le cas de près de 53 % des hommes et de 51 % des femmes accueillies, alors même que ces communes ne rassemblent que 38 % de la population générale³². Toutefois c'est en milieu rural ou péri-urbain que les femmes tendent à être surreprésentées dans la population adulte accueillie, avec quelques différences selon la nationalité : chez les personnes de nationalité étrangère, la proportion de femmes rencontrées est plus élevée en milieu rural et dans les petites villes, alors que c'est en zone rurale et en périphérie des villes que la proportion de femmes parmi les adultes accueillies est la plus forte chez les personnes de nationalité française.

Le découpage des territoires dans cette section reprend la grille communale de densité à sept niveaux, établie par l'Insee³³. Cette grille classe les communes en fonction de la présence sur leur territoire de zones de population plus ou moins denses. Les catégories « rural à habitat dispersé » et « rural à habitat très dispersé » de la classification Insee ont été regroupées ici pour l'analyse.

2.4. DES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DIFFÉRENTES EN MILIEUX URBAIN ET RURAL

Étant donné que plus de 90 % des personnes de nationalité étrangère rencontrées par le Secours Catholique vivent en ville, l'analyse des spécificités des populations accueillies en milieu rural et urbain se restreint ici et dans les sections suivantes aux personnes de nationalité française.

Parmi elles, la part des jeunes adultes (moins de 25 ans) est plus élevée en milieu urbain, particulièrement dans les petites villes pour les hommes et les grandes agglomérations pour les femmes. À l'inverse, les personnes de plus de 60 ans représentent une fraction plus importante des personnes rencontrées en milieu

rural. Dans les communes les moins denses, près de 20 % des hommes accueillies ont plus de 60 ans, contre moins de 15 % dans les grands centres urbains, et cette répartition se retrouve, dans une moindre mesure, chez les femmes.

La structure familiale des ménages rencontrés varie également en fonction du milieu dans lequel ils vivent (graphique 33). Les hommes rencontrés en milieu rural sont plus souvent en couple ou pères isolés. Les différences sont moins marquées pour les femmes, mais les femmes vivant en zone rurale ou dans une petite ville sont un peu plus fréquemment seules et sans enfants que les femmes vivant dans de plus grandes agglomérations ou en milieu péri-urbain.

2.5. PAUVRETÉ RURALE, PAUVRETÉ URBAINE

La précarité des personnes rencontrées par le Secours Catholique est de loin la plus élevée en milieu urbain, avant tout parce que, comme indiqué plus haut, les grandes métropoles et les villes de taille intermédiaire concentrent plus de 90 % des adultes de nationalité étrangère accueillies en 2022, et que ce sont eux qui font face aux conditions de logement les plus précaires, aux situations de pauvreté les plus extrêmes et aux ressources les plus faibles et fluctuantes. Néanmoins, une part non négligeable de personnes rencontrées dans les accueils, françaises pour l'essentiel, vivent à l'écart des grandes agglomérations et rencontrent des difficultés spécifiques liées à leur éloignement des centres urbains.

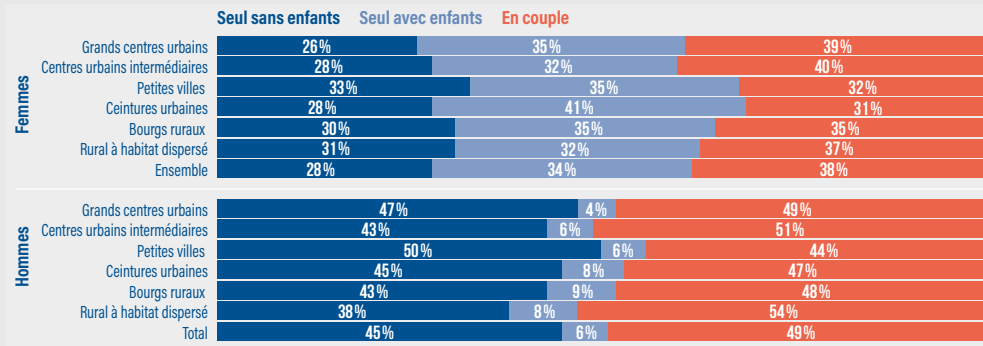
Parmi les personnes françaises, la prévalence de la pauvreté extrême apparaît plus faible en zone rurale. Parmi les femmes françaises rencontrées par le Secours Catholique, la proportion de celles vivant dans un ménage sans aucune ressource décroît à mesure que l'on s'éloigne des grands centres urbains (graphique 34). Seules 2 % des femmes en zone rurale sont dans cette situation, contre 5 % dans les communes les plus denses. La proportion d'hommes sans aucune source de revenus est plus élevée : de 4 % en milieu rural et dans les périphéries des villes, elle atteint jusqu'à 12 % en milieu urbain. De même, le revenu médian des adultes français vivant dans un ménage ayant des ressources est plus faible dans les grands centres urbains que dans les zones rurales. Ce revenu médian croît de manière quasi continue avec la

32. *La France et ses territoires. Insee références*, 2021, chiffres de 2017.

33. Voir www.insee.fr/fr/information/6439600 et Beck et al., « La grille communale de densité à 7 niveaux », document de travail Insee, n° 2022-18.

GRAPHIQUE 33

Densité de population de la commune et structure familiale (2022)



Source : Secours Catholique.

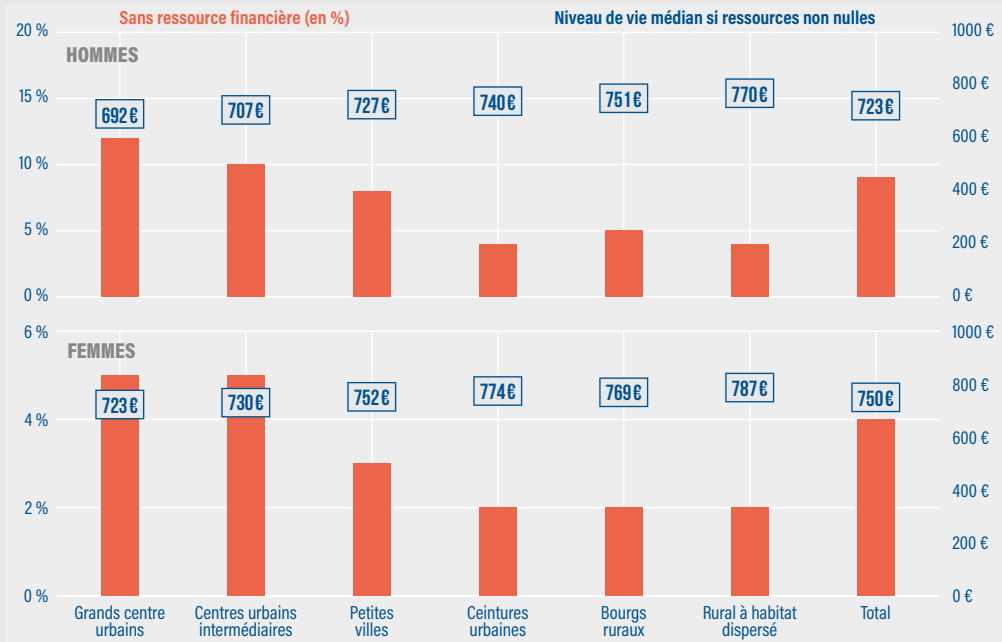
Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 31% des femmes adultes de nationalité française rencontrés en milieu « Rural à habitat dispersé » vivent seules et sans enfant. En 2022, 38% des hommes adultes de nationalité française rencontrés en milieu « Rural à habitat dispersé » vivent seuls et sans enfant.

GRAPHIQUE 34

Densité de population de la commune et niveau de vie (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 5% des femmes adultes de nationalité française rencontrées dans les grands centres urbains ne disposent d'aucune ressource. Pour les 95% de femmes dans les grands centres urbains ayant des ressources non nulles, le niveau de vie médian se monte à 723 €.



distance vis-à-vis des grandes centres urbains, pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi, les hommes résidant dans les grands centres urbains ont le niveau de vie le plus faible. À l'opposé, les femmes vivant en zones rurales ont le niveau de vie médian le plus élevé. Ce niveau de vie médian n'est toutefois que de 787 euros par mois, soit bien en deçà du seuil de pauvreté (estimé à 1211 euros en 2022). Seules 10 % des femmes rencontrées vivant dans une commune rurale ont un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté (fixé à 60 % du revenu médian).

Les différences de ressources s'expliquent en partie par une proportion plus importante de personnes en emploi parmi les adultes rencontrés par le Secours Catholique en milieu rural qu'en milieu urbain (graphique 35).

27,3 % des femmes françaises vivant en milieu rural occupent un emploi contre 18,5 % de celles habitant les grands centres urbains. Cet écart est toutefois moindre que celui constaté pour les hommes (14 points).

Si la pauvreté extrême est moins fréquente en zone rurale qu'en zone urbaine, et si le niveau de vie des hommes et femmes ruraux rencontrés est légèrement plus élevé que

celui des urbains, la vie en milieu rural est associée à des opportunités et à des contraintes différentes.

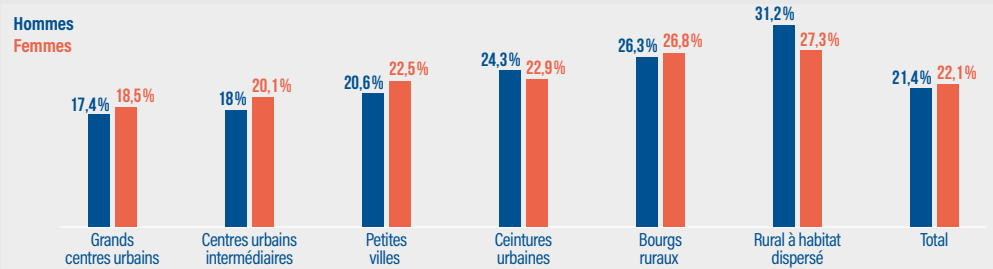
La question de la stabilité du logement est essentiellement urbaine : 26 % des hommes de nationalité française et 10 % des femmes rencontrés dans les grands centres urbains n'ont pas de logement stable. Ils ne sont que 11 % et 7 % respectivement dans cette situation dans les communes les plus rurales.

En zone rurale, la proportion de demandes relatives à l'alimentation est plus faible qu'en milieu urbain. Alors que dans les grands centres urbains, près de trois femmes françaises rencontrées sur cinq expriment une demande alimentaire, ce n'est le cas que de deux femmes sur cinq parmi celles vivant en milieu rural à habitat dispersé (graphique 37).

À l'inverse, d'autres postes de dépenses pèsent plus lourd en milieu rural. Ainsi, en 2022, 37 % des femmes rencontrées par le Secours Catholique et vivant en zone rurale à habitat dispersé ont exprimé des demandes relatives à leur logement, leurs factures d'eau ou d'énergie. Cette part a augmenté de 4 points entre 2021

GRAPHIQUE 35

Part des personnes en emploi en fonction de la densité de la commune (2022)



Source : Secours Catholique.

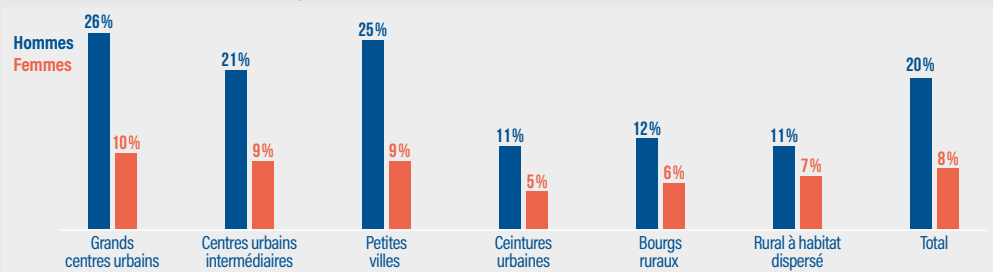
Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 18,5% des femmes adultes de nationalité française rencontrées dans les grands centres urbains sont en emploi.

GRAPHIQUE 36

Proportion de personnes en logement précaire (2022)



Source : Secours Catholique.

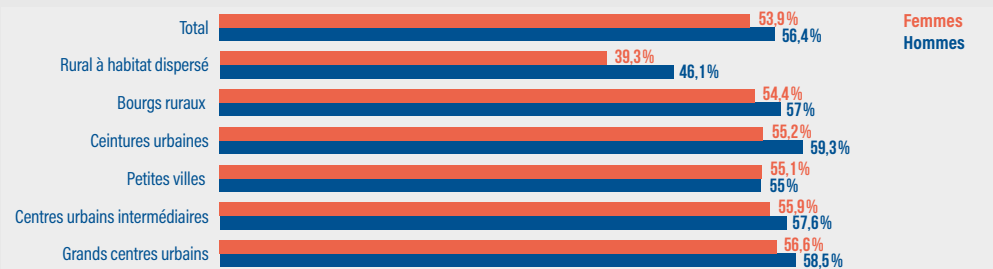
Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 10% des femmes adultes de nationalité française rencontrées dans les grands centres urbains vivent dans un logement précaire.

GRAPHIQUE 37

Demandes exprimées : alimentation (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 39,3% des femmes adultes de nationalité française rencontrées en milieu « Rural à habitat dispersé » expriment une demande relative à l'alimentation.

et 2022, conséquence de la hausse du prix de l'énergie, et signe de l'insuffisance des mesures mises en place par le gouvernement pour limiter l'impact de l'inflation sur le budget des ménages les plus pauvres. À noter que quel que soit le type de commune, urbaine ou rurale, les femmes rencontrées par le Secours Catholique expriment plus fréquemment que les hommes des demandes liées au logement et aux charges inhérentes. Cette différence reflète en partie seulement l'hétérogénéité des conditions de logement en fonction du sexe, les femmes ayant plus fréquemment accès que les hommes à un logement stable (graphique 38).

En conséquence notamment d'un accès à un logement stable, la proportion de femmes ayant des impayés de quelque nature que ce soit est plus élevée dans les communes les plus rurales (69 %), soit 6 points de plus que dans les grands centres urbains, et elle est la plus faible (54 %) dans les petites villes. Le même schéma se retrouve pour les hommes, plus fréquemment concernés par des impayés en milieu rural (68 %) que dans les grandes villes (56 %). L'écart entre ces deux types de commune se réduit à 4 points pour les femmes et à 6 points pour les hommes lorsque l'on considère uniquement les personnes vivant en logement stable. Les impayés en zone urbaine concernent le plus souvent le loyer (51 % des femmes et 52 % des hommes), alors que, dans les communes les plus rurales où les loyers sont moins élevés, c'est l'énergie (gaz, électricité) et l'eau qui causent les problèmes d'impayés les plus fréquents (55 % des hommes et 57 % des femmes). L'écart de 2 points entre hommes et femmes persiste même en restreignant l'analyse aux personnes disposant d'un logement stable. La hausse des prix de l'énergie a particulièrement fragilisé les personnes vivant dans les communes les plus rurales et notamment les femmes. Entre 2019 et 2022, la proportion de femmes vivant en zone rurale concernées par des impayés relatifs à l'énergie ou à l'eau est passée de 55 % à 57 %, alors qu'elle a légèrement baissé dans les grands centres urbains (de 44 % en 2019 à 43 % en 2022).

Autre problématique propre au milieu rural, et tout particulièrement aux communes à habitat dispersé : la mobilité et les transports. Se déplacer est un enjeu majeur dans les territoires ruraux, où du fait de l'absence d'une offre de transports publics importante et de l'éloignement

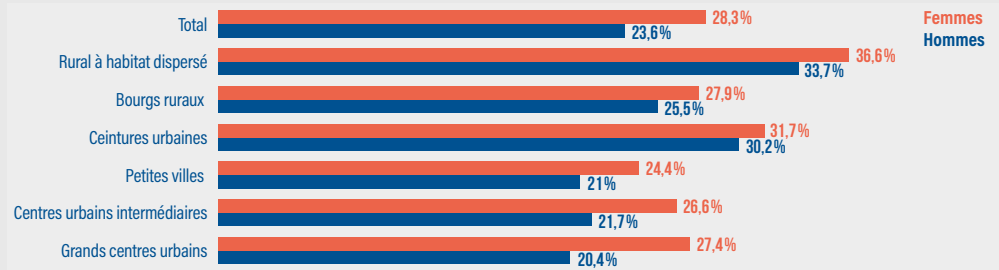
LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE A PARTICULIÈREMENT FRAGILISÉ LES PERSONNES VIVANT DANS LES COMMUNES LES PLUS RURALES ET NOTAMMENT LES FEMMES.

des services du quotidien, il est presque toujours indispensable de disposer d'un véhicule particulier. En 2022, près de 22 % des femmes françaises rencontrées par le Secours Catholique vivant dans une commune rurale à habitat dispersé exprimaient une demande liée à la mobilité, contre seulement 4,4 % des femmes vivant dans les grands centres urbains (graphique 39). C'était le cas de 19,2 % d'entre elles en 2021. La hausse du prix des carburants s'est traduite par un poids croissant des dépenses liées aux transports dans le budget des ruraux, contraints de se déplacer sur de plus longues distances. À nouveau, les femmes rencontrées en milieu rural ou dans les petites villes expriment plus fréquemment que les hommes des demandes liées à la mobilité.

Enfin, une autre dimension importante des inégalités régionales qui affecte là encore plus souvent les femmes que les hommes est celle de l'accès aux soins. Si les demandes exprimées par les personnes rencontrées relatives à la santé sont marginales, elles sont très supérieures à la moyenne nationale dans les périphéries des grandes villes, mais aussi plus fortes dans les zones les plus rurales et dans les grands centres urbains. Elles sont le reflet des différentes faces des déserts médicaux qui ne concernent pas uniquement les zones rurales mais s'étendent aux banlieues défavorisées et aux quartiers centraux des grandes villes sous-dotés en médecins (graphique 40).

GRAPHIQUE 38

Demandes exprimées : loyer, factures, énergie, eau (2022)



Source : Secours Catholique.

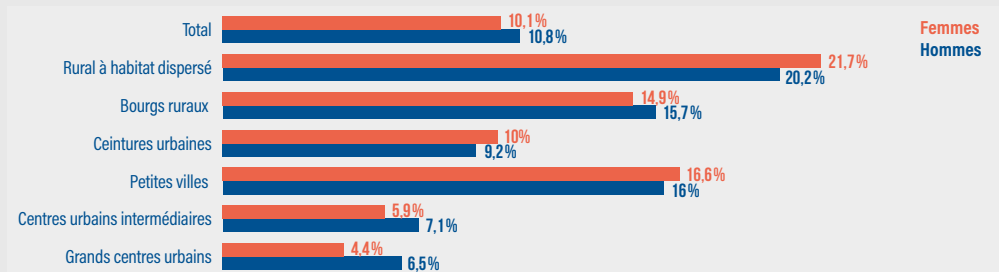
Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 36,6 % des femmes adultes de nationalité française rencontrées en milieu « Rural à habitat dispersé » expriment une demande relative au loyer, aux factures, à l'énergie ou à l'eau.

GRAPHIQUE 39

Demandes exprimées : mobilité (2022)



Source : Secours Catholique.

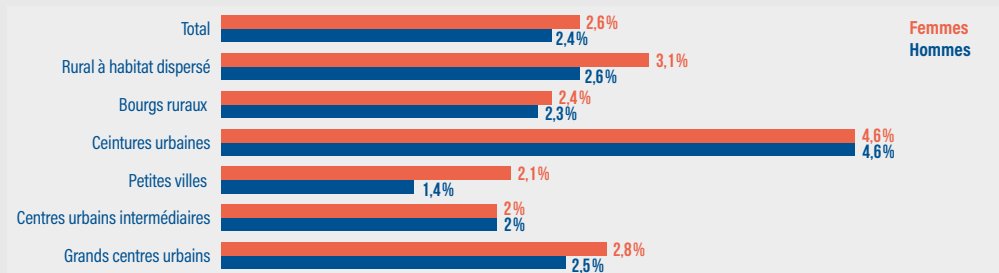
Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 21,7 % des femmes adultes de nationalité française rencontrées en milieu « Rural à habitat dispersé » expriment une demande relative à la mobilité (voiture, transports).

GRAPHIQUE 40

Demandes exprimées : santé, accès aux soins (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de nationalité française, France métropolitaine.

Grille communale de densité selon la classification de l'Insee en 7 catégories (catégories 6 et 7 regroupées dans « Rural à habitat dispersé »).

Lecture : En 2022, 3,1 % des femmes adultes de nationalité française rencontrées en milieu « Rural à habitat dispersé » expriment une demande relative à la santé ou à l'accès aux soins.

REGARD DU SECOURS CATHOLIQUE

MOBILITÉ ET FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

En 2022, plus d'une femme française sur cinq rencontrées par le Secours Catholique en milieu rural est contrainte dans sa mobilité et cette tendance est en augmentation depuis l'inflation.

Les femmes sont plus nombreuses à être accompagnées par des dispositifs d'aide à la mobilité et elles ont des parcours de mobilité plus tardifs et plus accidentés que les hommes¹. Les freins à la mobilité rencontrés par les femmes commencent souvent très tôt par un accès plus restreint à l'obtention du permis de conduire, dû notamment à une priorité donnée au financement du permis et à l'accompagnement des garçons. Cela a des conséquences sur le développement de la vie personnelle et professionnelle des jeunes femmes².

En 2022, 60 % des bénéficiaires de microcrédits personnels accordés par le Secours Catholique pour l'achat d'un véhicule étaient des femmes. La dépendance à la voiture est plus forte chez

les femmes car elles se déplacent davantage par obligation liée à leur rôle d'aïdantes. La structure familiale la plus représentée chez les femmes rencontrées par le Secours Catholique est la situation de mère isolée (34 %). Elles multiplient et enchaînent les déplacements au quotidien pour faire les courses, emmener les enfants à l'école ou à des activités périscolaires, se rendre au travail, etc.

22 %

DES FEMMES FRANÇAISES RENCONTRÉES
PAR LE SECOURS CATHOLIQUE VIVANT
DANS UNE COMMUNE RURALE SONT
CONTRAINES DANS LEUR MOBILITÉ.

Les femmes des territoires ruraux ont davantage tendance à travailler à temps partiel et dans des emplois précaires avec des horaires atypiques³. Les services de transports en commun existants ne répondent pas aux spécificités de leurs contraintes de déplacements en termes d'horaires, d'interconnexions, de fréquence de circulation, d'équipement spécifique tels que des sièges pour enfant, d'offres d'abonnements adéquats et abordables⁴.

L'utilisation des transports collectifs par les femmes pose également la question de leur sentiment d'insécurité et de vulnérabilité dans l'espace public et dans les espaces de mobilité partagée,

directement lié au harcèlement sexuel qu'elles subissent au quotidien dans ces espaces⁵. Ce sentiment limite leur accès aux alternatives à la voiture individuelle telles que le covoiturage ou le vélo et peut parfois les mener à restreindre leurs déplacements⁶.

DES FREINS QUI EXACERBENT DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES AUX FEMMES

Dans les territoires ruraux, l'absence de solutions de mobilité et l'éloignement des services publics peuvent avoir des conséquences graves pour les femmes.

Les femmes en recherche d'emploi, qui travaillent à temps partiel ou en emploi précaire, n'ont souvent pas les moyens financiers nécessaires à l'achat et à l'entretien d'une voiture. Elles sont également limitées dans leurs déplacements par l'éloignement des services de garde d'enfants. Ces femmes se voient parfois obligées de refuser des postes, ce qui renforce leur précarité et augmente le risque de dépendance financière à leur conjoint. Par ailleurs, la désertification médicale en milieu rural, qui touche particulièrement les gynécologues et les maternités, contraint nombre de femmes à reporter des soins ou à y renoncer. En cas de violences conjugales, l'absence de transports publics et de structures d'hébergement à proximité empêche la protection des victimes⁷.

Promouvoir une mobilité adaptée aux besoins des plus précaires dans les territoires ruraux est dès lors primordial. Il est nécessaire de développer de nouvelles mobilités en zones rurales et de réduire les distances entre les pôles de vie et d'activités afin de lutter contre l'isolement des personnes précaires et leur dépendance à la voiture.

MISE EN LUMIÈRE : PERMIS DE RÉUSSIR

L'action Permis de réussir initiée en 2019 dans la Vallée du Gier (Loire), en partenariat avec la mission locale, propose des heures de conduite supervisées

par un bénévole à destination des 18-25 ans en difficulté face à l'examen du permis en raison de freins psychologiques, culturels, financiers. Cette action cible particulièrement les jeunes femmes pour contrer les inégalités de genre dans l'obtention du permis. ■

-
1. Fondation Macif, « Expériences de mobilité solidaire. Témoignages d'usagers de la mobilité solidaire », 2021.
 2. Yaëlle Amsellem-Mainguy, *Les Filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2021.
 3. Sénat, « Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité », rapport d'information n° 60 (2021-2022), tome I, 14 octobre 2021.
 4. Sénat, « Les femmes et l'automobile : un enjeu de lutte contre la précarité, d'orientation professionnelle et de déconstruction des stéréotypes », rapport d'information n° 835 (2015-2016), 20 septembre 2016.
 5. Selon le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 100 % des femmes auraient subi du harcèlement sexuel dans les transports en commun au moins une fois dans leur vie.
 6. CESE, « Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses ? », 2023.
 7. Sénat, « Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité », op. cit.



TEXTE COLLECTIF – SAUZÉ-VAUSSAIS (DEUX-SÈVRES)

« IL FAUT TOUJOURS FAIRE FACE, TOUJOURS FAIRE PASSER LES AUTRES AVANT NOUS »

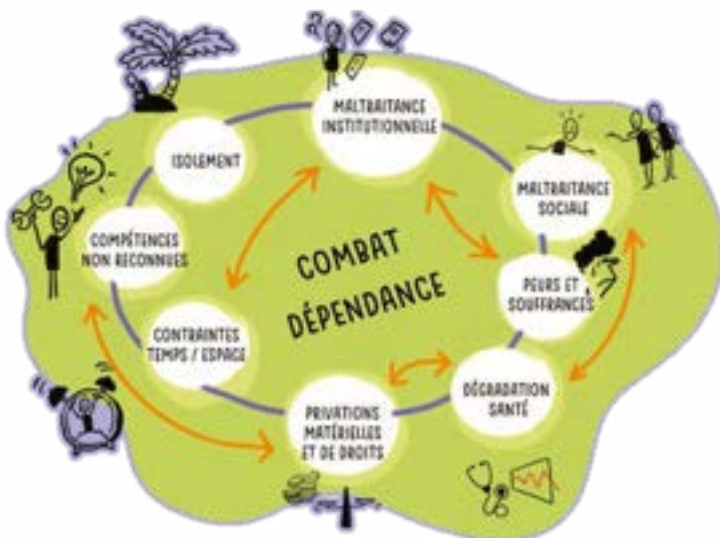
Ce texte a été élaboré avec les membres du groupe de convivialité de l'équipe de Sauzé-Vaussais, une commune de 1 600 habitants située dans le sud des Deux-Sèvres (79). Ce groupe est composé de 14 femmes : Claudine, Louissette, Solange, Liliane, Claudie, Laurence, Deborah, Florence, Marie, Chantal, Nadia, Marie-Paule, Gisèle et Chantal F. Elles se réunissent tous les quinze jours pour pratiquer diverses activités et discuter. Certaines d'entre elles sont bénévoles ou participent à d'autres actions du Secours Catholique de Sauzé-Vaussais telles que du jardinage ou des sorties à la mer.

Olivia Cadillon, animatrice à la délégation du Poitou, Aurélie Mercier, chargée de projets au département Solidarités familiales et Raphaël Badaoui, chargé d'études au département Analyse des pauvretés, ont rejoint le groupe durant cinq rencontres entre avril et juillet 2023.

Lors des premières séances, nous avons cherché à comprendre ensemble quels types de difficultés ces femmes rencontraient quotidiennement. À partir de ces conversations, les sujets récurrents ont été identifiés et sont devenus les points de départ des rencontres suivantes. Les trois thèmes qui sont ressortis traitent des difficultés à vivre avec un petit budget, du rôle d'aide auprès de leurs proches ainsi que de la place que prennent leurs enfants dans leur vie. À travers ces trois sujets, la notion de combat est revenue très souvent, avec la sensation pour ces femmes d'avoir à se battre pour tout : « *Tous les jours je me lève, c'est un combat.* » Ainsi, si certaines difficultés prises isolément peuvent être des événements vécus par n'importe qui, l'accumulation de ces problèmes fait écho à l'étude menée par ATD Quart Monde et le Secours Catholique³⁴ en 2019 sur les dimensions cachées de la pauvreté. En effet, nous retrouvons dans ce texte plusieurs des dimensions identifiées et surtout la notion de simultanéité des difficultés rencontrées ainsi que leur caractère à la fois individuel et sociétal.

34. ATD Quart Monde et Secours Catholique – Caritas France, « Les dimensions cachées de la pauvreté », 2019.

Les dimensions cachées de la pauvreté



« TOUT EST PLUS CHER, C'EST UN AUTRE COMBAT, LE COMBAT FINANCIER. »

Il faut vivre au jour le jour

Avec l'augmentation des prix et les problèmes de stock, quand on a envie de réparer un truc, c'est une catastrophe. La nourriture est de plus en plus chère, on ne prend pas grand-chose avec 30 euros. Il faut compter en permanence, nous regardons notre compte en banque tout le temps.

Quand nous avons un petit salaire, nous nous débrouillons avec. Nous prévoyons les repas et nous allons vers des loisirs moins onéreux en profitant de la nature, nous prévoyons des piques-niques. Nous voyageons avec la télévision et les livres.

Nous réduisons le gaspillage en achetant toujours juste les quantités qui conviennent. Nous regardons ce qu'il y a dans le frigo pour ne pas acheter deux fois la même chose. Si nous avons du temps, nous cherchons les magasins les moins chers mais il faut faire attention à la distance à cause du coût du carburant.

De plus en plus de peine à se loger

Pour louer, la caution est obligatoire, ça peut être deux loyers d'avance en plus des frais d'agence. Si c'est un logement social, c'est plus abordable, mais parfois il faut attendre longtemps et en plus, ils augmentent. Nous pouvons compter sur les APL, seulement les simulations sur le site de la CAF sont souvent inexactes.

En plus de ça, il faut trouver un logement approprié : ça dépend si la personne qui vit avec soi est handicapée ou non, parce qu'il faut un logement adapté et le prix change.

Il faut avoir un logement de plain-pied. Ça peut être un budget supplémentaire, même s'il y a une partie d'aide. L'une d'entre nous a un mari en situation de handicap, si elle n'avait pas quelqu'un de l'ADMR [aide à domicile en milieu rural] pour s'occuper de lui, elle ne pourrait pas le faire seule car le lève-malade coûte trop cher. Les personnes qui viennent essayer de leur remonter le moral, elles parlent avec la personne handicapée.

Si nous avons 200 euros de plus par mois

Nous avons envie de loisirs, surtout les plus jeunes, mais nous sommes limitées. Avec un peu plus d'argent, nous nous ferions plaisir avec un plat que nous ne mangeons pas d'habitude, par exemple des asperges, une petite fantaisie... Nous irions à la piscine, au cinéma. Nous gâterions les enfants et nous aiderions les petits-enfants en leur donnant de l'argent, pour les études, pour manger à la cafétéria. Nous écoutons ce que les enfants ont à nous dire.

Pour les plus âgées d'entre nous, nous avons des petites retraites à cause des temps partiels. Nous vivons au jour le jour, nous ne savons pas ce qui peut nous arriver demain. Nous nous en sommes sorties, mais il faut de la volonté. Les petits budgets entraînent toutes les autres difficultés.

MME L. : « JE N'AI AUCUN TEMPS À MOI. »

MME M.-P. : « ÇA DOIT TE MANQUER ? »

MME L. : « ... JE NE SAIS PAS. »

Ça prend de l'énergie de toujours aider les autres, tout le temps. Pourtant, il ne faut pas se plaindre d'être fatiguée, nous n'avons pas le droit, il faut toujours faire face, toujours faire passer les autres avant nous. C'est ce que nous ressentons, c'est comme ça et c'est tout. Même si nous allons mal et qu'on a mal, c'est pareil. Il faut toujours trouver la force.

Pour y arriver mieux, il faudrait se garder de l'espace, il faudrait réussir à aider les autres sans se mettre à leur place, mais ça, c'est plus facile à dire qu'à faire. Par exemple, une femme du groupe a une sœur handicapée, le regard des gens la révolte, elle est en colère contre les gens. L'autre jour, ils sont passés devant elles à la caisse prioritaire, pareil pour les passages piétons, les places handicapées, ceux qui ne les laissent pas passer sur le trottoir... Sa sœur ne s'occupe pas de ça, elle ne réagit pas comme nous, elle est dans son monde... Mais notre amie, déjà qu'elle est malheureuse par rapport à la maladie de sa sœur, qu'elle dort mal, ça en rajoute, elle en a ras le bol de tout ça !

Parfois, nous n'avons même pas le temps de nous poser des questions : nous apprenons sur le tas ! Par exemple, l'autre jour, l'une d'entre nous a dû faire l'infirmière, en se demandant si elle allait y arriver, mais elle l'a fait quand même, il fallait faire la piqûre d'insuline à sa sœur.

Malgré tout, il faut quand même réussir à penser à soi, l'une fait de la gym, l'autre, des perles, du tricot, des travaux manuels, des promenades, de l'ordinateur, regarde des séries télévisées... Il faut chercher des solutions, se distraire, trouver ce qui peut nous changer les idées.

Nous nous rendons bien compte que notre santé passe en second, nous ne nous occupons plus de nous. À la longue, ça risque d'exploser. Nous en avons tellement à l'intérieur, nous absorbons, à un moment donné il faut que ça sorte et que ça explose, il faut que ça pète. On se fait un mur, mais si on pousse un peu trop fort, ça risque de partir.

« ON SE BAT POUR NOS ENFANTS. »

Pas facile de gérer tant de choses à la fois

Ce n'est pas facile de gérer tant de choses à la fois : le handicap de son enfant, la crise d'adolescence de sa fille, un mari malade. Cela prend de l'énergie. À force d'en dépenser, on n'en a plus.

L'une de nous nous partage qu'elle s'occupait de tout le monde mais que personne ne s'occupait d'elle. Après, elle a eu des soucis de santé.

Quand nous sommes mamans, c'est pour toute la vie et c'est difficile de gérer la tristesse, la colère d'un enfant devenu adulte. C'est difficile en tant que mère de voir son enfant se débattre face aux difficultés de la vie. Nous nous sentons impuissantes.

Quand on obtient enfin un rendez-vous, trop souvent la situation s'est aggravée

C'est déjà compliqué de gérer tout cela, mais ça l'est encore plus quand nous avons un petit budget et que les soins complémentaires (ergothérapie, psychologue...) ne sont pas pris en charge. Sans compter la difficulté d'obtenir un rendez-vous avec certains spécialistes : nous devons attendre deux ans pour un rendez-vous avec un orthophoniste, six mois pour un rendez-vous avec un ophtalmologue... Quand nous obtenons enfin le rendez-vous, trop souvent la situation s'est aggravée.

Certes, une personne de la MDPH [maison départementale des personnes handicapées] nous aide pour remplir le dossier ; mais il faut attendre quatre mois pour avoir une réponse et quelquefois l'année scolaire se termine que nous n'avons toujours pas d'AESH [accompagnant des élèves en situation de handicap] pour notre enfant. C'est une année de plus de gâchée dans sa scolarité. C'est encore pire quand nous avons besoin d'une place en Ulis [unité localisée pour l'inclusion scolaire] : nous devons attendre qu'un autre enfant soit parti pour espérer avoir une place. Nous pouvons nous retrouver là aussi le bec dans l'eau pendant un an.

À la campagne, nous sommes obligées de prendre nos voitures

Ces difficultés sont encore plus importantes quand nous vivons à la campagne parce que nous sommes obligées de prendre la voiture : pour nous rendre aux rendez-vous, mais aussi pour que nos enfants fassent des activités. Nos enfants voulaient faire de la danse, mais il fallait aller à vingt-deux kilomètres : c'était loin et ça revenait trop cher.

Quand nous vivons à la campagne, nous nous rendons compte qu'il n'existe pas de transport scolaire pour aller dans certains lycées pourtant pas si éloignés. À la place, nous sommes obligées de prendre nos véhicules personnels... Quand nous en avons !

Nous avons envie de loisirs, mais nous sommes limitées

Il n'existe pas d'activités adaptées pour les enfants en situation de handicap ; nous avons toujours peur qu'ils soient en décalage avec les enfants de leur âge. Nous aimerions inscrire nos enfants aux activités qu'ils aimeraient faire, mais ce n'est pas possible quand nous avons un petit budget. Il y a peu d'aide pour payer les licences sportives. Et nous n'avons pas beaucoup de choix dans nos villages.

Nous n'avons pas forcément les moyens de partir en vacances et nous n'avons pas toujours les aides financières pour. Par exemple, quand ses enfants étaient encore à la maison, l'une d'entre nous partait en vacances grâce aux aides de la CAF [caisse d'allocations familiales]. Elle allait dans les Pyrénées avec son mari, à Gavarnie. Maintenant, ils ne peuvent plus partir : son mari est handicapé donc ils font des promenades. Une autre travaillait à mi-temps et son mari, à temps complet. Ils n'avaient pas d'aide de la CAF. Et même avec seulement deux enfants, ils n'avaient pas les moyens de partir en vacances avec eux.

Le placement des enfants : même des années après, c'est toujours des mauvais souvenirs

Nous sommes plusieurs à avoir été placées ou à avoir vu nos enfants ou petits-enfants placés. Même plusieurs années après, c'est toujours des mauvais souvenirs.

Nous pouvons vite avoir un sentiment d'injustice quand nos enfants sont placés, par rapport à d'autres qui ne le sont pas. Des fois, nous avons dû faire appel à des professionnels pour nous aider parce que nous étions malades. Mais une fois que le rouage administratif s'est mis en route, nous n'avons pas pu récupérer nos enfants, pourtant nous étions guéries, nous avons l'impression d'avoir été trahies. Nous avons du mal à nous faire entendre même si nous sommes guéries. Nous avons trop peu d'explications quand la décision est prise, nous ne sommes pas averties avant que ça arrive. Nous ressentons de la colère envers les institutions (assistantes sociales, gendarmes, juges...). Ces situations provoquent de la douleur et de la violence. Nous nous sentons seules face à l'ASE [aide sociale à l'enfance].

La justice n'écoute pas assez les enfants. L'une d'entre nous a eu des explications au bout de six mois pendant lesquels elle ne savait même pas où étaient ses enfants. Ses petits-enfants, de 8 mois et 8 ans, ont été placés au mois de janvier. Pour elle, c'est inadmissible, les parents n'ont pas du tout le droit de les voir. Son fils a été hors la loi, il n'a pas voulu qu'on lui prenne ses filles. Les gendarmes l'ont arrêté, ils ne devaient prendre que la plus grande mais le lendemain ils sont venus prendre la petite. Son fils ne supportait pas de ne pas les avoir au téléphone donc il a donné un petit téléphone à sa fille mais elle s'est fait prendre avec. Depuis, ils n'ont plus le droit à aucun contact sauf une photo par semaine.

POSTFACE

En relisant le texte que nous avons écrit, nous avons envie de terminer en vous disant que nous avons de la fierté dans le combat, déjà celle d'avoir la force de nous battre. ■

3. PAUVRETÉ DES FEMMES ET ENFANTS : LE PARADOXE DES MÈRES

3.1. LES ENFANTS PLUS PRÉSENTS DANS LES MÉNAGES FÉMININS

En 2022, 94,4 % des enfants connus du Secours Catholique vivent dans une famille où se trouve une femme, que celle-ci soit ou non leur mère, qu'elle ait ou non un conjoint, contre 92 % des enfants en 2008. En 2022, les pères isolés ne représentent que 6,7 % (8,2 % en 2008) des ménages comptant des enfants, les mères isolées, 52,6 % (49,9 % en 2008), les 40,7 % restants étant des couples (41,9 % en 2008). Parmi les familles rencontrées par le Secours Catholique, la faible part des pères seuls a légèrement diminué depuis plusieurs années. Dans la population générale, en revanche, la proportion des pères seuls s'est légèrement accrue.

La parentalité concerne toujours plus les femmes que les hommes (graphiques 41 et 42). Par exemple, vers 40 ans, l'âge où un maximum de ménages ont des enfants, près de 90 % des femmes rencontrées vivent avec des enfants contre 67 % des hommes (chiffres en hausse par rapport à 2008, notamment pour les hommes). Même si les évolutions au cours du cycle de vie suivent les mêmes tendances entre les hommes et les femmes, il faut noter

la part nettement plus élevée de mères isolées que de pères isolés. Ainsi, à l'âge de 40 ans, près de 50 % des femmes accueillies par le Secours Catholique sont des mères isolées, tandis que cette part n'est que d'environ 7 % pour les hommes. Les conditions de vie des femmes sont donc davantage conditionnées par la présence d'enfants au sein du foyer que celles des hommes.

L'âge médian des enfants dont les ménages sont accueillis par le Secours Catholique est plutôt stable depuis 2012, il était d'environ 9 ans en 2022, 11 ans pour les enfants dont les parents sont français et 8 ans pour les enfants dont les parents sont de nationalité étrangère. Parmi l'ensemble des ménages, 77 % des enfants sont âgés de moins de 15 ans (graphique 43). Cette proportion est de 81 % pour les enfants dont les parents sont étrangers et de 73 % pour les enfants de parents français. Ainsi, les enfants dont les ménages sont accompagnés par l'association sont relativement jeunes, les enfants des parents étrangers étant plus jeunes.

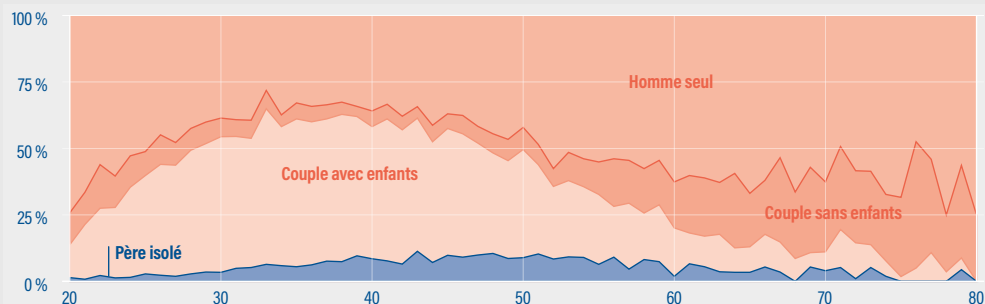
La distinction par type de ménage permet de mettre en évidence des structures familiales différentes selon l'âge des enfants et la nationalité des parents. En 2022, parmi l'ensemble des enfants de parents français, 57 % vivent uniquement avec leur mère, un chiffre qui croît avec l'âge des enfants : ils sont près de sept enfants sur dix âgés de plus de 30 ans à vivre uniquement avec leur mère. Les constats sont similaires pour les enfants de parents étrangers, mais dans une moindre mesure, car les couples avec enfants représentent une part relativement plus importante que les parents isolés. Les femmes sont davantage affectées par la cohabitation avec des enfants relativement âgés. Cela peut refléter pour ces enfants la nécessité d'une solution temporaire d'hébergement (difficultés financières passagères). Cela peut également mettre en évidence le rôle d'aïdant des femmes lorsque leurs enfants sont atteints de maladie ou de handicap qui nécessitent une prise en charge quotidienne.

3.2. DES DEMANDES SPÉCIFIQUES EXPRIMÉES PAR LES MÉNAGES AVEC ENFANTS

Quels que soient la nationalité ou le statut administratif de la personne de référence, la présence d'enfants au sein du foyer est toujours corrélée à une part plus importante de demandes exprimées en lien avec une aide alimentaire,

GRAPHIQUE 41

Répartition des hommes rencontrés selon l'âge et le type de ménage (2022)



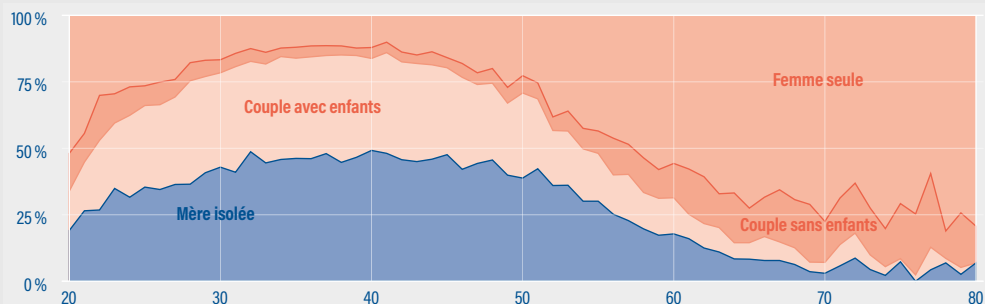
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des hommes rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, à 40 ans, 67% des hommes vivent avec des enfants au sein du foyer.

GRAPHIQUE 42

Répartition des femmes rencontrées selon l'âge et le type de ménage (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, à 40 ans, 90% des femmes vivent avec des enfants au sein du foyer.

GRAPHIQUE 43

Âge des enfants par tranche selon la nationalité des parents (2022)

	0-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	30 ans et plus
Parents étrangers	33%		27%		21%	13%	4%
Parents français	23%		25%		25%	18%	7%
Ensemble	28%		26%		23%	16%	5%

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des enfants dont les ménages sont rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, parmi l'ensemble des enfants dont les ménages sont accompagnés par l'association, 28% sont âgés de moins de 5 ans.

de vêtements, ainsi que pour l'accompagnement scolaire ou à la parentalité. Ces écarts sont d'autant plus élevés que le statut légal est précaire.

Des solutions d'hébergement et de logement sont plus facilement proposées aux ménages avec enfants (critères d'accès aux logements du parc social, critères d'attribution des hébergements d'urgence qui ciblent prioritairement les ménages avec enfants). On peut ainsi noter que les demandes relatives aux démarches de recherche de logement sont légèrement plus élevées pour les ménages dans lesquels il n'y a pas d'enfants.

Les demandes en lien avec des démarches de recherche d'emploi sont aussi légèrement plus élevées pour les ménages dans lesquels il n'y a pas d'enfants, et plus importantes pour les ménages dont la personne de référence est française ou étrangère mais dont le statut légal donne accès au droit de travailler.

Enfin, logiquement, les ménages dans lesquels vivent des enfants sont davantage en demande d'un accompagnement scolaire et à la parentalité (aide aux devoirs, atelier sur la parentalité...). Cette proportion est d'autant plus élevée que le statut légal de la personne de référence est précaire : 8 % des ménages avec enfants dont la personne de référence est étrangère au statut légal précaire, contre 3 % pour ceux dont la personne de référence est française, et 4 % pour ceux dont la personne de référence est étrangère au statut légal stable.

3.3. POUR SES ENFANTS : TRAVAILLER OU CESSER SON TRAVAIL

En comparant le statut d'activité des femmes adultes en âge de travailler en fonction de la composition de leur ménage et notamment selon la présence d'enfants, on observe que les mères isolées ont le taux d'emploi le plus élevé. Plus d'un quart (27 %) des mères isolées françaises et en âge de travailler sont actuellement en emploi contre 20 % des femmes vivant sans enfants. De même, parmi les femmes vivant en couple, on observe que celles vivant avec des enfants sont plus fréquemment en emploi que celles qui n'ont pas d'enfants. Cependant, les femmes restent majoritairement employées à temps partiel, notamment les femmes vivant avec des enfants³⁵.

Ces différences s'expliquent en partie par des écarts d'âge entre les mères isolées et les femmes des autres catégories de ménage. Par exemple, la moitié des femmes seules françaises, sans enfants, en âge de travailler, ont plus de 53 ans, alors que ce chiffre tombe à 41 ans pour les femmes vivant avec des enfants. C'est la raison pour laquelle la part d'« inactivité » est bien plus importante parmi les premières qui sont majoritairement en inaptitude au travail liée à la santé ou à la retraite. En comparant les mères isolées et les femmes vivant en couple avec des enfants à charge, dont l'âge médian est assez proche (respectivement 41 ans et 37 ans), on observe que la part de femmes en situation d'« inactivité » est nettement plus élevée parmi les femmes vivant en couple (49 %) que parmi les mères seules (39 %). Cela s'explique par une part plus importante de femmes dites au foyer ou en congé parental parmi les femmes vivant en couple : 21 % contre 8 % des mères seules.

Cela suggère que les femmes seules, françaises, en âge de travailler et vivant avec des enfants sont plus généralement en emploi car elles ne peuvent pas compter sur les ressources d'un autre adulte du ménage. Il semble par ailleurs que les prestations familiales ne compensent pas suffisamment les dépenses de ces ménages avec enfants.

Parmi les femmes étrangères en âge de travailler (en dehors des personnes sans droit au travail), en moyenne une femme sur cinq occupe un emploi, un taux d'emploi légèrement plus faible que pour leurs homologues françaises. Cette proportion est plutôt similaire, que la femme vive seule ou en couple, avec ou sans enfants. Comme les Françaises, ces femmes étrangères en emploi sont en grande partie à temps partiel : c'est le cas de 37 % des mères isolées de nationalité étrangère. De plus, la part de femmes au foyer ou en congé parental est plus de deux fois plus importante lorsqu'elles vivent en couple avec des enfants (22,1 %) que lorsqu'elles vivent seules avec des enfants (10,4 %).

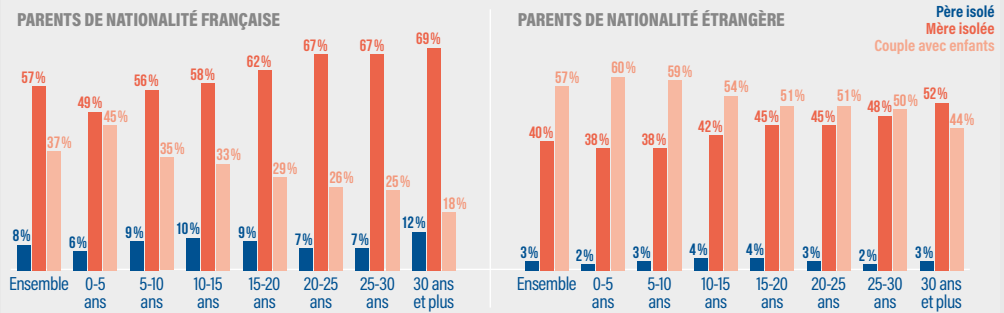
UNE PLUS FORTE « INACTIVITÉ » DES FEMMES EN COUPLE AVEC ENFANTS QUE DES FEMMES EN COUPLE SANS ENFANTS

En comparant le statut des hommes et des femmes parmi l'ensemble des couples vivant avec des enfants, les constats sont similaires entre les ménages français et ceux de nationalité étrangère (hors personnes sans droit

35. Voir section 1.7.

GRAPHIQUE 44

Âge des enfants par tranche selon le type de ménage et la nationalité des parents (2022)



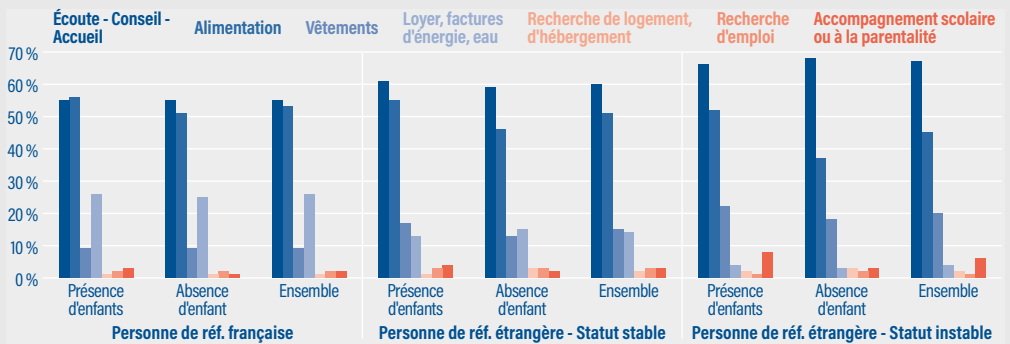
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des enfants dont les ménages sont rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, parmi l'ensemble des enfants de plus de 30 ans dont les parents sont français, 69% vivent uniquement avec leur mère contre 49% des enfants français âgés de moins de 5 ans.

GRAPHIQUE 45

Demandes exprimées selon la nationalité, le statut légal et la présence d'enfants (2022)



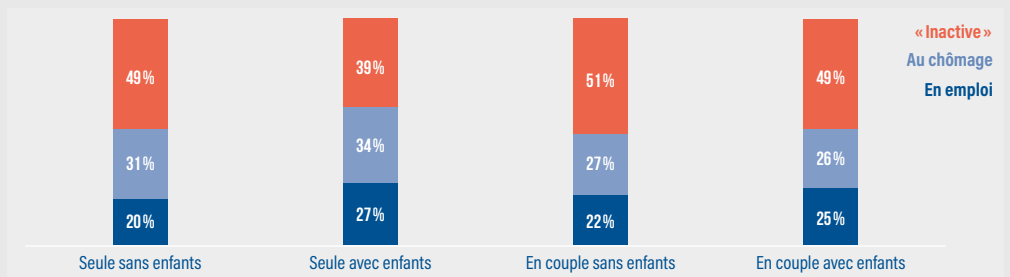
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, près de 55% des ménages dont la personne de référence est française, vivant en présence d'enfants dans le foyer, expriment une demande d'écoute, de conseil et d'accueil.

GRAPHIQUE 46

Situation d'activité des femmes françaises selon la composition du ménage (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes adultes françaises en âge de travailler (16-64 ans).

Lecture : En 2022, 20% des femmes seules françaises sans enfants sont en emploi.

au travail). En effet, même si les taux d'emploi peuvent différer en fonction de la nationalité, les hommes sont, en moyenne, plus souvent en emploi (32,9 %) que les femmes (22,6 %), au sein d'un couple avec des enfants. À l'opposé, les femmes sont généralement plus « inactives » et notamment en « inactivité » dite classique (32 %) que les hommes (17,3 %) au sein des couples avec enfants, soit une part quasiment deux fois plus élevée pour les femmes (graphique 48). Ces femmes « inactives » sont pour 22,3 % au foyer, contre seulement 3,2 % des hommes inactifs en couple et vivant avec des enfants.

Les hommes sont également légèrement surreprésentés parmi l'ensemble des personnes au chômage indemnisées. On peut faire l'hypothèse que les hommes vivant en couple avec une femme, étant plus souvent en emploi que leur conjointe, peuvent ensuite bénéficier de leurs allocations de chômage lorsque l'activité s'arrête, contrairement aux femmes, qui sont moins en emploi et généralement salariées en contrat plus précaire (temps partiel) lorsqu'elles travaillent.

Contrairement aux couples vivant avec des enfants, parmi les couples sans enfants, il n'y a pas de différence significative en termes de taux d'emploi ou d'« inactivité » entre les hommes et les femmes. En effet, 19,7 % des hommes en couple sans enfants sont en emploi et c'est le cas de 18,4 % des femmes (graphique 49).

La présence d'enfants au sein d'un couple se traduit globalement par un plus fort taux d'activité des adultes, mais les femmes sont davantage éloignées de l'emploi que les hommes au sein de ces ménages.

3.4. UNE PLUS GRANDE STABILITÉ DU LOGEMENT POUR LES MÉNAGES AVEC ENFANTS

Comme expliqué dans la section 1.5, la nationalité et plus précisément le statut légal de la personne de référence conditionnent très fortement l'accès à un logement stable.

Au sein de ces trois sous-populations (Français, étrangers au statut légal stable et étrangers au statut légal instable), on observe des différences en fonction de la présence d'enfants dans le foyer. En effet, les ménages dans lesquels des enfants sont présents vivent plus souvent dans un logement stable et cela est davantage

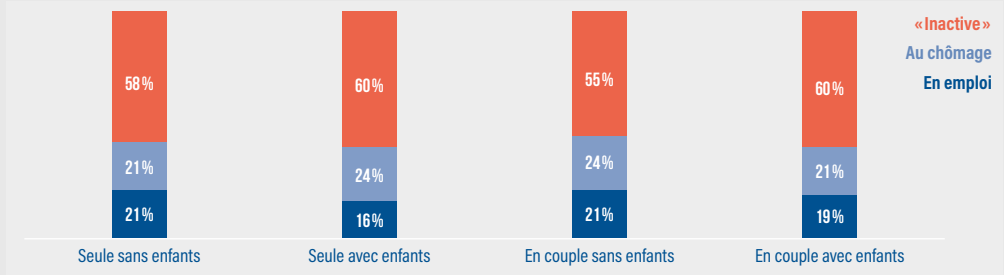
marqué chez les ménages composés d'un adulte seul vivant avec un ou plusieurs enfants, quels que soient la nationalité ou le statut de la personne de référence. Par exemple, parmi les ménages dont la personne de référence est de nationalité française, 90,3 % de pères isolés vivent en logement stable contre seulement 70,9 % des hommes vivant seuls (graphique 52). Parmi les ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère au statut légal stable, 70,2 % des mères isolées vivent dans un logement stable contre 63,8 % des femmes vivant seules (graphique 53). En revanche, parmi les ménages étrangers au statut légal précaire, la présence d'enfants pèse peu sur l'accès à un logement stable : 30 % des couples avec enfants vivent dans un logement stable contre 26,6 % des couples sans enfants (graphique 54). On peut également observer que, du côté des personnes seules, les femmes françaises sont mieux protégées contre le mal-logement que les hommes (29,1 % des hommes seuls français vivent en logement précaire contre 10,5 % des femmes françaises). Pour les personnes seules étrangères, les différences sont très minimes entre femmes et hommes.

Parmi les ménages vivant dans un logement précaire, les ménages avec enfants sont sous-représentés dans les logements de types caravane, squat et abri de fortune, mais davantage dans les hôtels et les centres d'hébergement d'urgence. Ceci peut s'expliquer par les doctrines de priorisation des demandes d'hébergement établies au niveau national ou départemental par les services de l'État et mis en œuvre par les services intégrés d'accueil et d'orientation dans la régulation des places d'urgence : pour gérer la pénurie, des critères de vulnérabilité tels que la présence d'enfants en bas âge, un état de grossesse avancé ou le fait d'être victime de violences sont souvent retenus pour hiérarchiser la file d'attente au 115. Il est également intéressant de noter qu'en moyenne, près de 14 % des ménages accueillis par le Secours Catholique sont hébergés chez des membres de la famille ou des amis mais que cette proportion est bien plus faible pour les ménages avec enfants. La présence d'enfants complique en effet les solutions d'hébergement proposées par des proches.

Enfin, parmi les ménages avec enfants en logement stable, une grande partie sont logés dans le parc social, les critères d'attribution de ces logements

GRAPHIQUE 47

Situation d'activité des femmes étrangères selon la composition du ménage (2022)



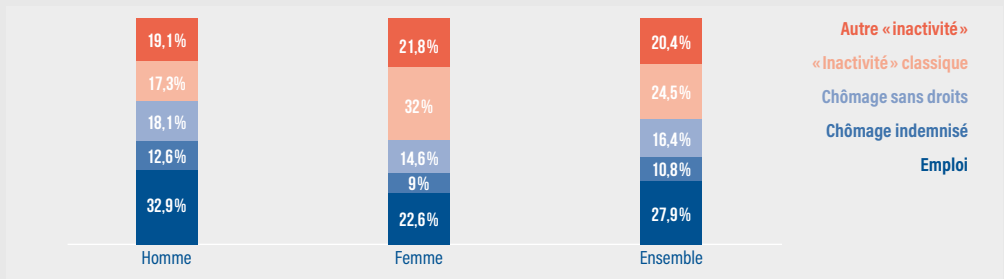
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes adultes étrangères en âge de travailler (16-64 ans) hors personnes sans droit au travail.

Lecture : En 2022, 21% des femmes seules étrangères sans enfants sont en emploi.

GRAPHIQUE 48

Situation d'activité selon le genre au sein des couples vivant avec des enfants (2022)



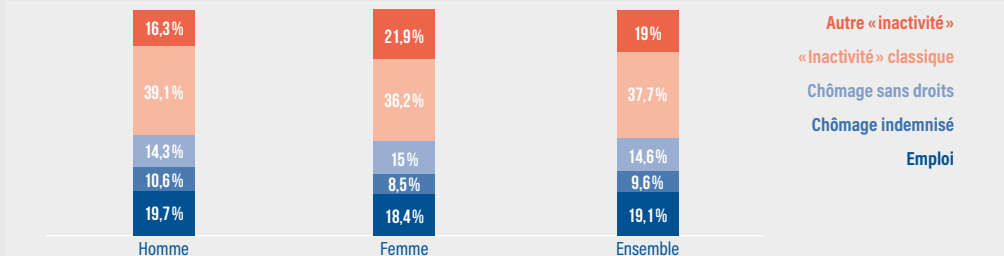
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des couples (hors personnes sans droit au travail) vivant avec des enfants.

Lecture : En 2022, 32,9% des hommes vivant en couple, avec des enfants, sont en emploi, contre 22,6% des femmes en couple, vivant avec des enfants.

GRAPHIQUE 49

Situation d'activité selon le genre au sein des couples vivant sans enfants (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des couples (hors personnes sans droit au travail) vivant sans enfants.

Lecture : En 2022, 19,7% des hommes vivant en couple, sans enfants, sont en emploi, contre 18,4% des femmes en couple, vivant sans enfants.



© ELEONORE HENRY DE FRAHAY / SCCE

étant dépendants du nombre de personnes dans le foyer et notamment du nombre d'enfants. Par exemple, 65,6 % des mères isolées françaises (parmi celles qui sont locataires) sont logées dans le parc social, contre 60,2 % des femmes françaises vivant seules (graphique 55). Cette différence est moins marquée chez les hommes français parmi lesquels un peu plus de la moitié logent dans le parc social, qu'ils aient des enfants ou non. Ces mêmes constats s'observent parmi les ménages dont la personne de référence est étrangère au statut légal stable (graphique 56).

Ainsi, la nationalité et le statut légal conditionnent fortement l'accès à un logement stable mais la présence d'enfants, quels que soient le statut légal et la composition du ménage (notamment le genre), est corrélée à une part plus importante de ménages vivant en logement stable et limiterait ainsi le risque de vivre dans un logement précaire. Les mères rencontrées par l'association ont donc plus souvent accès à un logement stable que les femmes sans enfants, notamment grâce à des critères d'attribution des logements sociaux et des hébergements d'urgence

qui favorisent la mise à l'abri des enfants. Rappelons néanmoins que durant la dernière Nuit de la solidarité de décembre 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité a noté qu'au niveau national, ce sont 5 000 personnes dont 1 346 enfants³⁷ qui ont joint le 115 et sont restées sans solution d'hébergement.

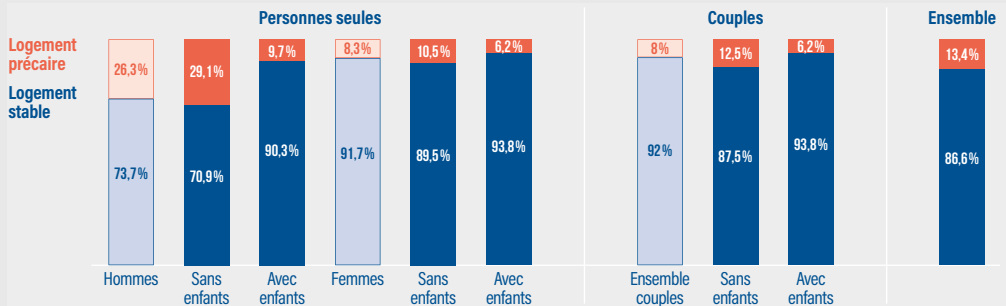
3.5. RESSOURCES ET NIVEAUX DE VIE

En plus de la stabilité du logement, la nationalité et le statut administratif impactent directement les niveaux de vie, puisque ce dernier peut donner droit, ou non, au travail et à certaines prestations sociales. De plus, le graphique 57 montre que la présence d'enfants au sein d'un foyer peut impacter les niveaux de vie. D'une part, les femmes vivant avec des enfants (seules ou en couple), quels que soient leur nationalité et leur statut administratif, sont moins souvent sans aucune ressource financière que les femmes vivant sans enfants (seules ou en couple). Ainsi, 2,9 % des femmes françaises vivant avec des enfants ne perçoivent aucune ressource financière, contre 5,2 % des femmes

37 Fondation Abbé-Pierre, « L'état du mal-logement en France », 2023.

GRAPHIQUE 52

Type de logement selon le type de ménage parmi les ménages français (2022)



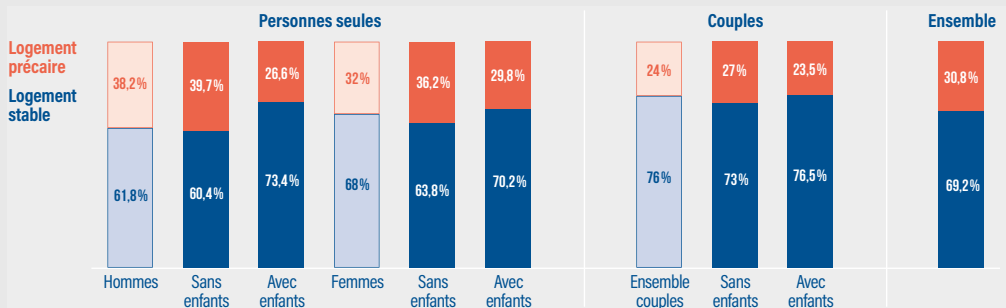
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages dont la personne de référence est française.

Lecture : En 2022, 70,9% des hommes seuls français vivent en logement stable.

GRAPHIQUE 53

Type de logement selon le type de ménage parmi les ménages étrangers au statut légal stable (2022)



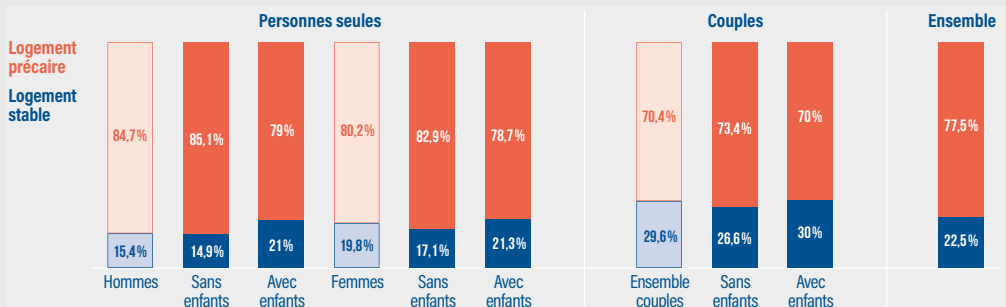
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages dont la personne de référence est étrangère au statut légal stable.

Lecture : En 2022, 60,4% des hommes seuls étrangers au statut légal stable vivent en logement stable.

GRAPHIQUE 54

Type de logement selon le type de ménage parmi les ménages étrangers au statut légal précaire (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages dont la personne de référence est étrangère au statut légal précaire.

Lecture : En 2022, 14,9% des hommes seuls étrangers au statut légal précaire vivent en logement stable.

LES COMPLÉMENTS DE REVENUS QUE SONT LES ALLOCATIONS FAMILIALES NE SUFFISENT PAS À COMPENSER LES CHARGES LIÉES AUX ENFANTS ET NE PERMETTENT PAS DE RATTRAPER L'ÉCART AVEC LES MÉNAGES SANS ENFANTS.

françaises sans enfants. La différence atteint près de 12 points parmi les femmes étrangères au statut légal stable et plus de 15 points parmi les femmes étrangères au statut légal instable. Cependant, à l'autre extrémité de la distribution, on retrouve principalement des femmes vivant sans enfants : 11,7 % des femmes françaises sans enfants ont un niveau de vie médian supérieur au seuil de pauvreté contre seulement 4,5 % pour celles françaises avec enfants. Ces femmes sans enfants, vivant souvent seules, bien que non pauvres au sens monétaire, ont des dépenses contraintes telles qu'elles n'ont pas d'autre possibilité que de solliciter l'aide du Secours Catholique³⁸.

Certes, vivre avec des enfants semble limiter l'absence de ressource mais accroît le risque de vivre sous le seuil d'extrême pauvreté (fixé à 40 % du niveau de vie médian). En effet, 64,9 % des femmes françaises vivant avec des enfants sont dans une situation de pauvreté extrême, contre 45,3 % de leurs homologues sans enfants. Ce rapport varie du simple au double pour les femmes de nationalité étrangère au statut légal instable (graphique 57).

Quels que soient leur nationalité et leur statut administratif, les femmes avec enfants ont des ressources plus élevées que les femmes sans enfants, et cela s'explique notamment par la possibilité de percevoir des allocations familiales en plus des autres revenus lorsqu'un ou plusieurs enfants sont présents au sein du foyer. Cependant, si on tient compte de la taille du ménage³⁹, les femmes vivant avec des enfants ont des

niveaux de vie en moyenne toujours plus faibles d'une centaine d'euros que les femmes sans enfants.

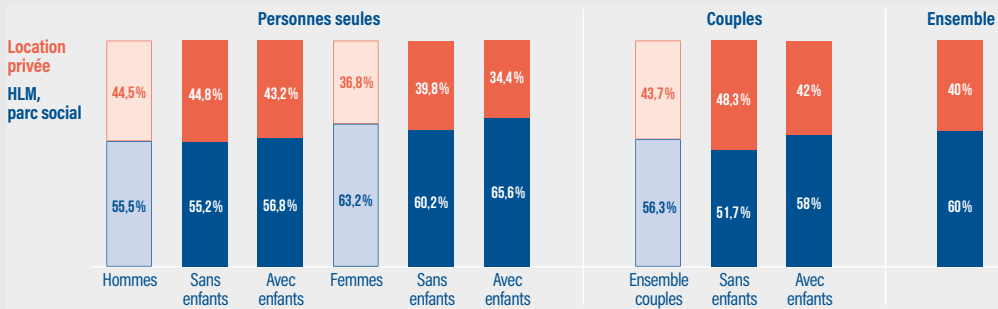
Cette dernière observation n'est pas propre à l'année 2022 puisque l'on observe, sur le graphique 59, que l'écart de niveaux de vie entre les couples avec et sans enfants a toujours été significatif et qu'il semble même légèrement augmenter au fil des années. Malgré quelques variations d'un type de ménage à l'autre, globalement, les compléments de revenus que sont les allocations familiales ne suffisent pas à compenser les charges liées aux enfants et ne permettent pas de rattraper l'écart avec les ménages sans enfants.

38. Voir l'étude sur les budgets, notamment par type de ménages, dans le rapport 2022 du Secours Catholique « État de la pauvreté en France ».

39. Pour plus de détails sur les unités de consommation, voir l'encadré « Inflation, niveau de vie et mesure de la pauvreté » dans la section 1.6.

GRAPHIQUE 55

Répartition parc social / location privée selon le type de ménage locataire parmi les ménages français (2022)



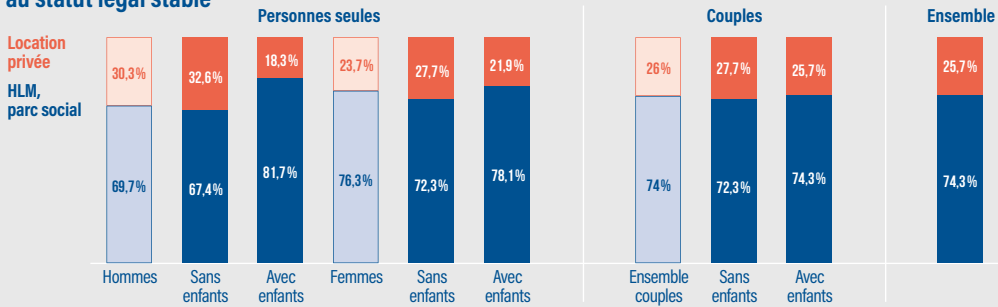
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages dont la personne de référence est française, locataire d'un logement stable du parc social ou du parc privé.

Lecture : En 2022, 55,2% des hommes seuls français vivent dans un logement du parc social.

GRAPHIQUE 56

Répartition parc social / location privée selon le type de ménage locataire parmi les ménages étrangers au statut légal stable



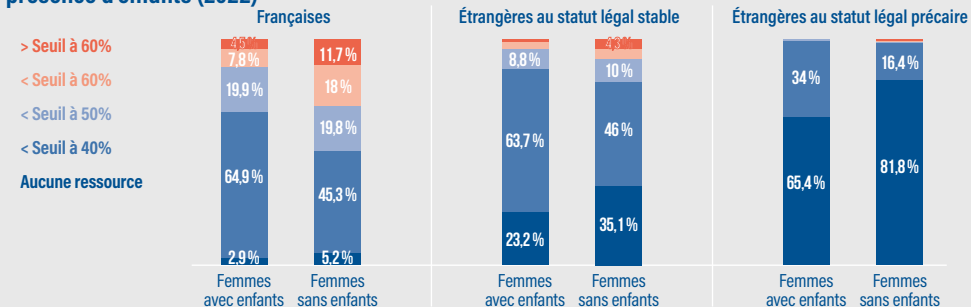
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages dont la personne de référence est étrangère au statut légal stable, vivant dans un logement stable du parc social ou du parc privé.

Lecture : En 2022, 67,4% des hommes seuls étrangers au statut légal stable vivent dans un logement du parc social.

GRAPHIQUE 57

Part des femmes vivant dans un ménage sans ressources et taux de pauvreté selon le statut légal et la présence d'enfants (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 2,9% des femmes françaises vivant avec des enfants déclarent ne percevoir aucune ressource, contre 5,2% des femmes françaises sans enfants.

FOCUS SUR LA PAUVRETÉ DES MÈRES ISOLÉES

Les mères isolées représentent de façon constante environ un quart des ménages rencontrés par l'association, et parmi les ménages composés d'enfants, les mères seules représentent plus de 50 % d'entre eux, contre seulement environ 6 % des pères isolés.

En 2022, 97 % des mères isolées rencontrées par le Secours Catholique sont en situation de pauvreté monétaire avec un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian (voir aussi fiche 1.3), contre 93 % des femmes seules ou en couple. Dans la population générale, les femmes ont un taux de pauvreté plus élevé que les hommes, et l'écart est particulièrement important pour les catégories entre 18 et 49 ans³⁶. Il est tiré par la proportion de mères isolées, quatre fois plus élevée que celle des pères isolés, et dont le niveau de vie est particulièrement bas. En 2018, dans la population générale, 30 % des mères isolées actives ont un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté, contre 6 % des femmes vivant dans un couple d'actifs, avec ou sans enfants. Le taux de pauvreté des mères isolées atteint 70 % pour celles qui sont « inactives ».

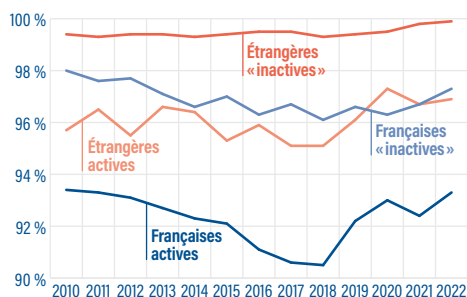
Les mères isolées rencontrées par le Secours Catholique connaissent une situation encore bien plus précaire qui dépend peu de leur situation d'activité : actives ou non, françaises ou étrangères, elles vivent en quasi-totalité sous le seuil de pauvreté (graphique 50). L'activité semble tout de même protéger contre l'extrême pauvreté (seuil de pauvreté à 40 %), mais davantage les étrangères que les Françaises (graphique 51).

L'évolution depuis 2010 est marquée par deux périodes : on observe une lente décline des taux de pauvreté et d'extrême pauvreté pour les Françaises jusqu'en 2018. À partir de 2019, les taux de pauvreté des mères isolées françaises rencontrées augmentent fortement. Après une légère baisse durant la crise sanitaire (entre 2020 et 2021) suite à la mise en place de divers dispositifs d'aide exceptionnelle, notamment à destination des ménages avec enfants, la part des mères isolées françaises sous le seuil d'extrême pauvreté augmente de 7 points entre 2021 et 2022. Les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté des mères isolées étrangères sont stables pour l'essentiel de la période et en légère augmentation à partir de 2019.

36. Insee, *Revenus et patrimoines des ménages*, 2021, chiffres de 2018, www.insee.fr/fr/statistiques/5371233?sommaire=5371304.

GRAPHIQUE 50

Évolution de la part des mères isolées vivant sous le seuil de pauvreté par nationalité et situation d'activité (2010-2022)



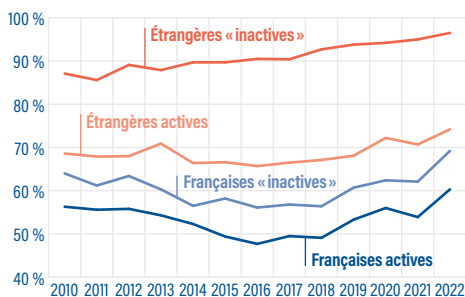
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des mères isolées.

Lecture : En 2022, 99,9 % des mères isolées étrangères « inactives » vivent sous le seuil de pauvreté à 60 %.

GRAPHIQUE 51

Évolution de la part des mères isolées vivant sous le seuil d'extrême pauvreté par nationalité et situation d'activité (2010-2022)



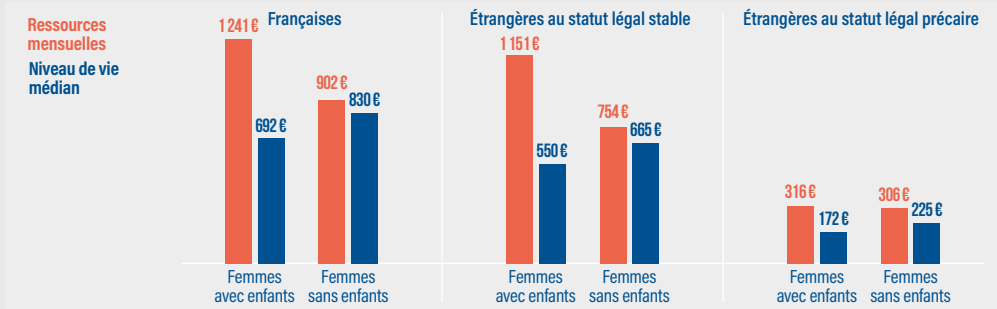
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des mères isolées.

Lecture : En 2022, 96,5 % des mères isolées étrangères « inactives » vivent sous le seuil de pauvreté à 40 %.

GRAPHIQUE 58

Ressources mensuelles et niveau de vie selon le statut légal et la présence d'enfants (2022)



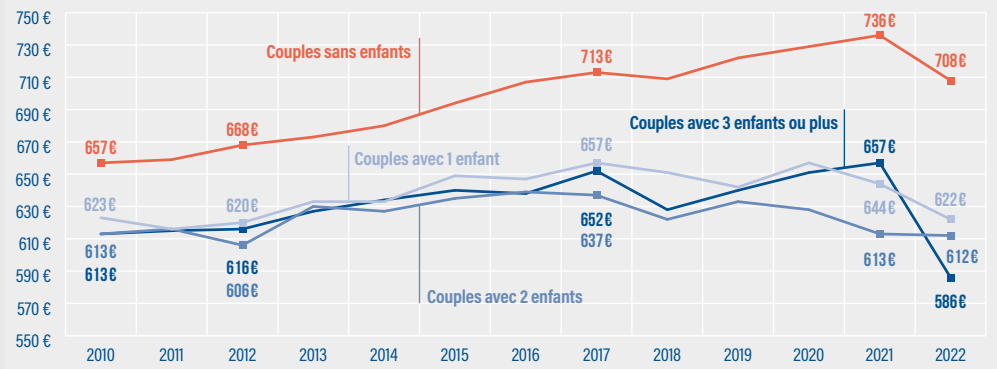
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique en 2022 déclarant des ressources positives.

Lecture : En 2022, les ressources mensuelles médianes des femmes françaises avec enfants sont de 1241 €. Une fois le nombre de personnes au foyer pris en compte, le niveau de vie médian de ces mêmes femmes est de 692 €.

GRAPHIQUE 59

Niveau de vie selon le nombre d'enfants présents au sein des couples (2010-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des couples français et étrangers au statut légal stable.

Lecture : En 2022, le niveau de vie médian des couples sans enfants est d'environ 710 € (par unité de consommation) alors qu'il est de moins de 590 € (par unité de consommation) pour les couples avec trois enfants ou plus.

REGARD DU SECOURS CATHOLIQUE

FEMMES, FAMILLE, PARENTALITÉ, ISOLEMENT

Un quart des ménages rencontrés par le Secours Catholique en 2022 sont des familles monoparentales, quasi exclusivement des mères isolées (88%). La monoparentalité dans un contexte de précarité peut être particulièrement difficile. La précarité économique et sociale peut avoir un impact significatif sur les parents et leurs enfants, et présenter des défis supplémentaires à surmonter.

La moitié des mères isolées rencontrées par le Secours Catholique en 2022 ont un niveau de vie inférieur à 583 euros par mois. La quasi-totalité d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté et plus des trois quarts, sous le seuil d'extrême pauvreté. La précarité économique rend difficile la satisfaction des besoins de base des enfants, tels qu'un accès digne à une alimentation de qualité, un logement stable, des vêtements ou tout simplement des fournitures scolaires. Les mères isolées peuvent se retrouver dans une situation de stress constant pour subvenir aux besoins de leur famille, ce qui peut avoir des

répercussions sur leur bien-être émotionnel et mental. En effet, la précarité est une violence qui a des conséquences sur l'exercice du rôle de parent, car cette situation produit de l'exclusion, de la disqualification sociale et de nombreuses insécurités, matérielles et affectives. C'est pourquoi le Secours Catholique développe de nombreuses activités en soutien aux parents.

UNE RENTRÉE « SANS GALÈRE » POUR LES FAMILLES DE SEINE-SAINT-DENIS

Avec le soutien de l'Agence du don en nature, de Dons solidaires et de l'entreprise Maped, les équipes du Secours Catholique ont créé des boutiques éphémères scolaires, projet collectif et participatif, afin de donner un « coup de pouce » aux familles pour la rentrée scolaire. Les boutiques proposent des fournitures scolaires avec une participation financière. On y trouve tout ce qui constitue les cartables des enfants dans un cadre convivial et fraternel. De même, les familles accompagnées ont pu être aidées pour le paiement de licences sportives de leurs enfants. L'objectif est de développer le bien-être et l'intégration des enfants grâce au sport. Dans le cadre d'une convention

583 €

C'EST LE NIVEAU DE VIE MÉDIAN MENSUEL
DES MÈRES ISOLÉES RENCONTRÉES
PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2022.

signée avec la MAE Solidarité 75, les familles accompagnées ont pu bénéficier d'une assurance scolaire de la rentrée à la fin des cours.

LES MAISONS DES FAMILLES

Lieux de répit, de partage et de rencontres multiculturelles, les vingt Maisons des familles, fondées par le Secours Catholique et les Apprentis d'Auteuil, proposent un accompagnement à la parentalité dans des lieux propices à l'accueil de parents et de leurs enfants. Il n'est toutefois pas systématique, l'accompagnement se basant sur une confiance mutuelle et sur une prise en compte des besoins spécifiques de tous les parents, qui peuvent avoir besoin de se poser dans un premier temps. L'action des Maisons des familles s'inscrit dans le long terme. Ouvertes durant de larges plages horaires plusieurs jours de la semaine, ces maisons proposent un accueil inconditionnel, gratuit et sans rendez-vous. Sur le principe de la libre fréquentation, les parents peuvent s'y rendre avec leurs enfants ou seuls. L'équipe mixte, composée de salariés, bénévoles, stagiaires et volontaires en service civique, propose un accueil collectif. Une place très importante est laissée au déroulé de la vie quotidienne et aux temps de discussions formelles ou informelles. Les Maisons des familles visent à sécuriser peu à peu les parents.

La précarité ne détermine pas la qualité de la parentalité. Comme les autres parents, la majorité des parents précaires font preuve de résilience et d'amour pour leurs enfants, en dépit des défis auxquels ils sont confrontés. Cependant, il est essentiel de mettre en place des politiques adaptées pour les aider à surmonter ces difficultés et à offrir un environnement propice au bien-être et au développement des enfants.

ACCÈS À LA SCOLARITÉ

La précarité que subissent les mères isolées peut également avoir un impact sur la scolarité des enfants : ils ont moins accès à des ressources éducatives telles que des livres ou des activités périscolaires. L'accompagnement à la scolarité

proposé par les équipes du Secours Catholique offre, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire. Ces actions sont complétées par des activités périscolaires qui sont susceptibles de développer un ensemble de potentialités chez l'enfant, de l'ouvrir au monde qui l'entoure, de développer ses centres d'intérêt et de le sortir de l'échec.

Au Mans, les équipes du Secours Catholique ont développé un accompagnement à la scolarité un peu particulier, où trois acteurs se retrouvent autour de la table : un(e) bénévole, l'enfant/le(a) jeune et un des parents. Pour le parent, ce peut être apprendre à se rendre et à naviguer sur Pronote, à améliorer son français, à s'investir différemment dans la scolarité de son enfant ; pour l'enfant, c'est être soutenu dans ses difficultés tout en apprenant et en tissant des liens différemment avec son parent et un tiers. C'est aussi appréhender d'autres techniques d'apprentissage que celles du parent et des enseignants. Pour le ou la bénévole, c'est la joie de voir les enfants reprendre confiance et des parents plus à l'aise dans leur relation avec l'école. ■



TEXTE COLLECTIF – MAISON DES FAMILLES DE GRENOBLE

« MÊME SI JE NE MANGE PAS, L'ESSENTIEL, CE SONT MES ENFANTS »

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE LA MAISON DES FAMILLES DE GRENOBLE

Cet article a été élaboré avec des parents accompagnés par la Maison des familles de Grenoble⁴⁰. La Maison des familles accueille de manière inconditionnelle des familles, de toutes origines, de toutes appartenances philosophiques ou religieuses, prioritairement en situation d'isolement et/ou de précarité, quel que soit l'âge des enfants, au sein d'une véritable maison. Elle offre aux parents et aux enfants un espace de rencontre convivial, solidaire et apaisant, et crée les conditions permettant aux parents de reprendre confiance dans leurs compétences parentales, et de s'enrichir de l'expérience des autres. L'accès est libre, sans inscription, toute la journée, les familles (avec ou sans leurs enfants) viennent quand elles peuvent et le souhaitent, le temps qu'elles peuvent. De ce fait, la constitution du groupe pouvait changer d'une séance à l'autre. Néanmoins, un certain nombre de personnes ont pu suivre l'ensemble des ateliers proposés et en moyenne, entre cinq et dix parents y participaient. Les parents, en très grande majorité des femmes, constituant le groupe sont : Assia L., Assia T., Hawa, Blandine, Blessing, Doris, Elie, Eliora, Fatma, Hadidja, Hadja, Inès, Kani, Lamia, Linda, Ludovic, Mawa, Nora, Sihem, Sonia, Suzana et Zenepe. Ces familles vivent à Grenoble ou dans les environs, certaines sont françaises mais la plupart sont de nationalité étrangère, ayant le droit de travailler en France ou non. Certaines sont en couple, d'autres élèvent seules leurs enfants.

LA DÉMARCHÉ MISE EN ŒUVRE POUR ÉLABORER LE TEXTE :

Une personne du département Analyse des pauvretés de la direction Action et plaidoyer du Secours Catholique, Raphaël Quartier, la coordinatrice des Maisons des familles Rhône-Alpes, Laurence Potié ainsi qu'un éducateur spécialisé de la Maison des familles de Grenoble, Thomas Colombel, ont participé à l'animation du groupe durant cinq rencontres d'une heure entre mai et juillet 2023.

Lors des premières séances, nous avons demandé à l'ensemble des femmes présentes d'évoquer leur quotidien à l'aide de divers supports, photolangage notamment. Nous avons

40. Voir la description des Maisons des familles dans le Regard du Secours Catholique « Femmes, famille, parentalité, isolement ».

ensuite approfondi les thèmes qui ont émergé, à partir des expériences de chacune et de chacun. Lors d'une séance, nous avons aussi interrogé le groupe sur l'argent et les ressources, thème qui n'était pas apparu. Cela souligne bien le caractère multidimensionnel de la pauvreté et de la précarité qui ne se limitent pas au manque de ressources financières mais à une certaine accumulation de difficultés⁴¹.

« JE VEUX PRENDRE SOIN DE MES ENFANTS »

Nous sommes toutes des mères, nous avons toutes des enfants, qu'ils vivent avec nous ou non.

Une maman explique qu'elle a quitté son pays d'origine pour la France avec sa fille, pleine d'espoir et en quête de liberté pour sa fille afin qu'elle puisse choisir son avenir. Elle dit n'attendre aucun merci de sa part, elle souhaite simplement la voir heureuse. Mais elle regrette que sa fille ne profite pas de cette liberté.

Peu importent les situations, « voir mes enfants contents, c'est ce qui me donne la force de continuer à m'occuper de tout, même si je suis fatiguée et que je n'ai pas le temps ». Pourtant, ça peut être dur : « C'est vraiment compliqué d'avoir un logement en France. C'est difficile quand mes enfants comparent leur situation à celle des autres à l'école et qu'ils me demandent pourquoi ils n'ont pas une maison comme les autres, pourquoi ils n'ont pas leur propre chambre. » On est plusieurs à vivre ça. Même si nous traversons des moments très difficiles de notre vie, nous essayons de toujours garder le sourire face à nos enfants mais ce n'est pas toujours facile. S'occuper de nos enfants, les éduquer prend beaucoup de place dans nos vies mais c'est notre responsabilité, notre devoir de parents. Certaines d'entre nous expriment aussi l'inquiétude qu'elles ont par rapport à l'avenir de leurs enfants, et l'inquiétude d'arriver à bien les éduquer. D'autres ont parfois l'impression d'être jugées, soit par d'autres parents, soit par les professionnels dans les écoles quant à la manière dont elles éduquent leurs enfants. Et cette peur d'être jugée ne les incite pas à faire confiance.

Quelques-unes d'entre nous ont dû laisser leurs enfants ou une partie d'entre eux dans leur pays d'origine pour diverses raisons, « J'ai l'impression de ne pas pouvoir exercer mon devoir de mère », dit l'une de nous. C'est dur à vivre. Et c'est difficile d'en parler. Certaines ont dit : « Il faut être forte et courageuse pour faire ça », d'autres disent ne pas comprendre : « Laisser des enfants dans mon pays, ce ne serait pas possible pour moi. »

« DEPUIS L'ARRIVÉE DES ENFANTS, JE N'AI PLUS UNE MINUTE POUR M'OCCUPER DE MOI »

« Je ne trouve jamais de temps pour moi entre les enfants, la maison, le travail. Quand je cherchais du travail ou une formation, je n'avais pas le temps non plus. » Nous, les mères, nous avons beaucoup de responsabilités. Certaines d'entre nous ne sont pas nées en France et dans nos pays d'origine il y a beaucoup d'entraide au sein d'un village. « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. » Ici, en France, même si on a des crèches, du périscolaire, l'éducation des enfants est plus individualisée et toute la charge mentale

41. ATD Quart Monde et Secours Catholique – Caritas France, « Les dimensions cachées de la pauvreté », 2019.

est sur nous, mamans. C'est encore plus difficile lorsqu'on est toutes seules avec nos enfants, on doit tout gérer, il n'y a jamais de répit.

Certaines d'entre nous se sont rendu compte en arrivant en France que les tâches pouvaient être partagées avec les hommes. Une maman explique par exemple que dans sa famille, en Albanie, « les hommes ne font rien, ce sont les femmes qui font tout ». « En changeant de pays, j'ai pris conscience qu'ils ont tout décidé pour moi, c'est mon père qui a maintenu ce système chez nous. Je suis très en colère contre lui car j'ai perdu vingt ans de ma vie où j'ai été inutile. Ici, beaucoup de femmes n'osent pas dire qu'elles font tout à la maison. Moi, j'ose le dire, j'ai le sentiment d'être abusée, et pour mon mari c'est normal, je n'ai pas de merci. » Pour une autre : « Mon mari travaille et moi je m'occupe des enfants et de tout le reste. C'est aux mamans de s'occuper des enfants. » D'autres tiennent tout de même à souligner que certains conjoints ou maris participent aux tâches domestiques et s'occupent aussi des enfants mais nous sommes toutes d'accord pour dire que cette charge mentale, le fait de devoir penser à tout constamment, reste trop souvent portée par nous.

Nous n'arrivons pas à prendre un peu de temps pour nous. Il peut quand même nous arriver de faire garder nos enfants par des amis proches ou par des membres de la famille, mais c'est toujours en cas de nécessité, par exemple si nous avons des rendez-vous importants, comme à la préfecture, à la CAF ou chez le médecin. Nous sommes toutes plutôt mal à l'aise à l'idée de faire garder nos enfants simplement pour nous reposer ou prendre un peu de temps pour nous, nous culpabilisons de faire ça, nous aurions honte de le faire. « Quand je prends du temps pour moi, j'ai l'impression d'être égoïste. »

COURIR APRÈS LE TEMPS OU PASSER SON TEMPS À ATTENDRE

Le temps passe mais nous n'avons pas le même ressenti selon les situations que nous vivons. En plus de s'occuper des enfants, de toutes les tâches ménagères, certaines d'entre nous travaillent et ont l'impression de toujours courir après le temps, que les semaines passent et se ressemblent. « Parfois, j'ai l'impression d'être bloquée dans une routine et de ne rien avoir rien que pour moi, de ne pas exister, il y a seulement la routine. »

Nous sommes quelques femmes à ne pas avoir le droit de travailler ici, en France, et le temps peut nous paraître très long. « On a quitté notre pays pour la France. Le jour où j'ai dit que j'allais partir, il y avait plein de choses que je voulais faire parce qu'en France il y a la liberté, la loi. » « Un oiseau qui vole dans le ciel, c'est ce qui représente la situation dans laquelle je suis aujourd'hui, la liberté », dit l'une de nous à la première rencontre. Au Nigeria, parfois, il n'y avait pas de lumière pendant un mois ; c'était la nuit. La vie est mieux ici en Europe. Mais une autre femme, lors de la première rencontre, a choisi pour se représenter une carte d'une femme poursuivie par des ronces, des épines, des épées. « Je ne peux pas travailler, je n'ai pas le droit, c'est vraiment difficile et la route est semée d'obstacles. » On aimerait travailler, on aimerait aussi parfois s'installer dans une routine et que le temps passe trop vite. On a envie de faire plein de choses mais on ne peut rien faire. Le temps passe et on ne fait rien de notre vie. « Tu quittes ton pays pour quelque chose de beau et finalement tu es bloquée. C'est très difficile de devoir

attendre constamment, il faut beaucoup de courage. Les gens autour de toi, tu penses qu'ils peuvent t'aider mais en fait ils ne peuvent rien, il n'y a pas de solution.» Certaines d'entre nous sont passées par cette situation administrative compliquée et confirment que ce n'est vraiment pas facile de garder espoir, on peut vite voir tout en noir. Et même après : « Aujourd'hui je n'ai rien de tous les rêves auxquels je pensais avant », nous dit une maman qui a pourtant obtenu ses papiers.

DISQUALIFICATION SOCIALE : ENTRE HONTE ET INSÉCURITÉ

Quand on est étrangère et qu'on ne parle pas le français ou mal, on a peur d'aller aux rendez-vous de la CAF, de la préfecture... car on a peur de ne pas comprendre la personne en face. Pour certaines d'entre nous, c'est impossible de dire qu'on n'a pas compris parce que c'est la honte. Et si on a honte, on ne se sent pas en sécurité. Certaines choisissent alors d'être accompagnées à chaque fois par une personne qui parle français pour être sûres de ne pas dire oui à quelque chose et se retrouver dans une situation compliquée par la suite. L'une de nous raconte son dernier rendez-vous chez le médecin, où elle a repéré dès son arrivée les personnes arabes dans la salle d'attente qui pourraient l'aider à traduire.

Mais on remarque que même quand on parle très bien le français, ou qu'on est françaises, parfois on ne comprend pas les termes d'un médecin, d'un travailleur social. On peut alors se retrouver dans des situations où on perd le contrôle et ça peut nous mettre en insécurité.

AVOIR UNE ACTIVITÉ : ÊTRE FIÈRE DE SE SENTIR UTILE, S'OCCUPER L'ESPRIT

Certaines d'entre nous ont le droit de travailler en France, tandis que d'autres sont bloquées par leur statut administratif. Cependant, nous sommes toutes actives, soit parce que nous travaillons, soit parce que nous suivons une formation, cherchons du travail ou faisons du bénévolat. Travailler nous permet de vivre et de faire vivre notre famille, on en est fières. Le travail, ce n'est pas seulement de l'argent, c'est aussi quelque chose que l'on fait pour soi, pour apprendre des choses, se sentir utile, avoir l'impression de faire quelque chose de sa vie. Certaines expliquent que travailler permet aussi de combler des moments vides de la journée, permet d'oublier certaines pensées négatives en s'occupant l'esprit, même si c'est fatigant et difficile. L'une de nous explique qu'elle n'a pas le droit de travailler en France, mais fait des heures de bénévolat chaque semaine car elle se sent utile en aidant les autres. Elle veut quand même souligner que le bénévolat, ce n'est pas du travail car rien n'est donné en retour alors qu'un travail, c'est donnant-donnant.

Mais travailler quand on est une maman seule, c'est compliqué, surtout quand son enfant est malade et ne peut pas aller à l'école. Car, dit l'une de nous, le travail, c'est un engagement, quand on travaille en équipe, si on ne vient pas, on paralyse l'équipe. C'est un devoir aussi.

« MÊME SI JE NE MANGE PAS, L'ESSENTIEL, CE SONT MES ENFANTS »

Pour la plupart d'entre nous, la gestion du budget est une préoccupation quotidienne. Il faut toujours faire attention à ne pas trop dépenser pour ne pas finir dans le rouge à la fin du mois. Certaines d'entre nous expliquent qu'elles n'avaient pas grand-chose lorsqu'elles étaient petites et ne veulent pas que leurs enfants ressentent la même chose.

Certaines disent même se priver souvent pour qu'ils aient tout ce qu'ils veulent – « Même si je ne mange pas, l'essentiel, ce sont mes enfants » –, dans la limite du raisonnable pour la majorité, sans limites pour d'autres, même si ça les met en difficulté. Pour beaucoup d'entre nous, il faut faire attention et trouver l'équilibre entre faire plaisir aux enfants et faire attention à ne pas dépasser le budget, on leur explique qu'on ne peut pas tout acheter. Mais c'est compliqué de dire non à ses enfants. « Ça fait trop mal », si on dit non à chaque fois, c'est trop triste, un plaisir de temps en temps ne fait pas de mal. « Si je dis non tout le temps, j'ai peur que mes enfants volent. À l'époque, mes parents ne m'achetaient pas ce que je voulais, ça me manquait alors j'ai commencé à voler. C'était le seul moyen et c'est pour ça que j'essaie d'acheter ce que mes enfants veulent », confie l'une de nous.

« ON VOIT L'ARGENT ARRIVER SUR NOTRE COMPTE MAIS TOUT PART TRÈS VITE »

On voit l'argent arriver sur notre compte mais tout part très vite, dans les charges, dans les remboursements de dettes. Certaines d'entre nous ont le droit à un découvert, ce qui est vraiment pratique à la fin du mois mais c'est aussi préoccupant, ça nous travaille parce qu'on sait que des intérêts vont nous être prélevés ensuite. Certaines mettent aussi en place des stratégies pour éviter au maximum de finir dans le rouge à la fin du mois. Par exemple, une femme du groupe explique préférer payer le loyer en espèces plutôt que de choisir un prélèvement automatique. Cela lui permet de mieux maîtriser la dépense parce que si le loyer augmente, elle pourra négocier avec le propriétaire ou le bailleur pour échelonner le paiement plutôt que d'être prélevée de la totalité et finir dans le négatif. Une autre femme explique percevoir son argent sur son livret A. De cette façon, il ne peut pas y avoir de prélèvements automatiques et elle pourra s'arranger. Une autre dit ne pas vouloir échelonner car c'est la honte, elle va plutôt préférer rembourser d'un coup la somme qu'elle doit.

Enfin, une autre souligne la difficulté pour les mamans seules. « Quand j'étais toute seule, c'était plus compliqué pour gérer l'argent. Si on n'est pas seule, on peut compter sur l'autre, ça peut nous aider. Quand j'étais seule, ça me stressait plus. J'avais peur de ne plus avoir de sous, comment j'aurais fait pour mes enfants s'il leur avait manqué quelque chose ? Ça, c'était une angoisse. »

Nous les mamans nous sommes fières de nous, de notre courage et nous gardons la tête haute. Le fait de parler de la réalité de notre vie a été difficile mais ça nous a libérées. Pour nos enfants, le combat continue. ■

4. QUATRE PROFILS DE LA PRÉCARITÉ AU FÉMININ

Cette dernière section de notre partie thématique propose une étude plus détaillée de la situation des femmes rencontrées par l'association, en dressant une typologie permettant de focaliser l'analyse sur des profils représentatifs de cette population.

Une analyse multivariée a permis de dégager des profils distincts de précarité afin de décrire plus précisément les situations vécues à travers le croisement de plusieurs dimensions (activité, âge, type de ménage, type de logement, revenus et nationalité). Quatre profils types ont ainsi été repérés et permettent de regrouper des femmes vivant des situations similaires.

Les individus appartenant aux quatre catégories décrites dans cette section représentent 85 % des femmes rencontrées par le Secours Catholique en 2022. L'objectif de cette analyse n'est donc pas l'exhaustivité, mais la description fine de la situation de certains sous-groupes de femmes en insistant sur plusieurs étapes de la vie.

En cohérence avec ce qui a été observé dans les autres sections, la nationalité et le statut administratif jouent un rôle prépondérant dans les situations vécues, notamment

dans l'accès aux droits. L'âge de ces femmes est l'autre grand facteur explicatif. Ainsi, les quatre catégories retenues pour cette typologie sont les résultats d'une combinaison de ces principales caractéristiques, elles sont mutuellement exclusives⁴² et permettent d'avoir une vision assez large des situations rencontrées tout en se focalisant sur des cas spécifiques qui retranscrivent des réalités souvent vécues parmi les femmes précaires.

Les quatre profils étudiés se différencient notamment selon la situation par rapport à l'emploi, qui est largement influencée par les deux critères que sont l'âge et la nationalité. Ainsi, les femmes rencontrées qui sont en activité se différencient fortement de celles plus éloignées de l'emploi. Mais parmi les femmes en situation d'« inactivité », les ménages ont des conditions de vie très différentes en fonction de leur statut administratif. Les femmes de nationalité étrangère, n'ayant pas le droit au travail, rencontrent des difficultés éloignées de celles des femmes « inactives » françaises ou étrangères au statut administratif stable. Cette catégorie des « inactives » comprend des profils hétérogènes en fonction des âges, les femmes « inactives » plus jeunes n'ayant pas les mêmes problématiques que leurs homologues plus âgées.

En suivant cette méthodologie, les quatre profils suivants ont été retenus :

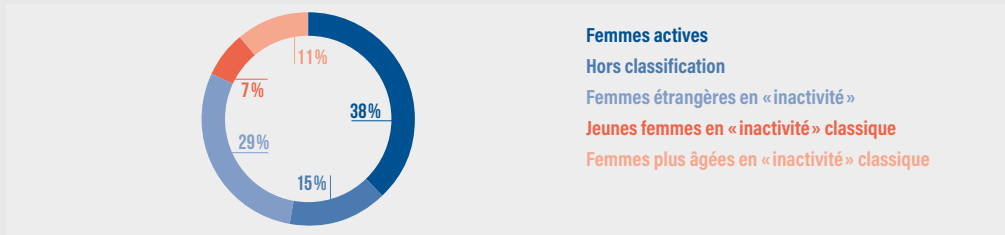
- les jeunes femmes, de moins de 40 ans, qui sont en « inactivité » dite classique (étudiantes, au foyer ou en inaptitude au travail pour des raisons de santé) ;
- les femmes actives de tout âge (au chômage ou en emploi) ;
- les femmes étrangères de tout âge en situation d'« inactivité » en raison de leur statut administratif (sans droit au travail ou « autres sans emploi ») ;
- les femmes plus âgées, de 55 ans et plus⁴³, en « inactivité » classique (retraite ou inaptitude au travail pour raisons de santé).

42. Une femme ne peut pas être dans plus d'une catégorie.

43. Les activités et les tranches d'âge qui définissent ces catégories ne sont pas des standards utilisés communément dans la statistique publique, mais sont issues d'une analyse multivariée qui a permis de rassembler les individus se ressemblant. Ainsi, même si une femme de 56 ans en inaptitude au travail pour raisons de santé n'a pas exactement la même situation qu'une retraitée de 65 ans, elles ont des conditions de vie assez semblables pour être classées dans le quatrième groupe cité.

GRAPHIQUE 60

Part de femmes selon leur catégorie (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique en 2022.

Lecture : En 2022, 11% des femmes rencontrées sont classées dans la catégorie « Femmes plus âgées en "inactivité" classique ».

GRAPHIQUE 61

Part des jeunes femmes étrangères en « inactivité » selon leur origine (2022)



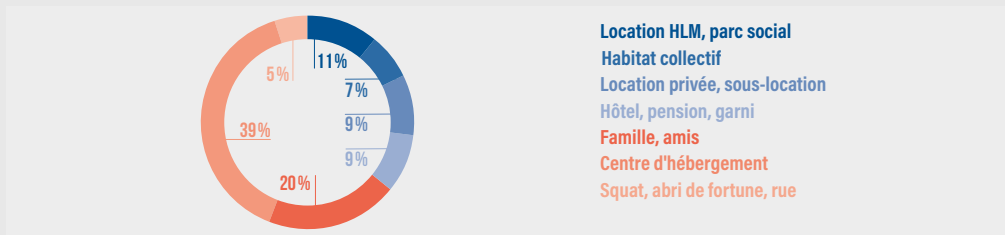
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes appartenant à la catégorie « Femmes étrangères en situation d'« inactivité » » rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 17% des femmes rencontrées de la catégorie « Femmes étrangères en situation d'« inactivité » » sont de nationalité d'un pays du Maghreb.

GRAPHIQUE 62

Répartition des ménages des jeunes femmes étrangères en « inactivité » par type de logement (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes appartenant à la catégorie « Femmes étrangères en situation d'« inactivité » » rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 39% des femmes rencontrées de la catégorie « Femmes étrangères en situation d'« inactivité » » vivent en centre d'hébergement.

Tous ces sous-groupes ne représentent pas la même part de personnes rencontrées par le Secours Catholique en 2022. Ainsi, les femmes actives et les étrangères sans droit au travail sont plus présentes dans les accueils de l'association (respectivement 38 % et 29 % des femmes rencontrées) que les jeunes femmes « inactives » et que les femmes plus âgées (respectivement 7 % et 11 %). Les profils accompagnés étant très variés, une partie des femmes rencontrées ne sont pas présentées dans cette analyse (15 %), il s'agit principalement de situations singulières d'« inactivité » qu'il était difficile de rattacher à l'une ou à l'autre des catégories définies sans perdre la cohérence de ces catégories.

Une analyse similaire avait été effectuée dans notre rapport 2009 sur les conditions de vie des femmes que nous avons rencontrées. La part de femmes étrangères était alors beaucoup plus faible ; aussi, bien que présentant déjà des caractéristiques très singulières, n'avaient-elles pas fait l'objet d'une analyse spécifique. Malgré cette différence, les autres profils identifiés en 2022 rappellent ceux connus il y a plus de dix ans. On retrouvait déjà la notion de parcours de vie, avec des catégories qui dépendaient principalement de l'âge des femmes rencontrées. Ainsi, même si la classification de 2009 caractérisait les différents groupes en fonction de la présence d'enfants à charge alors que notre nouvelle typologie se fonde plus sur le statut par rapport à l'emploi, certaines catégories se ressemblent et laissent penser que les formes de pauvreté des femmes accompagnées par l'association ne sont pas si différentes, quatorze ans après. Le précédent rapport mettait par exemple en évidence la présence de jeunes femmes précaires sans enfants et de jeunes mères qui ont des situations semblables au groupe des jeunes « inactives » du présent rapport. De même, le groupe des femmes sans enfants en 2009 ressemble au groupe de femmes plus âgées en situation d'« inactivité » de ce rapport 2023.

La suite de cette section présente les quatre catégories de femmes, en commençant par celle regroupant les plus jeunes jusqu'aux plus âgées, pour retranscrire au mieux le parcours de vie qui influence leur situation présente.

4.1. JEUNES FEMMES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

La première sous-population étudiée regroupe l'ensemble des femmes âgées de 15 à 40 ans étant soit

étudiantes, soit en inaptitude de santé, soit au foyer ou en congé parental. Elles représentent 7,5 % des femmes rencontrées en 2022 et elles viennent dans la grande majorité des cas (69 %) pour la première fois chercher un soutien auprès de l'association (graphique 63).

Six de ces femmes sur dix ont entre 30 et 40 ans. Les femmes appartenant à cette catégorie se différencient des autres femmes accompagnées, notamment par leur type de foyer : elles vivent proportionnellement plus souvent en couple (44 %) que les autres femmes rencontrées par le Secours Catholique (35 %). Ces jeunes femmes en couple sont en moyenne près de quatre ans et cinq mois plus jeunes que leur conjoint alors que cette moyenne est de trois ans et huit mois pour l'ensemble des couples rencontrés. La quasi-totalité de ces couples ont des enfants à charge (91 %), et si l'on ajoute les femmes sans conjoint ou conjointe, 77 % des femmes de ce groupe ont des enfants. C'est la part la plus importante des quatre profils. En moyenne, elles ont plus d'enfants que les autres femmes et ils sont plus jeunes que dans les autres catégories (l'âge moyen de ces enfants est de 6 ans et 10 mois contre 10 ans pour l'ensemble des femmes rencontrées).

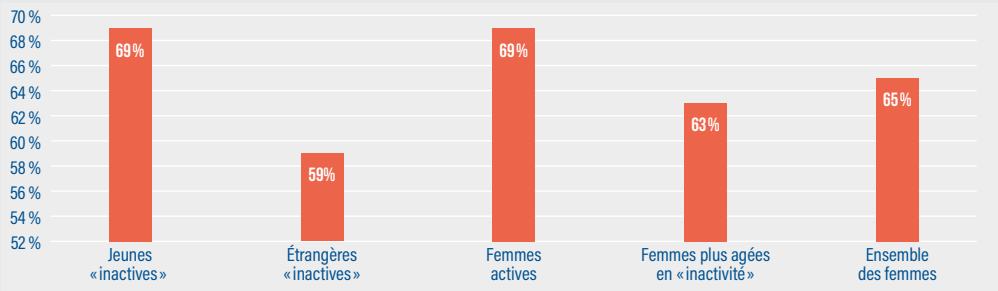
Un peu plus d'un tiers de ces femmes sont de nationalité étrangère (38 %). Les nationalités d'Afrique du Nord sont surreprésentées (28 %) par rapport à l'ensemble des femmes étrangères accompagnées (21 %).

C'est dans cette catégorie que l'on retrouve la plupart des femmes au foyer rencontrées par l'association (64 % de l'ensemble), elles représentent 58 % des personnes de cette catégorie alors que les étudiantes ne représentent que 14 % d'entre elles et les personnes en inaptitude au travail, 28 %. Cette répartition n'est pas parfaitement identique en fonction des âges : entre 15 et 25 ans, la proportion d'étudiantes est de 43 %.

Du fait de leur éloignement de l'emploi, un ménage sur dix dans lesquels vivent ces femmes « inactives » ne perçoit aucune ressource (13 %) et plus de la moitié ne disposent que de revenus issus des transferts sociaux (53 %). Les prestations logement et les allocations familiales sont les transferts les plus souvent perçus. Même si un tiers de ces ménages touchent le revenu de solidarité active (RSA), une grande partie en sont

GRAPHIQUE 63

Part de premier contact selon la catégorie (2022)



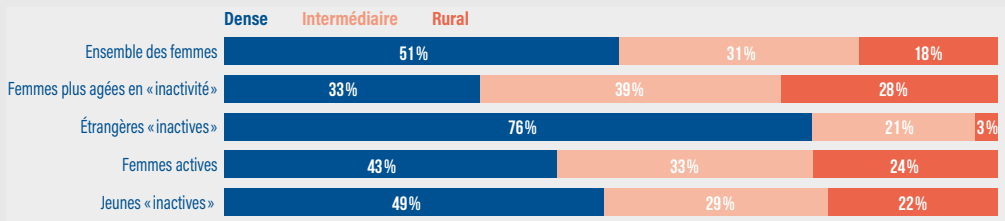
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : 69% des femmes de la catégorie « Jeunes femmes en "inactivité" » sont rencontrées par le Secours Catholique pour la première fois en 2022.

GRAPHIQUE 64

Densité de population de la commune de vie du ménage selon la catégorie de la femme présente (2022)



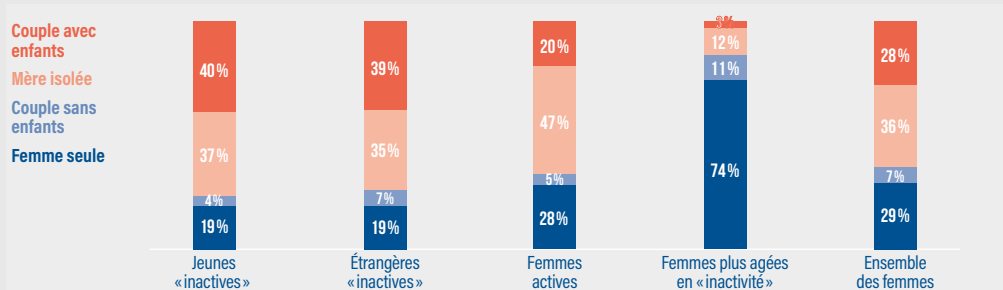
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 49% des femmes rencontrées de la catégorie « Jeunes femmes en "inactivité" » vivent dans une commune dense.

GRAPHIQUE 65

Structure des ménages selon la catégorie de la femme présente (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 19% des femmes rencontrées de la catégorie « Jeunes femmes en "inactivité" » vivent seules.

exclus en raison des conditions d'accès restrictives à ce revenu de solidarité : certaines sont trop jeunes ou ont un statut administratif qui ne leur permet pas d'y avoir recours⁴⁴. Cette dépendance aux prestations sociales les rend vulnérables aux ruptures et retards de perception qui sont plus élevés que pour l'ensemble des femmes rencontrées (10 % contre 6 %). Elles sont aussi plus confrontées à des perceptions irrégulières de ressources (12 %). Environ un tiers des femmes de ce groupe perçoivent des revenus du travail (34 %) provenant soit d'un ancien emploi pour les femmes en inaptitude pour raison de santé ou en congé parental, soit de l'emploi exercé par leur conjoint. Ces sources de revenus ne leur permettent pas d'atteindre un niveau de vie suffisant pour subvenir aux besoins de leur ménage, leur revenu médian (631 euros par mois) étant bien inférieur au seuil de pauvreté (1 211 euros par mois, seuil estimé pour 2022). Pour parvenir à s'en sortir et à se nourrir, ainsi que leurs enfants, six de ces ménages sur dix font appel à l'aide alimentaire du Secours Catholique (63 %). C'est la catégorie qui exprime le plus souvent ce besoin (graphique 68).

Après les femmes « inactives » de nationalité étrangère, ces jeunes femmes sont celles qui connaissent les situations de logement les plus précaires, 15 % d'entre elles vivant dans des logements instables. Leurs revenus sont souvent trop faibles pour accéder au parc privé, et cette situation est notamment due à un accès réduit aux logements sociaux. En effet, dans cette catégorie d'âge, la location d'un logement social est plus rare, seulement 28 % des personnes de référence en habitat à loyer modéré (HLM) ont moins de 40 ans. Elles sont, pour près de la moitié d'entre elles (47 %), depuis deux ans ou moins dans leur logement. Cette instabilité s'explique aussi par le fait qu'elles ont, plus souvent que les autres catégories, connu un déménagement récemment (13 %), qui peut être dû à un départ du foyer parental pour les plus jeunes d'entre elles, à une séparation ou encore à l'arrivée d'un enfant.

44. Conditions pour percevoir le RSA : avoir des ressources mensuelles qui ne dépassent pas les plafonds en vigueur, être âgé d'au moins 25 ans, résider en France de manière stable et avoir fait valoir ses droits à l'ensemble des autres prestations sociales (allocation chômage, retraite...). Pour les étrangers, remplir l'une des conditions de séjour suivantes : avoir un titre de séjour permettant de travailler en France depuis au moins cinq ans et y vivre depuis au moins trois mois au moment de la demande.

En plus de ces difficultés liées à leur situation financière, ces femmes font face à des circonstances douloureuses. Près d'une sur cinq a vécu une séparation ou un abandon récemment (19 %) et 15 % d'entre elles sont en situation d'isolement familial. Elles sont aussi 19 % à être touchées par une maladie ou un handicap.

Ainsi, ces jeunes femmes éloignées de l'activité vivent dans une situation de grande précarité alors que leurs besoins sont multiples, notamment pour permettre à leurs jeunes enfants de grandir dans de bonnes conditions, pour se loger décemment et faire face à des parcours de vie compliqués. Pour surmonter ces difficultés, une majorité d'entre elles (62 %) viennent à la rencontre des bénévoles du Secours Catholique pour demander des conseils ou simplement un accueil chaleureux.

4.2. FEMMES ÉTRANGÈRES AU STATUT ADMINISTRATIF PRÉCAIRE

Ces femmes étrangères sans droit au travail (pour 74 % d'entre elles) ou classées dans la catégorie « autres sans emploi » (26 %) ont un statut administratif qui ne leur permet souvent pas de subvenir à leurs besoins essentiels. Elles sont, derrière les femmes actives, le deuxième groupe de femmes les plus rencontrées par le Secours Catholique (29 % en 2022).

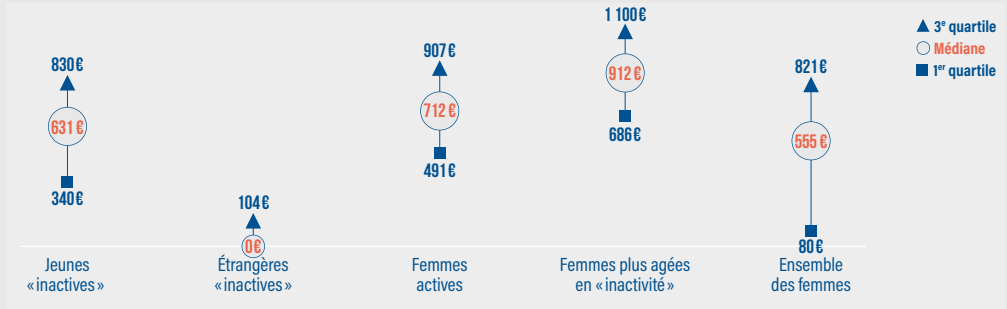
Elles sont plus souvent déjà connues des bénévoles de l'association que les autres femmes (41 %), ce qui traduit un besoin d'accompagnement dans la durée, plus global, pour répondre à des difficultés structurelles principalement dues à leur statut administratif. Une partie d'entre elles expriment d'ailleurs un besoin d'accompagnement dans leurs démarches administratives (14 %, c'est le groupe qui en fait le plus la demande).

Ces femmes sont arrivées en France pour diverses raisons, en témoigne la diversité de leurs pays d'origine. Plus d'un tiers d'entre elles sont originaires d'Europe de l'Est, notamment d'Ukraine et d'Albanie. Un autre tiers viennent d'Afrique subsaharienne, notamment des Guinéennes, des Congolaises et des Ivoiriennes. Elles viennent donc souvent de pays connaissant des situations d'instabilité politique, de famine⁴⁵ ou

45. www.globalhungerindex.org/pdf/fr/2022/synthese.pdf.

GRAPHIQUE 66

Distribution des niveaux de vie des ménages selon la catégorie de la femme présente (2022)



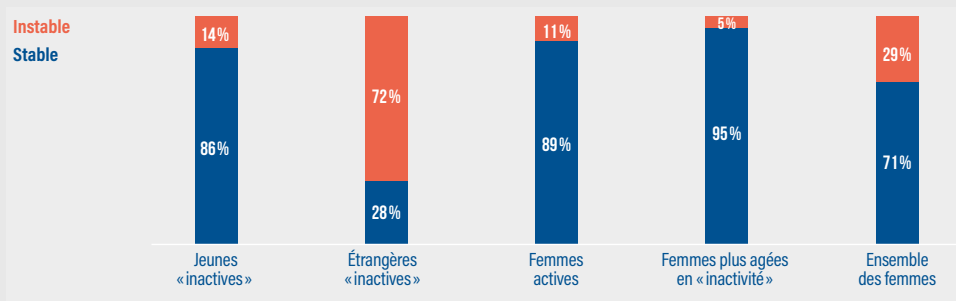
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, le niveau de vie médian d'un ménage dont la femme appartient à la catégorie « Jeunes femmes en "inactivité" » est de 631 €. Parmi ces ménages, un quart ont un niveau de vie inférieur à 340 € (1^{er} quartile), un autre quart ont un niveau de vie supérieur à 830 € (3^e quartile).

GRAPHIQUE 67

Type de logement du ménage selon la catégorie de la femme présente (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 14% des femmes rencontrées de la catégorie « Jeunes femmes en "inactivité" » vivent en logement instable.

de conflit armé (voir par exemple l'encadré sur les femmes ukrainiennes dans la section 1), dans lesquels le viol est parfois utilisé comme arme de guerre. Des situations qui les ont obligées à fuir leur lieu de vie et à quitter leurs proches. Une fois en France, elles habitent principalement dans des grandes agglomérations : neuf sur dix vivent dans des pôles de plus de 50 000 habitants et les trois quarts vivent dans des communes dites très denses. Ces lieux de vie impliquent des frais de transport importants : entre le prix des transports en commun et les déplacements liés à leurs obligations administratives, 13 % expriment des besoins qui concernent la mobilité.

Les femmes de cette catégorie sont relativement jeunes, la majorité d'entre elles ont moins de 40 ans (61 %) et la plupart sont en âge actif, elles sont notamment 68 % à avoir entre 25 et 49 ans, soit la tranche d'âge où la part d'actives est la plus importante dans la population en France (84 %)⁴⁶. Elles vivent plus souvent en couple que les autres femmes rencontrées (46 % ont un conjoint) et pourtant, près d'un quart d'entre elles déclarent subir un isolement familial qui peut être dû à l'éloignement de leur pays d'origine, dans lequel leurs familles et leurs proches peuvent être restés. Tout comme les jeunes femmes « inactives », elles sont souvent plus jeunes que leur conjoint, de plus de quatre ans en moyenne.

Ces femmes au statut administratif souvent instable vivent dans une grande précarité financière. Plus des deux tiers sont sans ressources (67 %) et parmi celles qui ont des ressources, 96 % vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté.

La plupart de celles qui déclarent percevoir des revenus doivent en fait compter sur leur conjoint en situation administrative stable pour avoir accès à certaines prestations sociales ou percevoir des revenus du travail. Une partie d'entre elles déclarent gagner de l'argent par d'autres moyens (17 %), par exemple du travail non déclaré, très précaire et qui ne permet pas d'accéder à des droits sociaux. Cette extrême pauvreté les pousse à dépendre des associations pour subvenir à leurs besoins essentiels comme le simple fait de se vêtir. Près d'un quart d'entre elles (23 %) expriment une demande liée à l'habillement (graphique 68).

Concernant le logement, leur situation est également très précaire, 72 % d'entre elles n'ont pas accès à un logement stable (graphique 67). Elles sont nombreuses à n'avoir un toit que grâce à la solidarité de leurs proches (20 %), d'autres vivent en centre d'hébergement (39 %). Certaines n'ont pas cette possibilité et sont contraintes de vivre à la rue ou dans des squats (5 %). Du fait de leurs très faibles revenus et de leur statut administratif, l'accès à la location leur est très complexe. Que ce soit en logement social ou dans le parc privé, seulement 20 % sont locataires. Elles vivent des situations tellement précaires qu'elles n'ont même pas la possibilité d'avoir des impayés, souvent liés aux charges d'habitat. Seules 10 % d'entre elles déclarent en avoir.

Les femmes étrangères, privées de travail par l'instabilité de leur statut administratif, sont donc bloquées dans des situations d'extrême précarité. Alors qu'elles sont pour la plupart en âge d'avoir un emploi, elles se retrouvent sans possibilité d'accéder à des sources de revenus. Que ce soit par le travail ou grâce à des transferts sociaux, elles sont obligées de faire appel à la solidarité de leurs proches ou d'associations pour se loger, se vêtir, se déplacer et répondre à tous leurs besoins essentiels. Cette partie de la population s'installe dans une économie de survie, souvent en raison de blocages administratifs, qui compromet l'avenir de ces femmes et celui de leurs enfants.

4.3. FEMMES AU CHÔMAGE OU EXERÇANT UN EMPLOI

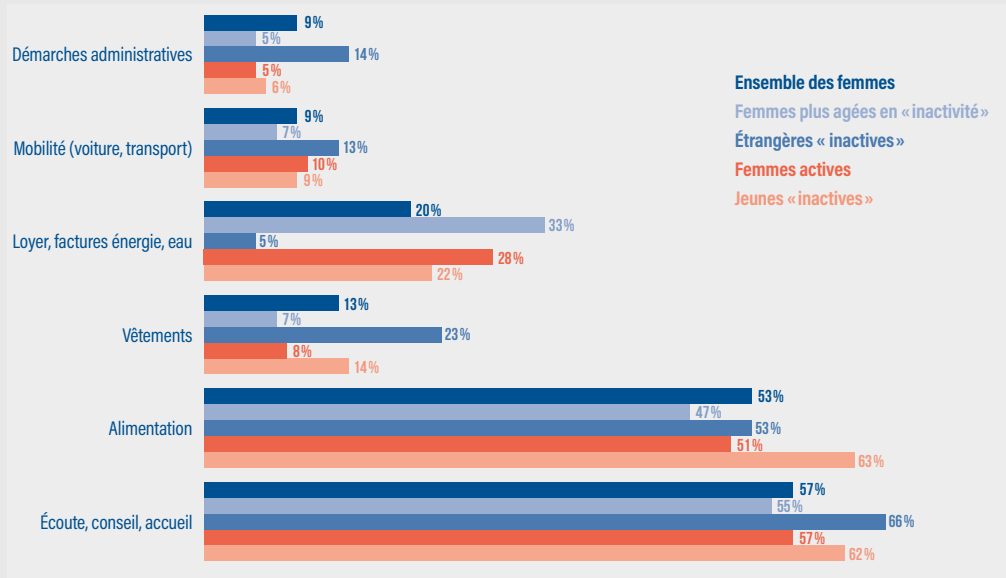
Les femmes en emploi ou au chômage représentent le public le plus souvent rencontré parmi les quatre groupes étudiés dans cette section. En 2022, 38 % de la population féminine accompagnée fait partie de cette catégorie. Tout comme les jeunes « inactives », la part de femmes de cette catégorie venant pour la première fois chercher un soutien auprès des équipes du Secours Catholique est importante (69 %). Cela peut traduire des besoins ponctuels de soutien pour répondre à des difficultés plus passagères.

Du fait de leur activité, la grande majorité des femmes appartenant à ce groupe ont entre 25 et 65 ans (88 %). Cette répartition des âges est similaire à celle de l'ensemble des femmes actives en France même si on observe que la proportion de femmes plus jeunes (15-24 ans) et celle de femmes plus âgées (55-64 ans) sont plus faibles parmi

46. Insee, enquête « Emploi en continu », 2022.

GRAPHIQUE 68

Demande exprimée par les ménages selon la catégorie de la femme présente (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des femmes rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 14 % des femmes rencontrées de la catégorie « Femmes étrangères "inactives" » expriment une demande d'aide dans leurs démarches administratives.

les femmes actives accueillies au Secours Catholique. En effet, dans ces tranches d'âge, les femmes rencontrées sont plus éloignées de l'emploi. Ces femmes actives vivent relativement plus souvent dans des communes rurales que l'ensemble des femmes rencontrées (25 % contre 18 %). Près de la moitié d'entre elles sont des mères isolées (47 %) et seulement un quart de l'ensemble des femmes de cette catégorie sont en couple (26 %). Environ un quart de ces femmes actives (23 %) ont évoqué une séparation ou un abandon ayant eu lieu récemment, qui les a mises en difficulté. Ainsi, bien qu'une partie d'entre elles soient en emploi ou l'aient récemment été, le risque d'isolement reste présent dans cette population.

Dans ce groupe, caractérisé par rapport au statut d'activité, il existe une hétérogénéité dans les situations par rapport à l'emploi. En effet, plus de la moitié de ces femmes sont au chômage (55 %), indemnisé ou non. Les deux formes de travail les plus présentes sont les temps partiels et les CDI, comme décrit dans la section 1. L'accès à un salaire ou à des allocations chômage permet à ces femmes de se retrouver moins souvent sans aucune ressource (6 % contre 26 % parmi l'ensemble des femmes rencontrées) mais ne leur permet pas de sortir de la précarité.

Les trois quarts des femmes actives rencontrées sont françaises (75 %). La part d'étrangères, bien que largement inférieure à celle de l'ensemble des femmes accompagnées, est tout de même plus importante que dans l'ensemble de la population féminine active de France. Cela montre que les femmes étrangères, même actives, font plus souvent face à de grandes difficultés pour vivre en France. En effet, même si le statut d'activité commun des femmes de ce groupe leur garantit des conditions de vie similaires, leurs revenus diffèrent en fonction de leur nationalité. À situation professionnelle identique, les femmes actives de nationalité étrangère ont un niveau de vie mensuel inférieur à celui des Françaises de cette même catégorie. Ainsi, le niveau de vie médian des femmes actives françaises est de 740 euros par unité de consommation alors que celui de leurs homologues étrangères est de 564 euros. Les formes de chômage diffèrent aussi entre les nationalités. Si la part de femmes au chômage est supérieure parmi les Françaises, les étrangères sont proportionnellement plus souvent en situation de chômage non indemnisé.

En comparaison des autres catégories étudiées, les femmes de ce groupe ont plus souvent accès à un logement stable. Un peu plus de la moitié vivent dans des logements sociaux (52 %) et 30 % dans une location du parc privé. Cette stabilité toute relative se traduit dans la durée moyenne d'occupation de leur logement, qui est supérieure de presque un an à celle de l'ensemble des femmes accompagnées (cinq ans et trois mois contre quatre ans et quatre mois). Cependant, une femme active sur dix n'a pas accès à un logement stable et se trouve obligée de dépendre de la solidarité de proches (5 %), de loger dans des centres d'hébergement (3 %) ou encore de vivre dans des squats, à la rue ou dans des caravanes (2 %). Même si la grande majorité de ces femmes ont accès à un logement stable et malgré les différentes prestations de logement auxquelles elles ont droit (69 % d'entre elles en perçoivent), elles ne sont pas toujours en mesure de faire face aux charges qu'implique la location. Ainsi, plus d'un quart d'entre elles (28 %) expriment un besoin d'aide pour régler des factures liées au logement (loyer, énergie, eau...), soit une part plus importante que parmi les autres catégories (graphique 68). C'est aussi parmi elles que la part d'impayés est la plus élevée (62 %). Ils sont principalement liés à leur habitat : 40 % concernent des impayés de loyer et 38 %, de gaz, d'électricité ou de combustible, et s'élèvent en moyenne à 1 741 euros, soit la moyenne la plus élevée des groupes étudiés.

Malgré des revenus moins faibles que la plupart des autres femmes accompagnées par le Secours Catholique, les personnes de cette catégorie n'ont pas des ressources suffisantes pour faire face à leurs charges, et encore moins à des imprévus. La moindre dépense supplémentaire les contraint à demander un soutien à des proches ou aux associations. Leur statut d'activité ne leur garantit pas une sécurité suffisante pour vivre dignement : près d'un tiers sont en situation de chômage non indemnisé et, parmi celles qui travaillent, 86 % vivent sous le seuil de pauvreté.

4.4. FEMMES PLUS ÂGÉES ISOLÉES

Cette catégorie regroupe l'ensemble des femmes de 55 ans et plus en inaptitude à travailler pour des raisons de santé ou à la retraite. Elles représentent un peu plus d'une femme sur dix accueillies par l'association (11 %) et vivent des réalités très différentes des autres groupes

présentés précédemment. La grande majorité sont de nationalité française (89 %) et parmi les 11 % de femmes de nationalité étrangère, près de la moitié sont originaires d'un pays d'Afrique du Nord (43 %).

À l'inverse de la catégorie des femmes étrangères « inactives », elles vivent plus souvent dans de petites communes rurales : un tiers d'entre elles habitent dans des communes de moins de 5 000 habitants (33 %). C'est parmi ces femmes que les situations d'isolement sont les plus fréquentes. Un peu plus de sept sur dix vivent seules et la majorité n'ont pas d'enfants à charge (74 %). Parmi celles qui en ont, ils sont souvent plus âgés que dans les autres foyers (23 ans de moyenne contre 10 ans pour l'ensemble des enfants vivant avec une femme). Pour 8 % d'entre elles, cette situation est due au décès récent d'un proche, parfois de leur conjoint, une proportion quatre fois supérieure à la moyenne des femmes rencontrées (2 %).

Un peu plus de la moitié ont moins de 65 ans et sont donc encore en âge actif (52 %), mais n'ont plus la possibilité de travailler pour des raisons de santé. Plus d'un quart de ces femmes de plus de 55 ans déclarent souffrir d'une maladie ou d'un handicap (27 %) et, même si les demandes liées à la santé sont rares du fait de la nature des activités du Secours Catholique, les femmes de cette catégorie en font deux fois plus que l'ensemble des femmes rencontrées (5 %). Une de ces femmes sur cinq touche des allocations adulte handicapé (19 %), c'est 10 points de plus que l'ensemble des femmes accompagnées (9 %) et environ dix fois plus que parmi l'ensemble de femmes majeures de France (2 %)⁴⁷.

C'est la catégorie pour laquelle la proportion de foyers sans ressource financière est la plus basse (2 %) et le niveau de vie, le moins faible avec un niveau médian de 912 euros, contre 555 euros pour l'ensemble des femmes rencontrées (graphique 66). Leurs revenus sont principalement issus des pensions de retraite ou de réversion, mais aussi de prestations logement et d'allocations adulte handicapé. Elles ont souvent connu des carrières qui ne leur permettent pas de toucher des pensions de retraite suffisantes, en raison de la précarité

des emplois exercés et des éventuelles périodes de chômage et d'« inactivité » (voir section 1).

Ces revenus leur permettent néanmoins d'être mieux protégées que les autres femmes rencontrées face au mal-logement et d'habiter plus souvent dans un logement stable (95 %). La part de ces femmes ayant accès à la location (80 %) est proche de celle des femmes actives (82 %) et la part de propriétaires est la plus élevée des populations étudiées (14 %). Cette stabilité se traduit aussi par la durée depuis laquelle elles habitent dans leur logement, qui est largement supérieure à celle des autres catégories (plus de onze ans).

Elles sont cependant 60 % à être en situation d'impayé. Comme pour les femmes actives, ces impayés sont principalement liés au logement : loyer, énergie et eau. Ces charges pèsent lourd sur le budget de ces femmes, qui doivent souvent y faire face seules. Près d'un tiers demandent une aide concernant le règlement de ces charges auprès de l'association (33 %).

Les femmes appartenant à cette catégorie rencontrent donc des difficultés singulières par rapport aux autres femmes accompagnées. Elles ont des ressources un peu moins faibles que les autres, mais insuffisantes pour faire face aux charges qu'elles doivent supporter, souvent seules. Les frais liés à leur logement, notamment pour le chauffer, deviennent insurmontables et les obligent à avoir recours à l'aide des associations. En plus de ces difficultés financières, elles sont nombreuses à avoir des problèmes de santé, conséquence de leur vieillissement et de leur parcours, souvent compliqué. Enfin, l'éloignement du marché du travail, pour les plus jeunes d'entre elles, l'absence de conjoint, le départ des enfants et la localisation de leur logement les rendent plus vulnérables à l'isolement.

47. Drees, 2018.



TEXTE COLLECTIF – BELLEY (AIN)

« NOTRE POUVOIR D'ACHAT SE TRANSFORME EN POUVOIR DE SURVIVRE »

Notre groupe se réunit tous les quinze jours à Belley (Ain). C'est un groupe convivial composé de dix à quinze femmes : Gabrielle, Monique, Noéline, Corinne, Annie, Elisabeth, Marie-Jo, Christiane et Evelynne. Avant les confinements, nous nous réunissions de manière plus régulière. Des bénévoles du Secours Catholique sont là pour nous accompagner. Certaines d'entre nous sont présentes depuis de nombreuses années. Il n'y a pas de programme bien défini à ces rencontres, celui-ci se fait en fonction des envies des unes et des autres, de ce que l'on porte quand nous arrivons (mauvaise nouvelle et parfois le contraire). Nous avons à cœur de participer à la vie de la société. Pour cela, nous avons organisé un débat suite à la crise des Gilets jaunes et nous avons rencontré plusieurs candidats lors des dernières élections municipales à Belley, pour leur faire remonter nos besoins.

Au mois de mars, il nous a été proposé de partager, d'échanger sur ce que nous vivons en tant que femmes en situation de difficulté. Nous nous sommes vues lors de six rencontres d'avril à juin. Cela nous a permis de passer de notre situation à l'écriture d'un texte collectif qui relate notre vie de femmes.

Parler de nos conditions de vie, c'est parler de la famille, de ses joies et de ses peines, de la solitude, de notre logement, de ce fameux pouvoir de survivre, des difficultés de mobilité, de nos engagements, de notre santé, de nos difficultés face au tout-numérique. Pour cela, il est essentiel de comprendre d'où nous venons. Nous avons entre 57 et 90 ans, la majorité d'entre nous ont été mariées. Maintenant, nous sommes pratiquement toutes veuves. Cela induit des conséquences fortes sur nos revenus.

ON A TOUTES BEAUCOUP TRAVAILLÉ, ET TRÈS JEUNES

Nous avons toutes travaillé, souvent dans des conditions difficiles : « J'ai eu plusieurs mairies en tant que secrétaire de mairie. Avec le dernier, c'est les nerfs qui ont craqué. Je n'ai pas travaillé pendant trente ans, je suis considérée comme une malade (nerfs fatigués), c'est dur, le regard des gens. »

Certaines d'entre nous ont commencé à travailler très tôt. « Suite au décès de ma maman, mon père s'est remarié, ma belle-mère m'a dit : "Ne crois pas que nous allons te nourrir gratuitement, si tu veux manger tu dois travailler dans les fermes car ici on ne nourrit pas les feignasses." J'ai ainsi commencé à travailler à 12 ans. »

D'autres ont travaillé énormément. « J'ai beaucoup travaillé, jour et nuit, à notre relais routier. Maintenant je veux dire aux jeunes : travaillez juste suffisamment, ça ne sert à rien de vouloir trop, regardez aujourd'hui ce qui me reste. J'ai des biens mais pas d'argent pour les entretenir, je ne peux plus les louer, ils ne sont pas aux normes. »

Parfois nous avons aussi travaillé contre l'avis de notre mari. « J'ai eu quatre enfants à La Réunion, j'ai travaillé un mois en arrivant en métropole puis j'ai eu la cinquième. À la maison, il y a beaucoup à faire et mon mari ne voulait pas que je travaille. »

LA COMPLEXITÉ DE LA VIE FAMILIALE

Parmi nous, certaines ont eu entre un et dix enfants, ce qui rendait la vie familiale particulièrement complexe : « Je prenais la pilule chez la voisine pour ne plus avoir de gosses, mon mari ne voulait pas que je prenne la pilule. »

« J'ai eu sept enfants plus deux de mon frère pour qu'ils n'aillent pas à la Ddass [Direction des affaires sanitaires et sociales] », « J'ai eu dix enfants et j'en ai élevé quinze. Mes enfants m'ont reproché de ne pas avoir pu m'occuper d'eux comme il faut. » « Ma fille handicapée rend tout compliqué, sortir avec elle, c'est lourd et stressant. » « Je déprime depuis plusieurs années car je ne vois pas de relais pour s'occuper de ma fille handicapée, je gère tout pour elle alors que j'ai 78 ans. Mon fils, son frère jumeau, voudrait bien s'occuper de Dorothée mais sa femme ne veut pas, par peur des répercussions. J'affronte de nombreux problèmes avec Dorothée, en l'occurrence pour sa Carte vitale. Sur la photo, elle doit avoir les yeux ouverts mais ma fille ne possède pas d'yeux. »

Quand les enfants deviennent adultes, les relations restent parfois compliquées : « Nos enfants n'ont pas les mêmes modes de vie que nous, ils voudraient que l'on parte en vacances avec eux, mais nous n'avons pas les moyens. » « Avec beaucoup de petits-enfants, il est impossible de fêter tous les anniversaires. Nous n'avons pas les moyens financiers et la place pour les accueillir. »

« Depuis cinq ans, mon mari est à l'Ehpad [établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes], c'est l'infirmière qui l'a fait emmener, il partait de la maison et je ne savais pas où il allait, il a la maladie d'Alzheimer. Depuis, mes deux fils ne veulent plus me parler. Heureusement, ma fille et moi, on se téléphone tous les jours et j'ai mes petites-filles. »

« La situation financière de certains de nos enfants nous oblige à les héberger de nouveau chez nous. On s'adapte, on se serre. Parfois cela nous pèse, mais le bruit, c'est la vie. » Parfois aussi, le suicide ou les addictions du conjoint nous obligent à nous adapter sans cesse, à accueillir et à accepter ce qui nous arrive.

NOS RELATIONS AVEC LES AUTRES

Ce qui nous pèse, c'est la solitude. Nous ne sommes pas forcément seules, sans famille ni connaissances, mais c'est cette solitude qui fait que nous ne pouvons pas compter sur grand monde quand il y a un souci. « La solitude est très lourde et plus encore quand on prend de l'âge, c'est compliqué. » « Si je continue, je tombe, je suis vieille, je suis seule. Mon fils, qui habite à trois kilomètres, ne fait pas toujours comme je veux. »

Les rencontres au Secours Catholique ou ailleurs nous permettent d'aller de l'avant, de nous sentir moins seules. On peut compter sur les bénévoles pour nous aider dans des démarches administratives. Nous avons besoin de parler, de déposer ce qui nous pèse. « J'ai parlé tout à l'heure, ça m'a soulagée, et vidée de mon stress. J'en pleure beaucoup. » « Et puis, j'ai la pétanque ! les voitures anciennes ! et Mme T. ! » « Moi, j'ai les copains, copines, et les manifs ! » « On voit que les autres ont aussi leurs propres problèmes, ça me soulage. » « J'ai perdu mon époux, pour que je sois moins seule une assistante sociale m'a fait connaître les Restos du cœur et le Secours Catholique. »

L'autre peut aussi être un animal de compagnie. D'un côté, c'est important pour le moral, l'envie de vivre, de l'autre, il est difficile de s'en occuper en vieillissant. Les animaux vieillissent aussi et les frais de vétérinaire sont importants.

LA DIFFICULTÉ DE VIEILLIR

Nous vieillissons toutes mais vieillir seule avec des faibles revenus est compliqué. Nos maisons ne sont pas adaptées pour que l'on se déplace facilement à l'intérieur. Il y a des escaliers difficiles à monter, l'hiver, il fait froid et le prix de l'énergie, avec les fortes hausses, nous oblige à baisser le chauffage.

« J'habite dans un désert médical : j'ai le temps de mourir ! » À un certain âge, une de nos préoccupations majeures concerne la santé. Trouver un spécialiste, même tout simplement un dentiste, revient à un parcours du combattant, il faut aller dans une autre ville et, sans voiture, ce n'est pas simple. « Je me déplace avec un déambulateur, je ne peux donc pas aller partout, il y a vraiment de gros problèmes d'accessibilité. »

Nous n'avons pas l'habitude de nous plaindre, alors quand on peut rester chez soi, marcher, on a de la chance. Nous avons beau être prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale, quand on a une maladie telle que du diabète, il reste toujours une part à payer. Il peut arriver qu'au bout de quatre ans, la CPAM [Caisse primaire d'assurance maladie] réclame qu'on paye la part forfaitaire. Si on ne l'anticipe pas, ce qui arrive très souvent, le budget étant tellement serré, il faut demander un échelonnement. Encore des tracas administratifs, d'autant plus que nous ne maîtrisons pas l'outil informatique et encore moins Internet.

NOTRE POUVOIR DE VIVRE SE TRANSFORME EN POUVOIR DE SURVIVRE

Nos faibles ressources ainsi que les charges, tout cela pèse sur le moral et nous rend la vie plus compliquée. Notre pouvoir d'achat se transforme en pouvoir de survivre. Quand nous percevons le minimum vieillesse (961 euros pour une personne seule) et, pour certaines, la pension de réversion suite au décès de leur conjoint, nous arrivons à peine à joindre les deux bouts. « Je connais par cœur les prix. »

« Une fois les charges payées et le complément de pension pour l'Ehpad où séjourne mon conjoint, il me reste 78 euros pour vivre. J'ai de la chance, mes comptes bancaires sont gérés par ma fille. Mais parfois, j'ai besoin de l'aide du Secours Catholique, ce qui fait un énorme plaisir et beaucoup de bien sur la nourriture. »

Supprimer un repas par jour ou bien réduire les quantités, cela nous arrive de plus en plus si nous voulons continuer à manger le plus équilibré possible. Avoir accès à une

alimentation diversifiée et de qualité devient un luxe, nous achetons essentiellement les produits qui sont en promotion, de la viande hachée plutôt qu'un beefsteak. « J'ai travaillé vingt-cinq ans à temps plein mais aussi à temps partiel, j'ai élevé neuf enfants, mon mari est décédé à 52 ans, une de mes filles est lourdement handicapée et je ne m'en sors pas. Alors, je fais encore de la couture pour les autres, je suis couturière de métier. »

CONCILIER ACCESSIBILITÉ DU LOGEMENT, PROXIMITÉ AUX COMMERCES ET AUX SOINS

Ce n'est pas parce que nous sommes propriétaires de notre habitation que nous n'avons pas de difficultés financières pour notre logement. « Il faut compter, compter et recompter. La maison que j'ai héritée de mes parents, c'est une passoire thermique. L'hiver, je vis dans deux pièces, la cuisine et ma chambre, je ne peux pas chauffer les autres pièces. »

Trouver un logement adapté à ses moyens financiers alors que l'on a des problèmes de santé est difficile. Il faut pouvoir concilier l'accessibilité du logement, la proximité des commerces et des soins. « Je n'ai pas le droit à un logement social, je gagne trop et en même temps je ne gagne pas assez pour aller dans un autre logement. Cela me permet de vivre, mais mon logement n'est plus adapté car j'ai du mal à y rentrer avec mon déambulateur. »

Habiter au cœur de la ville, pour être proche de tout, implique parfois de louer dans des habitats dégradés. Il n'est pas rare que certaines de nos pièces soient borgnes, alors nous devons garder la lumière allumée toute la journée pour ne pas vivre dans le noir.

Être locataire d'un logement social n'est pas toujours simple non plus. Quand on est seule, il est parfois difficile d'obtenir gain de cause face aux bailleurs sociaux. « Il fait très chaud chez moi, même en plein été. Je n'arrive pas à couper le chauffage, le bailleur est venu et il m'a dit que c'était à moi de faire venir un chauffagiste. Mais comment voulez-vous que je le paye ? Je n'ai personne pour venir voir et moi, je n'y connais rien. »

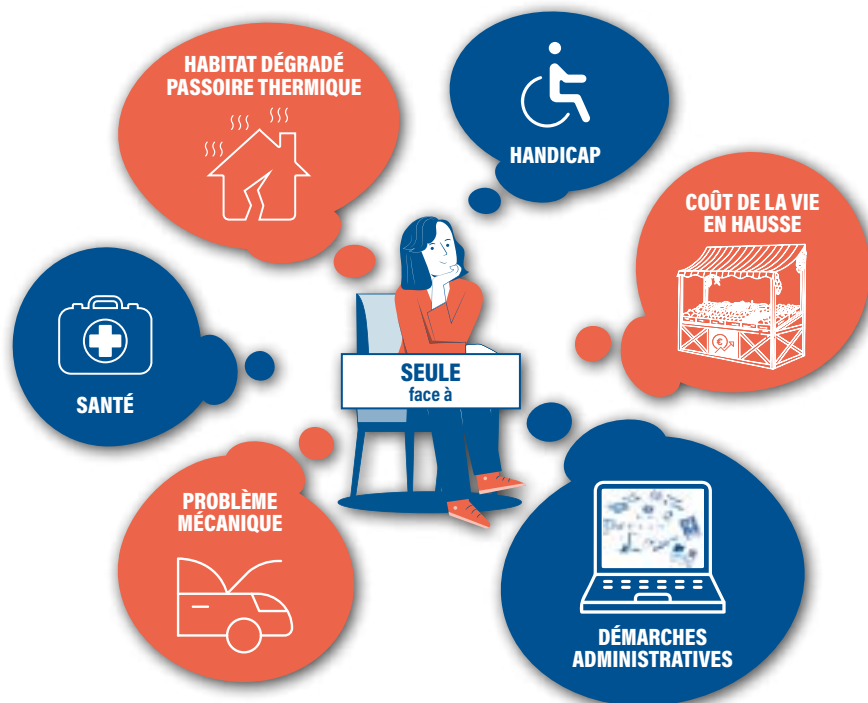
MA VOITURE, JE NE L'UTILISE QUE POUR LE NÉCESSAIRE

Dans une commune comme Belley, il n'y a pas de transports en commun, nous pouvons utiliser le transport à la demande, mais il faut anticiper et puis, en fonction de là où nous devons aller, cela peut vite devenir cher.

Pour venir aux rencontres du Secours Catholique, on fait du covoiturage pour partager les frais et surtout parce que nous n'avons pas toutes une voiture. « Le coût du carburant pèse fort dans mon budget. » Pour économiser au maximum, nous faisons nos courses à pied, ainsi, les commerces de proximité sont importants, cela évite de faire de trop longs déplacements. » « Il manque des transports en commun pour les courses et divers. »

Quand on parle entre nous, on s'aperçoit que pour certains soins, il vaut mieux aller à Chambéry, qui est dans un autre département, parce que l'on peut prendre le car, c'est plus long en trajet mais surtout, c'est nettement moins cher que le transport à la demande. Par contre, il faut avoir du temps, car on part le matin et on ne rentre que le soir.

« Ma voiture est vieille, elle aurait besoin de réparations mais je n'ai pas les moyens de l'entretenir correctement. »



ON EST À CÔTÉ DE LA PLAQUE

Heureusement, nos enfants, pour ceux qui habitent près de chez nous, peuvent nous aider dans nos démarches administratives, mais pour celles qui n'ont pas d'enfants ou qui ne sont pas en lien avec eux, c'est un véritable casse-tête. Il y a bien la Maison France services, mais nous avons des difficultés pour nous y rendre. La mairie l'a installée dans des locaux loin du centre-ville et donc de nos logements. Pour être sûr d'avoir quelqu'un pour nous aider, il faut prendre rendez-vous, ils sont tellement débordés qu'il faut attendre plusieurs jours pour avoir ce fameux rendez-vous.

Avec toutes ces évolutions, nous sommes perdues, nous n'avons pas d'ordinateur et quand bien même, nous ne saurions pas l'utiliser. « Si je veux savoir combien j'ai sur mon compte bancaire, je dois me rendre à l'agence. Je ne sais pas aller sur un site pour consulter. Aller sur le site d'amel.fr, c'est pire que tout. Je me demande si tous ces changements, toute cette dématérialisation, ce n'est pas, nous pas pour notre intérêt, mais pour le leur ! »

Il y a trop de changements, on n'y arrive plus, nous avons des droits, mais cela devient de plus en plus compliqué pour les obtenir. Pour percevoir les APL [aides personnalisées au logement], par exemple, il faut fournir des papiers, des justificatifs, parfois faire la demande sur Internet, et comme nous ne savons pas y aller, à force, on abandonne. Et un immense sentiment d'injustice nous envahit. ■



ENTRETIEN AVEC CYNTHIA FLEURY, PHILOSOPHE ET PSYCHANALYSTE

« IL FAUT DÉFÉMINISER LE SOIN »

Le rapport du Secours Catholique montre une nette tendance à la féminisation de la pauvreté. Comment l'expliquer ? Et quelles solutions structurelles faut-il mettre en œuvre pour rendre la dignité aux plus vulnérables ? La philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury, auteure de *La Clinique de la dignité*¹, et professeure au Conservatoire des arts et métiers de Paris, nous livre son analyse.

Secours Catholique : Selon notre rapport annuel, le Secours Catholique rencontre majoritairement des femmes. Est-ce que ce constat vous étonne ?

Cynthia Fleury : Ce constat ne me surprend pas. Il est cohérent avec les statistiques sur les familles monoparentales, celles sur les travailleurs pauvres dont une grande partie sont des femmes, ou des emplois manquant de qualification et qui sont portés par des femmes. Il y a, c'est vrai, une féminisation de la pauvreté, et à tous les niveaux. Même dans la rue, on observe de plus en plus de femmes SDF, on en rencontre beaucoup par rapport à il y a quinze ou vingt ans.

S. C. : En 2009, nous avons déjà tiré cette conclusion. Aujourd'hui, la féminisation de la pauvreté s'est renforcée. Comment l'expliquer ?

C. F. : On peut y trouver plusieurs raisons. Tout d'abord, la tendance des familles monoparentales se maintient de façon très forte. Plus la situation est précaire, plus les femmes assument seules les enfants, comme s'il existait une « faillite » des hommes, et notamment des pères. Sont-ils sujets à plus de discrimination sociale ? Sont-ils moins responsables ? En tout cas, faire famille sereinement est devenu extrêmement difficile. Ensuite, les femmes sont encore celles qui, malgré leur plus grande vulnérabilité socio-économique, portent le « soin » des

autres. Or ce sont des métiers déclassés, disqualifiés, qui les maintiennent aussi dans une précarisation. Ensuite, parce qu'elles s'occupent des autres, elles s'occupent moins de leurs propres vulnérabilités, autrement dit leur santé, et de leurs enfants. Et l'on rentre dans une spirale de vulnérabilisation.

S. C. : Deux tiers des travailleurs pauvres sont des femmes. Comment expliquer la persistance des femmes à des postes précaires ou mal rémunérés malgré leur niveau d'éducation plus élevé, en moyenne, que celui des hommes ?

C. F. : Nous restons une société patriarcale, sexiste, qui discrimine encore fortement les femmes, et notamment les racisées². La société se dit féministe, elle ne l'est pas. La société se dit défenseuse de l'éthique du *care*³, elle ne l'est pas non plus.

2. Une personne « racisée » est un individu susceptible d'être assigné à un groupe minoritaire, et d'être victime de discriminations. La « race » n'est pas considérée comme biologique, mais elle est une construction sociale qui sert à exclure certaines catégories subissant le racisme.

3. Selon Joan Tronto, le *care* est défini comme « une activité générique qui recouvre tout ce que nous faisons dans le but de maintenir, de perpétuer et de réparer notre "monde", afin que nous puissions y vivre aussi bien que possible ». Il fait notamment référence à la sollicitude et au fait de prendre soin d'autrui. « L'éthique du *care* vaut alors comme une morale enracinée dans la sensibilité contre les morales traditionnelles forgées dans le recours à un sujet pratique rationnel et universel », d'après Fabienne Brugère, « Pour une théorie générale du *care* », 2009.

1. Paris, Seuil, 2023.



© XAVIER SCHWIBEL / SCCF

S. C. : Peut-on dire que l'inégalité dans la répartition des tâches domestiques et parentales entrave le niveau de vie des femmes ?

C. F. : Oui car ce sont surtout les femmes qui portent le soin de la maison et le soin des enfants. Chez certaines catégories de la population, il n'y a aucun partage, et bien sûr, dans un système monoparental, c'est encore plus le cas.

Les pères sont davantage « disparaissants » que les femmes. Cela n'a rien d'ontologique, mais c'est culturel : les femmes ont socialement et culturellement intériorisé la norme du soin, quand les hommes l'ont très peu fait, voire, pour certains, pas. La conscience de la filiation n'est pas au même endroit, la culpabilité par rapport à l'abandon des enfants, non plus. Partent-ils pour mieux aider leur famille ? Pas toujours. Fuient-ils une situation qui les dépasse ? Certainement, mais la situation dépasse tout autant les mères, qui ne fuient pas pour la plupart. Il serait intéressant d'interroger ces

pères « disparaissants » qui, au nom de la misère économique, des difficultés, des pénibilités, certes réelles, ne sont pas là. De toute façon, la société a besoin que les hommes, quelles que soient leurs catégories sociales, intériorisent beaucoup plus la norme du « prendre soin ». Il faut déféminiser le soin, le dénaturiser.

S. C. : Comment faire reculer les inégalités de genre en termes de niveau de vie et combattre cette féminisation de la pauvreté ?

C. F. : Cela commence assez tôt, avec une meilleure orientation des femmes vers des cursus scolaires et universitaires plus qualifiés. Depuis récemment, les étudiantes sont majoritaires dans les cursus de médecine. Pour autant, elles ne sont pas encore majoritaires dans les cursus de chirurgie. Nicolas El Haik-Wagner, doctorant à la chaire de philosophie à l'hôpital, étudie précisément la transformation des rapports humains et de genre dans le bloc opératoire « augmenté » (chaire Bopa,

APHP⁴). Nous savons que le chemin vers l'égalité de genre sera long et lié à des stratégies multiples de réajustement. La sociologue Dominique Méda a montré qu'au-delà des inégalités salariales entre hommes et femmes, de l'ordre de 25 %, le chiffre qui nous intéresse en fait est l'écart des pensions de retraite. Il tourne autour des 40-45 %, alors même que les femmes ont travaillé toute leur vie... mais sur des terrains non valorisés. L'enjeu des inégalités de genre est constant. Les inégalités de salaire sont parfois difficiles à constater, car les métiers ne portent pas les mêmes noms, ne renvoient pas aux mêmes statuts, alors que les personnes font la même chose.

S. C. : Notre rapport tend à montrer que, parmi les personnes seules, il fait meilleur être une femme qu'un homme pour avoir une chance d'accéder à un logement stable. L'adage « Les femmes et les enfants d'abord » induit une protection accrue de certaines catégories de population jugées plus fragiles. Y a-t-il des inégalités de traitement que l'on peut justifier d'un point de vue éthique ?

C. F. : C'est tout le débat de la rareté de la ressource. Or, il y a une rareté de la ressource en matière de logement. Donc on utilise une éthique utilitariste, on « score » les personnes, les besoins. C'est évidemment antinomique d'une éthique de la personne qui prend en considération l'ensemble de la personne et de ses besoins. Donc l'éthique utilitariste, publique, occidentale, va « prioriser » en fonction des critères de genre, mais aussi entre femmes entre elles, celles qui ont plus d'enfants par rapport à celles qui en ont moins, celles qui sont plus jeunes par rapport à leurs aînées. Pour une éthique respectueuse de la personne, c'est proprement détestable. Pour une éthique populationnelle qui gère la raréfaction de la ressource, c'est audible. Mais voulons-nous de cette société ? Nous l'avons

« DEUX GRANDES PEURS TRAVERSENT NOS SOCIÉTÉS : D'UNE PART, BASCULER DANS L'« INDIGNITÉ » PARCE QU'ON SERAIT VICTIMES D'UN RISQUE SYSTÉMIQUE : PERTE D'EMPLOI, CATASTROPHE NATURELLE, ETC. D'AUTRE PART, SE SENTIR CONTRAINT, ALORS MÊME QU'ON EST UN DÉFENSEUR DE LA DIGNITÉ, DE SE CONDUIRE DE FAÇON INDIGNE AVEC AUTRUI. »

vu avec la pandémie : la priorisation a existé, car les lits, les respirateurs, étaient manquants.

Chacun comprend qu'il y a un niveau de priorisation qu'on ne peut pas ne pas avoir : prenons la médecine d'urgence, elle va « prioriser » en fonction de l'urgence d'une blessure, mais aussi en fonction des facteurs de comorbidité, des chances raisonnables du succès d'une opération, de l'âge de la personne, etc. C'est ainsi que la société s'organise quand une ressource n'est pas suffisante. La personne en tant que telle n'existe plus. Pour maintenir un semblant d'égalité, on « catégorise » selon des indicateurs préétablis. Aucune méthode n'est exempte d'effets pervers. Nous savons pertinemment que, dans les situations de demande d'asile, les personnes produisent délibérément des mensonges pour contourner ces catégorisations qui nient la singularité des difficultés de vie. Comment voulez-vous arbitrer entre le malheur des vies ? C'est intenable pour l'ensemble des parties. Si la personne ne se présente pas comme étant en danger imminent, elle n'a aucune chance d'obtenir l'asile.

S. C. : Si on regarde la population étrangère, en revanche, hommes et femmes font face aux mêmes difficultés dans l'accès au logement. Qu'est-ce que cela dit des priorités que met notre société dans les protections apportées aux situations de vulnérabilité ?

C. F. : Toute société et toute communauté fonctionnent selon des valeurs, et hiérarchisent celles-ci en fonction de cercles de proximité.

4. Créée en 2020 par l'AP-HP et l'institut Mines-Télécom, la chaire Innovation Bopa (bloc opératoire augmenté) est un lieu de recherche pluridisciplinaire visant à améliorer les pratiques médicales, le rapport à l'erreur, les interactions sociales entre professionnels et la communication avec le patient. L'intelligence augmentée (IA) tient une place forte dans la transformation des pratiques et dans l'accompagnement des professionnels au sein du bloc opératoire. Pour en savoir plus : www.chaire-bopa.fr.



© XAVIER SCHWIBEL / SCDF

La modernité occidentale, défendant les droits universels de l'homme, a étendu ses cercles : de la famille vers la communauté internationale. Pour autant, nous faisons régulièrement l'expérience d'un rétrécissement de ce cercle de l'éthique à notre seule sphère privée. Sans parler du fait que les mégapoles ont anonymisé le lien social entre les individus et que la démographie galopante n'aide en rien le développement d'une éthique respectueuse des personnes.

S. C. : Vous insistez dans vos travaux sur l'importance du *care*, du soin de l'autre, pour que chacun puisse vivre dignement. Faut-il voir les femmes comme les figures de proue de la société de dignité que vous appelez de vos vœux ?

C. F. : Dans *La Clinique de la dignité*, l'une des méthodes du diagnostic a été d'aller au chevet des vies les plus vulnérables pour comprendre comment on peut mettre en place une vraie politique de la dignité, ou comment faire pour que ce ne soient pas toujours les mêmes qui portent le fardeau dit

du « sale boulot » (« *dirty work* »). Deux grandes peurs traversent nos sociétés : d'une part, basculer dans l'« indignité » parce qu'on serait victimes d'un risque systémique : perte d'emploi, catastrophe naturelle, etc. D'autre part, se sentir contraint, alors même qu'on est un défenseur de la dignité, de se conduire de façon indigne avec autrui. Concernant cette seconde peur, je veux croire que celle-ci peut être un levier capacitaire pour changer les choses et ne plus se satisfaire de cette dialectique entre la dignité des uns et l'indignité des autres. Nous sommes sans doute la première population, dans les sociétés occidentales, qui dit souffrir autant de cette situation.

S. C. : Y a-t-il, pour reprendre vos mots, une « accoutumance à l'indignité » dans nos sociétés ?

C. F. : Les institutions publiques fonctionnent de plus en plus en mode dit « dégradé » qui finit par avoir des impacts jugés « dégradants » pour les personnes dans lesdites institutions. Les individus parlent de « souffrance éthique » (selon le terme de Christophe Dejours). Les soignants, les enseignants,

les magistrats, les policiers, tous racontent cette souffrance devant le devenir-indigne du monde. Songeons aux enfants qui souffrent de mettre leurs parents dans des Ehpad qui les traitent mal, mais sont dans l'impossibilité de faire autrement. Je ne doute aucunement qu'ils soient eux-mêmes défenseurs de la dignité. De même, le personnel soignant mal doté, mal payé, dit ne pas pouvoir exercer son métier dignement. Alors, oui, le risque d'accoutumance à l'indignité existe, mais on peut également défendre, du moins le faut-il, la dynamique inverse qui consisterait à résister à plusieurs pour mettre en place cette clinique de la dignité.

S. C. : En ce sens, à quelles décisions courageuses, à quelles solutions structurelles appelez-vous les responsables politiques ?

C. F. : Déjà, je pense important de militer pour une réimplication des corps, de l'ensemble des citoyens, c'est-à-dire de donner de son corps et de son temps, pour prendre soin de la société. Attention, pas dans des approches collectivistes : je défends une société des individus, mais qui reconfigure son rapport au collectif et à la dignité comme charge publique. Comment donne-t-on un certain temps au bien commun pour fabriquer de la dignité ? C'est ce que font les bénévoles, sauf qu'ils ne représentent que 20 % de la population. Il reste 80 %. Cela peut passer par le bénévolat, le service civique, etc. Chacun peut bien consacrer 5 % de son temps au soin des autres, de la nature, de la propreté dans la ville... parce que le soin tient la société.

En confiant à l'engin technocratique la responsabilité de gérer ce soin des autres, au-delà de son cercle immédiat, on s'est en un sens déshumanisé. Je pense qu'on est au bout de ce système, car on en est venus à banaliser des situations indignes.

Il faut réinventer le temps dédié à la chose publique. Cela restaurerait un lien fort avec l'État social de droit, mais aussi un lien fort des individus entre eux. On est trop peu intelligent dans l'ingénierie sociale des dispositifs à mettre en place pour relever nos défis citoyens pour préserver notre monde commun... Il y a une part de la charge publique

« IL S'AGIT DE COMPRENDRE QUE POUR PROTÉGER LA LIBERTÉ ET LA DIGNITÉ INDIVIDUELLES, IL VA FALLOIR QUE L'ON RÉINVENTE NOTRE CAPACITÉ À FORMER DES COLLECTIFS SOLIDAIRES ET EFFICIENTS. »

qui n'est pas délégable à autrui. Encore une fois, je ne veux faire peur à personne. Il ne s'agit pas de remettre en cause les acquis essentiels des Lumières, à savoir la valorisation des individus et de leur sphère privée. Il s'agit de comprendre que pour protéger la liberté et la dignité individuelles, il va falloir que l'on réinvente notre capacité à former des collectifs solidaires et efficaces.

S. C. : Ce que vous dites semble faire écho au projet du Secours Catholique qui est de bâtir ensemble une société juste et fraternelle...

C. F. : Je le sais bien. Je n'ai pas osé employer le terme « fraternel » pour ne pas trop spiritualiser le défi, même si cette notion est, depuis la Révolution française et 1848, sécularisée, et indissociable d'une dimension citoyenne. Mais c'est bien de cela qu'il s'agit : un acte civique citoyen qui fabrique de la dignité en action. J'ai défendu, il y a des années, la création de temps citoyens, précisément pour développer une citoyenneté réellement capacitaire, et pas uniquement théorique, qui forme par exemple les citoyens à la démocratie délibérative et participative. Nous savons bien que sans modélisation économique de ces temps citoyens, il n'y aura pas de citoyenneté capacitaire. ■

PROFIL GÉNÉRAL

Chaque année, les bénévoles du Secours Catholique renseignent des fiches statistiques sur un large échantillon représentatif de ménages rencontrés. Ces données, recueillies depuis de nombreuses années, permettent de suivre les évolutions des situations de précarité d'une bonne partie des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté en France. Le travail et la pratique habituelle des équipes bénévoles ayant été fortement perturbés en 2020 puis 2021, du fait de la crise du Covid-19, le nombre de fiches statistiques a fortement diminué lors de l'année 2020. Depuis, le nombre de ménages dont les informations sont saisies est à la hausse (49 000 en 2022 contre 46 000 en 2021 et 40 000 en 2020).

Le profil général, sous forme de fiches, aborde dans un premier temps les caractéristiques sociodémographiques des ménages rencontrés par le Secours Catholique en 2022, via le prisme de la nationalité, de la démographie et des territoires. Il propose également des coups de projecteur sur quatre des principaux types de ménage accueillis, à savoir les hommes seuls, les mères isolées, les femmes seules et les couples avec enfants.

Ce sont ensuite les situations d'emploi, de chômage et d'« inactivité » qui sont abordées, et plus particulièrement la hausse du taux d'« inactivité », les formes d'emploi, le chômage, les personnes « autres sans emploi » et les situations d'activité selon les âges de la vie.

Sont enfin étudiées les ressources financières et les conditions de vie des ménages, et notamment le niveau de vie médian, les types de ressources qu'ils perçoivent, la précarité du logement et l'accès ou le non-recours aux prestations sociales.





CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	
DES MÉNAGES RENCONTRÉS	P. 116
EMPLOI, CHÔMAGE ET « INACTIVITÉ »	P. 128
RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE	P. 138

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES RENCONTRÉS

ÂGE, SEXE, NATIONALITÉ ET COMPOSITION FAMILIALE

LA PROPORTION D'ÉTRANGERS SE STABILISE APRÈS UNE DÉCENNIE D'AUGMENTATION

Alors que depuis dix ans, la part des personnes de nationalité étrangère augmentait de manière continue parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique, la tendance s'infléchit légèrement en 2022. En 2022, néanmoins, près de 50 % des adultes rencontrés sont étrangers, alors qu'en France la population étrangère est estimée à 7,8 % de la population totale⁴⁸. Ils viennent principalement d'Afrique sub-saharienne (35 %), d'Europe de l'Est (28 %) et du Maghreb (21 %). Leur statut légal reste précaire : en 2022, deux tiers d'entre eux vivent dans un ménage dont la personne de référence est sans papiers ou en attente d'une décision de l'administration contre moins de la moitié dix ans auparavant. En parallèle, leur durée de présence en France continue à s'allonger : six ans et demi en moyenne, soit un an de plus qu'en 2019.

UNE FÉMINISATION CROISSANTE DE LA PRÉCARITÉ

En 2022, plus de 57,5 % des adultes rencontrés sont des femmes, contre 56,3 % dix ans plus tôt. Le déséquilibre hommes-femmes est plus marqué parmi les personnes de nationalité française (60 % de femmes et 40 % d'hommes en 2022), mais la part des femmes a plus fortement augmenté parmi les personnes étrangères : elle est de 55 % en 2022 contre 51 % dix ans plus tôt. Cette hausse est sans commune mesure avec la légère augmentation de la proportion de femmes dans la population immigrée en France, de l'ordre de 0,3 point sur la même période : les femmes étrangères sont de plus en plus surreprésentées dans la population rencontrée par le Secours Catholique. Les ménages composés d'un seul adulte, avec ou sans

enfants, sont largement majoritaires (72 % en 2022 contre 46 % pour l'ensemble des ménages vivant en France⁴⁹). Alors qu'elles ne comptent que pour 9 % des ménages en France, les familles monoparentales représentent 28 % des ménages rencontrés. Elles sont quasi exclusivement des mères isolées (88 %). Les ménages composés d'un seul adulte sont particulièrement surreprésentés chez les personnes de nationalité française : en 2022, 39 % des femmes françaises (35 % des étrangères) rencontrées sont des mères isolées et 36 % (21 % des étrangères) sont des femmes seules, tandis que 53 % des hommes français accueillis sont des hommes seuls. Le constat est quelque peu différent pour les personnes d'origine étrangère : 44 % des femmes et 54 % des hommes sont en couple, avec ou sans enfants.

UNE POPULATION RENCONTRÉE MAJORITAIREMENT JEUNE

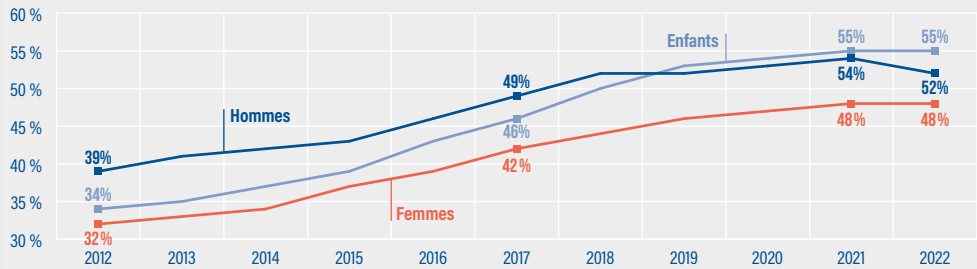
On observe un vieillissement continu de la population rencontrée, principalement pour les personnes de nationalité française, adultes et enfants confondus. Chez elles, la part des plus de 60 ans double en dix ans, passant de 6 % en 2012 à 13 % en 2022. Pour les personnes de nationalité étrangère, la part des plus de 60 ans diminue entre 2012 et 2016, passant de 5,5 à 4,7 %, puis augmente à nouveau à partir de 2017 et s'élève à 6,3 % en 2022. L'âge médian des personnes de nationalité française accueillies augmente d'un an en dix ans, passant de 40 à 41 ans, soit deux fois moins vite que celui de la population générale, dont l'âge médian est passé de 39 à 41 ans sur la même période. Les personnes de nationalité étrangère sont plus jeunes : leur âge médian est de 36 ans en 2022 comme dix ans plus tôt. Malgré ce vieillissement, ce sont les enfants et les personnes d'âge actif qui restent les plus fragiles : parmi les personnes rencontrées en 2022, 34 % ont moins de 15 ans, et 62 %, entre 15 et 64 ans. La proportion de personnes d'âge actif dans les ménages accompagnés est sensiblement la même que dans la population générale (61,5 %). En revanche, les moins de 15 ans sont largement surreprésentés dans la population accueillie puisque leur proportion y est deux fois plus élevée que leur part dans la population générale (17,5 % en 2022). Près de la moitié des ménages accompagnés en 2022 comptent au moins un enfant (49 %), une proportion en baisse par rapport aux années antérieures, mais qui reste bien supérieure à la moyenne nationale. ■

48. Source Insee, chiffres estimés pour 2022.

49. Source Insee, chiffres de 2021.

GRAPHIQUE 69

Évolution de la proportion d'étrangers parmi les adultes et les enfants (2012-2022)



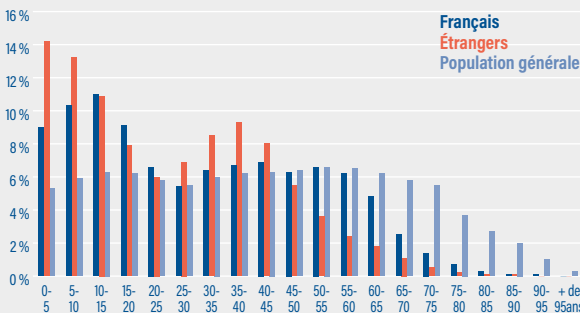
Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes adultes et enfants des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 52 % des hommes et 48 % des femmes adultes rencontrés (de plus de 15 ans) sont de nationalité étrangère. 55 % des enfants rencontrés vivent au sein d'un ménage étranger (c'est-à-dire dont la personne de référence est étrangère).

GRAPHIQUE 70

Distribution par âge selon la nationalité (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes adultes et enfants des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 9 % des personnes de nationalité française et 14 % des personnes de nationalité étrangère rencontrées sont âgées de 0 à 5 ans. C'est le cas de 5 % des individus au sein de la population générale de France métropolitaine.

GRAPHIQUE 71

Évolution de la répartition par sexe selon la nationalité (2012-2022)

Nationalité	Étrangers		Français	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Étrangers	2022	45%	55%	45%
	2017	48%	52%	48%
	2012	49%	51%	49%
Français	2022	40%	60%	40%
	2017	41%	59%	41%
	2012	41%	59%	41%

Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes adultes des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 60 % des adultes de nationalité française rencontrés sont des femmes. C'est le cas de 55 % des adultes de nationalité étrangère.

GRAPHIQUE 72

Structure des ménages selon le sexe et la nationalité (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes adultes des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 21 % des femmes étrangères et 36 % des femmes françaises rencontrées sont des femmes seules.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES RENCONTRÉS

NATIONALITÉ ET STATUT LÉGAL

NATIONALITÉ ET STATUT LÉGAL

Fait inédit après plus d'une décennie d'augmentation continue, la proportion d'étrangers accueillis au Secours Catholique a légèrement baissé en 2022. Ce retournement est observé uniquement pour les hommes : en 2022, 52 % des hommes rencontrés sont étrangers, contre 54 % en 2021. La part des étrangers est stable en revanche pour les femmes (48 %) et les enfants (55 %). Les étrangers représentent toutefois plus d'une personne rencontrée sur deux en 2022, soit une proportion qui demeure sept fois plus importante que dans la population générale. Il ne faudrait donc pas voir dans cette évolution récente une amélioration sur le front de la pauvreté des étrangers, mais plutôt un effet prolongé de la fermeture des frontières et des restrictions de circulation imposées par la pandémie de Covid-19 entre 2020 et 2021, qui modifient encore aujourd'hui la composition de la population étrangère accueillie.

UNE HAUSSE DE LA PART DES ÉTRANGERS ARRIVÉS RÉCEMMENT SUR LE TERRITOIRE

L'inflexion observée dans la hausse de la proportion des étrangers accueillis s'explique en partie par la forte baisse observée entre 2019 et 2021 de la part des personnes présentes sur le territoire depuis moins d'un an. En 2022, cette part remonte à 14 %, reflet de la fin des restrictions imposées par la pandémie et du conflit en Ukraine. En 2022, 25 % des étrangers arrivés sur le territoire depuis moins d'un an viennent d'Ukraine, ce sont des femmes pour les trois quarts d'entre eux, majoritairement accompagnées d'enfants. La part des étrangers sur le territoire depuis un à cinq ans chute, elle, de 9 points entre 2021 et 2022, du fait du faible nombre d'arrivées dans les années Covid-19. Conséquence durable de la période Covid-19, la durée

moyenne de présence sur le territoire des étrangers rencontrés a encore augmenté de quatre mois cette année, soit une hausse cumulée de plus d'un an depuis 2019.

La fin des restrictions de circulation liées au Covid-19⁵⁰ marque un retour aux tendances passées en ce qui concerne les régions d'origine des migrants récemment entrés sur le territoire. La proportion de primo-arrivants parmi les migrants originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, particulièrement pénalisés pendant le Covid-19, tend à retrouver un niveau d'avant crise malgré la hausse importante des arrivées en provenance d'Europe de l'Est, due en grande partie au conflit en Ukraine. Ces évolutions récentes modifient lentement la composition démographique de la population étrangère accueillie. La part des mères isolées et des familles avec enfants continue d'augmenter parmi les ménages étrangers rencontrés. La part des hommes seuls retrouve quant à elle son niveau pré-pandémie après avoir baissé en 2020 et 2021.

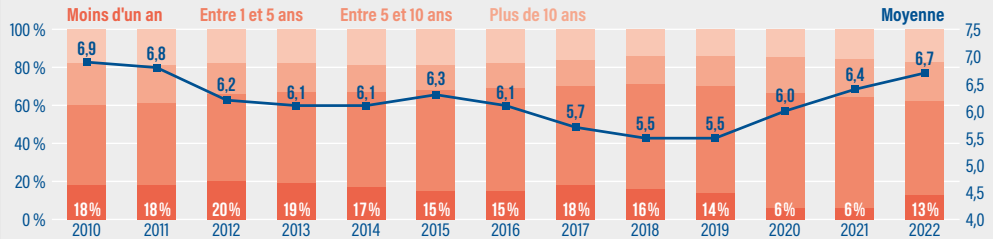
DES SITUATIONS DE PLUS EN PLUS PRÉCAIRES

Le statut légal des étrangers accueillis reste globalement très précaire : dans 61 % des ménages dont la personne de référence est étrangère, celle-ci n'a pas de statut légal stable. Cette part reste constante en 2022 après une augmentation marquée pendant la période Covid-19. La crise sanitaire a donc eu pour conséquence de figer les situations de précarité rencontrées, voire de les aggraver, dans la mesure où l'absence de papiers est synonyme d'absence de droit au travail et de droits, plus généralement. Les conditions de vie des étrangers accueillis sont de fait très précaires et continuent de se dégrader. En 2022, plus de la moitié ne perçoivent aucune ressource, et cette proportion dépasse les deux tiers pour ceux qui n'ont pas de statut légal stable. Le niveau de vie médian des étrangers accueillis est de 230 euros par mois, soit un montant trois fois inférieur au niveau de vie médian des Français rencontrés. Près de trois étrangers rencontrés sur cinq vivent en logement précaire. ■

50. Selon les données du ministère de l'Intérieur, la délivrance de premiers titres de séjour a augmenté de 172 % en 2022, dépassant largement le niveau de 2019, avant la crise du Covid-19.

GRAPHIQUE 73

Évolution de la répartition par date d'entrée et durée moyenne de présence sur le territoire des étrangers (2010-2022)



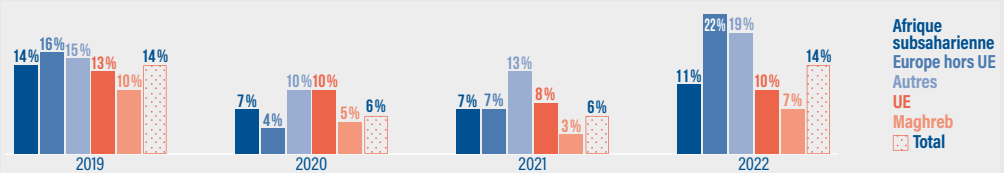
Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes de référence de nationalité étrangère des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 13% des étrangers rencontrés résidaient en France depuis moins d'un an. Leur durée moyenne de présence sur le territoire était de 6,7 ans.

GRAPHIQUE 74

Proportion d'étrangers présents sur le territoire depuis moins d'un an selon l'origine (2019-2022)



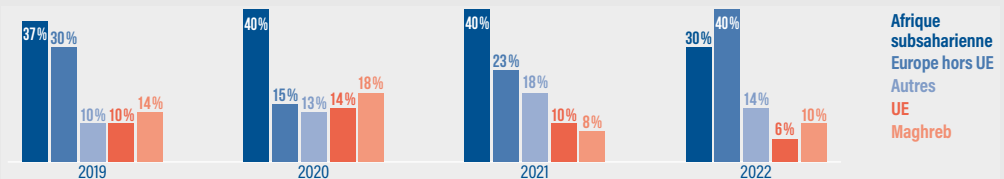
Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes de référence de nationalité étrangère des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 14% des étrangers rencontrés résident en France depuis moins d'un an. C'est le cas pour 11% des étrangers originaires d'Afrique subsaharienne.

GRAPHIQUE 75

Répartition par origine des étrangers présents sur le territoire depuis moins d'un an (2019-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes de référence de nationalité étrangère des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 40% des étrangers arrivés sur le territoire depuis moins d'un an viennent d'Europe (hors UE) contre 23% en 2021.

GRAPHIQUE 76

Évolution du statut légal des étrangers (2012-2022)

Année	Sans-papiers (%)	Statut en attente (%)	Statut accordé (hors UE) (%)	UE (%)
2022	28%	33%	32%	6%
2021	29%	33%	31%	7%
2017	17%	39%	35%	10%
2012	10%	33%	40%	17%

Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes de référence de nationalité étrangère des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 28% des étrangers rencontrés sont sans papiers.

GRAPHIQUE 77

Origine des étrangers (hors UE) selon le statut légal (2022)

Statut	Afrique subsaharienne (%)	Europe hors UE (%)	Maghreb (%)	Autres (%)
Statut accordé	36%	26%	25%	13%
Statut en attente	47%	26%	13%	13%
Sans-papiers	43%	31%	21%	5%

Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes de référence de nationalité étrangère (hors UE) des ménages rencontrés.

Lecture : En 2022, 43% des étrangers rencontrés sans papiers sont originaires d'Afrique subsaharienne.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES RENCONTRÉS

LA PRÉCARITÉ DES MÈRES ISOLÉES

Les mères isolées sont, avec les hommes seuls, le type de ménage le plus fréquemment rencontré dans les accueils du Secours Catholique : elles représentent un quart des ménages rencontrés et plus d'une femme sur trois, leur proportion étant plus élevée parmi les femmes de nationalité française. Elles constituent parallèlement le type de ménage le plus vulnérable à la pauvreté : leur part est trois fois plus importante dans les accueils que dans la population générale.

DES MÈRES ISOLÉES AUX JEUNES ENFANTS TRÈS VULNÉRABLES

La précarité des mères isolées rencontrées est une précarité de jeunes adultes : leur âge médian est de 39 ans, 15 % ont moins de 30 ans, et près des deux tiers ont moins de 43 ans. Plus de la moitié d'entre elles ont au moins deux enfants. L'âge médian des enfants de mères isolées est de 10 ans. 46 % des enfants rencontrés en 2022 vivent au sein d'une famille monoparentale dont la personne de référence est une femme, soit une proportion deux fois plus importante que dans la population générale. Après avoir baissé dans la décennie 2010, cette part a augmenté de 4 points depuis 2019. 62 % des mères isolées accueillies sont de nationalité française, même si la part des mères isolées étrangères augmente de nouveau en 2022 après une stabilisation pendant la période Covid-19. Ces dernières sont relativement plus jeunes, de même que leurs enfants, et leur statut légal se précarise. Près de six sur dix sont sans papiers ou en attente de régularisation de leur statut. Les mères isolées représentent l'immense majorité (88 %) des familles monoparentales accueillies en 2022.

DES RESSOURCES EN BAISSÉ DANS UN CONTEXTE DE FORTE INFLATION : UNE FORTE AGGRAVATION DE LA PAUVRETÉ

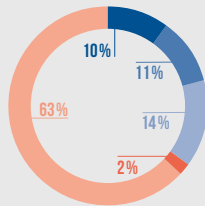
Les mères isolées de nationalité française sont majoritairement actives. 27 % sont en emploi, mais il s'agit, dans les trois quarts des situations rencontrées, d'emplois précaires et peu rémunérateurs à temps partiel, en CDD ou en intérim. 33 % sont au chômage, non indemnisé dans plus de la moitié des cas, et de longue durée dans trois cas sur cinq. Les situations d'« inactivité » sont fréquemment liées à des incapacités de santé (13 %) ou aux charges du foyer (7 %). Les mères isolées de nationalité étrangère affichent quant à elles une situation très dégradée face à l'emploi. Elles ne sont que 11 % à occuper un emploi. La grande majorité d'entre elles sont en effet « inactives » (75 %). Cette « inactivité » est bien souvent subie en raison d'une absence de droit au travail (parmi celles dont le statut légal est précaire et dont la proportion augmente fortement) ou d'un éloignement durable du marché du travail par manque de reconnaissance de leurs qualifications ou de leurs expériences.

Même en combinant revenus du travail et transferts (notamment les allocations familiales), les ressources financières des mères isolées rencontrées sont faibles. Leur revenu médian a baissé entre 2021 et 2022, du fait de la proportion plus importante de femmes étrangères sans ressources. La moitié des mères isolées ont en 2022 un niveau de vie inférieur à 583 euros par mois. La forte inflation en 2022 fait que, désormais, la quasi-totalité d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté et plus des trois quarts, sous le seuil de pauvreté extrême. Leur seul revenu ne suffit souvent pas à couvrir l'ensemble des dépenses de la vie courante, et notamment le logement et les charges liées aux enfants. La situation des mères isolées de nationalité étrangère est particulièrement alarmante et se détériore par rapport à l'année dernière : 46 % d'entre elles ne perçoivent aucune ressource financière et plus de la moitié vivent en logement précaire (le plus souvent en centre d'hébergement ou dans une chambre meublée). Le conflit en Ukraine avec l'arrivée de femmes et d'enfants en France en 2022 explique seulement la moitié de la hausse de la proportion de mères isolées étrangères sans ressources et sans logement stable entre 2021 et 2022. Plus de neuf mères isolées étrangères sur dix, ainsi que leurs enfants, vivent sous le seuil d'extrême pauvreté. ■

GRAPHIQUE 78

Mères isolées. Nationalité et statut légal (2022)

Étrangères, sans papiers
 Étrangères, statut en attente
 Étrangères, statut accordé (hors UE)
 Étrangères, UE
 Françaises



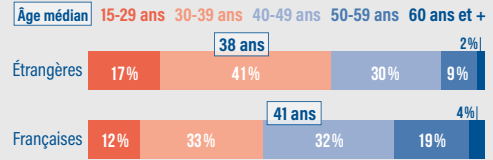
Source : Secours Catholique.

Champ : Mères isolées.

Lecture : En 2022, 63% des mères isolées rencontrées sont de nationalité française.

GRAPHIQUE 79

Mères isolées. Répartition par âge (2022)



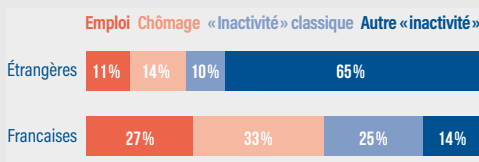
Source : Secours Catholique.

Champ : Mères isolées.

Lecture : En 2022, 12% des mères isolées de nationalité française sont âgées de 15 à 29 ans. L'âge médian des mères isolées françaises est de 41 ans.

GRAPHIQUE 80

Mères isolées. Situation d'activité (2022)



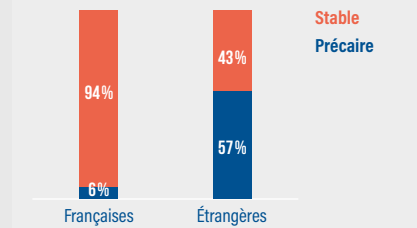
Source : Secours Catholique.

Champ : Mères isolées.

Lecture : En 2022, 27% des mères isolées de nationalité française sont en emploi.

GRAPHIQUE 81

Mères isolées. Logement (2022)



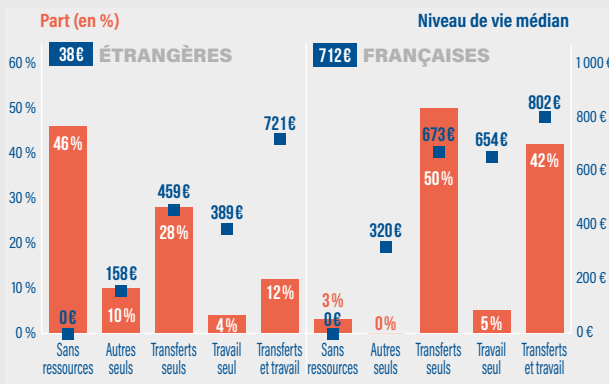
Source : Secours Catholique.

Champ : Mères isolées.

Lecture : En 2022, 6% des mères isolées de nationalité française vivent en logement précaire.

GRAPHIQUE 82

Mères isolées. Type de ressources et niveau de vie médian (2022)



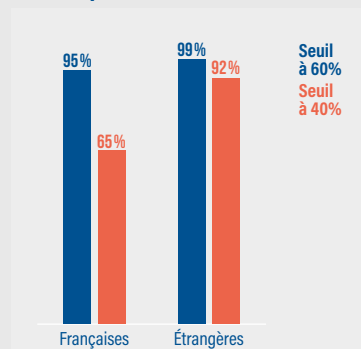
Source : Secours Catholique.

Champ : Mères isolées.

Lecture : En 2022, 12% des mères isolées de nationalité étrangère perçoivent des revenus conjointement de transferts et du travail. La moitié de ces dernières ont un niveau de vie inférieur à 721€ par mois.

GRAPHIQUE 83

Mères isolées. Taux de pauvreté (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Mères isolées.

Lecture : En 2022, 95% des mères isolées de nationalité française vivaient sous le seuil de pauvreté (seuil à 60%). 65% vivent sous le seuil de pauvreté extrême (seuil à 40%).

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES RENCONTRÉS

LA PRÉCARITÉ DES HOMMES SEULS

Après les mères isolées, les hommes seuls sont le second type de ménage le plus souvent rencontré dans les accueils du Secours Catholique : ils représentent près du quart des ménages accueillis et 45 % des hommes rencontrés. Cette forte représentation des hommes seuls traduit leur grande vulnérabilité à la pauvreté : leur part dans les accueils est en effet 1,4 fois plus élevée que dans la population générale. Leur proportion atteint en 2022 son niveau le plus élevé (24,2 %) depuis 2010 après une baisse en 2020 et 2021 due à une moindre immigration pendant la période de pandémie.

LES HOMMES SEULS : DEUX PROFILS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES BIEN DISTINCTS

Les caractéristiques socio-démographiques des hommes seuls font apparaître deux profils distincts. Plus de trois sur cinq sont de nationalité française et d'âge médian relativement élevé (50 ans, soit deux ans de plus qu'en 2021). Parmi eux, la proportion de plus de 60 ans a plus que doublé en dix ans (23 % en 2022 contre 10 % en 2012), traduisant une précarisation croissante des adultes isolés et vieillissants. 38 % des hommes seuls rencontrés sont de nationalité étrangère, comparativement bien plus jeunes (34 ans d'âge médian). Leur durée de présence sur le territoire tend à s'allonger du fait du ralentissement des nouvelles arrivées pendant la pandémie : sept ans en moyenne, contre cinq ans et demi en 2019. En 2022, 18 % d'entre eux sont en France depuis moins d'un an, un niveau comparable à celui de 2019. Leur statut légal reste très précaire : les deux tiers sont sans papiers ou en attente de régularisation de leur statut.

DES SITUATIONS FACE À L'EMPLOI ET À L'ACTIVITÉ TRÈS DÉGRADÉES

La précarité des hommes seuls tient principalement à leur situation très dégradée face à l'emploi. La grande

majorité des hommes seuls rencontrés sont en effet au chômage ou « inactifs ». Parmi les hommes seuls de nationalité française, 35 % sont des chômeurs dont près des deux tiers ne sont plus indemnisés en raison de situations qui s'installent dans la durée : plus des deux tiers sont au chômage depuis plus d'un an et 55 %, depuis plus de deux ans. Ces travailleurs seniors arrivés en fin de droits finissent par basculer dans une « inactivité » subie. Cette catégorie d'« inactivité » subie (qualifiée d'« autre inactivité ») regroupe 16 % des hommes seuls français et comprend des chômeurs dits « découragés », mais également des personnes à la rue, désaffiliées⁵¹ et qui ont abandonné toute recherche. Parmi les situations d'« inactivité » plus classiques se retrouvent essentiellement des hommes en incapacité santé (21 %), dont la proportion croît régulièrement ces dernières années, et des retraités et préretraités (13 %). Quant aux hommes seuls étrangers, près de quatre sur cinq sont « inactifs », mais leur « inactivité » est très majoritairement subie et de nature différente, faute d'avoir droit au travail en raison de l'instabilité de leur statut légal.

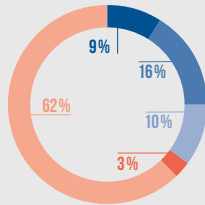
Par conséquent, les ressources financières des hommes seuls rencontrés sont très faibles : trois hommes seuls étrangers sur cinq ne perçoivent aucune ressource et ceux qui en perçoivent ont un niveau de vie mensuel médian inférieur à 565 euros par mois. 13 % des hommes seuls français n'ont aucune ressource et la moitié perçoivent moins de 728 euros par mois. Ces ressources sont majoritairement issues de revenus de transfert, de prestations sociales ou d'activités informelles (surtout pour les étrangers). De fait, 90 % des hommes seuls étrangers vivent sous le seuil d'extrême pauvreté. 13 % d'entre eux vivent à la rue et, au total, 67 % subissent des conditions de logement précaires. Effet d'une stagnation de leurs ressources et de la forte inflation, l'extrême pauvreté des hommes seuls français a grimpé de près de 10 points depuis l'année dernière et atteint désormais 62 %. En conséquence, la précarité du logement s'accroît dans cette population : un homme sur dix vit à la rue et au total 29 % sont en logement précaire, contre 24 % en 2021. ■

51. La désaffiliation est le processus historique de fragilisation de la cohésion sociale qui passe par la précarisation de l'emploi et la fragilisation des autres liens sociaux (concept de Robert Castel).

GRAPHIQUE 84

Hommes seuls. Nationalité et statut légal (2022)

Étrangers, sans papiers
 Étrangers, statut en attente
 Étrangers, statut accordé (hors UE)
 Étrangers, UE
 Français

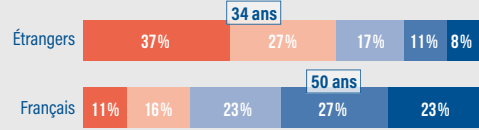


Source : Secours Catholique.
Champ : Hommes seuls.
Lecture : En 2022, 62% des hommes seuls rencontrés sont de nationalité française.

GRAPHIQUE 85

Hommes seuls. Répartition par âge selon la nationalité (2022)

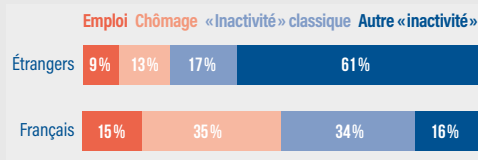
Âge médian 15-29 ans 30-39 ans 40-49 ans 50-59 ans 60 ans et +



Source : Secours Catholique.
Champ : Hommes seuls.
Lecture : En 2022, 11% des hommes seuls de nationalité française sont âgés de 15 à 29 ans. L'âge médian des hommes seuls français est de 50 ans.

GRAPHIQUE 86

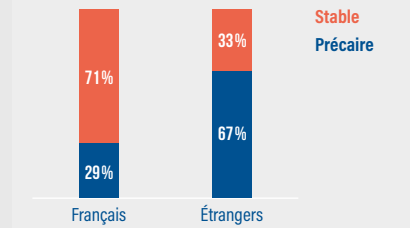
Hommes seuls. Situation d'activité selon la nationalité (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Hommes seuls.
Lecture : En 2022, 15% des hommes seuls de nationalité française sont en emploi.

GRAPHIQUE 87

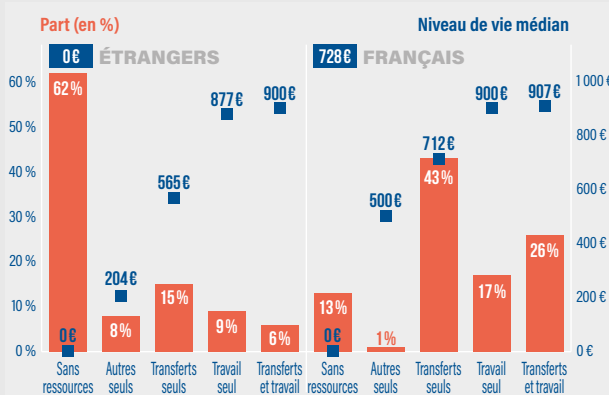
Hommes seuls. Logement (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Hommes seuls.
Lecture : En 2022, 29% des hommes seuls de nationalité française vivent en logement précaire.

GRAPHIQUE 88

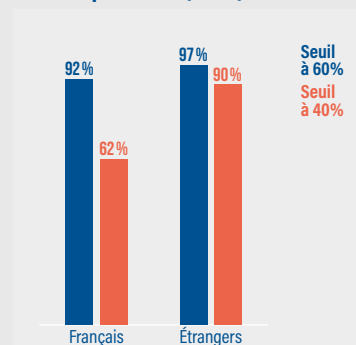
Hommes seuls. Type de ressources et niveau de vie médian (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Hommes seuls.
Lecture : En 2022, 6% des hommes seuls de nationalité étrangère perçoivent des revenus conjointement de transferts et du travail. La moitié de ces derniers ont un niveau de vie inférieur à 900€ par mois.

GRAPHIQUE 89

Hommes seuls. Taux de pauvreté (2022)



Source : Secours Catholique
Champ : Hommes seuls.
Lecture : En 2022, 92% des hommes seuls de nationalité française vivent sous le seuil de pauvreté (seuil à 60%). 62% vivent sous le seuil de pauvreté extrême (seuil à 40%).

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES RENCONTRÉS

LA PRÉCARITÉ DES FEMMES SEULES

La part des femmes seules dans les accueils a augmenté dans la dernière décennie, si bien qu'elles sont en 2022 le troisième ménage le plus fréquemment rencontré, avec 20,2 % des ménages, devant les couples avec enfants (19,2 %). Si elles ont été longtemps moins vulnérables à la pauvreté que d'autres types de ménages (leur part dans les accueils était inférieure à leur proportion dans la population générale), leur situation tend à se précariser.

DES FEMMES SEULES MAJORITAIREMENT FRANÇAISES ET PLUTÔT ÂGÉES

Les femmes seules sont très majoritairement françaises : c'est le cas de plus de sept femmes seules rencontrées sur dix en 2022. Elles constituent également le type de ménage le plus âgé. Leur âge médian est de 56 ans, soit onze ans de plus que l'âge médian de l'ensemble des adultes accueillis, et 18 % d'entre elles ont plus de 65 ans, contre 8 % parmi l'ensemble des ménages accueillis. La précarité des femmes seules françaises fait ainsi écho à la précarité des hommes seuls et des couples sans enfants, et témoigne d'une précarisation des adultes isolés vieillissants, éloignés du marché du travail ou dont les faibles pensions de retraite sont insuffisantes pour mener une vie décente.

Un quart des femmes seules sont de nationalité étrangère, et leur proportion parmi les femmes étrangères tend à augmenter. En 2022, une femme étrangère rencontrée sur cinq vit seule, soit une augmentation de près de 4 points par rapport à l'année précédente. Cette évolution est le reflet de la situation géopolitique et d'une autonomisation des migrations féminines dans des conditions souvent très précaires : près de trois sur cinq sont sans papiers ou en attente de régularisation de leur situation administrative. 43 % d'entre elles proviennent d'Afrique subsaharienne, et 22 % d'entre elles, d'Europe de l'Est, soit

8 points de plus qu'en 2021. Le conflit en Ukraine explique cette hausse : les Ukrainiennes représentent 37 % des femmes seules originaires d'Europe de l'Est en 2022 contre seulement 3 % en 2021. Enfin, une femme seule sur cinq provient d'Afrique du Nord. De même que les hommes seuls étrangers, les femmes seules étrangères sont globalement plus jeunes que les femmes seules françaises et plus récemment arrivées sur le territoire que les autres types de ménage étrangers : leur âge médian s'établit à 42 ans et un quart ont moins de 30 ans. 30 % d'entre elles sont arrivées en France depuis moins de deux ans.

UNE PRÉVALENCE IMPORTANTE DES SITUATIONS D'« INACTIVITÉ »

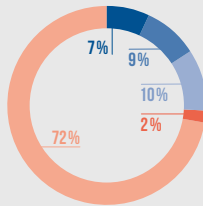
Qu'elles soient françaises ou étrangères, les femmes seules rencontrées sont majoritairement « inactives ». Ces situations d'« inactivité » diffèrent toutefois en fonction de la nationalité. Les femmes seules françaises sont plus souvent à la retraite, en situation d'inaptitude liée à leur santé ou durablement éloignées du marché du travail en ayant abandonné toute recherche. Seules 16 % sont en emploi ; un quart d'entre elles sont au chômage, dont la moitié sont arrivées en fin de droits. L'« inactivité » des femmes seules étrangères est plus largement subie, en raison notamment d'une absence de droit au travail liée à l'instabilité de leur statut légal. Seules 10 % des femmes seules étrangères occupent un emploi et 10 % sont au chômage, le plus souvent non indemnisé.

Les ressources des femmes seules françaises sont plus élevées que les ressources des autres ménages rencontrés. Elles sont de fait relativement moins nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté (88 % contre 95 % pour l'ensemble des ménages rencontrés) et d'extrême pauvreté (48 % contre 74 % pour l'ensemble des ménages rencontrés). Elles vivent aussi plus souvent en logement stable. La situation des femmes seules étrangères apparaît bien plus dégradée, en raison de la précarité de leur statut légal. 57 % d'entre elles ne perçoivent aucune ressource et trois sur cinq occupent un logement précaire. 89 % d'entre elles vivent sous le seuil d'extrême pauvreté. ■

GRAPHIQUE 90

Femmes seules. Nationalité et statut légal (2022)

Étrangères, sans papiers
 Étrangères, statut en attente
 Étrangères, statut accordé (hors UE)
 Étrangères, UE
 Françaises



Source : Secours Catholique.

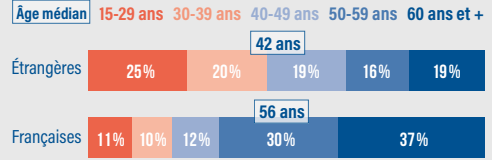
Champ : Femmes seules.

Lecture : En 2022, 72 % des femmes seules rencontrées sont de nationalité française.

GRAPHIQUE 91

Femmes seules.

Répartition par âge selon la nationalité (2022)



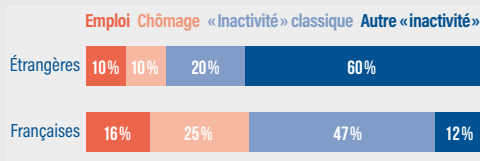
Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes seules.

Lecture : En 2022, 11 % des femmes seules de nationalité française sont âgées de 15 à 29 ans. L'âge médian des femmes seules françaises est de 56 ans.

GRAPHIQUE 92

Femmes seules. Situation d'activité (2022)



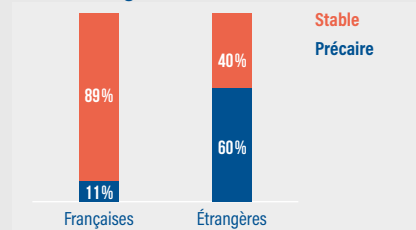
Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes seules.

Lecture : En 2021, 16 % des femmes seules de nationalité française sont en emploi.

GRAPHIQUE 93

Femmes seules. Logement (2022)



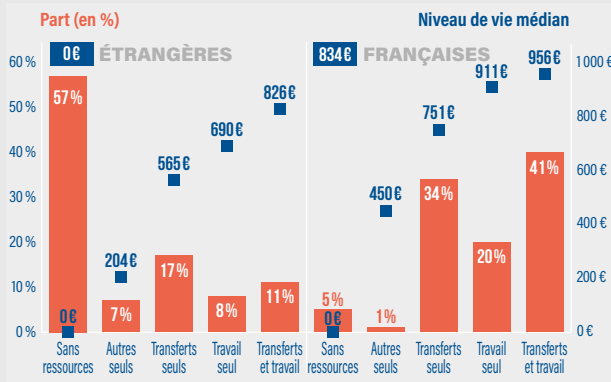
Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes seules.

Lecture : En 2022, 11 % des femmes seules de nationalité française vivent en logement précaire.

GRAPHIQUE 94

Femmes seules. Type de ressources et niveau de vie médian (2022)



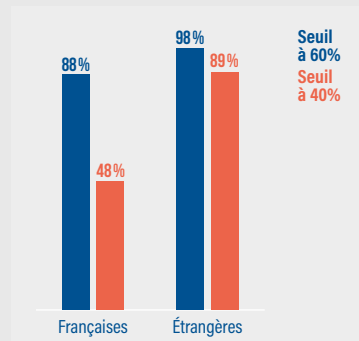
Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes seules.

Lecture : En 2022, 11 % des femmes seules de nationalité étrangère perçoivent des revenus issus conjointement de transferts et du travail. La moitié de ces dernières ont un niveau de vie inférieur à 826 € par mois.

GRAPHIQUE 95

Femmes seules. Taux de pauvreté (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Femmes seules.

Lecture : En 2022, 88 % des femmes seules de nationalité française vivent sous le seuil de pauvreté (seuil à 60 %), 48 % vivent sous le seuil de pauvreté extrême (seuil à 40 %).

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES RENCONTRÉS

LA PRÉCARITÉ DES COUPLES AVEC ENFANTS

Après les mères isolées et les hommes et femmes seuls, les couples avec enfants sont le quatrième type de ménage le plus fréquemment accueilli au Secours Catholique : ils représentent en 2022 un peu moins d'un ménage rencontré sur cinq. Toutefois, les couples avec enfants semblent comparativement moins vulnérables à la pauvreté : leur part est moins importante dans les accueils que dans la population générale (ils comptent pour 25 % des ménages selon les chiffres de l'Insee pour 2018) et diminue depuis 2020.

DES COUPLES AVEC ENFANTS MAJORITAIREMENT ÉTRANGERS ET AU STATUT LÉGAL TRÈS PRÉCAIRE

Les ménages étrangers représentent près de six couples avec enfants rencontrés sur dix. Leur statut légal est très précaire : plus d'un tiers des personnes de référence de ces ménages étrangers sont sans papiers et près d'un autre tiers sont en attente de régularisation de leur statut. Les couples avec enfants, qu'ils soient étrangers ou français, sont par ailleurs composés de jeunes adultes dont la moitié ont moins de 38 ans et 17 %, moins de 30 ans (19 % pour les Français). La précarité des couples avec enfants touche par conséquent de très jeunes enfants : la moitié ont moins de 7 ans et 8 mois, et un quart ont moins de 4 ans. Près des deux tiers de ces enfants vivent en outre au sein de familles dont le statut légal de la personne de référence est très précaire.

UNE FORTE PRÉVALENCE DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ EXTRÊME

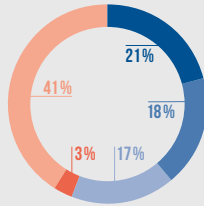
En raison de la précarité de leur statut légal, les trois quarts des couples avec enfants étrangers rencontrés subissent une situation d'« inactivité », souvent sans droit au travail et sans autres ressources que la faible

allocation pour demandeur d'asile (ADA), le cas échéant. Seuls 12 % exercent une activité, souvent informelle, saisonnière ou en intérim. 11 % sont au chômage, le plus souvent sans indemnité. La situation face à l'emploi des couples avec enfants français accueillis au Secours Catholique est moins dégradée : 29 % des personnes de référence de ces ménages sont en emploi, dont un peu plus d'un tiers en CDI à temps plein. Les deux autres tiers ont des contrats plus précaires. 30 % sont au chômage, indemnisé dans la moitié des cas, et 41 % sont inactifs, une part en augmentation de 5 points par rapport à 2021. Parmi les situations d'« inactivité », la part de personnes au foyer a augmenté de 4 points en un an, et concerne près d'un tiers des personnes de référence des ménages avec enfants. Au total, plus de six couples avec enfants français sur dix perçoivent des revenus du travail. Dans la plupart des cas cependant, seul un adulte travaille ou perçoit des ressources au sein du couple, si bien que ce seul revenu, souvent faible car issu d'activités peu rémunératrices, ne suffit pas à protéger ces familles de la pauvreté. Tout comme pour les familles monoparentales étrangères, les ressources financières des couples avec enfants étrangers rencontrés sont particulièrement faibles : 47 % n'en perçoivent aucune, une part en augmentation, et la moitié de ceux qui en perçoivent ont un niveau de vie inférieur à 386 euros par mois, un revenu qui stagne dans un contexte de forte inflation. Par conséquent, la quasi-totalité de ces ménages étrangers, et de leurs enfants, vivent sous le seuil d'extrême pauvreté et plus de la moitié habitent un logement précaire. Les ressources des couples avec enfants français sont plus élevées : seuls 2 % n'en perçoivent aucune, leur niveau de vie médian s'établit à 655 euros et leur logement est très majoritairement stable. Ces ressources financières sont toutefois loin de suffire pour satisfaire aux besoins de ces ménages : en effet, 71 % d'entre eux vivent également sous le seuil d'extrême pauvreté, une part en augmentation de 2 points par rapport à l'année dernière. ■

GRAPHIQUE 96

Couples avec enfants. Nationalité et statut légal (2022)

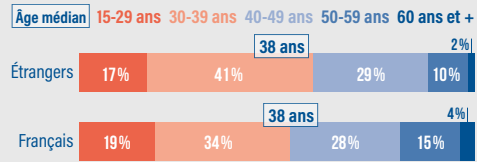
- Étrangers, sans papiers
- Étrangers, statut en attente
- Étrangers, statut accordé (hors UE)
- Étrangers, UE
- Français



Source : Secours Catholique.
Champ : Personnes de référence des couples avec enfants.
Lecture : En 2022, 41% des personnes de référence des couples avec enfants sont de nationalité française.

GRAPHIQUE 97

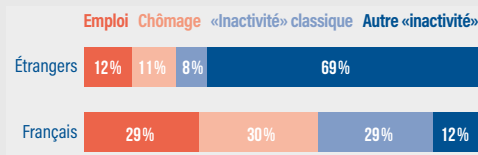
Couples avec enfants. Répartition par âge (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Personnes de référence des couples avec enfants.
Lecture : En 2022, 19% des personnes de référence et leur conjoint, de nationalité française, au sein des couples avec enfants sont âgées de 15 à 29 ans. L'âge médian de ces adultes français est de 38 ans.

GRAPHIQUE 98

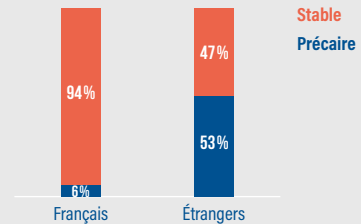
Couples avec enfants. Situation d'activité (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Personnes de référence des couples avec enfants.
Lecture : En 2022, 29% des personnes de référence de nationalité française des couples avec enfants sont en emploi.

GRAPHIQUE 99

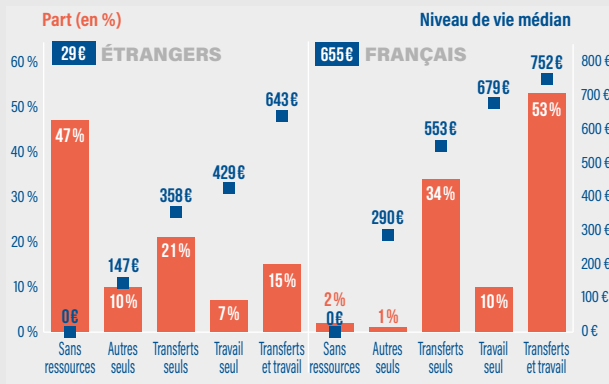
Couples avec enfants. Logement (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Couples avec enfants.
Lecture : En 2022, 6% des couples avec enfants dont la personne de référence est de nationalité française vivent en logement précaire.

GRAPHIQUE 100

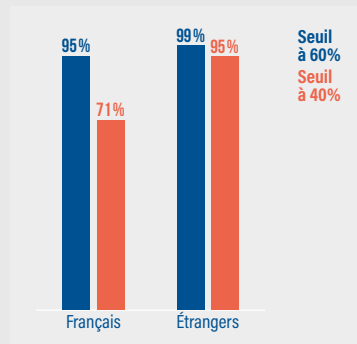
Couples avec enfants. Type de ressources et niveau de vie médian (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Couples avec enfants.
Lecture : En 2022, 15% des couples avec enfants dont la personne de référence est de nationalité étrangère perçoivent des revenus issus conjointement de transferts et du travail. La moitié de ces derniers ont un niveau de vie inférieur à 643 € par mois.

GRAPHIQUE 101

Couples avec enfants. Taux de pauvreté (2022)



Source : Secours Catholique
Champ : Couples avec enfants
Lecture : En 2022, 95% des couples avec enfants dont la personne de référence est de nationalité française vivent sous le seuil de pauvreté (seuil à 60%). 71% vivent sous le seuil de pauvreté extrême (seuil à 40%).

UNE « INACTIVITÉ » DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE

On définit le statut d'activité d'une personne en fonction de sa situation par rapport à l'emploi. Ainsi, chaque individu peut être considéré soit comme étant actif, c'est-à-dire en emploi, en formation ou au chômage, soit comme étant « inactif » s'il ne rentre dans aucune de ces trois catégories. D'après les définitions institutionnelles, ce statut d'« inactivité » concerne principalement les jeunes de moins de 15 ans, les étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite ainsi que les hommes et femmes au foyer et les personnes en incapacité de travailler.

En France, le taux d'activité de la population âgée de 15 à 64 ans s'élève à 73,6 % en 2022⁵². Ce taux est seulement de 41 % parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique sur cette même tranche d'âge. Ainsi, la part d'« inactivité » est plus de deux fois supérieure parmi les personnes accompagnées par l'association. Cet écart s'explique principalement par la présence de situations singulières d'« inactivité » : en effet, en plus de l'« inactivité » classique, sont accueillies des personnes de nationalité étrangère sans papiers ou des demandeurs d'asile n'ayant pas le droit de travailler et des personnes très éloignées de l'emploi, pouvant en partie être considérées comme en errance.

UNE AUGMENTATION DE L'« INACTIVITÉ » QUI PREND DIFFÉRENTES FORMES

Les deux tiers (66 %) des adultes, ni en emploi, ni au chômage, ni en formation professionnelle, accompagnés par l'association sont soit dans une situation de non-droit au travail, soit classés dans la catégorie « autres sans emploi » et la majorité d'entre eux vivent dans des communes urbaines.

Parmi l'ensemble des adultes rencontrés, plus de six sur dix sont en situation d'« inactivité » (61 %). Cette

part croît de manière constante depuis dix ans et cette évolution s'expliquait principalement par la rapide augmentation de la part de personnes sans droit au travail entre 2015 et 2020⁵³, qui passait de 12 % à 24 %, soit 12 points supplémentaires. Depuis 2020, la part d'étrangers au statut administratif précaire stagne, la hausse de l'« inactivité » depuis la crise du Covid-19 n'est donc plus portée par une augmentation de la proportion d'adultes sans droit au travail, qui a même diminué de 1 point entre 2021 et 2022 (de 24 % à 23 %). Depuis deux ans, l'augmentation de la part d'« inactivité » s'explique donc par d'autres facteurs, en particulier par la hausse de la part de personnes « autres sans emploi », retraitées ou en inaptitude au travail pour des raisons de santé.

UN GLISSEMENT VERS L'« INACTIVITÉ » DES ADULTES EN ÂGE D'OCCUPER UN EMPLOI

Parmi les personnes accueillies, en âge actif (de 15 à 64 ans) et ayant le droit au travail, moins d'un quart sont en emploi (23 %), soit près de trois fois moins que la proportion observée pour l'ensemble des personnes du même âge vivant en France⁵⁴. Néanmoins, après une légère baisse de 1 point pendant l'année 2020, la part de personnes en emploi rencontrées suit une évolution similaire à cette même proportion à l'échelle de la France et a augmenté de près de 2 points en deux ans en passant de 21 % en 2020 à 23 % en 2022.

Dans cette même population d'adultes d'âge actif (hors personnes sans droit au travail), la part de personnes au chômage continue sa baisse, ralentie pendant la période de crise sanitaire, pour s'établir à 31 % en 2022 alors qu'elle était de 41 % en 2017. C'est notamment la part de chômeurs non indemnisés qui a diminué de 10 points. À titre de comparaison, le taux de chômage en France est de 6 % en 2022, selon l'Insee, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans.

Depuis une dizaine d'années, et plus particulièrement depuis 2017, les personnes au chômage traditionnellement accueillies par l'association sont remplacées par des personnes en situation d'« inactivité », peu importe leur nationalité et même au sein de la tranche d'âge actif. Ces adultes sont donc de plus en plus éloignés de l'emploi dont ils sont déjà privés. ■

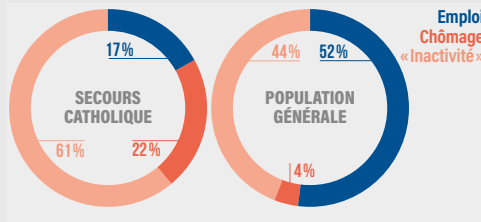
52. Insee, enquête « Emploi », 2022.

53. Voir fiche 1.2.

54. Voir fiche 2.3.

GRAPHIQUE 102

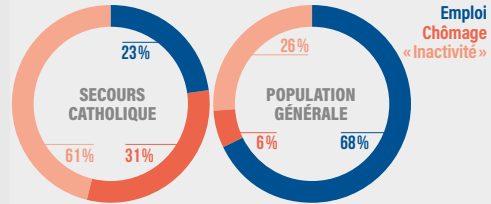
Répartition emploi/chômage/« inactivité » (2022)



Source : Secours Catholique. Insee, « Enquête emploi », 2022.
Champ : Ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique ; population générale de plus de 15 ans.
Lecture : En 2022, 17% des adultes rencontrés sont en emploi, c'est le cas de 52% de l'ensemble des adultes de la population vivant en France.

GRAPHIQUE 103

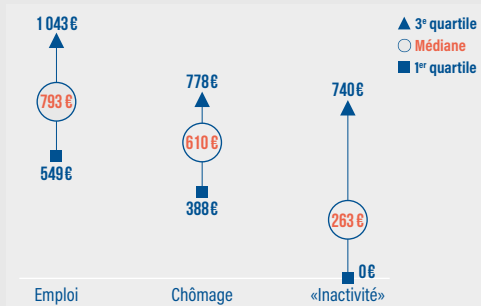
Répartition emploi/chômage/« inactivité » des 15-64 ans hors personnes sans droit au travail (2022)



Source : Secours Catholique. Insee, « Enquête emploi », 2022.
Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique ayant entre 15 et 64 ans, hors situation de non-droit au travail ; population générale entre 15 et 64 ans.
Lecture : En 2022, 23% des adultes rencontrés ayant entre 15 et 64 ans – hors non-droit au travail – sont en emploi, c'est le cas de 68% des adultes dans la population vivant en France.

GRAPHIQUE 104

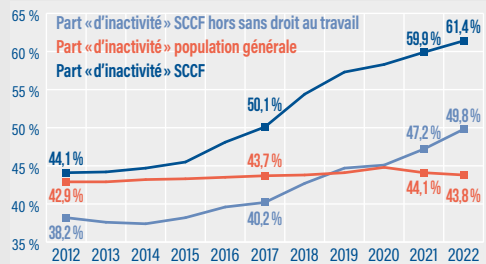
Distribution du niveau de vie des adultes selon leur statut d'activité (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2022, le niveau de vie médian des adultes en emploi rencontrés est de 793 €. Parmi ces mêmes adultes, un quart ont un niveau de vie inférieur à 549 € (1^{er} quartile), et un autre quart ont un niveau de vie supérieur à 1 043 €.

GRAPHIQUE 105

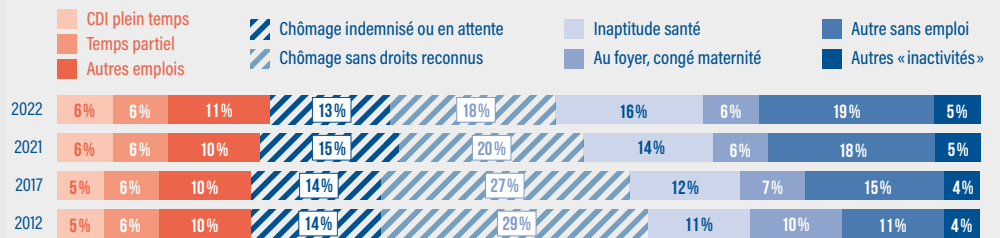
Évolution de la part d'« inactivité » (2012-2022)



Source : Secours Catholique. Insee, « Enquête emploi », 2022.
Champ : Ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique ; population générale.
Lecture : En 2022, 61,4% des adultes rencontrés sont en situation d'« inactivité ». Si on considère les situations hors sans droit au travail, 49,8% sont en situation d'« inactivité ».

GRAPHIQUE 106

Emploi, chômage et « inactivité » pour les 15-64 ans hors non-droit au travail (2012, 2017, 2021 et 2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique ayant entre 15 et 64 ans et n'étant pas en situation de non-droit au travail.
Lecture : En 2022, 29% des adultes ayant entre 15 et 64 ans rencontrés sont en emploi, dont 6% en CDI et 6% en temps partiel.

CHÔMAGE, DURÉE ET ÉVOLUTION

Les personnes au chômage rencontrées par le Secours Catholique se situent dans deux catégories. Le chômage indemnifié concerne les personnes qui perçoivent ou sont en attente de percevoir des allocations chômage. Le chômage non indemnifié fait référence aux personnes qui sont en recherche d'emploi, mais n'ont pas droit à ces indemnités de chômage ou n'ont pas la possibilité de faire valoir leurs droits à ces indemnités. Elles se déclarent chercheuses d'emploi lors de l'accueil au Secours Catholique. En cela, ces catégories se rapprochent de celles du recensement de la population et sont partiellement en lien avec celles du Bureau international du travail (BIT). Une partie des chômeurs non indemnifiés appartient à ce que le BIT définit comme le halo autour du chômage.

Parmi l'ensemble des adultes rencontrés par le Secours Catholique, on observe que la proportion de personnes au chômage est en baisse sur la dernière décennie : elle représente moins d'un quart de ces personnes en 2022 (22 %) contre plus d'un tiers en 2012 (37 %). Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation de la part des personnes sans droit au travail en raison de leur statut administratif. Mais parmi les Français aussi, la part de chômeurs baisse depuis le début des années 2010, malgré un ralentissement en 2020 pendant la crise sanitaire qui a poussé des personnes plus proches de l'emploi vers les accueils du Secours Catholique⁵⁵. Si on restreint l'analyse à la population rencontrée sur la tranche d'âge actif (15-64 ans) et hors personnes sans droit au travail, 41 % étaient au chômage en 2017 ; cette proportion s'établit à 31 % en 2022, soit une baisse de 10 points en cinq ans. C'est principalement la part de personnes au chômage non indemnifié qui a diminué jusqu'en 2021 dans cette population, passant de 27 % en 2017 à 18 % en 2022. La part de personnes en situation de chômage indemnifié est restée relativement stable sur cette période, mais elle a baissé de 2 points entre 2021 et 2022, passant de 15 % à 13 %. Ainsi, cette tendance de long terme s'est accentuée sur cette dernière

année caractérisée par la promulgation de la réforme de l'assurance chômage qui restreint les conditions d'accès à des indemnités de chômage. On peut donc faire l'hypothèse d'un « basculement » vers l'« inactivité », que ce soit par découragement ou par impossibilité de trouver un emploi parmi les personnes qui n'ont pas ou plus droit à des indemnités de chômage.

DES SITUATIONS DE CHÔMAGE QUI SE DÉGRADENT

On considère qu'une personne est en situation de chômage de longue durée lorsqu'elle déclare ne pas avoir d'emploi et en chercher un depuis douze mois au moins. En 2012, un peu plus de la moitié des chômeurs accompagnés par le Secours Catholique étaient dans cette situation (52 %) ; en 2022, cette part est de 60 %. À titre de comparaison, en France, parmi l'ensemble des chômeurs, 27 % sont en situation de chômage de longue durée.

Les chômeurs accompagnés par l'association ont des revenus faibles : leur niveau de vie médian est de 618 euros par mois en 2022, alors qu'il était de 658 euros en 2021. C'est particulièrement vrai pour les chômeurs non indemnifiés, dont le niveau de vie mensuel médian est seulement de 519 euros en 2022.

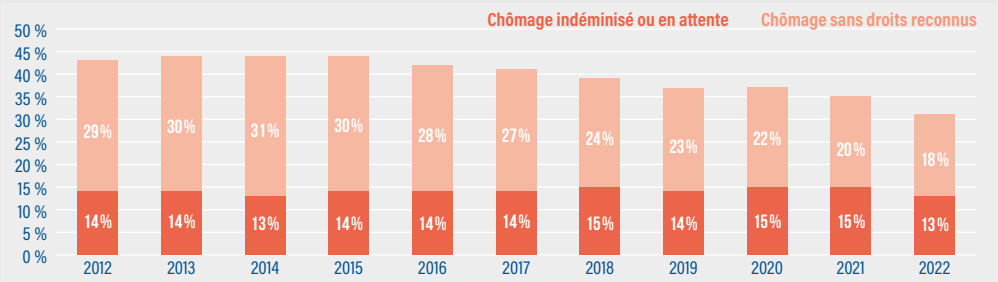
LES CARACTÉRISTIQUES SINGULIÈRES DES PERSONNES AU CHÔMAGE RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Les chômeurs rencontrés par le Secours Catholique n'ont pas exactement les mêmes profils que l'ensemble des personnes au chômage vivant en France. Ils sont notamment plus âgés : alors qu'un peu plus d'un quart des chômeurs ont moins de 25 ans à l'échelle de la France (26 %), ils sont seulement 6 % parmi ceux accompagnés par l'association et la moitié d'entre eux ont entre 40 et 60 ans (50 %). On observe aussi une légère surreprésentation des femmes, majoritaires parmi les chômeurs rencontrés par le Secours Catholique, contrairement à ce qui est observé pour l'ensemble des chômeurs en France (55 % contre 48 % en France). La part d'étrangers est près de deux fois plus importante parmi les chômeurs rencontrés par le Secours Catholique (23 % contre 13 %), ces personnes ne perçoivent que rarement des indemnités car certaines sont à la recherche de leur premier emploi en France et n'ont donc pas encore pu ouvrir de droits au chômage. ■

55. Voir Secours Catholique – Caritas France, « État de la pauvreté en France », *op. cit.*

GRAPHIQUE 107

Part d'adultes au chômage âgés de 15 à 64 ans hors non-droit au travail (2012-2022)



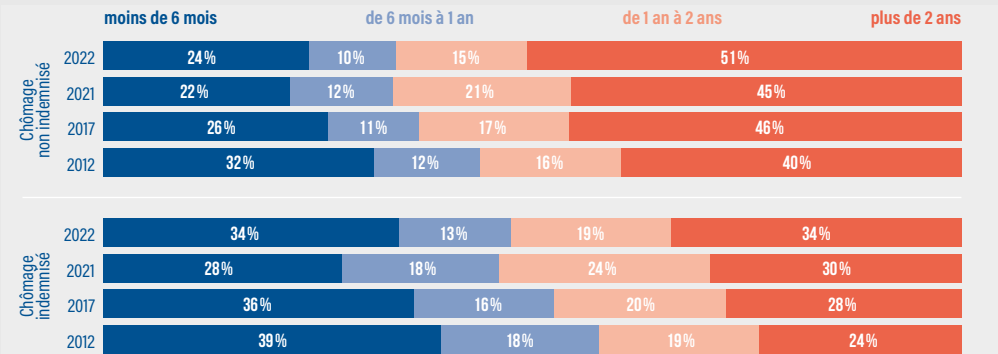
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique ayant entre 15 et 64 ans, hors situation de non-droit au travail.

Lecture : En 2022, 18 % des adultes rencontrés ayant entre 15 et 64 ans – hors non-droit au travail – sont au chômage sans droits reconnus.

GRAPHIQUE 108

Durée passée au chômage (2012, 2017, 2021, 2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes au chômage rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 34 % des chômeurs indemnisés sont dans cette situation depuis moins de six mois.

GRAPHIQUE 109

Évolution des distributions du niveau de vie des personnes au chômage (2012, 2017, 2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes au chômage rencontrées par le Secours Catholique, en euros constants 2022.

Lecture : En 2022, le niveau de vie médian des chômeurs indemnisés rencontrés est de 713 €. Parmi ces mêmes adultes, un quart ont un niveau de vie inférieur à 520 € (1^{er} quartile), et un autre quart ont un niveau de vie supérieur à 884 €.

FORMES D'EMPLOI

En 2022, les personnes en emploi ou en formation professionnelle représentent 23 % des adultes rencontrés âgés de 15 à 64 ans, hors situation de non-droit au travail, et 17 % de l'ensemble des adultes rencontrés. La répartition des types d'emploi de ces personnes est relativement stable sur les dix dernières années. On observe une prédominance des formes d'emploi précaires, qui correspondent à tous les types d'emploi en dehors des CDI à temps plein, notamment des temps partiels qui représentent plus d'un quart des adultes en emploi rencontrés (26 %). L'ensemble des emplois hors CDI concernent 63 % des adultes en emploi rencontrés dans les accueils, alors que parmi l'ensemble des travailleurs de France cette part est de 28 %. Ces emplois instables sont peu protecteurs pour les personnes qui les occupent et qui sont donc, plus souvent que les autres, confrontées à des situations de précarité.

DES SITUATIONS D'EMPLOI PRÉCAIRES QUI NE PERMETTENT PAS DE S'EN SORTIR

L'instabilité des emplois exercés par les personnes accueillies se traduit par les courtes durées depuis lesquelles elles sont à leur poste. Un tiers d'entre elles occupent leur emploi depuis moins de six mois (33 %) et parmi les personnes qui ne sont pas en CDI, la durée médiane est d'à peine plus d'un an et un mois, contre près de deux ans pour les adultes rencontrés en CDI.

Les revenus issus de ces emplois et des aides qui les complètent ne permettent pas à ces personnes de subvenir aux besoins essentiels de leur foyer. Même parmi celles qui sont en CDI à temps plein, le niveau de vie médian est inférieur au seuil de pauvreté (993 euros contre 1 211 euros), et la situation est encore plus critique pour les personnes qui occupent un emploi précaire (723 euros). Ces faibles revenus ne leur permettent pas de faire face à des charges qui ne cessent de croître,

notamment leur loyer après APL, dont le montant moyen a augmenté de 14 euros entre 2021 et 2022 (soit une hausse de 4 %) à cause d'une baisse continue des aides au logement⁵⁶ mais aussi l'ensemble des dépenses pour acheter des produits de première nécessité dont les prix ont été fortement impactés par l'inflation.

DES FORMES D'EMPLOI QUI DIFFÈRENT EN FONCTION DES PROFILS DES PERSONNES

Parmi les personnes en emploi accompagnées par le Secours Catholique, près de neuf sur dix ont entre 25 et 60 ans (87 %). Il y a donc une forte concentration sur les âges classiques d'emploi, les plus jeunes adultes rencontrés sont plus souvent éloignés de l'emploi et c'est aussi le cas pour les plus âgés. Parmi les moins de 25 ans, les proportions de CDI et de temps partiels sont moins importantes (respectivement 21 % et 23 %) et ils sont plus souvent en formation professionnelle et en emploi intérimaire ou saisonnier (11 % et 20 %)⁵⁷.

La proportion de femmes est identique entre l'ensemble des personnes rencontrées et celles en emploi (58 %) mais les types d'emploi qu'elles exercent ne sont pas les mêmes que ceux des hommes. Elles occupent notamment moins souvent des CDI à temps plein : c'est le cas pour 24 % d'entre elles, contre 31 % des hommes en emploi. À l'inverse, 34 % des femmes accompagnées travaillent à temps partiel alors que c'est le cas de seulement 16 % des hommes⁵⁸.

Un peu plus de 70 % des adultes en emploi rencontrés sont de nationalité française et cette part a augmenté de 3 points entre 2021 et 2022 alors qu'elle diminuait tous les ans depuis 2012. Parmi les 30 % d'étrangers en emploi, la majorité sont originaires de pays d'Afrique (65 %). Ils ont moins accès à un CDI à temps plein que les Français accompagnés (25 % contre 28 %) et occupent plus souvent des emplois sans contrat (13 % contre 6 %). ■

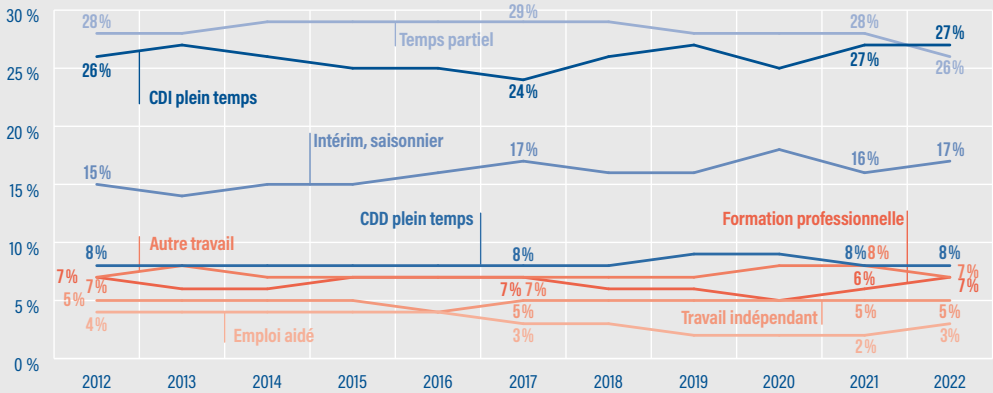
56. Union sociale pour l'habitat, « Les aides personnelles au logement, pilier du modèle HLM », 2022.

57. Voir fiche 2.5.

58. Voir section 1.7 de la partie thématique.

GRAPHIQUE 110

Évolution des types d'emploi (2012-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique en emploi ou en formation.

Lecture : En 2022, 27% des personnes rencontrées en emploi sont en CDI à temps plein.

GRAPHIQUE 111

Répartition des personnes en emploi ou en formation selon leur nationalité (2022)

Nationalité	CDI plein temps	CDD plein temps	Intérim, saisonnier	Temps partiel	Emploi aidé	Travail indépendant	Autre travail	Formation professionnelle
France	28%	8%	16%	27%	3%	6%	5%	7%
UE	24%	6%	32%	18%	3%	4%	8%	5%
Maghreb	26%	5%	14%	25%	2%	3%	20%	5%
Afrique subsaharienne	26%	10%	14%	28%	2%	1%	8%	11%
Europe de l'Est	17%	14%	17%	24%	3%	4%	19%	2%
Autres	27%	9%	19%	21%	3%	4%	9%	8%

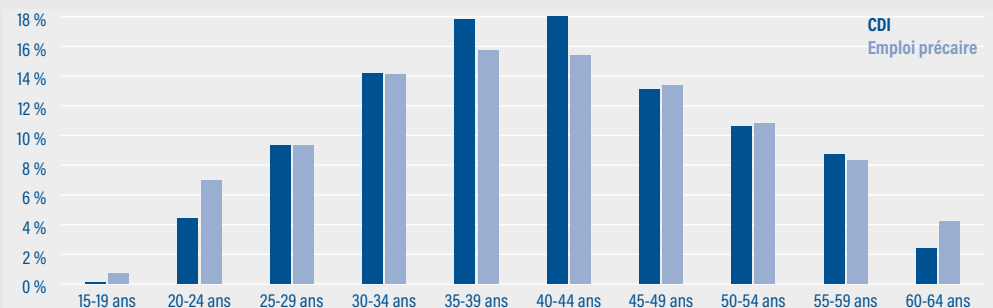
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique en emploi ou en formation.

Lecture : En 2022, 28% des personnes françaises rencontrées en emploi sont en CDI à temps plein.

GRAPHIQUE 112

Répartition des personnes en emploi par tranche d'âge (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique en emploi ou en formation.

Lecture : En 2022, 18% des personnes rencontrées en CDI à temps plein ont entre 40 et 44 ans.

LES PERSONNES « AUTRES SANS EMPLOI »

Comme indiqué dans la fiche 2.1, la part des personnes rencontrées en situation d'« inactivité » augmente depuis plus de dix ans.

Au sein de l'« inactivité » dite classique, le vieillissement de la population observé sur les dix dernières années se traduit par une modification des statuts d'activité : les parts des retraités et des personnes en inaptitude au travail pour raisons de santé augmentent, passant respectivement de 5 % et 10 % des adultes rencontrés en 2017 à 7 % et 11 % en 2022. Mais parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique, les principales situations d'« inactivité » restent celle, subie, de l'interdiction de travailler pour les étrangers en demande d'un statut administratif ou sans papier, et celle de la catégorie « autres sans emploi ». Cette dernière correspond aux personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage, ni dans une autre forme d'« inactivité ». Ainsi, la majorité (61 %) des situations d'« inactivité » ne sont pas des cas dits classiques.

La proportion de personnes accompagnées sans droit au travail diminue depuis deux ans, notamment du fait de la fermeture des frontières pendant la crise sanitaire, qui a fait diminuer le nombre de primo-arrivants sur le territoire français et a ainsi modifié le profil des étrangers accueillis. La hausse de l'« inactivité » est en partie due à l'augmentation de la part des « autres sans emploi » depuis la crise sanitaire de 2020, alors qu'elle avait tendance à diminuer les cinq années précédentes.

DES PROFILS DISTINCTS DES PERSONNES « AUTRES SANS EMPLOI »

Tout comme l'ensemble des personnes accueillies par le Secours Catholique, les profils des adultes « autres sans emploi » ont évolué au cours des dernières années. Les

tendances sont similaires : on observe une augmentation de 10 points de la part d'étrangers entre 2012 et 2022 (passant 42 % à 52 %) et de la proportion de femmes (de 54 % à 60 %) ainsi qu'un vieillissement de cette population.

Malgré des évolutions semblables, les personnes appartenant à la catégorie « autre sans emploi » ont des profils qui diffèrent de ceux des autres adultes accompagnés par l'association, qu'ils soient en situation d'« inactivité » ou non. Il s'agit de personnes qui ne sont pas ou plus en recherche d'emploi pour de multiples raisons : découragement, problèmes d'isolement, complexité de la situation administrative, contrainte de garde d'enfants... Près d'un tiers des ménages dans cette situation sont des mères isolées (31 %), soit 5 points de plus que pour l'ensemble des ménages rencontrés. Parmi les étrangers de cette catégorie, une majorité ont un statut administratif stable, mais 45 % sont tout de même en attente de régularisation ou sans papiers. La sortie précoce du système scolaire et le manque de formation caractérisent aussi leurs parcours : près de la moitié ont un niveau scolaire inférieur au secondaire (48 % contre 40 % parmi l'ensemble des personnes accompagnées). L'accès à l'emploi leur est donc impossible en raison de multiples facteurs.

DES PERSONNES BLOQUÉES DANS DES CONDITIONS DE VIE PRÉCAIRES

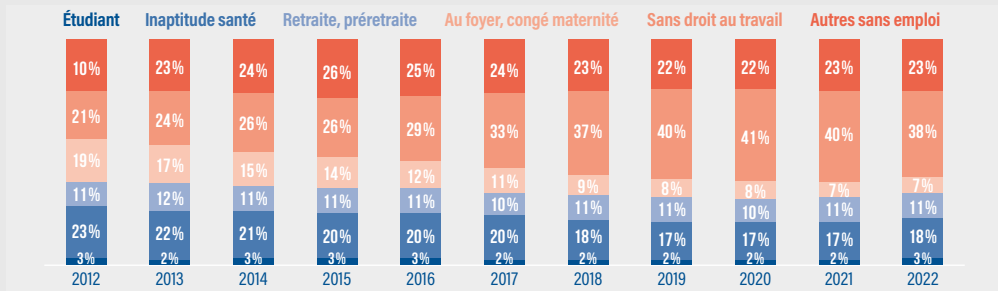
Cette privation d'emploi, qui dure depuis deux ans en moyenne, les maintient dans des conditions de vie extrêmement précaires. Plus d'un tiers de ces personnes (35 %) ne perçoivent aucune ressource. Elles ont de moins en moins accès aux prestations de solidarité comme le RSA : alors qu'en 2012, 45 % des ménages dont la personne de référence était dans cette situation le percevaient, ils n'étaient plus que 37 % en 2022. Le même constat est observé concernant la perception de prestations logement, qui est passée de 47 % à 41 % sur la même période.

Ces personnes, déjà éloignées de l'emploi, sont donc aussi de plus en plus éloignées des systèmes de solidarité. En témoigne cette augmentation des difficultés d'accès aux prestations sociales⁵⁹. ■

59. Voir fiche 3.4.

GRAPHIQUE 113

Évolution des types d'« inactivité » (2012-2022)



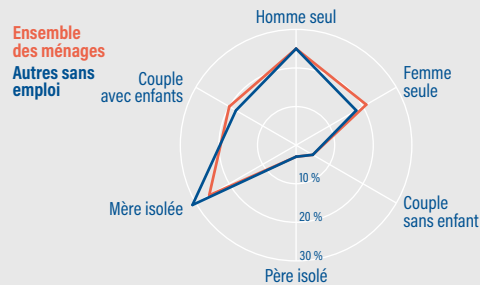
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique en situation d'« inactivité ».

Lecture : En 2022, 23% des personnes rencontrées en « inactivité » sont dans la catégorie « Autres sans emploi ».

GRAPHIQUE 114

Répartition des types de ménage « autres sans emploi » (2022)



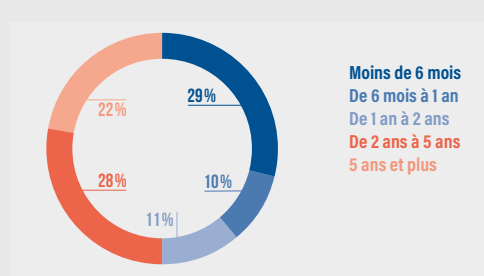
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique dont la personne de référence est dans la catégorie « Autres sans emploi ».

Lecture : En 2022, 31% des personnes de référence étant dans la catégorie « Autres sans emploi » sont des mères isolées, c'est le cas de 26% de l'ensemble des ménages.

GRAPHIQUE 115

Durée dans la situation « autres sans emploi » (2022)



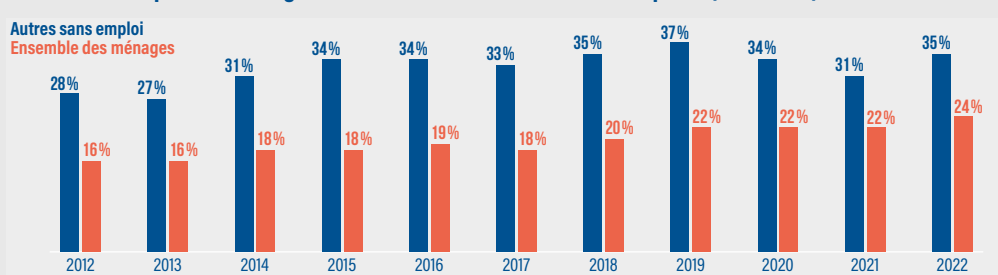
Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes de référence « Autres sans emploi » rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 28% des personnes de référence rencontrées « Autres sans emploi » le sont depuis plus de 2 ans et moins de 5 ans.

GRAPHIQUE 116

Évolution de la part de ménages sans ressources « autres sans emploi » (2012-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique dont la personne de référence est dans la catégorie « Autres sans emploi ».

Lecture : En 2022, 35% des ménages dont la personne de référence est dans la catégorie « Autres sans emploi » déclarent ne percevoir aucune ressource, c'est le cas de 24% de l'ensemble des ménages rencontrés.

SITUATION D'ACTIVITÉ DES JEUNES ADULTES ET DES SENIORS

La situation par rapport à l'emploi de personnes rencontrées par le Secours Catholique dépend principalement de deux facteurs : leur statut administratif et leur âge. En effet, les personnes de nationalité étrangère au statut administratif instable sont dans leur grande majorité sans droit au travail (82% en 2022) et donc en situation d'« inactivité », peu importent leurs autres caractéristiques telles que l'âge ou le genre. L'âge, lui, a une influence sur le rapport à l'emploi de toutes les personnes ayant droit au travail, que ce soit celles rencontrées par l'association ou parmi l'ensemble de la population vivant en France. Les adultes sans droit au travail ne sont donc pas pris en compte dans les observations suivantes.

Dans la population générale, la tranche d'âge des 25-49 ans est la plus active (88% des personnes sont en emploi ou au chômage). C'est aussi le cas parmi les adultes rencontrés par l'association : il s'agit de la seule tranche d'âge dans laquelle moins de la moitié des personnes sont « inactives » (42%). Les jeunes adultes rencontrés par l'association ainsi que les plus âgés subissent un éloignement de l'emploi plus important.

DES JEUNES ADULTES EN DIFFICULTÉ POUR ACCÉDER À UN EMPLOI STABLE

En 2022, les adultes de moins de 25 ans accompagnés par le Secours Catholique ont un taux d'emploi inférieur de 3 points à celui de leurs aînés âgés de 25 à 49 ans (23% contre 26%). Les formes d'emploi qu'ils exercent diffèrent aussi, ils sont notamment moins souvent en CDI (18% parmi les jeunes de moins de 25 ans en emploi contre 27% parmi l'ensemble des adultes en emploi rencontrés). En revanche, la proportion de personnes en emploi aidé

est près de deux fois plus importante parmi eux et celle de saisonniers et d'intérimaires, supérieure de 3 points à celle de l'ensemble des adultes accompagnés en emploi. Parmi les jeunes adultes au chômage, plus des deux tiers n'ont pas de droit reconnu à des indemnités (70%). Ces personnes sont vraisemblablement à la recherche de leur premier emploi ou n'ont pas occupé leur dernier poste assez longtemps, la dernière réforme de l'assurance chômage ayant allongé la durée minimale de cotisation, et n'ont donc pas forcément encore accès à des droits. Un peu plus de la moitié des jeunes adultes rencontrés sont en situation d'« inactivité », laquelle prend différentes formes : un tiers sont étudiants (33%) et 43% sont dans la catégorie « autres sans emploi »⁶⁰.

Ainsi, le taux d'activité de ces jeunes hommes et femmes est plus faible que celui de l'ensemble des adultes rencontrés et, lorsqu'ils sont en emploi ou au chômage, leur situation reste précaire du fait de l'occupation de types d'emploi peu protecteurs et d'un accès à l'assurance chômage limité.

LES PLUS ÂGÉS AUSSI ÉCARTÉS DE L'EMPLOI

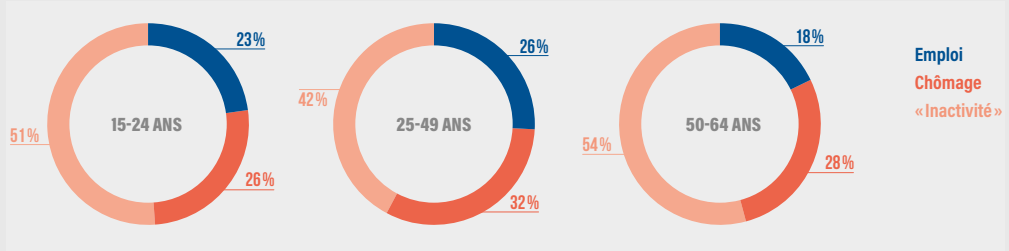
Parmi les adultes âgés de 50 à 64 ans rencontrés par l'association, seulement 18% exercent un emploi. Près d'un tiers d'entre eux exercent leur emploi à temps partiel (31%), soit 5 points de plus que l'ensemble des personnes en emploi accompagnées. Plus d'un quart de ces personnes plus âgées sont en situation de chômage (28%), et un peu moins de la moitié de ces chômeurs ont droit à des indemnités (47%). De même que les plus jeunes, les adultes ayant entre 50 et 64 ans sont majoritairement inactifs (54%). Ils n'ont, pour la plupart, pas atteint l'âge de la retraite mais la moitié d'entre eux sont éloignés de l'emploi pour des raisons d'inaptitude de santé (52%).

Ainsi, après la perte d'un emploi ou des années à en chercher, les adultes de 50 ans et plus que le Secours Catholique rencontre se retrouvent très éloignés de l'emploi avant même d'avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite, souvent pour des raisons de santé. Le recul de cet âge de départ, mesure phare de la réforme des retraites difficilement adoptée en 2023, risque donc d'allonger cette durée durant laquelle ces personnes sont en situation d'« inactivité » ou occupent des emplois précaires. ■

60. Voir fiche 2.4.

GRAPHIQUE 117

Statut d'activité selon la tranche d'âge hors personnes sans droit au travail (2022)



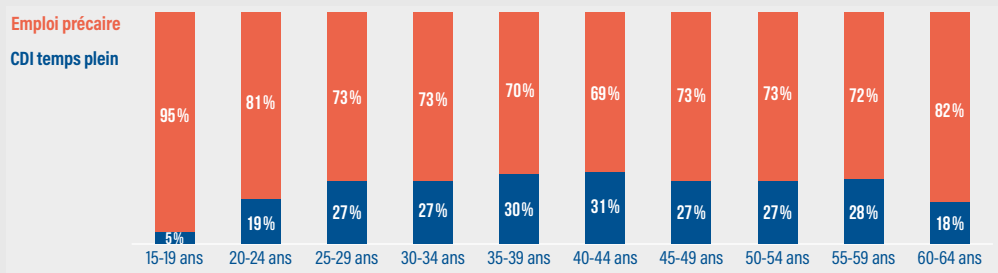
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de 15 à 64 ans rencontrés par le Secours Catholique hors non-droit au travail.

Lecture : En 2022, 51% des personnes rencontrées de moins de 25 ans, hors non-droit au travail, sont en situation d'« inactivité ».

GRAPHIQUE 118

Répartition des formes d'emploi par tranche d'âge (2022)



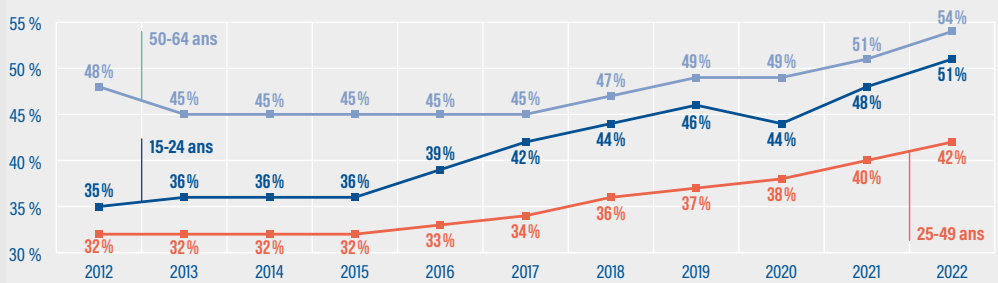
Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de 15 à 64 ans rencontrés par le Secours Catholique en emploi.

Lecture : En 2022, 95% des personnes en emploi rencontrées âgées de 15 à 19 ans occupent un emploi précaire.

GRAPHIQUE 119

Évolution du taux d'« inactivité » par tranche d'âge (2012-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes de 15 à 64 ans rencontrés par le Secours Catholique hors non-droit au travail.

Lecture : En 2022, 42% des personnes rencontrées, hors non-droit au travail, âgées de 25 à 49 ans, sont en situation d'« inactivité ».

NIVEAU DE VIE ET TAUX DE PAUVRETÉ

UNE STAGNATION DU MONTANT DES RESSOURCES PERÇUES MAIS UNE BAISSSE DU NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES DANS LE CONTEXTE INFLATIONNISTE DE 2022

En 2022, le niveau de vie médian de l'ensemble des ménages rencontrés au Secours Catholique est de 538 euros alors qu'il s'élevait à 579 euros en 2021 (en euros constants 2022), soit une baisse de 7,6 %. Cela s'explique en partie par la prise en compte de l'inflation entre 2021 et 2022 dans le calcul des niveaux de vie. Les ressources totales, en euros courants, sont plutôt similaires entre 2021 et 2022, mais le niveau de vie des ménages a diminué fortement du fait de l'inflation. La distribution par décile de niveau de vie des personnes rencontrées est relativement stable depuis 2019. On observe cependant une baisse continue du niveau de vie des ménages dans les deux premiers déciles, liée en grande partie à l'accueil croissant de ménages de nationalité étrangère au statut légal précaire et dont les seules ressources sont souvent soit informelles, soit l'allocation pour les demandeurs d'asile dont le montant est très faible. Enfin, une proportion importante des ménages ne perçoivent aucune ressource, et cette part est en forte hausse : elle a atteint 23,6 % en 2022, à la suite d'un bond de près de 2 points par rapport à 2021.

PRÈS DE TROIS MÉNAGES SUR QUATRE SOUS LE SEUIL D'EXTRÊME PAUVRETÉ

Les taux de pauvreté ont augmenté par rapport à 2021 alors qu'ils étaient restés plutôt stables durant la crise sanitaire : ils sont autour de 95 % pour le seuil à 60 % du niveau de vie médian, et de 74 % pour le seuil d'extrême pauvreté (à 40 % du revenu médian) en 2022, soit une part vingt-trois fois plus élevée que celle observée dans la population générale en 2020⁶¹. Cette hausse est davantage marquée parmi les Français (hausse de 4 points entre 2021 et 2022) ainsi que parmi les étrangers hors UE dont le statut légal est stable (hausse de 5 points

entre 2021 et 2022). L'extrême pauvreté reste également très élevée pour les étrangers au statut légal précaire : près de 99 % d'entre eux ont un niveau de vie inférieur au seuil d'extrême pauvreté. L'intensité de la pauvreté⁶², qui permet d'appréhender l'écart du niveau de vie des ménages par rapport au seuil de pauvreté, est, comme en 2021, plus de trois fois plus élevée au Secours Catholique que dans la population générale de 2020.

On constate donc une aggravation de la pauvreté en France entre 2021 et 2022. C'est également ce qu'on observe sur la population générale, avec la hausse de la proportion de personnes en situation de privation matérielle et sociale, qui s'élève désormais à 14 %, un niveau jamais atteint depuis la création de cet indicateur en 2013⁶³.

LES FAMILLES AVEC ENFANTS ET LES HOMMES SEULS D'AVANTAGE EXPOSÉS À L'EXTRÊME PAUVRETÉ

Les hommes seuls et les couples avec enfants sont particulièrement exposés à l'extrême pauvreté : 34 % des hommes seuls et 30 % des couples avec enfants ne percevaient aucune ressource financière en 2022. Plus globalement, les familles sont surreprésentées parmi les ménages en situation d'extrême pauvreté. 85 % des couples avec enfants, 80 % des pères isolés et 75 % des mères isolées ont un niveau de vie inférieur au seuil d'extrême pauvreté. En conséquence, une part très importante des enfants accompagnés par l'association se trouvaient dans des situations d'urgence : 31 % des enfants de moins de 5 ans vivaient dans un ménage sans ressources en 2022, et plus de huit enfants sur dix de moins de 5 ans étaient sous le seuil d'extrême pauvreté.

LES JEUNES ADULTES EN GRANDE FRAGILITÉ

La décomposition par âge des individus fait également apparaître la grande fragilité des jeunes adultes : 85 % des 15-25 ans et 80 % des 26-35 ans vivent avec un niveau de vie inférieur au seuil d'extrême pauvreté, des taux en hausse par rapport à 2021. Un quart des 15-25 ans et un tiers des 26-35 ans ne disposent même d'aucune ressource pour vivre. Malgré un Contrat d'engagement jeune mis en place au début de l'année 2022 et faute d'un revenu minimum ouvert à tous dès 18 ans, 16 % des Français âgés de 15 à 25 ans ne perçoivent aucune ressource contre 6 % de l'ensemble des Français accueillis par l'association. ■

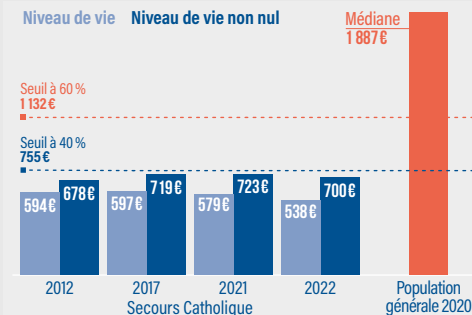
61. Le taux d'extrême pauvreté en 2020 était de 3,2 % (Observatoire des inégalités, Insee).

62. Voir glossaire.

63. Insee, *Focus*, n°304, 2023.

GRAPHIQUE 120

Niveaux de vie médian (euros 2022) et comparaison avec la population générale



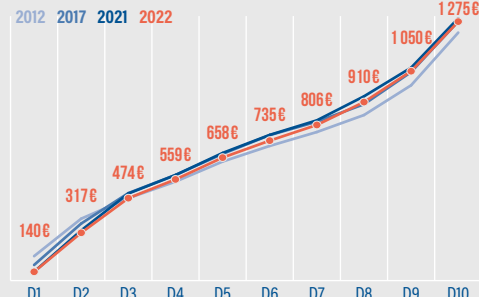
Source : Secours Catholique, Insee.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique ; population générale.

Lecture : En 2022, le niveau de vie médian des ménages accueillis au Secours Catholique est de 538 €. Parmi ceux déclarant percevoir des ressources, le niveau de vie médian est de 700 € en 2022. Le niveau de vie médian de la population générale en 2020 (en euros 2022) était de 1 887 €.

GRAPHIQUE 121

Évolution des niveaux de vie médians par décile (2012-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique dont le niveau de vie est non nul.

Lecture : En 2022, le niveau de vie médian dans le 1^{er} décile (D1, 10 % des ménages avec les plus faibles niveaux de vie) est de 141 €, et de 1 275 € dans le 10^e décile (10 % des ménages aux niveaux de vie les plus élevés). En 2012, le niveau de vie médian du 1^{er} décile est de 211 € (en euros 2022), et de 1 225 € dans le 10^e décile (en euros constants 2022).

TABLEAU 9

Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté en 2012, 2017, 2021 et 2022 (en %)

	Seuil à 60 %				Seuil à 40 %				Intensité de la pauvreté			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
Population générale	13,9	14,1	n.c.	n.c.	4,0	3,5	n.c.	n.c.	20,5	19,6	n.c.	n.c.
Secours Catholique	92,9	92,2	93,9	95,0	66,9	64,8	71,1	73,9	54,2	56,1	59,2	60,8
Français	91,3	89,2	90,8	92,6	59,7	52,8	57,7	61,7	45,7	43,5	43,2	45,3
Étrangers de l'UE	97,1	95,7	96,8	97,1	86,4	82,4	82,3	83,0	78,2	74,3	70,1	67,6
Étrangers hors UE en règle	96,5	95,6	97,1	97,1	77,2	73,3	79,3	84,4	59,5	59,1	60,8	66,9
Étrangers sans statut légal stable	99,7	99,7	99,7	99,6	98,2	98,2	98,7	98,9	92,4	92,2	93,6	94,5

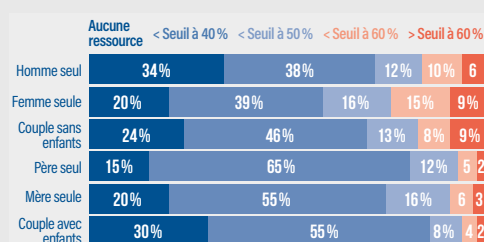
Source : Secours Catholique, Insee.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique ; population générale.

Lecture : En 2022, 95 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique avaient un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté à 60 %. En 2017, le taux de pauvreté dans la population générale était de 14,1 %.

GRAPHIQUE 122

Part de ménages sans ressources et taux de pauvreté selon le type de ménage (2022)



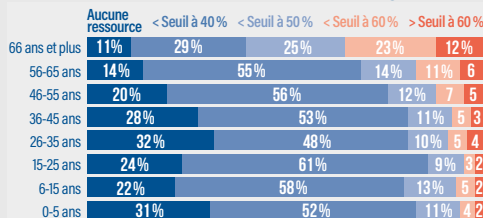
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 34 % des hommes seuls rencontrés par le Secours Catholique vivent sans aucune ressource financière.

GRAPHIQUE 123

Part des individus adultes et enfants sans ressources et taux de pauvreté selon leur tranche d'âge (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des individus (adultes et enfants) rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 31 % des enfants de moins de 5 ans dont les parents sont accompagnés par le Secours Catholique vivent dans un ménage sans aucune ressource financière.

TYPES DE RESSOURCES

Les ressources des ménages accueillis par le Secours Catholique sont classées en trois types : les revenus du travail (revenus d'activité, allocations chômage et retraite), les transferts et prestations sociales (qui incluent notamment les allocations familiales, le RSA, les APL ou l'AAH), et d'autres ressources qui regroupent les revenus informels et des aides spécifiques non incluses dans le type précédent (notamment l'ADA). Nous utilisons ici les données issues des enquêtes statistiques annuelles qui ne détaillent pas les montants perçus pour chaque type, mais indiquent les différentes sources de revenus des ménages en plus du montant global de leur revenu.

En 2022, 34% des ménages reçus au Secours Catholique percevaient des revenus d'activité, présente ou passée, 53%, des transferts et 24% combinaient les deux. La part de ménages percevant des transferts continue de diminuer, elle est passée de 67% en 2012 à 53% en 2022. Cette baisse observée au fil des années s'explique en partie par l'augmentation de la part de ménages sans droit au travail ni transferts au sein de la population accueillie par l'association, mais aussi par une baisse de la part des allocataires parmi les Français ou étrangers au statut légal stable. La proportion de ménages sans ressource financière semblait avoir atteint un palier autour de 22% depuis 2019, mais cette part a augmenté de 2 points pour atteindre 24% des ménages accueillis en 2022. Cette hausse de la part de ménages sans ressources concerne principalement les étrangers hors UE. Pour les ménages dont la personne de référence est originaire d'un pays de l'UE, la proportion de ménages sans ressources continue de diminuer pour atteindre 29% en 2022.

NIVEAU DE VIE, PRESTATIONS SOCIALES

L'examen de la distribution des niveaux de vie selon le type de ressources perçues révèle que les revenus du travail – bien que trop faibles dans le cas des ménages étudiés ici – contribuent de manière plus importante au revenu du ménage que les prestations sociales. Ainsi, le niveau de vie médian des ménages percevant un revenu du travail sans

transferts est de 800 euros, alors que celui des ménages ne percevant que des prestations sociales est de 601 euros. En outre, le niveau de vie des ménages combinant revenu du travail et des transferts est de 798 euros, soit légèrement en deçà du seuil d'extrême pauvreté estimé⁶⁴ pour 2022. Ainsi, les montants des prestations sociales sont insuffisants et ne permettent pas de compléter des revenus du travail inexistantes ou trop faibles.

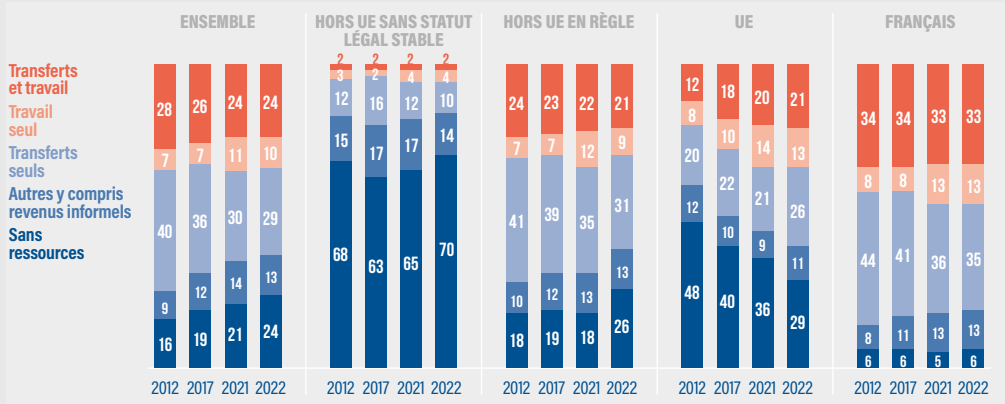
Les étrangers ont un moindre accès aux ressources formelles, y compris lorsque leur situation administrative leur ouvre des droits. Leurs taux de non-recours sont bien plus élevés que ceux des Français⁶⁵. Par conséquent, leur niveau de vie est nettement plus faible que celui des ménages français : le niveau de vie médian est nul pour les étrangers au statut légal précaire, de 436 euros pour les étrangers au statut légal stable et de 727 euros pour les Français. En outre, pour un même type de ressources perçues, le niveau des ressources perçues par les étrangers est systématiquement plus faible, y compris dans le secteur informel. Cela résulte d'un double effet : les montants perçus sont plus faibles (salaires comme transferts) et les ménages sont plus grands (2,6 membres contre 2,1 pour les Français). La décomposition par nationalité fait aussi apparaître des évolutions marquées. La part des étrangers en provenance de pays de l'UE et percevant des ressources du travail a augmenté fortement depuis 2012 et semble s'être stabilisée en 2021 autour de 35%. La part de ceux ne percevant que des transferts a fortement augmenté pour la première fois entre 2021 et 2022 (hausse de 5 points), tandis que la part de ménages sans ressources parmi ces étrangers de l'UE a diminué de 6 points. Cela pourrait s'expliquer par un effet de composition, cet échantillon étant désormais composé de ménages installés en France depuis plus de dix ans en moyenne. Au contraire, parmi les ménages étrangers hors UE, la part de ceux qui ne perçoivent aucune ressource augmente de manière importante entre 2021 et 2022. Cela pourrait s'expliquer en partie par leur arrivée plus récente en France, liée à l'allègement des mesures de lutte contre le Covid-19 aux frontières de l'espace Schengen à partir de fin 2021. Pour les étrangers hors UE au statut légal stable, on observe une hausse de 8 points de la part de ménages sans ressources entre 2021 et 2022, en raison notamment de l'accueil de personnes originaires d'Ukraine et sans ressource financière. ■

64. Le seuil d'extrême pauvreté (à 40% du niveau de vie médian) est estimé à partir du seuil publié pour 2020 en tenant compte de l'inflation entre 2020 et 2022.

65. Voir fiche 3.4.

GRAPHIQUE 124

Évolution de la répartition des ménages selon le type de ressources perçues, le statut de résidence et la nationalité (2012-2022)



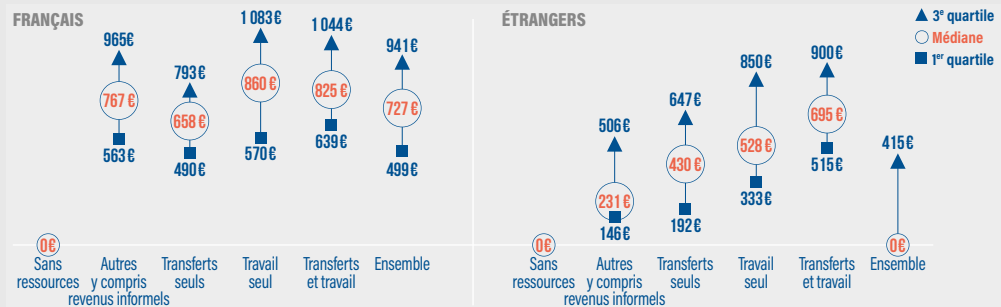
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, 24 % des ménages perçoivent des revenus du travail (incl. revenus d'activité, allocation chômage, retraites) et des transferts, et 10 % perçoivent uniquement des revenus du travail. Au total, 34 % perçoivent des revenus du travail.

GRAPHIQUE 125

Distribution des niveaux de vie selon le type de ressources perçues et la nationalité (2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2022, le niveau de vie médian d'un ménage français ne percevant que des revenus du travail est de 860 €. Parmi ces mêmes ménages, un quart ont un niveau de vie inférieur à 570 € (1^{er} quartile), un autre quart ont un niveau de vie supérieur à 1083 € (4^e quartile).

PRÉCARITÉ DU LOGEMENT

Près d'un ménage sur trois accueillis au Secours Catholique en 2022 n'avait pas accès à un logement stable. Cette part a augmenté de 10 points entre 2010 et 2019 avant de se stabiliser pendant la crise sanitaire, puis a augmenté à nouveau en 2022 pour atteindre 32,5 % des ménages accueillis. Cette légère hausse est observée pour l'ensemble des ménages, quelle que soit la nationalité de la personne de référence. La Fondation Abbé Pierre alerte elle aussi depuis plusieurs années sur l'accroissement du nombre de personnes mal logées en France, situation qui concerne 4,15 millions de personnes en 2022⁶⁶. Elle estime notamment à 330 000 le nombre de personnes sans domicile en France, soit une hausse de 130 % depuis 2012, dans un contexte d'engorgement de l'offre (hébergements d'urgence saturés, dématérialisation et entrave à l'accès aux droits...). L'inflation grandissante, depuis fin 2021, aggrave les difficultés des ménages modestes en augmentant leurs dépenses contraintes.

UNE PRÉCARITÉ DU LOGEMENT QUI TOUCHE PRINCIPALEMENT LES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Parmi les personnes accueillies au Secours Catholique, la précarisation des conditions de logement concerne principalement les ménages étrangers, dont près de six sur dix vivent en logement précaire, contre 13 % des ménages français. La grande précarité des conditions de logement des étrangers reflète l'instabilité de leur statut légal. En 2022, plus de trois ménages étrangers sur quatre au statut légal instable vivaient en logement précaire. Sans droit au travail ni aux prestations sociales, ces ménages doivent trouver des solutions de fortune pour survivre. Ils trouvent des places dans les centres d'hébergement d'urgence ou sont logés dans des hôtels, pensions meublées (47 %), d'autres logent chez des amis ou chez des membres de la famille (21 %) et 9 % d'entre eux vivent à la rue ou en abri de fortune. On peut également noter que parmi ces ménages étrangers vivant en logement instable, la part de ceux vivant à

la rue, dans un squat ou un abri de fortune a diminué de 10 points depuis 2012 tandis que la part de ceux en hôtel, pension ou centre d'hébergement a augmenté de 15 points sur la même période. Cela pourrait s'expliquer en partie par l'accueil croissant de familles étrangères avec enfants dans les permanences d'accueil du Secours Catholique, qui sont relativement prioritaires dans l'accès aux solutions d'hébergement d'urgence.

DE PLUS EN PLUS DE FAMILLES EN LOGEMENT PRÉCAIRE

Parmi les types de ménages, c'est au sein des familles que l'habitat précaire progresse le plus. Plus d'un tiers (35 %) des couples avec enfants et plus d'un quart (27 %) des mères isolées vivaient dans des conditions précaires en 2022, des parts qui ont quasiment doublé depuis 2012. Parmi les ménages français, l'évolution est plutôt stable depuis 2012, hormis pour les femmes seules, dont la proportion vivant en logement précaire a augmenté de 3 points pour atteindre plus de 10 % en 2022. Parmi les ménages étrangers, en raison de la précarisation de leur statut légal depuis plusieurs années, la part de ménages en logement précaire a augmenté pour tous les types de ménages, et notamment pour les ménages avec enfants. En conséquence, cette grande précarité du logement touche de plus en plus de jeunes enfants (moins de 16 ans). En 2022, 32 % d'entre eux étaient logés dans des conditions précaires, soit deux fois plus qu'en 2012 (16 %). La précarité du logement reste élevée également pour les ménages sans enfants. Elle concerne 45 % des hommes seuls accueillis en 2022 par le Secours Catholique et plus d'un quart des femmes seules (26 %) et des couples sans enfants (28 %). De plus, en raison des politiques de logement social davantage tournées vers les familles et du manque de petits logements pour une ou deux personnes dans le parc social, la part de ménages vivant dans un logement du parc social est bien plus faible pour les ménages sans enfants. Ces ménages doivent donc soit se loger à prix élevé dans le parc privé, soit trouver des solutions de débrouille.

En raison de l'âge relativement jeune des personnes étrangères au statut légal instable, l'habitat précaire reste très élevé chez les jeunes. En 2022, plus d'un ménage sur deux dans lequel la personne de référence est âgée de 15 à 25 ans vivait en logement précaire, contre 40 % en 2012. ■

66. Fondation Abbé Pierre, « L'état du mal-logement en France », *op. cit.*

TABLEAU 10

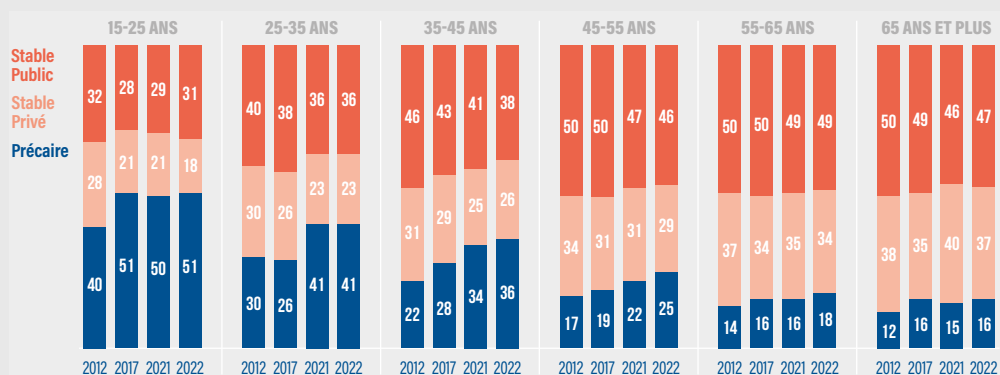
Évolution de la répartition des ménages par type de logement et selon la nationalité (2012-2022)

	Français				Étrangers			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
Logement HLM	45,3%	46,4%	47,3%	46,5%	28,2%	23,6%	23,0%	21,9%
Habitat collectif	2,4%	2,6%	2,0%	1,8%	7,3%	8,1%	7,4%	8,0%
Location privée	32,7%	32,3%	32,0%	31,0%	13,6%	13,1%	12,1%	11,6%
Propriétaires	6,3%	6,3%	7,4%	7,3%	1,3%	0,9%	0,8%	0,8%
Total logement stable	86,7%	87,7%	88,6%	86,6%	50,4%	45,7%	43,2%	42,3%
Hôtel, pension, centre d'hébergement	3,3%	2,5%	2,4%	2,9%	21,9%	28,4%	34,0%	34,0%
Caravane, péniche	2,0%	1,6%	1,6%	1,7%	1,6%	0,6%	0,6%	0,4%
Famille, amis	5,5%	5,2%	4,5%	5,0%	15,5%	15,4%	15,3%	16,6%
Squat, abri de fortune	2,5%	2,9%	2,8%	3,8%	10,6%	9,9%	6,8%	6,7%
Total logement précaire	13,3%	12,3%	11,3%	13,4%	49,6%	54,3%	56,8%	57,8%

Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2022, 46,5% des ménages dont la personne de référence est française vivent dans un logement HLM. C'est le cas pour 21,9% des ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère.

GRAPHIQUE 126

Évolution de la répartition par type de logement selon la tranche d'âge (2012-2022)

**Source** : Secours Catholique.**Champ** : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.**Lecture** : En 2022, 51% des ménages dont la personne de référence est âgée de 15 à 25 ans vivent dans un logement précaire.

ACCÈS AUX AIDES SOCIALES ET NON-RECOURS

Le non-recours⁶⁷ aux prestations sociales est un indicateur clé de l'efficacité du système de protection sociale qui commence enfin à susciter le débat⁶⁸. Sa mesure à l'échelle nationale présente des défis méthodologiques de taille, et ce n'est que depuis peu que les organismes statistiques publics tels que la Drees s'attellent à le mesurer rigoureusement. Les données du Secours Catholique permettent d'estimer le taux de non-recours au RSA et aux allocations familiales au sein des ménages éligibles accueillis. Un rapport sur le sujet a été rédigé conjointement avec l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore)⁶⁹.

Parmi les ménages accueillis en 2022 au Secours Catholique et éligibles, le taux de non-recours se situe entre 33 % et 44 % pour le RSA⁷⁰. Ces chiffres sont en nette hausse depuis 2021. Cela se remarque principalement pour les populations étrangères pour lesquelles les chiffres sont à retenir avec précaution. Les conditions de séjour sont difficiles à documenter de manière précise et suffisante pour simuler l'éligibilité. Les taux de non-recours des Français accueillis (30 %-36 %) sont très proches du taux de non-recours global estimé par la Drees pour la population française au sein du territoire métropolitain en 2018 (34 %)⁷¹.

Le taux de non-recours aux allocations familiales est estimé à 32 %. Il est également en hausse depuis 2021, particulièrement au sein de la population étrangère. Malgré un statut légal leur ouvrant des droits, les ménages étrangers peinent à les faire valoir.

Le type de ménage a une forte influence sur le niveau de non-recours. En effet, les mères seules se caractérisent par un taux de non-recours moyen plus faible que les autres types de ménage (26-36 % contre 33-44 % en moyenne). Si les femmes seules ont un taux de non-recours moyen plus élevé que les mères seules (33-44 %), il est nettement inférieur à celui des hommes seuls

(39-48 %). Les couples avec ou sans enfants ont un taux de non-recours supérieur à la moyenne.

Parmi les autres déterminants du non-recours, l'âge, le niveau d'études et l'accès à un logement stable sont nettement corrélés à la perception de l'allocation, témoignant des différentes contraintes administratives et d'accès à l'information rencontrées par les ménages éligibles en situation de non-recours.

Le non-recours engendre un manque à gagner important pour les ménages : le niveau de vie médian des non-recourants au RSA est de 210 euros (contre 667 euros pour les allocataires). Parmi les ménages en situation de non-recours, les familles monoparentales ont un niveau de vie médian sensiblement supérieur à celui des autres types de ménage (299 euros pour les mères seules et 312 euros pour les pères seuls). Les mères seules et les femmes seules allocataires ont un niveau de vie médian également supérieur aux autres types de ménages (respectivement 719 et 694 euros).

L'extrême précarité des non-recourants s'observe à travers les besoins exprimés lors de leur accueil, portant davantage sur des besoins de première nécessité (alimentation, vêtements) et d'aide aux démarches administratives que ceux des allocataires. Malgré la priorité donnée depuis peu à la lutte contre le non-recours dans le discours politique, les organismes sociaux peinent à répondre au non-recours et à transformer leurs pratiques : au contraire, on observe toujours plus de dématérialisation et des conditions d'accès plus complexes. En parallèle, la lutte contre la fraude aux prestations semble susciter davantage d'intérêt. La Caisse d'allocations familiales (CAF) a ainsi mis en place un service national de lutte contre les « fraudes à enjeux »⁷². Sur 4 millions de contrôles effectués en 2021 par la branche Famille, seuls 1% de cas de fraude étaient détectés, pour un montant de 309 millions d'euros. À titre de comparaison, la Drees estime qu'en 2018, le montant non versé pour le RSA s'élevait à un peu plus de 3 milliards d'euros par an. ■

67. Pour l'Odenore, le non-recours « renvoie à toute personne qui ne reçoit pas – quelle qu'en soit la raison – une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre ».

68. Drees, « Quantifier le non-recours aux minima sociaux en Europe : un phénomène d'ampleur qui peine à susciter le débat », *Les Dossiers de la Drees*, n°94, 2022.

69. Secours Catholique et Odenore, « Non-recours : une dette sociale qui nous oblige », 2021.

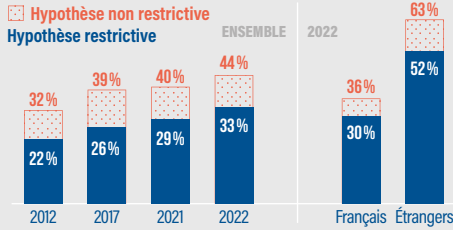
70. Le taux de non-recours au RSA varie selon l'hypothèse de calcul retenue (voir annexe 3 : Hypothèses pour le calcul de l'éligibilité et du non-recours au RSA)

71. Drees, « Mesurer régulièrement le non-recours au RSA et à la prime d'activité : méthode et résultats », *Les Dossiers de la Drees*, n°92, 2022.

72. CAF, « Les CAF s'engagent contre la fraude à enjeux », *Vies de famille*, 12 mai 2022.

GRAPHIQUE 127

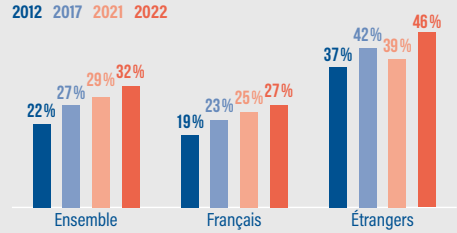
Évolution du non-recours au RSA selon la nationalité (2012, 2017, 2021, 2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages éligibles au RSA rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2022, 33% des ménages éligibles au RSA ne le perçoivent pas selon l'hypothèse restrictive. Selon l'hypothèse non restrictive, c'est le cas pour 44% des éligibles.

GRAPHIQUE 128

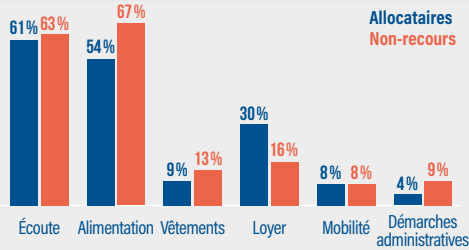
Évolution du non-recours aux allocations familiales selon la nationalité (2012, 2017, 2021, 2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages éligibles aux allocations familiales rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2022, 32% des ménages éligibles aux allocations familiales ne les perçoivent pas.

GRAPHIQUE 129

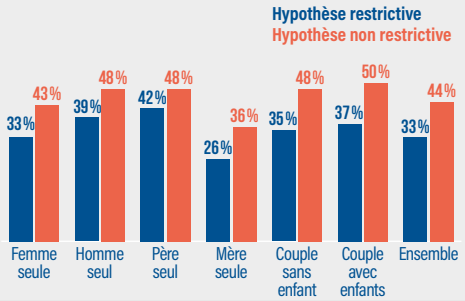
Demandes exprimées par les ménages éligibles au RSA selon qu'ils le perçoivent ou non (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages éligibles au RSA rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2022, 61% des ménages allocataires du RSA demandent de l'écoute, et 63% des ménages éligibles (hypothèse stricte) mais non allocataires font cette demande.

GRAPHIQUE 130

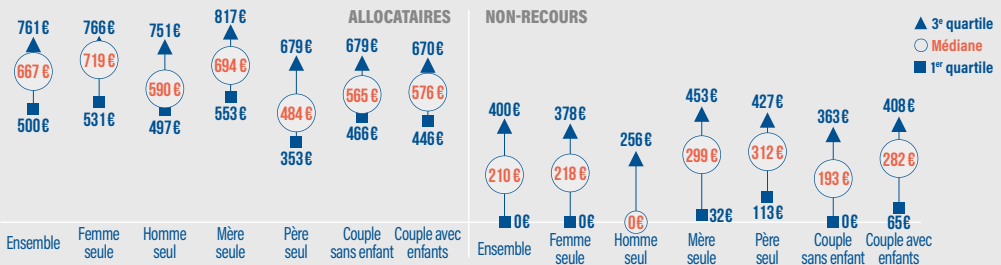
Non-recours au RSA selon le type de ménage (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages éligibles au RSA rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2022, 33% des femmes seules éligibles au RSA ne le perçoivent pas selon l'hypothèse restrictive. Selon l'hypothèse non restrictive, c'est le cas pour 43% d'entre elles.

GRAPHIQUE 131

Distribution du niveau de vie des ménages éligibles au RSA selon qu'ils le perçoivent ou non (2022)



Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages éligibles au RSA rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2022, le revenu médian de l'ensemble des ménages percevant le RSA s'élève à 667 €. Il est de 210 € pour les ménages éligibles mais ne percevant pas le RSA selon l'hypothèse restrictive.

IMPAYÉS

UNE BAISSÉ DE LA PART DE MÉNAGES EN SITUATION D'IMPAYÉ MALGRÉ UN CONTEXTE INFLATIONNISTE FORT

Les situations d'impayé concernent principalement les personnes vivant dans un logement stable (60,9 % en 2022 contre 10,7 % des ménages en logement précaire) et ayant à faire face aux dépenses afférentes. Du fait de l'évolution de la population rencontrée par le Secours Catholique (augmentation de la part de personnes étrangères au statut légal précaire), la part de personnes en situation d'impayé baisse continuellement jusqu'en 2020, elle remonte en 2021 avant de baisser à nouveau en 2022. En 2012, elle était proche de 60 %, notamment à cause des conséquences économiques de la crise financière de 2008. En 2022, 46,9 % des ménages rencontrés sont en situation d'impayé, soit une légère baisse par rapport à 2021 mais une proportion qui retrouve son niveau de 2019, avant le début de la crise sanitaire. Ainsi, parmi l'ensemble des ménages en logement stable, les tensions inflationnistes apparues dès la fin 2021 ne semblent pas se répercuter directement sur la part de ménages en situation d'impayé, qui n'a pas augmenté, dans l'ensemble, entre 2021 et 2022. Malgré ce contexte économique qui pouvait laisser craindre une hausse des impayés, le montant médian des impayés continue à décroître, il est passé de 900 euros en 2012 à 800 euros en 2022⁷³. Au regard de ces constats et du contexte de hausse importante des prix, on peut suggérer que des arbitrages sur d'autres postes de dépenses, notamment l'alimentation, ont dû être réalisés par ces ménages en situation de précarité.

LE LOGEMENT, SOURCE PRINCIPALE D'IMPAYÉS

Le dossier thématique de notre rapport 2022 sur l'état de la pauvreté a montré que, chez les personnes accueillies par le Secours Catholique, les frais liés au logement pesaient pour plus de la moitié des ressources perçues. Le loyer et l'énergie sont donc logiquement les deux principaux postes d'impayé, ils restent stables et à des niveaux élevés, avec respectivement 41,9 % et 45,6 % des ménages en situation d'impayé. Pour

l'ensemble des autres postes (téléphonie, impôts, crédits, assurances...), la part de ménages en situation d'impayé diminue continuellement depuis 2012. Après une nouvelle augmentation de la part d'impayés liés à l'énergie (gaz, électricité, autres combustibles, eau) en 2021, cette part reste plutôt stable en 2022⁷⁴. La majorité des ménages en situation d'impayé sont locataires du parc social (52,2 %), un tiers sont locataires du parc privé (32,4 %) et 6,9 % sont propriétaires. Ces parts sont toutes plus importantes que pour l'ensemble des personnes rencontrées. Les ménages avec des impayés sont en plus grande proportion de nationalité française (74,2 %). Ils perçoivent plus souvent des ressources issues à la fois du travail et des transferts. Enfin, ils ont des niveaux de vie moins faibles que l'ensemble des ménages accueillis (730 euros contre 538 euros) mais les frais afférents à l'occupation d'un logement impactent lourdement leur budget, les mettant en difficulté. Les ménages en situation d'impayé déclarent solliciter l'aide du Secours Catholique pour trois raisons principalement : de l'écoute et du conseil (52,4 %), de l'aide alimentaire (45,8 %) ainsi qu'une aide au paiement d'impayés de loyer, de factures d'énergie (41,7 %). Ainsi, depuis 2020, les sollicitations d'aide au paiement de factures liées au loyer, à l'énergie et à l'eau ont fortement augmenté : 39,9 % en 2021 et 41,7 % en 2022 alors que cette part avoisinait les 32 % en 2012, notamment en raison de l'inflation grandissante depuis fin 2021, et plus particulièrement de l'énergie⁷⁵.

LES PARENTS ISOLÉS PLUS SOUVENT EN SITUATION D'IMPAYÉ

Les parents isolés sont surreprésentés parmi les ménages faisant face à des impayés et cette part est en légère hausse par rapport à 2021. En effet, 66,6 % des pères isolés et 63,9 % des mères isolées se déclarent en situation d'impayé, contre 60,9 % parmi l'ensemble des ménages en logement stable. Les dépenses sont telles pour les parents isolés que le moindre choc, comme une hausse importante du coût de la vie (loyer, énergie, alimentation), peut les mettre en grande difficulté et les conduire à solliciter l'aide de l'association. ■

73. Les deux chiffres sont convertis en euros 2022.

74. La section 2 du dossier thématique de ce rapport met néanmoins en évidence une hausse des impayés d'énergie en zone rurale et une relative baisse des impayés d'énergie en zone urbaine.

75. Entre le deuxième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022, le prix du gaz pour les ménages a augmenté de 37,6 % (Insee).

TABLEAU 11

Types d'impayés (2012, 2017, 2020, 2021, 2022)

	2012	2017	2020	2021	2022
Loyer, mensualités d'accession	42,9 %	41,3 %	42,2 %	40,4 %	41,9 %
Gaz, électricité, combustibles, eau	43,4 %	47,3 %	44,5 %	46,0 %	45,6 %
Téléphonie, téléphonie mobile, Internet, TV	7,9 %	6,5 %	6,0 %	5,8 %	5,9 %
Impôts, taxes, amendes, redevances	11,4 %	12,1 %	10,7 %	9,4 %	8,7 %
Crédit (voiture, consommation)	10,4 %	7,9 %	7,8 %	7,9 %	7,3 %
Assurance habitation, voiture, santé	10,8 %	8,9 %	8,7 %	7,5 %	8,3 %
Découvert bancaire	23,4 %	21,6 %	18,7 %	17,8 %	13,9 %
Autre	24,7 %	24,5 %	25,1 %	25,2 %	26,7 %
Impayé médian - euros constants (2022)	899 €	868 €	834 €	824 €	800 €
Part de ménages faisant face à des impayés	58,8 %	54,4 %	46,1 %	47,6 %	46,9 %

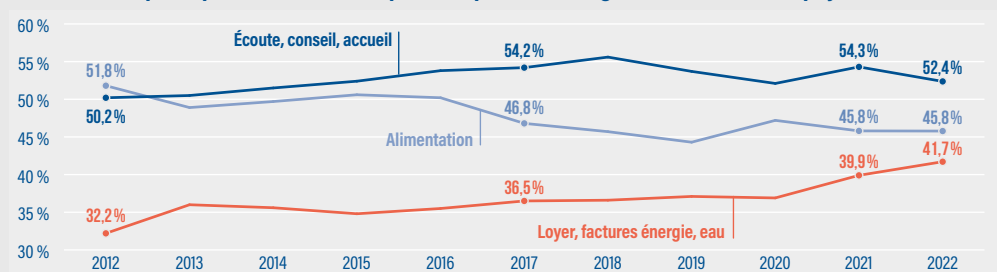
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique en situation d'impayé.

Lecture : En 2022, 46,9 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique font face à des impayés. Parmi eux, 41,9 % sont en situation d'impayé pour le loyer.

GRAPHIQUE 132

Évolution des principales demandes exprimées par les ménages en situation d'impayé (2012-2022)



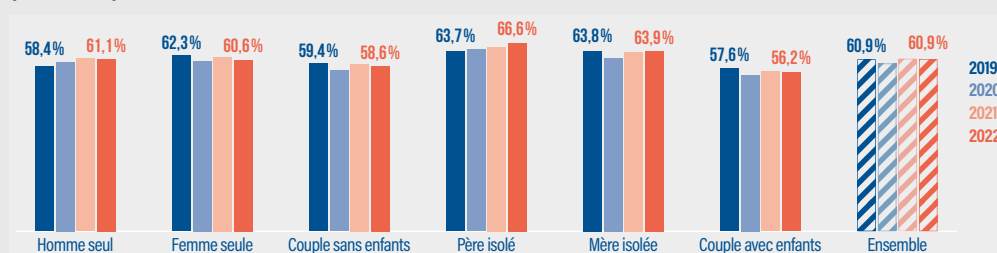
Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique en situation d'impayé.

Lecture : En 2022, 41,7 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique en situation d'impayé formulent des demandes d'aide au paiement du loyer ou des factures d'énergie, d'eau.

GRAPHIQUE 133

Évolution de la part de ménages en situation d'impayé selon le type de ménage, en logement stable (2019-2022)



Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique vivant en logement stable.

Lecture : En 2022, 61,1 % des hommes seuls vivant en logement stable sont en situation d'impayé, c'est le cas de 63,8 % des mères isolées vivant en logement stable.



REGARD THÉOLOGIQUE PAR ELENA LASIDA, ÉCONOMISTE ET THÉOLOGIEENNE, PROFESSEURE À L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION JEAN RODHAIN

RÉSONANCES SPIRITUELLES

On peut être surpris de trouver une réflexion à dimension spirituelle dans un rapport statistique. Si la dimension spirituelle trouve ici sa place, c'est parce qu'on considère le spirituel comme une expérience profondément humaine, avec une connotation fortement politique et un contenu foncièrement écologique.

LE SPIRITUEL EST HUMAIN

On associe souvent le spirituel à ce qui dépasse l'humain, dans le sens qu'il n'est pas le résultat de l'action humaine. Le spirituel renvoie en effet au « plus grand que soi », à quelque chose qui nous transcende. Il est ainsi très vite associé à la croyance religieuse. Or le spirituel peut prendre des formes multiples : la nature, l'art, le collectif peuvent constituer une expérience spirituelle non religieuse. Tout ce qui donne du sens à ce que nous faisons mais qui n'est pas le résultat de notre maîtrise, tout ce qui donne de l'épaisseur à notre action mais qui ne provient pas de notre volonté, tout ce qui ouvre l'horizon vers un meilleur possible, au-delà de ce que notre seul effort peut produire, constitue une expérience spirituelle. Le spirituel est une expérience profondément humaine. On peut ainsi lire ce rapport sur la pauvreté, non seulement au regard des conditions matérielles qui rendent possible la vie, mais aussi au regard de ce qui donne du sens à la vie.

LE SPIRITUEL EST POLITIQUE

Le spirituel est souvent associé à la sphère individuelle et privée. Or si on reconnaît que l'humain est avant tout un être de relation, le spirituel concerne également la dimension collective et publique. Il est en ce sens profondément politique, car il permet de concevoir le vivre-ensemble non seulement en termes de normes qui régulent la vie collective, mais aussi et surtout en termes d'appartenance commune et de destin commun. Plus encore qu'une manière de faire ensemble, le politique est une manière d'être ensemble. Or ce rapport interroge précisément notre projet de société, notre vision du « monde commun ».

LE SPIRITUEL EST ÉCOLOGIQUE

Si l'écologie est réduite à la gestion des ressources naturelles, la dimension spirituelle lui est étrangère. Ce n'est plus le cas dès lors qu'on reconnaît que la nature n'est pas une ressource mais qu'elle est constituée d'êtres vivants, identifiés en premier par leur dimension relationnelle. C'est ainsi que le pape François définit « l'écologie intégrale » par l'interdépendance entre quatre types de relations : à soi-même, aux autres humains, aux vivants non-humains et au plus grand que soi. Dès lors la dimension spirituelle devient constitutive de l'écologie. C'est en ces termes que ce rapport sur la pauvreté humaine peut être lu en termes écologiques.

Les lignes qui suivent entendent ainsi, modestement, apporter une « résonance » à ce que les chiffres et les récits de ce rapport nous disent sur ce qui donne envie de vivre, sur la vision d'un monde commun et sur la dimension relationnelle de la vie et non seulement sur les conditions qui rendent la vie possible.

LE BIEN COMMUN, AU CŒUR DE LA PENSÉE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Les trois dimensions humaine, politique et écologique se retrouvent autour de la notion de « bien commun », principe organisateur de toute la pensée sociale de l'Église. La définition de ce principe va pourtant connaître une inflexion intéressante au cours de l'Histoire.

Le « bien commun » apparaît dès le début associé à l'idée de justice sociale et aux conditions permettant à tous les humains de bénéficier des droits nécessaires pour vivre dignement. Les indicateurs du rapport témoignent en ce sens d'une injustice sociale générale dans notre société, et notamment à l'égard des femmes, de plus en plus nombreuses à être exclues des conditions qui leur permettraient de vivre dignement. Le bien commun apparaît ici mutilé.

Avec le pape François, la notion de « bien commun » acquiert une dimension plus systémique et relationnelle. Associé à l'idée de « maison commune », le bien commun se concrétise dans les relations d'interdépendance qui relient les vivants, humains et non humains. Le commun ne réside pas uniquement dans les biens et les droits qui permettent à la personne de vivre dignement. Il devient appartenance commune, participation aux liens qui tissent le commun.

Ce rapport met en évidence l'injustice sociale qui touche plus fortement les femmes, en termes de nonaccès aux biens et aux droits essentiels. Mais cette féminisation révèle également une vulnérabilité spécifique chez les femmes, à cause souvent des relations de domination que les hommes entretiennent avec elles. À cette vulnérabilité s'ajoute souvent celle des enfants.

UNE PAUVRETÉ FÉMININE MATÉRIELLE MAIS AUSSI RELATIONNELLE

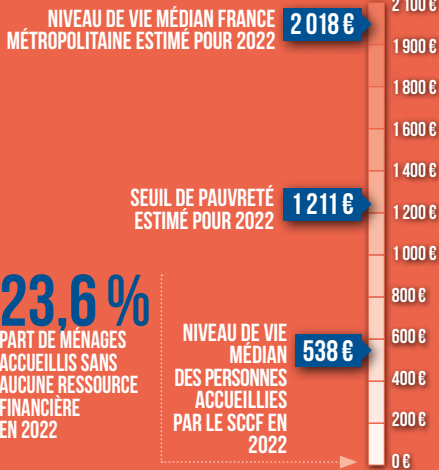
Les récits des trois groupes de femmes en témoignent. Les relations de dépendance mettent les femmes en situation de « combat » permanent (texte collectif Sauzé-Vaussais). Si le manque d'argent n'est pas toujours évoqué comme première difficulté (texte collectif Grenoble), la solitude, en revanche, est désignée comme oppressante : « *Ce qui nous pèse, c'est la solitude* » (texte collectif Belley). Ces femmes parlent ainsi des relations mortifères mais elles disent aussi que ce sont les relations qui sauvent : les relations tissées dans les groupes de convivialité (groupe de Sauzé-Vaussais), les relations vécues à travers les rencontres dans les maisons de famille (groupe de Grenoble), les relations qui se créent autour des débats sur des questions de société (groupe de Belley). Ces relations ne sont pas nécessairement « utiles », elles ne visent pas à obtenir un bénéfice ou un droit, mais elles font exister.

La pauvreté décrite dans ce rapport donne à voir un bien commun bafoué par le nonaccès aux biens et aux droits, mais surtout un commun meurtri où l'humain, le politique et l'écologique sont amputés des relations vitales. Un commun où le spirituel est essoufflé, vidé, desséché. Mais ce même rapport montre également la puissance de la relation gratuite et conviviale, la force de l'interdépendance existentielle. Cette relation constitutive et non instrumentale donne de l'esprit au commun flétri, elle lui donne de la vie et de l'envie de vivre. La relation rend le commun spirituel.

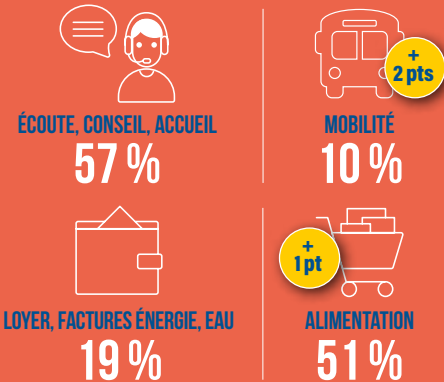
Ces femmes d'âge et de culture différentes que la pauvreté a rendu invisibles, le rapport les rend visibles. Et même si elles restent anonymes derrière les chiffres et les récits, elles retrouvent de l'existence. Le rapport fait entendre le cri sourd d'une puissance de vie latente qui, libérée de ce qui l'opprime, pourrait convertir notre société en véritable « maison commune ». ■

ANNEXES

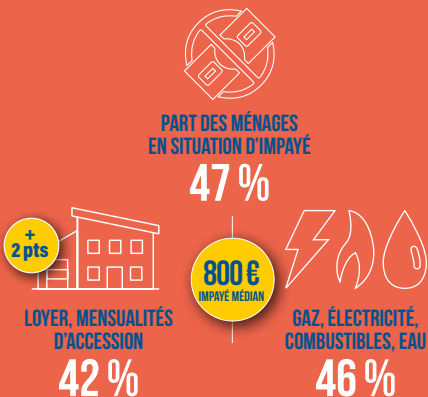
RESSOURCES MENSUELLES EN 2022



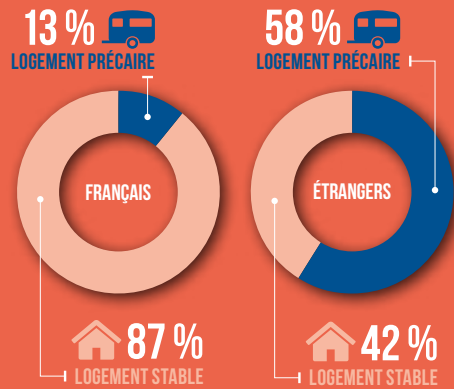
BESOINS EXPRIMÉS EN 2022



NATURE DES IMPAYÉS EN 2022



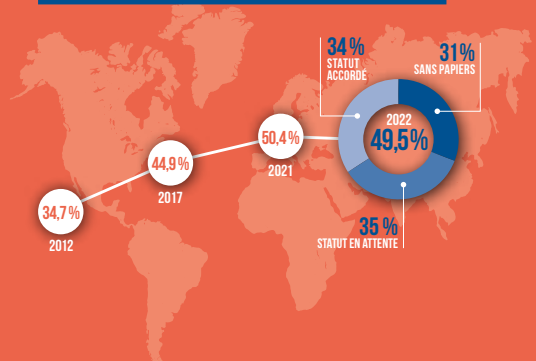
SITUATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT EN 2022



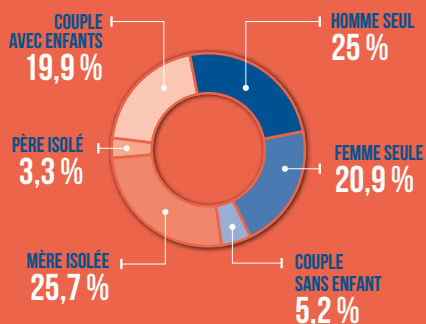
ÂGE DES PERSONNES (PERSONNES DE RÉFÉRENCE ET CONJONTS) ACCUEILLIES EN 2022

	FRANÇAIS	ÉTRANGERS
15 - 24 ANS	6 %	9 %
25 - 34 ANS	18 %	29 %
35 - 44 ANS	24 %	33 %
45 - 54 ANS	23 %	17 %
55 - 64 ANS	20 %	8 %
65 ANS ET +	9 %	4 %

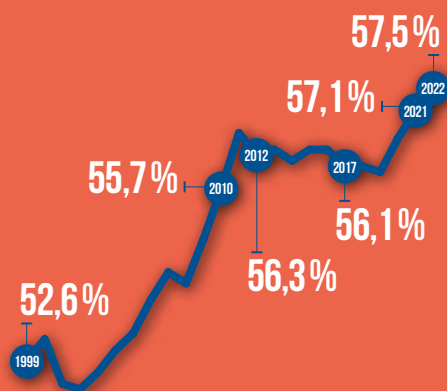
PART DES ÉTRANGERS ET STATUT LÉGAL EN 2022



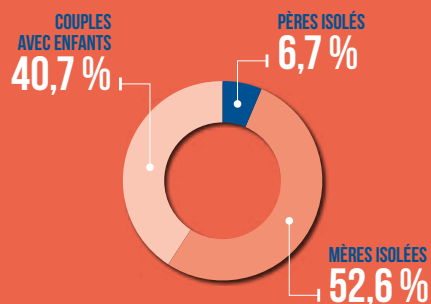
TYPES DE MÉNAGES ACCUEILLIS EN 2022



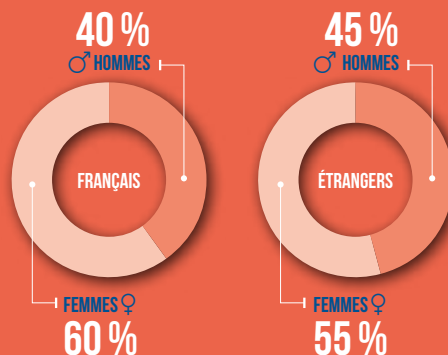
ÉVOLUTION DE LA PART DE FEMMES PARMI LES PERSONNES ACCUEILLIES DE 1999 À 2022



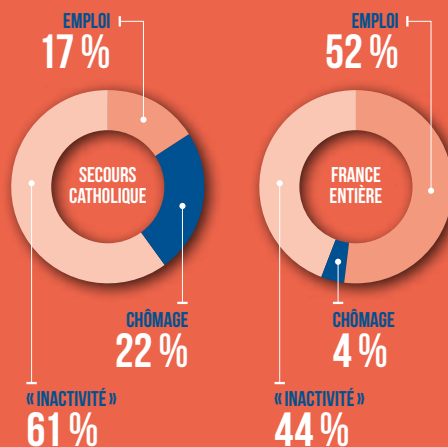
STRUCTURE DES MÉNAGES AVEC ENFANTS



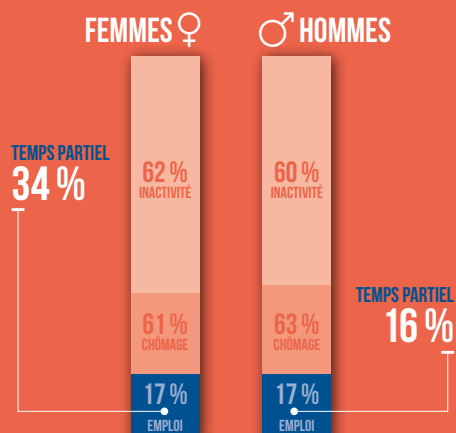
SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2022



STATUT D'ACTIVITÉ / « INACTIVITÉ » EN 2022



SITUATIONS D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE



ANNEXE 2

INFORMATIONS DISPONIBLES POUR L'ANALYSE DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ RENCONTRÉES

Pour chaque ménage rencontré par une équipe du Secours Catholique, les bénévoles constituent un dossier d'accueil qui décrit la situation et sert principalement au suivi et à l'accompagnement de ce ménage.

Une fois par dossier et par an, les éléments sont retranscrits dans une fiche statistique anonyme. Elle contient un grand nombre d'informations telles que la composition du ménage, la situation face à l'emploi, le logement, les ressources, les situations d'impayé, les demandes exprimées, etc.

Certaines situations, comme l'accueil de jour, avec douches et petits déjeuners, ou les groupes locaux proposant des activités conviviales, ne donnent pas systématiquement lieu à un dossier d'accueil. Le nombre de fiches recueillies dépend également de la mobilisation des bénévoles.

L'échantillon n'est donc pas parfaitement représentatif de l'ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique, ni de l'ensemble des personnes en situation de très grande pauvreté sur le territoire français. Mais les biais structurels ne se modifient pas fortement au cours du temps, sauf cas particuliers. C'est pourquoi les évolutions, les proportions et les ordres de grandeur peuvent être interprétés de manière plus générale. Cette approche est appuyée par le grand nombre de fiches recueillies.

Tous les ans, chaque équipe établit un recensement du nombre de ménages qu'elle a rencontrés pendant l'année civile. À partir de ces informations, croisées avec celles issues des fiches statistiques, il est possible d'estimer des effectifs globaux, comme le nombre de personnes rencontrées.

Quelques données concernant 2021 nous sont parvenues après la parution du rapport statistique précédent. Les chiffres relatifs à 2021 cités dans le présent rapport intègrent ces données supplémentaires, ce qui explique des écarts minimes avec les données du précédent rapport. ■

ANNEXE 3

HYPOTHÈSES POUR LE CALCUL DE L'ÉLIGIBILITÉ ET DU NON-RECOURS AU RSA SOCLE

Dans une première **hypothèse restrictive**, on ne considère comme éligibles que les ménages pour qui l'information est complète, et satisfaisant toutes les conditions. L'hypothèse est faite pour les allocataires, c'est-à-dire les ménages déclarant percevoir le RSA, comme pour les non-allocataires, ceux déclarant ne pas percevoir la prestation. L'échantillon est alors réduit, et sans doute assez spécifique. On peut en effet s'attendre à ce que les ménages pour qui l'ensemble des informations est renseigné soient quelque peu différents de ceux qui les ont données partiellement. En particulier, il est possible que leur situation soit moins complexe et que leur taux de non-recours soit également plus faible.

Dans une seconde **hypothèse non restrictive**, on considère que lorsqu'une ou plusieurs informations manquent (en dehors de certaines, considérées comme rédhitoires), mais que toutes les autres informations disponibles indiquent une éligibilité, le ménage est éligible. L'hypothèse est faite à la fois pour les allocataires et pour les non-allocataires du RSA. En effet, parmi ceux qui se déclarent allocataires, une partie ne renseigne pas certaines informations sur leurs conditions d'éligibilité. Cette hypothèse revient donc à considérer que les ménages déclarant ne pas percevoir le RSA, qui sont éligibles sous certaines conditions mais présentent des informations manquantes, sont tout aussi éligibles que les allocataires du RSA présentant les mêmes informations manquantes. ■

ANNEXE 4

GLOSSAIRE

DÉCILE

Même définition que « quartile », en partageant la distribution en dix parties égales au lieu de quatre.

DÉPENSES PRÉENGAGÉES

Les dépenses préengagées sont définies comme des dépenses intervenant à échéances régulières et qui sont difficilement renégociables à court terme (car le plus souvent liées par un contrat ou un abonnement). Selon une catégorisation proche de celle de l'Insee, elles sont classées en 6 postes budgétaires :

- le loyer brut, remboursements de prêts immobiliers et charges locatives ou de copropriété ;
- les dépenses d'énergie (gaz, électricité, combustible) ;
- les dépenses d'eau ;
- les services de télécommunications (téléphone, Internet et télévision) ;
- les assurances, mutuelles et services financiers ;
- les frais scolaires (cantine, garde, etc.).

EUROS COURANTS/EUROS CONSTANTS

les montants en euros courants sont tels qu'ils sont indiqués à une période donnée (valeur nominale). Les montants en euros constants sont en valeur réelle, c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une référence. Dans ce rapport, quand les montants sont calculés en euros constants 2022, ils sont corrigés de la hausse des prix jusqu'à 2022.

MÉDIANE D'UN ENSEMBLE DE VALEURS

C'est la valeur de cet ensemble qui divise celui-ci en deux parts égales. La moitié des valeurs de cet ensemble est inférieure à la médiane, l'autre moitié lui est supérieure.

MÉNAGE

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne. Nous élargissons ce terme aux personnes qui n'occupent pas de logement.

MÉNAGE ÉTRANGER

Ménage dont la personne de référence n'est pas de nationalité française.

NIVEAU DE VIE OU REVENU DISPONIBLE PAR UC

Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalences est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies d'échelle liées à la mutualisation au sein des ménages.

PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET SEUIL DE PAUVRETÉ D'UN PAYS

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les instituts nationaux de statistiques des autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que

d'autres pays (comme le Canada ou les États-Unis) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais l'Insee publie aussi des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 %).

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

QUARTILE

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus... les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires : le premier quartile (noté généralement Q1) est le salaire au-dessous duquel se situent 25 % des salaires et le salaire au-dessus duquel se situent 75 % des salaires. Le deuxième quartile est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires ; c'est la médiane. Le troisième quartile (noté généralement Q3) est le salaire au-dessous duquel se situent 75 % des salaires et au-dessus duquel se situent 25 % des salaires.

QUINTILE

Même définition que « quartile », en partageant la distribution en cinq parties égales au lieu de quatre.

RESTE À VIVRE OU RESTE POUR VIVRE

Le reste à vivre ou reste pour vivre est globalement défini comme le revenu restant à un ménage une fois déduit l'ensemble des dépenses dites

contraintes, dont le champ est élargi au-delà des dépenses préengagées pour couvrir également des dépenses considérées comme inévitables. Il rend ainsi compte du revenu encore disponible pour se nourrir, s'habiller, se meubler, se distraire, etc. La difficulté réside cependant dans la délimitation exacte du champ des dépenses contraintes, qui ne font l'objet d'aucune définition harmonisée. Le CNLE et la MRIE suggèrent néanmoins d'ajouter aux dépenses préengagées les postes budgétaires suivants, difficiles à contourner sans nécessairement faire l'objet d'un prélèvement :

- les frais de transport (abonnements, tickets, carburant, etc.) ;
- les frais de santé (reste à charge) ;
- les pensions alimentaires versées ;
- les remboursements de dettes en cours (dette bancaire, crédit autre que crédit immobilier, apurement d'impayés, remboursement de trop-perçus et autres dettes diverses).

SURENDETTEMENT

Le surendettement est la situation dans laquelle se trouvent des personnes physiques dont, selon l'article L. 331-1 du Code de la consommation, la situation est caractérisée par l'impossibilité manifeste pour le débiteur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir. C'est dans l'exercice de son pouvoir souverain d'appréciation que le juge apprécie la bonne foi du débiteur au vu de l'ensemble des éléments qui lui sont soumis au jour où il statue.

TAUX DE PAUVRETÉ

Proportion de personnes ou de ménages ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

ACTIVITÉ/INACTIVITÉS – CATÉGORIES ISSUES DES FICHES STATISTIQUES ET DÉFINITIONS

CATÉGORIES DES FICHES STATISTIQUES

(PERSONNE DE RÉFÉRENCE ET ÉVENTUEL
CONJOINT)

CHÔMAGE OU EN RECHERCHE D'EMPLOI

Cette catégorie rassemble les personnes qui sont à la recherche d'un emploi, et non toutes celles qui sont sans emploi. Une distinction est établie entre : chômage indemnisé (les personnes ont droit à des allocations, qu'elles les perçoivent ou qu'elles les attendent) et chômage non indemnisé (les personnes sont en recherche d'emploi, mais n'ont pas droit à ces indemnités de chômage ou n'ont pas la possibilité de faire valoir leurs droits à ces indemnités).

EN EMPLOI

Cette catégorie rassemble les personnes qui sont en contrat à durée indéterminée (CDI) à plein temps, contrat à durée déterminée (CDD) à plein temps, travail intérimaire ou saisonnier, travail à temps partiel (que ce soit en CDI ou en CDD), emploi aidé/contrat aidé, à son compte, en formation professionnelle ou autre (travail non déclaré principalement).

FORMATION PROFESSIONNELLE

Personnes en formation, y compris en contrat d'apprentissage ou en stage.

« INACTIF », SANS EMPLOI NI RECHERCHE

Cette catégorie rassemble les personnes qui n'ont pas d'emploi, n'en recherchent pas et ne sont pas disponibles pour en occuper un. Elles se trouvent dans l'une de ces situations dites d'« inactivité classique » : étudiant, inaptitude santé, retraite, préretraite ou au foyer. D'autres situations d'inactivité moins standard,

et souvent subies, sont également reportées, à savoir celle des personnes sans droit au travail (cet item ne concerne que les étrangers en attente de régularisation de leur statut légal ou sans papiers) et d'autres situations plus floues (cet item permet de regrouper les autres raisons d'inactivité, y compris les raisons inconnues. C'est souvent ici que sont catégorisés les « chômeurs découragés » ou les personnes sans domicile fixe très éloignées du marché du travail, qui n'ont pas d'emploi, ont abandonné toute recherche, mais seraient éventuellement disponibles pour en occuper un).

DÉFINITIONS

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) ET RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un. La définition des chômeurs est extrêmement sensible aux critères retenus. Il en découle que la définition des personnes en emploi et des inactifs a la même sensibilité. La définition la plus couramment utilisée pour les chômeurs est celle « au sens du BIT ». Elle permet d'effectuer des comparaisons internationales.

CHÔMAGE BIT

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

CHÔMAGE RECENSEMENT

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non à Pôle emploi), ou qui ont déclaré rechercher un emploi.

EN EMPLOI

Les personnes employées au sens du BIT sont celles ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine dite de référence. Cette notion est différente de celle de l'emploi au sens du recensement de la population, qui concerne les personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement.

HALO AUTOUR DU CHÔMAGE

Ces personnes sont inactives au sens du BIT. Elles ne sont pas considérées comme étant au chômage au sens du BIT, même si leur situation en est proche. Le halo autour du chômage se compose de personnes sans emploi qui en recherchent un, mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ; de personnes sans emploi, disponibles dans les deux semaines pour travailler, qui souhaitent travailler, mais qui n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi ; enfin, de personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi et qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler.

ZONAGE EN AIRES D'ATTRACTION DES VILLES : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Le zonage en aires d'attraction des villes succède au zonage en aires urbaines de 2010.

Une aire est constituée d'un pôle et d'une couronne. Les pôles sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comprenant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction. Les communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne de l'aire.

Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants de l'aire en 2017. Les principaux seuils retenus sont : Paris, 700 000 habitants, 200 000 habitants et 50 000 habitants. Les aires dont le pôle est situé à l'étranger sont classées dans la catégorie correspondant à leur population totale (française et étrangère). Les aires d'attraction des villes, datées de 2020, ont été construites en référence aux déplacements domicile-travail connus au recensement de 2016.

ANNEXE 5

TABLEAUX DE BORD

TABLEAU A

Évolution des principales demandes exprimées (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
Écoute, conseil, accueil	55,0 %	58,8 %	58,4 %	57,4 %
Alimentation	57,5 %	52,2 %	50,3 %	51,4 %
Vêtements	9,3 %	10,6 %	11,0 %	12,4 %
Loyer, factures énergie, eau	18,1 %	18,1 %	18,0 %	18,6 %
Mobilité (voiture, transport)	4,9 %	7,1 %	8,3 %	9,8 %
Démarches administratives	5,8 %	8,2 %	10,0 %	10,2 %
Accompagnement global	2,3 %	5,0 %	5,9 %	3,9 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, 55,0 % des ménages formulaient des demandes d'écoute, de conseil, d'accueil. Un ménage peut formuler plusieurs demandes.

TABLEAU B

Évolution du statut légal des étrangers selon le sexe (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
Sans statut : sans-papiers	10,0 %	16,5 %	29,7 %	29,2 %
... hommes	11,1 %	16,3 %	28,5 %	27,3 %
... femmes	8,9 %	16,8 %	30,8 %	30,6 %
Sans statut : en attente	33,1 %	39,1 %	32,5 %	32,6 %
... hommes	35,7 %	45,4 %	36,5 %	36,6 %
... femmes	30,0 %	32,1 %	29,2 %	29,5 %
Total sans statut légal stable	43,1 %	55,6 %	62,2 %	61,8 %
Statut accordé (hors UE)	39,7 %	34,6 %	31,3 %	32,5 %
... hommes	32,7 %	28,8 %	28,0 %	29,4 %
... femmes	48,1 %	41,1 %	34,1 %	35,0 %
UE	17,2 %	9,8 %	6,5 %	5,7 %
... hommes	20,6 %	9,5 %	7,1 %	6,7 %
... femmes	13,1 %	10,0 %	5,9 %	4,9 %
Total statut légal stable	56,9 %	44,4 %	37,8 %	38,2 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes de référence de nationalité étrangère des ménages rencontrés.

Lecture : En 2012, 10,0 % des personnes de référence de nationalité étrangère des ménages rencontrés étaient sans papiers. C'était le cas de 11,1 % des hommes de nationalité étrangère et de 8,9 % des femmes de nationalité étrangère.

TABLEAU C

Évolution de la proportion de femmes selon la nationalité et le statut légal (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
Ensemble	56,3 %	56,1 %	57,1 %	57,5 %
Français	58,6 %	58,7 %	60,2 %	59,8 %
Étrangers	50,6 %	51,5 %	54,1 %	55,4 %
- Sans-papiers*	40,0 %	48,2 %	56,4 %	58,9 %
- Statut en attente*	41,2 %	38,9 %	48,8 %	50,8 %
- Statut accordé (hors UE)*	55,1 %	56,3 %	59,2 %	60,4 %
- UE*	34,6 %	48,5 %	50,0 %	48,5 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes des ménages rencontrés/*Personnes de référence de nationalité étrangère des ménages rencontrés.

Lecture : En 2012, les femmes représentaient 56,3% des personnes adultes des ménages rencontrés et 58,6 % des personnes adultes de nationalité française. Elles représentaient 40,0% des personnes de référence de nationalité étrangère sans papiers.

TABLEAU D

Évolution de la répartition par âge des adultes selon le sexe et la nationalité (2012, 2017, 2021, 2022)

	Ensemble				Français				Étrangers			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
15-25 ans	9,9 %	9,0 %	7,5 %	7,1 %	9,9 %	7,8 %	6,3 %	5,8 %	9,6 %	10,4 %	8,8 %	8,5 %
... hommes	8,7 %	9,5 %	7,8 %	7,5 %	8,7 %	7,2 %	5,8 %	5,4 %	8,6 %	12,2 %	9,9 %	9,9 %
... femmes	10,8 %	8,6 %	7,2 %	6,7 %	10,7 %	8,2 %	6,6 %	6,1 %	10,5 %	8,7 %	7,9 %	7,4 %
25-35 ans	27,5 %	26,4 %	23,7 %	23,5 %	24,3 %	22,0 %	18,4 %	18,6 %	33,6 %	31,9 %	29,3 %	28,7 %
... hommes	26,2 %	24,7 %	21,3 %	21,5 %	23,4 %	20,9 %	16,4 %	16,9 %	30,8 %	28,8 %	26,0 %	26,0 %
... femmes	28,5 %	27,8 %	25,5 %	25,0 %	25,0 %	22,8 %	19,7 %	19,8 %	36,3 %	34,8 %	32,1 %	30,8 %
35-45 ans	27,7 %	27,4 %	28,6 %	28,4 %	26,4 %	24,7 %	23,7 %	23,8 %	30,5 %	30,8 %	33,6 %	33,2 %
... hommes	28,6 %	27,6 %	28,4 %	28,1 %	27,0 %	25,2 %	24,2 %	24,1 %	31,5 %	29,9 %	32,2 %	31,8 %
... femmes	27,0 %	27,4 %	28,8 %	28,6 %	26,0 %	24,4 %	23,5 %	23,7 %	29,6 %	31,7 %	34,8 %	34,4 %
45-55 ans	20,9 %	20,9 %	21,1 %	20,4 %	23,5 %	24,6 %	24,9 %	22,9 %	16,2 %	16,3 %	17,2 %	17,6 %
... hommes	21,8 %	21,6 %	22,6 %	21,6 %	24,2 %	25,2 %	26,1 %	24,0 %	17,8 %	17,8 %	19,3 %	19,0 %
... femmes	20,3 %	20,4 %	20,0 %	19,5 %	22,9 %	24,2 %	24,1 %	22,1 %	14,6 %	14,9 %	15,5 %	16,5 %
55-65 ans	10,6 %	11,8 %	13,1 %	14,1 %	12,2 %	15,3 %	18,3 %	19,8 %	7,5 %	7,4 %	7,7 %	8,2 %
... hommes	11,2 %	12,2 %	13,9 %	14,8 %	13,2 %	16,2 %	19,4 %	21,0 %	7,9 %	7,8 %	8,9 %	9,0 %
... femmes	10,2 %	11,5 %	12,5 %	13,6 %	11,5 %	14,6 %	17,5 %	19,0 %	7,2 %	7,2 %	6,7 %	7,5 %
65 ans et +	3,4 %	4,5 %	6,0 %	6,5 %	3,7 %	5,6 %	8,4 %	9,1 %	2,6 %	3,2 %	3,4 %	3,8 %
... hommes	3,6 %	4,5 %	5,9 %	6,4 %	3,5 %	5,3 %	8,2 %	8,7 %	3,4 %	3,6 %	3,8 %	4,3 %
... femmes	3,2 %	4,5 %	6,0 %	6,6 %	3,8 %	5,7 %	8,6 %	9,4 %	1,8 %	2,7 %	3,0 %	3,4 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des adultes des ménages rencontrés.

Lecture : En 2012, 9,9% des adultes rencontrés étaient âgés de 15 à 25 ans. C'était le cas de 8,7% d'hommes et de 10,8% de femmes.

TABLEAU E

Évolution de la répartition par âge des enfants selon le sexe et la nationalité (2012, 2017, 2021, 2022)

	Ensemble				Français				Étrangers			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
0-5 ans	25,3%	25,0%	25,4%	24,5%	22,5%	20,7%	19,0%	19,7%	31,3%	30,5%	31,3%	29,0%
5-10 ans	25,8%	26,7%	25,7%	25,6%	25,1%	25,2%	23,9%	23,6%	27,0%	28,5%	27,1%	27,1%
10-15 ans	22,6%	22,4%	23,2%	23,8%	24,0%	23,7%	25,2%	25,2%	19,8%	21,0%	21,5%	22,4%
15-20 ans	16,9%	17,0%	16,6%	17,1%	18,5%	20,1%	20,0%	20,2%	13,8%	13,0%	13,4%	14,5%
20-25 ans	7,3%	6,7%	6,7%	6,5%	7,8%	7,9%	8,9%	8,3%	6,1%	5,1%	4,8%	4,9%
25 ans et +	2,1%	2,2%	2,4%	2,5%	2,1%	2,4%	3,0%	3,0%	2,0%	1,9%	1,9%	2,1%

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des enfants des ménages rencontrés.

Lecture : En 2012, 25,3% des enfants au sein des ménages rencontrés étaient âgés de moins de 5 ans. C'était le cas de 22,5% des enfants des ménages dont la personne de référence était de nationalité française et de 31,3% des enfants des ménages dont la personne de référence était de nationalité étrangère.

TABLEAU F

Évolution de la structure des ménages selon la nationalité (2012, 2017, 2021, 2022)

	Ensemble				Français				Étrangers			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
Homme seul	23,6%	23,3%	22,8%	24,1%	21,6%	21,9%	22,3%	24,0%	27,5%	25,6%	22,2%	23,4%
Femme seule	15,8%	16,6%	18,6%	20,2%	17,3%	19,5%	23,1%	24,0%	11,8%	12,1%	12,2%	14,6%
Couple sans enfants	6,1%	5,9%	5,1%	5,0%	6,3%	6,0%	5,6%	5,3%	5,7%	5,8%	4,8%	4,9%
Sous-total sans enfants	45,5%	45,8%	46,5%	49,3%	45,2%	47,4%	51,0%	53,3%	45,0%	43,5%	39,2%	42,9%
Mère isolée	3,2%	3,4%	3,5%	3,2%	3,7%	4,3%	4,4%	4,1%	2,0%	2,0%	2,6%	2,1%
Père isolé	26,1%	24,9%	24,9%	24,7%	28,4%	27,4%	26,9%	25,9%	21,2%	20,7%	23,0%	23,9%
Couple avec enfants	21,8%	22,8%	21,4%	19,2%	19,7%	17,6%	14,2%	13,1%	27,5%	30,7%	31,1%	27,3%
Sous-total avec enfants	51,1%	51,1%	49,8%	47,1%	51,8%	49,3%	45,5%	43,1%	50,7%	53,4%	56,7%	53,3%
Ménage complexe	3,5%	3,1%	3,7%	3,6%	3,0%	3,3%	3,5%	3,6%	4,3%	3,1%	4,1%	3,8%
<i>Nombre moyen d'enfants</i>	<i>2,14</i>	<i>2,11</i>	<i>2,13</i>	<i>2,12</i>	<i>2,09</i>	<i>2,03</i>	<i>2,01</i>	<i>2,00</i>	<i>2,24</i>	<i>2,23</i>	<i>2,25</i>	<i>2,22</i>

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés.

Lecture : En 2012, 23,6% des ménages rencontrés étaient des hommes seuls. C'était le cas de 21,6% des ménages dont la personne de référence était de nationalité française et de 27,5% des ménages dont la personne de référence était de nationalité étrangère.

TABLEAU G

Évolution des situations d'activité ou inactivité (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
CDI plein temps	4,9 %	4,1 %	4,3 %	4,50 %
CDD plein temps	1,6 %	1,5 %	1,3 %	1,40 %
Intérim, saisonnier	2,7 %	2,8 %	2,5 %	2,81 %
Temps partiel	5,3 %	4,9 %	4,4 %	4,39 %
Emploi aidé	0,7 %	0,6 %	0,4 %	0,47 %
Travail indépendant	1,0 %	0,8 %	0,7 %	0,82 %
Autre travail	1,3 %	1,2 %	1,3 %	1,26 %
Formation professionnelle	1,3 %	1,1 %	0,9 %	1,12 %
Sous-total emploi	18,8 %	17,0 %	15,8 %	16,8 %
Chômage indemnisé ou en attente	11,8 %	11,2 %	10,4 %	9,2 %
Chômage sans droits reconnus	25,4 %	21,7 %	13,9 %	12,6 %
Sous-total chômage	37,2 %	32,9 %	24,3 %	21,8 %
Étudiant	1,00 %	1,23 %	1,5 %	1,6 %
Inaptitude santé	9,99 %	9,79 %	10,4 %	11,3 %
Retraite, préretraite	5,00 %	5,11 %	6,3 %	6,8 %
Au foyer, congé maternité	8,38 %	5,51 %	4,1 %	4,3 %
Sans droit au travail	9,46 %	16,63 %	24,0 %	23,1 %
Autre sans emploi	10,17 %	11,90 %	13,6 %	14,3 %
Sous-total « inactivité »	44,1 %	50,1 %	59,9 %	61,4 %

Source : Secours Catholique.
Champ : Personnes de référence et conjoints des ménages rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2012, 4,9 % des personnes de référence et conjoints rencontrés occupaient un CDI temps plein.

TABLEAU H

Évolution des situations d'activité ou « inactivité » hors non-droit au travail (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
CDI plein temps	5,4 %	4,9 %	5,6 %	5,9 %
CDD plein temps	1,7 %	1,8 %	1,7 %	1,8 %
Intérim, saisonnier	3,0 %	3,4 %	3,3 %	3,7 %
Temps partiel	5,9 %	5,9 %	5,8 %	5,7 %
Emploi aidé	0,8 %	0,7 %	0,5 %	0,6 %
Travail indépendant	1,1 %	1,0 %	1,0 %	1,1 %
Autre travail	1,4 %	1,4 %	1,7 %	1,6 %
Formation professionnelle	1,4 %	1,4 %	1,2 %	1,5 %
Sous-total emploi	20,7 %	20,5 %	20,8 %	21,9 %
Chômage indemnisé ou en attente	13,0 %	13,4 %	13,7 %	11,9 %
Chômage sans droits reconnus	28,1 %	26,0 %	18,3 %	16,4 %
Sous-total chômage	41,1 %	39,4 %	32,0 %	28,3 %
Étudiant	1,2 %	1,5 %	1,9 %	2,0 %
Inaptitude santé	11,0 %	11,7 %	13,6 %	14,6 %
Retraite, préretraite	5,5 %	6,1 %	8,3 %	8,9 %
Au foyer, congé maternité	9,3 %	6,6 %	5,5 %	5,6 %
Autre sans emploi	11,2 %	14,2 %	17,9 %	18,7 %
Sous-total « inactivité »	38,2 %	40,1 %	47,2 %	49,8 %

Source : Secours Catholique.
Champ : Personnes de référence et conjoints des ménages rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2012, 5,4 % des personnes de référence et conjoints rencontrés hors non-droit au travail occupaient un CDI temps plein.

TABLEAU I

Évolution des types d'emplois occupés selon le sexe (2012, 2017, 2021, 2022)

	Femmes				Hommes			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
CDI temps plein	22,2 %	21,1 %	23,3 %	24,3 %	30,9 %	27,5 %	32,0 %	31,0 %
CDD temps plein	7,8 %	8,7 %	7,7 %	8,3 %	9,0 %	8,6 %	8,6 %	8,3 %
Intérim, saisonnier	11,3 %	12,2 %	12,3 %	12,6 %	19,0 %	22,7 %	20,4 %	22,3 %
Temps partiel	37,8 %	37,8 %	36,4 %	33,8 %	16,0 %	17,4 %	15,9 %	15,6 %
Emplois aidés	3,8 %	3,5 %	2,5 %	2,7 %	3,8 %	3,1 %	2,5 %	2,9 %
Travail indépendant	3,8 %	3,6 %	4,0 %	4,2 %	6,9 %	6,1 %	5,4 %	5,8 %
Autre travail	6,3 %	6,0 %	7,6 %	7,1 %	7,2 %	8,5 %	9,6 %	8,0 %
Formation professionnelle	7,0 %	7,1 %	6,2 %	7,0 %	7,2 %	6,1 %	5,6 %	6,1 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique en emploi ou en formation.

Lecture : En 2012, 22,2 % des femmes rencontrées et en emploi travaillaient en CDI temps plein. C'était le cas 30,9 % des hommes en emploi rencontrés.

TABLEAU J

Évolution des formes d'« inactivité » selon le sexe (2012, 2017, 2021, 2022)

	Femmes				Hommes			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
Étudiant	2,1 %	2,0 %	2,0 %	1,9 %	2,8 %	3,1 %	3,1 %	3,5 %
Inaptitude santé	20,9 %	19,2 %	16,8 %	17,3 %	25,3 %	19,9 %	18,1 %	19,7 %
Retraite, préretraite	11,0 %	10,6 %	11,0 %	11,3 %	12,0 %	9,7 %	9,8 %	10,9 %
Au foyer, congé maternité	29,2 %	17,8 %	10,7 %	10,8 %	4,0 %	2,2 %	1,6 %	1,5 %
Sans droit au travail	16,0 %	27,4 %	36,5 %	34,8 %	29,5 %	40,7 %	45,0 %	41,8 %
Autre sans emploi	20,8 %	23,0 %	23,0 %	23,9 %	26,4 %	24,4 %	22,4 %	22,6 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Adultes rencontrés par le Secours Catholique en situation d'« inactivité ».

Lecture : En 2012, 2,1 % des femmes rencontrées en « inactivité » étaient étudiantes. C'était le cas de 2,8 % des hommes « inactifs » rencontrés.

TABLEAU K

Évolution de la répartition par âge des chômeurs selon le sexe et le statut (2012, 2017, 2021, 2022)

	Ensemble des chômeurs				Chômeurs indemnisés				Chômeurs non indemnisés			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
15-25 ans	9,9 %	7,4 %	6,4 %	5,7 %	7,5 %	4,7 %	5,2 %	4,0 %	11,0 %	8,7 %	7,4 %	7,0 %
... hommes	8,4 %	6,7 %	5,9 %	5,3 %	6,4 %	4,1 %	4,0 %	3,4 %	9,4 %	8,1 %	7,3 %	6,6 %
... femmes	11,3 %	8,0 %	6,9 %	6,1 %	8,8 %	5,4 %	6,2 %	4,5 %	12,4 %	9,2 %	7,4 %	7,3 %
25-35 ans	28,8 %	26,0 %	23,3 %	23,4 %	25,5 %	23,3 %	22,0 %	21,7 %	30,3 %	27,4 %	24,3 %	24,6 %
... hommes	27,6 %	23,6 %	21,0 %	20,4 %	24,5 %	20,6 %	19,3 %	18,8 %	29,2 %	25,1 %	22,3 %	21,5 %
... femmes	29,9 %	28,2 %	25,2 %	25,9 %	26,5 %	25,7 %	24,3 %	24,0 %	31,3 %	29,4 %	25,9 %	27,3 %
35-45 ans	29,3 %	29,6 %	29,2 %	29,7 %	31,1 %	29,8 %	28,7 %	29,6 %	28,5 %	29,6 %	29,5 %	29,7 %
... hommes	30,4 %	30,2 %	28,9 %	29,4 %	31,4 %	29,2 %	28,1 %	28,0 %	29,8 %	30,7 %	29,5 %	30,4 %
... femmes	28,3 %	29,2 %	29,4 %	29,9 %	30,7 %	30,3 %	29,2 %	31,0 %	27,3 %	28,6 %	29,5 %	29,1 %
45-55 ans	23,0 %	24,6 %	25,8 %	24,7 %	25,8 %	28,3 %	27,6 %	25,9 %	21,8 %	22,7 %	24,5 %	23,8 %
... hommes	24,1 %	26,0 %	27,5 %	26,6 %	26,8 %	30,6 %	30,1 %	28,7 %	22,7 %	23,5 %	25,6 %	25,0 %
... femmes	22,1 %	23,4 %	24,4 %	23,1 %	24,7 %	26,2 %	25,4 %	23,5 %	20,9 %	22,0 %	23,7 %	22,8 %
55-65 ans	9,0 %	12,4 %	15,3 %	16,5 %	10,1 %	13,9 %	16,5 %	18,8 %	8,4 %	11,6 %	14,3 %	14,9 %
... hommes	9,6 %	13,6 %	16,7 %	18,4 %	10,8 %	15,5 %	18,5 %	21,1 %	8,9 %	12,6 %	15,3 %	16,5 %
... femmes	8,4 %	11,3 %	14,1 %	15,0 %	9,4 %	12,5 %	14,8 %	17,0 %	8,0 %	10,8 %	13,6 %	13,6 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Personnes au chômage rencontrées par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, 9,9 % des personnes au chômage rencontrées étaient âgées de 15 à 25 ans. C'était le cas de 8,4 % des hommes et de 11,3 % des femmes.

TABLEAU L

Niveaux de vie médians en euros courants et constants 2022 (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
Ensemble				
en euros courants	523 €	540 €	550 €	538 €
en euros constants 2022	594 €	597 €	579 €	538 €
Ménages au revenu non nul				
en euros courants	598 €	651 €	687 €	700 €
en euros constants 2022	679 €	720 €	723 €	700 €

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, le niveau de vie des ménages reçus au Secours Catholique était de 523 € en euros courants, ce qui équivaut à 594 € en euros constants 2022. Le niveau de vie médian des ménages avec ressources était de 598 € en euros courants et de 679 € en euros constants de 2022.

TABLEAU M**Niveaux de vie médians en euros constants 2022 selon le type de ménage (2012, 2017, 2021, 2022)**

	Niveau de vie médian				Niveau de vie médian non nul			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
Homme seul	477 €	520 €	526 €	500 €	744 €	786 €	782 €	754 €
Femme seule	749 €	803 €	786 €	747 €	786 €	841 €	842 €	824 €
Couple sans enfants	605 €	605 €	633 €	600 €	676 €	722 €	736 €	731 €
Père seul	521 €	576 €	559 €	540 €	565 €	615 €	606 €	601 €
Mère seule	655 €	678 €	640 €	583 €	686 €	730 €	716 €	677 €
Couple avec enfants	557 €	519 €	422 €	386 €	598 €	617 €	588 €	563 €

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, le niveau de vie médian des hommes seuls reçus au Secours Catholique était de 477 € en euros constants 2022. Le niveau de vie médian des hommes seuls ayant des revenus non nul était de 744 € en 2012, en euros constants 2022.

TABLEAU N**Niveaux de vie médians en euros constants 2022 selon la nationalité de la personne de référence (2012, 2017, 2021, 2022)**

	Niveau de vie médian				Niveau de vie médian non nul			
	2012	2017	2021	2022	2012	2017	2021	2022
Étrangers sans statut légal stable	- €	- €	- €	- €	242 €	250 €	211 €	200 €
Étrangers statut accordé (hors UE)	507 €	532 €	526 €	436 €	595 €	638 €	615 €	577 €
Étrangers de l'UE	- €	156 €	332 €	402 €	567 €	588 €	638 €	629 €
Français	680 €	744 €	762 €	727 €	701 €	768 €	777 €	749 €

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, le niveau de vie médian des ménages étrangers sans statut légal stable (sans papiers ou en attente) était de 0 €. Cette même année, le niveau de vie médian de ces ménages ayant des revenus non nul était de 242 € en euros constants 2022.

TABLEAU O**Niveaux de vie médians par décile (2012, 2017, 2021, 2022)**

	2012	2017	2021	2022
Décile 1	- €	- €	- €	- €
Décile 2	- €	- €	- €	- €
Décile 3	300 €	211 €	83 €	- €
Décile 4	461 €	411 €	338 €	276 €
Décile 5	539 €	543 €	523 €	490 €
Décile 6	647 €	663 €	641 €	602 €
Décile 7	733 €	769 €	757 €	723 €
Décile 8	810 €	849 €	848 €	824 €
Décile 9	933 €	986 €	997 €	972 €
Décile 10	1 182 €	1 222 €	1 241 €	1 210 €

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, le niveau de vie médian dans le 1^{er} décile (10 % des ménages avec les ressources les plus faibles) était de 0 €. Le niveau de vie médian dans le 10^e décile (10 % des ménages avec les ressources les plus élevées) était de 1 182 €, en euros constants 2022.

TABLEAU P

Taux de pauvreté (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
Seuil à 60 %	92,9 %	92,2 %	93,9 %	95,0 %
Seuil à 50 %	85,0 %	83,5 %	85,6 %	87,0 %
Seuil à 40 %	66,9 %	64,8 %	71,1 %	73,9 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, 92,9 % des ménages rencontrés au Secours Catholique avaient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian de la population générale (seuil à 60 %). Le taux d'extrême pauvreté (seuil à 40 %) était de 66,9 % en 2012.

TABLEAU Q

Intensité de la pauvreté (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
Ensemble	54,2 %	56,1 %	59,2 %	60,8 %
Français	45,7 %	43,5 %	43,2 %	45,3 %
Étrangers	74,6 %	76,8 %	80,8 %	82,6 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, l'écart moyen entre le niveau de vie des ménages pauvres et le seuil à 60 % était de 54,2 % pour l'ensemble des ménages. Il était de 45,7 % pour les ménages de nationalité française, et de 74,6 % pour les ménages étrangers.

TABLEAU R

Niveaux de vie médians selon le type de ressources et la nationalité de la personne de référence (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
Ensemble				
Revenus informels uniquement	227 €	233 €	210 €	200 €
Transferts sans travail	596 €	645 €	633 €	607 €
Travail sans transferts	744 €	784 €	807 €	800 €
Travail et transferts	789 €	827 €	834 €	803 €
Français				
Revenus informels uniquement	353 €	398 €	372 €	406 €
Transferts sans travail	621 €	692 €	701 €	665 €
Travail sans transferts	794 €	858 €	863 €	860 €
Travail et transferts	803 €	842 €	857 €	830 €
Étrangers				
Revenus informels uniquement	224 €	229 €	202 €	190 €
Transferts sans travail	502 €	510 €	463 €	454 €
Travail sans transferts	548 €	553 €	582 €	524 €
Travail et transferts	706 €	740 €	720 €	704 €

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique percevant des ressources.

Lecture : En 2012, le niveau de vie médian des ménages ne percevant que des ressources informelles était de 227 € (euros constants 2022). Il était de 596 € en euros constants de 2021 pour les ménages percevant des transferts sans revenus du travail.

TABLEAU S

Évolution du non-recours au RSA et aux allocations familiales (2012, 2017, 2021, 2022)

	2012	2017	2021	2022
RSA – Hypothèse restrictive	26,1 %	28,9 %	29,3 %	33,0 %
RSA – Hypothèse non restrictive	39,3 %	39,2 %	39,9 %	44,4 %
Allocations familiales	19,2 %	27,4 %	28,5 %	31,8 %

Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages éligibles au RSA ou aux allocations familiales rencontrés par le Secours Catholique.
Lecture : En 2012, selon l'hypothèse restrictive, 26,1 % des ménages éligibles au RSA ne le percevaient pas. Selon l'hypothèse non restrictive, ce taux était de 39,3 %. 19,2 % des ménages éligibles aux allocations familiales ne les percevaient pas en 2012.

TABLEAU T

Taux de non-recours au RSA et aux allocations familiales selon les caractéristiques des ménages (2022)

	RSA		Allocations familiales
	Hypothèse restrictive	Hypothèse non restrictive	
Type de ménage			
Homme seul	39,0 %	47,5 %	-
Femme seule	32,5 %	43,4 %	-
Couple sans enfants	35,2 %	48,4 %	-
Père seul	41,8 %	48,0 %	69,5 %
Mère seule	25,8 %	36,0 %	27,5 %
Couple avec enfants	36,6 %	50,4 %	31,4 %
Âge de la personne de référence			
25-35 ans	30,8 %	44,0 %	27,0 %
35-45 ans	33,0 %	44,7 %	32,0 %
45-55 ans	33,6 %	41,9 %	34,2 %
55-65 ans	32,2 %	41,5 %	41,1 %
Nationalité			
Français	30,2 %	35,9 %	26,7 %
Étrangers (moins de 10 ans en France)	63,8 %	80,5 %	56,7 %
Étrangers (plus de 10 ans en France)	45,0 %	49,4 %	28,2 %
Niveau d'études			
Difficultés à lire/écrire	36,5 %	50,2 %	35,6 %
Primaire	28,7 %	38,9 %	30,2 %
Seconde	29,9 %	34,8 %	26,6 %
Supérieur	38,9 %	48,1 %	28,1 %
Situation d'activité			
Emploi	-	-	23,1 %
En recherche d'emploi	29,3 %	33,5 %	26,4 %
Sans emploi ni recherche	36,4 %	52,5 %	34,0 %
Type de logement			
Logement précaire	54,6 %	68,9 %	68,9 %
Logement stable	27,6 %	36,1 %	26,4 %

Source : Secours Catholique.
Champ : Ensemble des ménages éligibles au RSA ou aux allocations familiales rencontrés par le Secours Catholique en 2022.
Lecture : En 2022, selon l'hypothèse restrictive, 39,0 % des hommes seuls éligibles au RSA ne le perçoivent pas. Selon l'hypothèse non restrictive, ils sont 47,5 %. 69,5 % des pères seuls éligibles aux allocations familiales ne les perçoivent pas en 2022.

TABLEAU U

Évolution des demandes exprimées selon la densité de la commune (2012, 2017, 2021, 2022)

Espace territorial	Demande exprimée	2012	2017	2021	2022
Communes denses	Écoute, conseil, accueil	61,9 %	63,6 %	64,0 %	61,2 %
	Alimentation	60,5 %	51,5 %	50,3 %	49,6 %
	Vêtements	8,8 %	10,8 %	11,4 %	12,4 %
	Loyer, factures énergie, eau	13,8 %	13,9 %	12,7 %	14,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	3,9 %	5,9 %	7,1 %	8,7 %
	Loisirs et vacances	1,6 %	1,5 %	1,4 %	2,1 %
	Démarches administratives	8,1 %	11,9 %	14,4 %	14,4 %
Communes intermédiaires	Écoute, conseil, accueil	50,2 %	57,6 %	57,9 %	56,9 %
	Alimentation	59,0 %	54,5 %	52,0 %	54,7 %
	Vêtements	10,0 %	12,5 %	13,6 %	15,8 %
	Loyer, factures énergie, eau	20,4 %	19,9 %	21,3 %	20,5 %
	Mobilité (voiture, transport)	5,1 %	6,0 %	7,5 %	8,6 %
	Loisirs et vacances	1,6 %	1,5 %	0,9 %	1,8 %
	Démarches administratives	3,8 %	5,0 %	4,5 %	7,5 %
Communes rurales	Écoute, conseil, accueil	43,6 %	51,8 %	49,7 %	47,8 %
	Alimentation	49,3 %	49,1 %	49,4 %	50,5 %
	Vêtements	7,1 %	7,0 %	7,1 %	7,5 %
	Loyer, factures énergie, eau	29,3 %	29,6 %	28,0 %	28,8 %
	Mobilité (voiture, transport)	7,8 %	12,6 %	14,0 %	15,9 %
	Loisirs et vacances	2,2 %	1,4 %	0,9 %	1,7 %
	Démarches administratives	2,1 %	2,6 %	2,2 %	2,9 %

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, 60,5 % des ménages rencontrés vivant dans une commune dense ont exprimé une demande liée à l'alimentation. C'était le cas de 49,3 % des ménages vivant dans une commune rurale.

TABLEAU V

Évolution des natures d'impayés selon la densité de la commune (2012, 2017, 2021, 2022)

Espace territorial	Demande d'impayé	2012	2017	2021	2022
Communes denses	Loyer, mensualités d'accession	49,2%	48,4%	49,8%	52,4%
	Gaz, électricité, combustibles, eau	39,5%	43,8%	39,1%	39,9%
	Impôts, taxes, amendes, redevances	10,4%	10,9%	7,7%	6,9%
	Assurance habitation, voiture, santé	9,6%	7,5%	6,1%	6,8%
	Découvert bancaire	23,7%	20,7%	17,0%	13,4%
Communes intermédiaires	Loyer, mensualités d'accession	41,7%	39,8%	38,4%	39,2%
	Gaz, électricité, combustibles, eau	49,5%	52,4%	52,3%	52,3%
	Impôts, taxes, amendes, redevances	10,5%	11,8%	9,3%	8,2%
	Assurance habitation, voiture, santé	11,3%	8,9%	8,1%	8,2%
	Découvert bancaire	22,9%	22,6%	16,5%	12,4%
Communes rurales	Loyer, mensualités d'accession	32,8%	31,0%	30,5%	30,7%
	Gaz, électricité, combustibles, eau	56,4%	57,9%	57,5%	55,4%
	Impôts, taxes, amendes, redevances	14,4%	14,4%	12,3%	11,9%
	Assurance habitation, voiture, santé	12,4%	10,7%	9,3%	10,7%
	Découvert bancaire	24,3%	22,8%	20,4%	15,5%

Source : Secours Catholique.

Champ : Ensemble des ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Lecture : En 2012, 49,2% des ménages faisant face à des impayés et vivant dans une commune dense sont en situation d'impayé pour le paiement du loyer. C'était le cas de 32,8% des ménages vivant dans une commune rurale.



TABLE DES MATIÈRES

Éditorial.....	1
Résumé exécutif.....	5
Recommandations du Secours Catholique Pour une société qui prenne soin.....	12
Le contexte inflationniste en 2022.....	16
PAUVRETÉS DES FEMMES EN FRANCE EN 2022	
Introduction.....	18
Regard du Secours Catholique La précarité des femmes liée au rôle que la société leur assigne.....	22
1. Une féminisation de la pauvreté et une aggravation de la précarité des femmes	24
1.1 La féminisation de la pauvreté se poursuit.....	24
1.2 ... en lien avec la hausse de la part d'étrangers accueillis par le Secours Catholique.....	26
Regard du Secours Catholique Femmes exilées à Calais.....	30
1.3 Une surreprésentation de femmes d'âge actif.....	32
1.4 Le poids des ruptures conjugales et la charge des enfants.....	32
1.5 Une dégradation des situations par rapport au logement.....	36
1.6 Une aggravation de la pauvreté, surtout pour les étrangères.....	38
1.7 Un éloignement croissant du marché du travail.....	44
Regard du Secours Catholique Reconnaître les contributions vitales à la société.....	50
2. Femmes et territoires	52
2.1 La répartition régionale de la pauvreté féminine.....	52
2.2 Une dimension régionale des inégalités hommes-femmes plus marquée pour les étrangères.....	54
2.3 Plus de précarité en milieu urbain, mais une surreprésentation des femmes en situation de pauvreté en milieu rural.....	58
2.4 Des caractéristiques démographiques différentes en milieux urbain et rural.....	58
2.5 Pauvreté rurale, pauvreté urbaine.....	58
Regard du Secours Catholique Mobilité et femmes en situation de précarité.....	64
Texte collectif – Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres) « Il faut toujours faire face, toujours faire passer les autres avant nous ».....	67
3. Pauvreté des femmes et enfants : le paradoxe des mères	72
3.1 Les enfants plus présents dans les ménages féminins.....	72
3.2 Des demandes spécifiques exprimées par les ménages avec enfants.....	72
3.3 Pour ses enfants : travailler ou cesser son travail.....	74
3.4 Une plus grande stabilité du logement pour les ménages avec enfants.....	76
3.5 Ressources et niveaux de vie.....	80
Regard du Secours Catholique Femmes, famille, parentalité, isolement.....	84
Texte collectif – Maison des familles de Grenoble « Même si je ne mange pas, l'essentiel, ce sont mes enfants. ».....	87
4. Quatre profils de la précarité au féminin	92
4.1 Jeunes femmes éloignées de l'emploi.....	94
4.2 Femmes étrangères au statut administratif précaire.....	96
4.3 Femmes au chômage ou exerçant un emploi.....	98
4.4 Femmes plus âgées isolées.....	100
Texte collectif – Belley (Ain) « Notre pouvoir d'achat se transforme en pouvoir de survivre ».....	103
Entretien avec Cynthia Fleury « Il faut déféminiser le soin ».....	108

PROFIL GÉNÉRAL

1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages rencontrés	116
Fiche 1.1 Âge, sexe, nationalité et composition familiale	116
Fiche 1.2 Nationalité et statut légal	118
Fiche 1.3 La précarité des mères isolées	120
Fiche 1.4 La précarité des hommes seuls	122
Fiche 1.5 La précarité des femmes seules	124
Fiche 1.6 La précarité des couples avec enfants	126
2. Emploi, chômage et inactivité	128
Fiche 2.1 Une « inactivité » de plus en plus présente	128
Fiche 2.2 Chômage, durée et évolution	130
Fiche 2.3 Formes d'emplois	132
Fiche 2.4 Les personnes « autres sans emploi »	134
Fiche 2.5 Situation d'activité des jeunes adultes et des seniors	136
3. Ressources et conditions de vie	138
Fiche 3.1 Niveau de vie et taux de pauvreté	138
Fiche 3.2 Types de ressources	140
Fiche 3.3 Précarité du logement	142
Fiche 3.4 Accès aux aides sociales et non-recours	144
Fiche 3.5 Impayés	146
Regard théologique par Elena Lasida. Résonances spirituelles	149
ANNEXES	
Annexe 1. Infographies	152
Annexe 2. Informations disponibles pour l'analyse des situations de pauvreté rencontrées	154
Annexe 3. Hypothèses pour le calcul de l'éligibilité et du non-recours au RSA socle	155
Annexe 4. Glossaire	156
Annexe 5. Tableaux de bord	159

secours-catholique.org

DÉPARTEMENT ANALYSES DES PAUVRETÉS ET DES TERRITOIRES
01 45 49 73 71
dept.statistiques@secours-catholique.org
📺 caritasfrance 📘 Secours Catholique-Caritas France



[#rapportpauvrete](https://twitter.com/rapportpauvrete)